

# BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

## I. — SCIENCES HUMAINES \*

### POLITIQUE

Leca (Jean) et Vatin (Jean-Claude), *L'Algérie politique, institutions et régime*.  
Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1975, 501 p.

L'ouvrage issu de la collaboration de Jean Leca et Jean-Claude Vatin est une véritable somme en ce sens qu'il fait le point sur l'ensemble des connaissances relatives au sujet. Malgré la modestie des auteurs qui se proposent « d'étudier davantage le *système politique* que la société algérienne », c'est bien une analyse socio-politique et une interprétation globale qui sont entreprises. Le résultat est remarquable et cela n'étonne point ceux qui connaissent les deux auteurs et l'itinéraire de leurs recherches sur l'Algérie; présents dès le lendemain de l'indépendance, ayant vécu sur le terrain, comme témoins, les différentes étapes et crises de la genèse du système politique actuel, ils les ont aussi analysées théoriquement, comme enseignants, pour leurs étudiants de l'Université d'Alger, sous forme de cours, de séminaires et de publications diverses. Au demeurant, ce fut une chance pour eux d'avoir eu parmi leurs étudiants des acteurs de la vie politique qui confrontaient leurs actes présents ou passés aux jeux d'une supputation intellectuelle et d'une interprétation dans un débat enrichissant que les auteurs soulignent, à juste titre, dans leur avertissement.

Ceci est révélateur de la démarche qui sous-tend l'ensemble de l'ouvrage où jamais une conclusion n'est avancée sans que tous les éléments, favorables ou défavorables à la démonstration, ne soient versés au dossier; avec l'honnêteté et la rigueur qui caractérisent Jean Leca et Jean-Claude Vatin, chaque proposition ou chaque intuition est immédiatement soumise à la contre-épreuve soit des faits, soit d'autres opinions aussi divergentes que multiples. C'est à la fois la grande richesse du travail et ses limites. Grande richesse puisque toutes les explications et hypothèses sont passées en revue, à travers un exposé ample et une critique qui atteint souvent son but; le lecteur ne risque pas d'ignorer la moindre étude ou référence concernant la vie politique algérienne, y compris les nombreux mémoires de doctorat condamnés généralement et injustement à s'entasser dans d'obscures bibliothèques.

(\*) Ont participé à cette rubrique :

Pierre-Luc ABRAMSON, François ALEXANDRE, Hervé BLEUCHOT, Michel CAMAU, Claude COLLOT, Serge DEMAILLY, Maurice FLORY, Finn FUGLESTAD, Marceau GAST, Jean LECA, Claude LIAUZU, Ahmed MAHIOU, Michel MIAILLE, Hubert MICHEL, Mildred MORTIMER, Eugène PAPASTRATIDES, Jean-Jacques REGNIER, Werner RUF, Jean-Claude SANTUCCI, Christiane SOURIAU, Larbi TALHIA, Jean-Claude VATIN, John WATERBURY, Raoul WEEKSTEEN, Ahsène ZEHRAOUI.

Limites du travail puisque celui qui cherche une clef et une seule pour tout comprendre à propos du système politique algérien, repart quelque peu bredouille; il est vrai que les auteurs lui rappellent que tous les apports de la science politique ne sont pas de trop et que ce serait une réduction idéologique peu scientifique de vouloir trouver la loi unique et fondamentale qui gouverne le système. Ils notent d'ailleurs la faiblesse opératoire des méthodes disponibles (p. 442), la complexité d'une société cassée et fractionnée par la domination coloniale, les aspects contrastés qui offrent « des orientations trop diverses et qui donnent le vertige ».

Pourtant, cela n'empêche point les auteurs de rechercher une explication globale et de soutenir la thèse de *l'Etat administratif*. De quoi s'agit-il? A deux reprises, l'ouvrage esquisse une définition en même temps qu'une synthèse des éléments constitutifs de cette notion. « La conjonction de ces quatre traits institutionnels (concentration des ressources par le Parti, pas de marché politique public et spécifique, manque d'autonomie de l'institution partisane, l'administration comme marché de substitution) incite à décrire les institutions algériennes comme un Etat administratif » (p. 11). Un autre éclairage est donné par la phrase suivante : « L'Etat administratif, conjonction de l'exaltation du fellah et de la montée du fonctionnaire, d'une ambitieuse politique de développement et d'une politique de clientèle administrative, peut éventuellement réussir cette opération, si suffisamment d'enfants de fellahs peuvent devenir fonctionnaires » (p. 323).

Outre ces définitions qui ne prétendent pas se suffire à elles seules, la notion d'Etat administratif nous vaut quelques-unes des meilleures pages (315 à 323) de l'ouvrage lorsque les auteurs exposent les relations entre l'Etat algérien et ses citoyens dont il met à nu l'ambiguïté et les contradictions. Certaines phrases sont de la plus belle encre — elles sonnent souvent comme des brocards et ne manqueront pas de revenir des citations de référence : « le citoyen algérien est un consommateur agressif qui attend de l'Etat national tout ce que l'Etat colonial lui a refusé »; « à espérer de l'Etat la solution de toutes ses contradictions, la société algérienne ne peut manquer d'en éprouver quelques déceptions »; « ce qui nous semble caractéristique, c'est la coexistence, aussi bien chez les uns que chez les autres, d'une intense demande de l'Etat et d'une méfiance envers l'appareil d'Etat et le processus politique qui y est associé », etc... L'analyse est aussi exacte que finement menée et laisse entrevoir toutes les nuances qu'il est nécessaire de faire entrer en ligne de compte pour saisir les contradictions d'une société et certaines spécificités.

Cependant aussi éclairante et stimulante qu'elle soit, la notion d'Etat administratif n'explique qu'un certain niveau de la société politique; en somme, elle identifie parfaitement le type de système politique auquel la société algérienne est parvenu ainsi que les caractéristiques principales de ce système; elle justifie de façon satisfaisante comment a émergé cet Etat administratif, mais elle n'explique pas réellement pourquoi cette émergence et quelles en sont les raisons profondes. Reconnaissons que la question n'est pas simple; elle n'embarrasse pas que nos deux auteurs et il serait trop long, ici, de se lancer dans le débat.

En vérité, la question nous situe au cœur d'un important débat, lequel d'ailleurs par delà l'expérience algérienne concerne d'autres sociétés, développées ou en développement, qui tentent ou prétendent instaurer le socialisme. C'est toute la problématique de la transition au socialisme qui est en jeu, révélant par là même des incertitudes théoriques aggravées par l'insuffisance de l'observation concrète des formations économiques et sociales considérées. Pour nous en tenir à l'Algérie et selon la doctrine officielle, telle qu'elle est notamment formulée dans la Charte nationale de 1976, le pays est en transition vers le socialisme puisqu'il a mis fin à l'appropriation privée des moyens de production, éliminé la bourgeoisie du pouvoir, engagé le processus de participation des travailleurs. Tout en ignorant la lutte des classes, ce choix ne constitue pas, en l'absence d'une classe ouvrière, une voie de développement non capitaliste —

thèse rejetée par la Charte nationale — puisqu'il vise l'émergence des forces sociales de la révolution (travailleurs, paysans, jeunesse) aptes à prendre en charge la période de transition et l'instauration du socialisme. Selon une doctrine opposée, l'Algérie est actuellement en voie d'achever l'évolution de son développement capitaliste que la colonisation avait momentanément bloqué; l'indépendance a permis au processus de reprendre son cours normal et de déboucher non pas sur le capitalisme classique où prédomine la propriété privée des moyens de production par la bourgeoisie privée, mais un capitalisme d'Etat où prédomine la propriété publique des moyens de production au service d'une bourgeoisie d'Etat.

• Telles sont schématiquement les deux thèses en présence et face auxquelles Jean Leca et Jean-Claude Vatin doivent se situer. Leur position tout en étant ferme et claire pour montrer soit la timidité ou la naïveté de la thèse officielle, soit le dogmatisme ou le simplisme de la seconde, esquive partiellement le débat en renvoyant la question aux contradicteurs. Ces derniers sont invités, avant de conclure, d'une part à mieux creuser certains instruments théoriques relatifs aux classes sociales, au capitalisme d'Etat, à la bourgeoisie nationale, bureaucratique ou d'Etat, d'autre part à ne pas se laisser griser par l'ivresse des mots et concepts mais à enquêter plus sérieusement sur le terrain pour déterminer les différentes couches sociales, les types de conscience sociale, les transformations réelles ou apparentes introduites par l'autogestion, la gestion socialiste et la révolution agraire. En somme, il est prématuré de formuler une recette définitive, car « chaque système d'explication pêche par sa hâte à tout expliquer malgré des outils imparfaits, à donner au sujet un statut définitif malgré une situation mouvante » (p. 460).

Position prudente donc et d'aucuns se demanderont s'il s'agit d'une prudence simplement scientifique ou aussi d'une prudence idéologique. Comme pour devancer la question, une réponse est donnée tout à fait dans les dernières lignes de l'ouvrage : « il est difficile d'échapper à son coefficient idéologique de départ ». Je crois que les auteurs cernent ici exactement les embarras rencontrés par tous ceux qui tentent présentement d'expliquer la société algérienne même lorsqu'il se réclament d'une méthode rigoureuse et récusent l'approche idéologique. En effet, en l'état actuel des informations et connaissances disponibles, on peut dégager certaines lignes d'évolution, repérer certains éléments, amorcer des interprétations, mais on peut difficilement — sauf à schématiser à l'excès, à gommer tout ce qui gêne et à baptiser artificiellement des situations non cristallisées — établir les lois du développement socio-politique de l'Algérie. Mais cela ne rend nullement vaines les tentatives, aussi hardies que contestables, d'une explication globale; ces tentatives ont au moins le mérite, une fois dépouillées de l'aspect polémique, d'inciter à la critique théorique, à l'approfondissement des études ou enquêtes et à la découverte des structures profondes de la société.

A cet égard et d'ailleurs en réplique aux thèses précédentes, l'ouvrage de Jean Leca et Jean-Claude Vatin constitue une mine d'informations et de réflexions qui n'attendent qu'une chose : être poursuivies pour les infirmer en vue de tirer au clair les aspects encore opaques ou incertains d'une société qui baigne encore dans un clair-obscur assez déroutant non seulement pour l'observateur extérieur mais peut être encore davantage pour l'observateur intérieur.

En retour est-il besoin de souligner que l'on ne peut plus désormais étudier le Parti, (chapitre 1 et 3), les institutions gouvernementales, (chapitre 2), les organisations politiques (chapitre 4), les institutions locales (chapitre 5), l'idéologie (chapitre 6 et 7), l'intégration politique (chapitre 8), et les forces politiques (chapitre 9) sans partir des analyses et conclusions suggérées dans l'ouvrage. Un compte rendu sélectionne et trahit nécessairement le contenu d'un travail trop riche. En ne retenant ici que l'aspect méthodologique et la tentative globale d'explication, nous avons volontairement laissé de côté toute une substance qui allie parfaitement les études du concret et du vécu avec les théories explicatives, les exemples précis et multiples avec les nécessaires

rationalisations ou systématisations. Tout cela mérite d'autres discussions et d'autres appréciations que nous souhaitons avoir le loisir de reprendre ailleurs.

Car on ne peut résister à l'envie de confronter l'ouvrage aux développements politiques récents pour savoir s'il en a dessiné les contours et, donc, apporte la preuve de la validité de son approche. En effet, la période d'investigation (1962-1973) et sa mise à jour succincte (1973-1975) précèdent l'adoption de la Charte nationale (juin 1976) et de la Constitution (novembre 1976) ainsi que l'élection du chef de l'Etat (décembre 1976) et de l'Assemblée Nationale (février 1977). Il semble aisé de constater que :

— d'une part, les principales conclusions demeurent d'actualité même avec l'adoption de la Charte nationale et de la Constitution, en ce qui concerne le Parti, l'Etat et leurs relations, l'idéologie etc.;

— d'autre part, les interrogations (qui laissent entendre qu'elles n'auront pas encore de solution dans un proche avenir) demeurent toujours, notamment à propos de l'institutionnalisation du régime politique. Trop de contradictions sont mises entre parenthèses, occultées par la Charte nationale où l'Etat tient un discours sur la société et l'interpelle alors que, précisément, comme l'ont montré les éphémères débats à l'occasion de la Charte, il est temps que la société tienne un discours sur l'Etat et l'interpelle. L'institutionnalisation d'un régime ne consiste-t-elle pas d'ailleurs à substituer un dialogue à plusieurs voix : Société — Parti — Etat — au monologue de l'Etat et à aménager les voies et moyens pour organiser effectivement cet échange ? Le problème est que l'institution à laquelle incombe normalement l'aménagement de ce dialogue (le F.L.N.) n'est plus qu'un symbole placé au-dessus de tout, tellement haut qu'il n'embraye sur rien et « figure l'oiseau fabuleux de la mythologie politique algérienne » (p. 99).

Faut-il attendre la solution du prochain congrès du F.L.N. ? A se reporter à l'analyse des auteurs, la reconstitution du Parti en tant qu'instrument d'encadrement est possible à condition qu'il se libère de sa fonction idéologique en vertu de laquelle « le F.L.N. n'appartenant à personne continue à appartenir à tous; donc chacun peut s'en réclamer ». Autrement dit, l'heure est à la décantation sociale et le Parti est à la croisée des chemins, parce que la dialectique sociale est à l'œuvre et s'accélère pour mettre à nu les contradictions, les luttes et la nature véritable du système algérien. Par delà le débat théorique, l'enjeu est celui des luttes quotidiennes dont l'issue ne peut être déterminée par les seules théories, car la pratique sociale vient les enrichir et souvent les réviser, révélant par là même les vrais acteurs de l'histoire.

Que conclure sinon que la lecture de cet ouvrage stimule et suggère au point de laisser croire à celui qui a bien souvent débattu ces problèmes avec les auteurs, que les développements sont entièrement neufs. C'est dire que cette longue et patiente recherche est devenue déjà une référence où chacun ira puiser des idées, trouver des perspectives en étant sûr de leur qualité et de leur sincérité. C'est ce qu'on appelle, tout simplement, un classique.

Ahmed MAHIOU.

**Lazreg (Marnia), *The Emergence of Classes in Algeria — a study of colonialism and socio-political change.* Westview Press, Boulder, Colorado, 1976, 252 p.**

Résolument, cette étude est autre chose que juste un livre de plus sur l'Algérie. A travers l'analyse de l'évolution sociale, économique et politique de l'Algérie coloniale l'auteur reste fidèle à la tâche principale qu'elle s'est assignée : déterminer un cadre analytique, largement basé sur des concepts marxistes, qui devrait enrichir la sociologie d'une approche lui permettant de saisir de façon plus concrète l'épineux problème des formations sociales précapitalistes transformées par un mode de production capitaliste particulier qui est le mode de production colonial. Il va de soi qu'un tel effort suscitera nécessairement des critiques de tous les bords — sans compter les jugements

déjà classiques de la sociologie bourgeoise. Ce qui est important c'est que la critique de certains concepts couramment appliqués se fait à partir de la réalité socio-économique algérienne et ceci dans le but d'apporter à la discussion scientifique sur les formations sociales périphériques (ou «*périphérisées*») en général des concepts mieux adaptés à l'analyse et à l'évolution de leurs structures économiques et sociales et aux articulations politiques qui en résultent. A travers la lecture de cette étude il apparaît qu'elle est largement influencée par la pensée d'Immanuel Wallerstein dont les propos sur l'analyse des sociétés du Tiers Monde et avec ses références à Gramsci constituent un apport fondamental, étant donné qu'il soulève de façon radicale le problème de l'applicabilité des concepts marxistes classiques pour une analyse des dynamiques internes des sociétés (ex-) colonisées.

Après avoir déterminée sa propre approche — sur laquelle nous reviendrons — M. Lazreg fait une critique brève des livres «*classiques*» sur l'Algérie, dont notamment Quandt, Bourdieu, Fanon, Chaliand, Clegg, tout en essayant de démontrer où ces analyses passent à côté de la réalité algérienne, soit par omission, soit par une utilisation inadéquate de la *notion de classe*. En ce qui concerne sa propre position, elle réfute catégoriquement tous ceux qui, parlant d'une spécificité algérienne quelle qu'elle soit refusent d'utiliser le concept de classe pour analyser cette société (p. 3). Et s'il est vrai que l'application d'un concept de classe orthodoxe au cas algérien se heurte à un nombre considérable de difficultés, il est vrai aussi que cela n'est pas une raison pour tomber dans le piège de la non-applicabilité de ce concept et de brandir les spécificités déjà citées. Ce qui reste discutable c'est de savoir si le concept donné par l'auteur est suffisant pour expliquer la dynamique socio-économique et socio-politique de l'Algérie actuelle lorsqu'elle définit la classe au cas algérien en termes d'appropriation de moyens de production et de force de travail (p. 11).

En partant de la structure foncière pré-coloniale en Algérie M. Lazreg reprend la distinction marxienne entre les modes de production asiatique, germanique et ancien et elle en vient à une critique des analyses de R. Galissot concernant le mode de production dominant en Algérie pendant la période précoloniale et notamment sous l'influence de la domination turque. La conclusion de ce débat est qu'aucun de ces modèles ne correspondait totalement à la réalité algérienne, cependant l'argumentation va parfois un peu vite et on aurait souhaité qu'elle soit assise de façon un peu plus solide, notamment avec un recours plus profond aux textes de Marx lui-même (notamment pp. 21-31).

La suite de ce livre ne reprend l'histoire de l'Algérie que dans la mesure où elle est nécessaire pour illustrer comment, sous l'impact de la colonisation, cette société a été transformée et quelles ont été les conséquences de cette colonisation pour la disparition ou l'apparition de ce qu'on peut appeler des groupes sociaux qui virtuellement pouvant être ou devenir des noyaux de nouvelles classes sociales en formation. Le résultat de cette privatisation de la propriété du sol qui était l'âme de la colonisation française en Algérie était de développer dans la société algérienne la «*conscience d'une communauté de destin qui dans son ultime dimension transcendait les divisions d'ordre socio-économique et idéologique*» (p. 55). Ceci est certainement vrai et explique aussi — comme l'auteur le démontre fort bien — comment et pourquoi dans les formations nationalistes jusqu'au FLN les conflits de classe restaient sous-jacents, car ce que l'auteur appelle les classes (algériennes) sous-dominantes (la classe dominante restant la société coloniale) ont habilement joué sur cet élément idéologique pour justement ne pas laisser apparaître les antagonismes réels à l'intérieur de la société algérienne. Néanmoins — et l'auteur le confirme expressément — la colonisation a produit une catégorie sociale relativement aisée qui cherchait précisément son avenir dans l'assimilation à «*la nation française*» (p. 83-86). Et il n'est que naturel que cette nouvelle catégorie, ensemble avec ce que l'on peut commencer à distinguer comme une petite bourgeoisie dans le contexte colonial, combattait en premier lieu pour des droits politiques et en second lieu pour le devoir politique. Ce diagnostic exact a,

pourtant, une explication au moins aussi économique que politique qui n'est pas suffisamment élaborée ! C'est fort justement dans la formation de ces catégories sociales que l'auteur décèle non seulement le rattachement final — et à des moments significativement différents — de ces catégories au FLN, mais aussi les luttes à l'intérieur du FLN après juillet 1962. L'approche résolument historique poursuivie par M. Lazreg permet donc de démontrer les continuités dans d'apparentes discontinuités de l'histoire algérienne et la dynamique propre au développement de forces sociales si difficiles à découvrir sous la domination et la destruction coloniales.

La prise de pouvoir facile (déjà à partir de 1962) par les militaires apparaît donc comme une logique émanant du fait apparemment contradictoire de ce que l'on peut appeler l'existence d'une bourgeoisie algérienne. Son handicap était qu'elle n'avait pas de base économique pleinement développée, ainsi ne pouvait-elle mobiliser l'aide des travailleurs contre la petite bourgeoisie. Cependant, les militaires eux-mêmes, nationalistes amateurs d'efficacité, étant incapables de faire tourner la machine économique, se tournaient vers les éléments bourgeois technocratiques qui semblaient seuls capables à réaliser les aspirations nationalistes sur une base économique solide. Le pronostic tiré de ce diagnostic (p. 117) est assez passionnant et fort probable : Au moment où l'industrialisation arrive à sa réalisation la relation antagoniste entre les deux partenaires pourra apparaître au grand jour et les conflits se jouent au niveau du choix entre un développement résolument national et la dépendance envers le capital international.

La partie suivante de l'analyse est consacrée au rôle — ou mieux : au non-rôle — politique du FLN. La situation coloniale permettait à la classe petite-bourgeoise, en voie de devenir une classe dominante, d'un côté de chercher le support de la paysannerie contre la bourgeoisie, de l'autre côté cette idéologie permettait justement de transcender les différences de classe au terme du nationalisme algérien (p. 135). Logiquement, à la fin il n'y avait plus de distinction au niveau du discours politique entre Parti, classe et gouvernement et que cette évolution menait inévitablement à la dilution de l'idéologie elle-même. Le Parti qui, non par hasard avait été conçu comme Front, fut ouvert à toutes les classes — et donc perdait aussi la vraie fonction de parti politique (p. 155).

Ainsi le développement politique et économique de l'Algérie doit être compris comme étant la conséquence de l'imposition d'un mode de production imposé par le colonialisme à une société pré-capitaliste sans que celle-ci soit intégrée à la première. De cela M. Lazreg conclut que pour le cas des sociétés ayant subi des transformations comme celle caractérisant la société algérienne la propriété en tant que telle n'est probablement pas le facteur essentiel et déterminant qui permettrait l'analyse d'une formation sociale et notamment l'application classique de la notion de classe (p. 187).

Comme nous l'avons déjà dit, cette étude se veut essentiellement théorique tout en expliquant les dynamismes propres au « cas » algérien qui tire sa particularité du fait que la colonisation y a largement détruit ou empêché le développement de ce que l'on pourrait appeler une bourgeoisie nationale, qu'elle soit compradore ou non. C'est à cause de cela que le « cas » algérien se distingue très nettement de beaucoup d'autres pays du Tiers Monde, de l'Amérique Latine en particulier. On aurait pourtant souhaité que les analyses socio-politiques venant notamment de la théorie de dépendance ainsi que le débat actuel reprenant différents aspects de la théorie de l'impérialisme aient été davantage introduits dans cette analyse. Notamment le problème de la non-intégration de l'Algérie dans la métropole, aurait alors du être étudiée sous un angle plus vaste et plus complexe, car s'il n'y avait certes pas d'intégration politique ou sociale réelle dans la métropole — l'intégration économique était réalisée de façon bien plus poussée que dans bien d'autres colonies; et ceci n'était pas sans conséquence pour les transformations sociales en Algérie. De même la conceptualisation de la notion de classe reste trop

fortement ancrée au niveau superstructural et aurait probablement pu rajouter des éclaircissements à l'interprétation des intérêts de classe articulés en Algérie. Ces manques peuvent être ressentis comme des lacunes. Néanmoins il s'agit dans ce livre d'un effort de réflexion et d'analyse qui sort des sentiers battus et qui peut donner des impulsions très importantes à cette sociologie du développement qui parfois commence à se figer dans une orthodoxie où la clarté des concepts voile la complexité de la réalité. C'est donc un livre qui non seulement témoigne d'une autonomie de réflexion et d'analyse, c'est aussi un livre provoquant qui met en cause bien de déterminismes faciles. Et en dernier lieu ce livre est aussi le témoignage d'une gauche américaine — l'auteur vit depuis plus de dix ans aux Etats-Unis — qui lutte consciemment contre les concepts de la science sociale fonctionnaliste et structuraliste dominante.

Werner Ruv.

**Etienne (Bruno), *Algérie, cultures et révolution*. Editions de Seuil, Collection « Histoire immédiate », Paris, 1977, 336 p.**

Bruno Etienne, étudiant et témoin du processus de l'édification de l'Algérie indépendante, nous livre dans cet ouvrage une analyse et parfois aussi des pensées intimes sur l'Etat et la société de ce pays. Son approche ne découle pas d'une théorie ou d'une problématique préalablement établies, mais plutôt de ce qu'il qualifie lui-même comme étant une analyse « après coup... c'est-à-dire la transformation d'un rapport de familiarité en connaissance savante... » (p. 12). Il insiste que dans tout effort d'abstraction et de synthèse, il ne faut jamais perdre de vue les êtres humains et les situations réelles et vécues. Fidèle à ses propres conseils, Etienne partage avec nous anecdotes et observations que seule une participation directe et sensible lui permettraient de faire.

A la fois traitement savant et esquisse impressionniste, mais n'étant entièrement ni l'un ni l'autre, ce livre risque de plaire et de déplaire. La faute, s'il y en a une, revient peut-être aux exigences des éditeurs qui cherchaient un texte lisible, peu encombré de citations et de tableaux, mais en même temps solide et « scientifiquement » acceptable. C'est peut-être trop demander, mais Etienne n'est pas loin d'atteindre ce but.

Plus précisément, les défaillances de l'ouvrage découlent de ses principaux atouts. L'auteur organise sa présentation selon trois grands thèmes. Le premier consiste en une analyse de l'appareil d'Etat (la terminologie est ici la mienne) dans laquelle nous rencontrons l'élite algérienne, la classe dirigeante, et la bureaucratie, y compris une considération des filières de clientélisme dans l'Etat « jacobin » algérien.

Par contraste, Etienne met en relief les « valeurs refuges », les réflexes culturels et religieux qui résistent à la pénétration de l'Etat et à son idéologie rationnelle. Dans ce contexte deux véhicules de pénétration sont soumis à l'examen : le système de l'enseignement et l'idéologie socialiste. Finalement nous abordons le troisième thème, celui du développement économique national et la quête menée par l'Algérie d'un nouvel ordre économique mondial. La tâche que se donne Etienne est ainsi énorme, et il ne l'achève que partiellement. La vue est globale et cohérente mais sans les détails qui pourraient nous rassurer sur les conclusions qu'il en tire.

Ceci dit, passons à l'analyse elle-même, dans laquelle l'auteur pose plusieurs questions d'un intérêt particulier. Qui sont les Algériens au pouvoir ? Forment-ils une classe consciente de l'être. La réponse est ambiguë. Comme Mosca, Etienne distingue diverses strates au sein de la classe dirigeante, notant ses origines commerçantes et foncières, et la conquête des professions libérales et étatiques (voire technocratiques) par sa progéniture. Mais « les véritables acteurs décisionnels constituent la classe organisatrice, informelle et souple, fluctuante avec ses clans,

ses fractions, ses clientèles, qui puise dans l'immense armée de réserve des chômeurs pour réaliser ses choix industrialistes à moindre coût. Le conflit primordial est entre elle et tous les autres. Sa seule faiblesse est qu'elle n'est « classe » que par occupation de l'Etat qui n'est pas ici le simple reflet des infrastructures » (p. 61). Entre parenthèses, constatons avec l'auteur dans cette classe, qui ne l'est pas, le rôle dichotomique joué par les Kabyles. Une partie de ce peuple, « sur-scolarisée », est, en tant que technocrate, le fer de lance de l'Etat jacobin, tandis qu'une autre maintient les valeurs refuges, même l'ethnicité, qui résiste à cette rationalité étatique.

Ailleurs, Etienne réfère sans ambages à une « classe dominante » (p. 300) sans nous expliquer comment elle est définie (toujours l'occupation de l'Etat ?), si elle est consciente d'elle-même, et quels sont les intérêts qui lient ses membres. Toutefois, il faut reconnaître que l'auteur indique à plusieurs reprises les bénéfices économiques que peuvent en tirer les occupants de l'Etat et qui constituent la base des intérêts, sinon une entente, en commun.

Cette classe en herbe est peut-être consciente d'elle-même par le fait de sa manipulation des éléments de l'idéologie socialiste et du nationalisme. Ici les contradictions sont de deux ordres. D'abord, entre l'Etat jacobin et les résistances particulières. Là, Etienne discerne à la fois un vide idéologique et l'isolement des cadres qui est la cause « du resurgissement de la clientèle en Algérie. Faute de transitions plausibles, proposées par l'appareil d'Etat, la place est libre pour que s'exerce le système traditionnel, mais il fonctionne alors dans le sens sud-nord, à la fois géographiquement, du bled vers la capitale, et politiquement, du local au national » (pp. 102-103). L'enjeu ici n'est pas négligeable car « le clientélisme peut, soit gangréner l'appareil d'Etat, soit servir à diffuser la nouvelle rationalité d'Alger » (p. 92). Mais, et voilà le deuxième point, cette rationalité est fragile, sans racines profondes dans une véritable consensus national. Ce consensus est tout simplement déclaré exister dans le contexte de ce qu'Etienne appelle « l'unanimitarisme » nationaliste. L'Etat accepte d'exploiter certains symboles et thèmes religieux, peut-être à contre-cœur, pour maintenir l'illusion du consensus, et est obligé d'en supprimer d'autres afin d'étouffer des débats sur la distribution inégale du pouvoir politique et de la richesse économique dans la société. Dans une observation perspicace et piquante, dont ce livre abonde, Etienne note : « Il y a aussi des mots tabous en Algérie : il n'y a pas de « prolétariat » donc il n'y a pas de « bourgeoisie », ni de « lutte des classes ». Par contre, curieusement, il y a des « féodaux ». Les « féodaux » algériens, s'ils le sont, sont de création récente et ne correspondent pas à un mode « de production féodale » dont la référence marxienne est une sorte de caution scientifique qu'utilisent les technocrates, voire les bourgeois pour les combattre » (p. 159). « A force de répéter que l'union de tous les Algérien est historiquement acquise et permet de dépasser les contradictions, on évite ainsi de statuer sur la nature de la classe dominante » (p. 300). Autre observation du même ordre qu'on aurait tort de laisser à l'ombre, « Légitime, le fellah n'est pas un modèle : modèle du succès, le cadre supérieur n'est pas légitime et il se légitime en se proclamant au service du fellah » (p. 167).

Les ambiguïtés de la 'révolution' algérienne et les indéniables disparités économiques au sein de la société seront comblées par le développement économique et par l'édification du capitalisme d'Etat. Quoique habilement faite, l'analyse de l'auteur sur ce sujet ne nous apporte pas grande chose de nouveau, sauf de montrer d'une façon convaincante que la révolution agraire a été lancée pour détourner les vues d'une crise de production agricole qui résultait des préoccupations de l'Etat avec l'industrialisation lourde. En ce sens, comme en bien d'autres, l'Algérie semble destinée à marcher dans les pas, parfois malheureux, de l'Egypte.

En somme, nous avons droit à un ouvrage riche, conceptuellement solide et, dans ses observations spécifiques, souvent brillant. Mais ce n'est pas une étude suffisamment approfondie pour satisfaire complètement aux goûts et besoins des experts



— d'ailleurs l'auteur n'a aucune prétention d'avoir écrit un tel ouvrage. Il en est capable, et « l'Histoire Immédiate » ne nous en a donné, espérons-le, qu'un avant-goût.

John WATERBURY.

**Francois (Ania) et Sereni (Jean-Pierre), *Un Algérien nommé Boumediène*. Paris, Stock, 1976, 417 pp.**

Ecrit dans un style souple et coulant, ce livre agréable se lit d'un trait. C'est seulement après coup que l'on se prend à demander ce que l'on a lu et à quelle sorte d'exercice exactement se sont livrés les auteurs. En fait, il y a deux ouvrages en un seul et l'on portera des jugements différents selon que l'on s'attache plus à l'un ou à l'autre. Comme portrait d'un chef d'Etat, c'est une hagiographie pleine d'images d'Epinal qui met le lecteur mal à l'aise et a dû remplir de confusion son héros que chacun (et les auteurs plus que tout autre) peint sous les traits d'un homme modeste et discret. Leader clairvoyant, homme charmant après avoir été un vieux garçon timide, prudent et de sang froid, temporisateur mais sachant agir au bon moment, le président a surtout un jugement infaillible et il faut relire le livre avec grand soin pour relever quelques erreurs; les sentences tombent, souveraines, sur la Libye et Qadhafi « contestataire tous azimuts », sur Ben Bella qui fait des « opérations de garde champêtre », sur le socialisme qui « ne consiste pas à nationaliser les bains maures », sur Nasser, « il n'a pas su trancher et s'appuyer sur une classe. Il n'a suscité que des centres de pression » etc... Il est étonnant d'observer à quel point les intellectuels progressistes plus ou moins teintés de marxisme, si méfiants à juste titre devant les portraits, en général très favorables, que les journalistes bourgeois dressent de leurs héros (car c'est oublier que les masses font l'histoire bien sûr) perdent, au moins apparemment, tout contrôle quand eux mêmes font le portrait de « leur » héros. De la part d'auteurs d'une telle qualité, et aussi avertis des pièges des genres littéraires, cela peut sembler-il s'expliquer par un souci de « mettre en scène » leur personnage comme pour une émission de télévision (et on se souvient de la très belle émission que F. Jeanson avait consacré au président algérien sur une chaîne française). Or, en ce dernier cas, le personnage est en relation directe avec le spectateur auquel il parle, alors que dans un livre on le fait parler; pour peu que l'auteur appuie trop sa mise en scène, le lecteur se sentira grossièrement manipulé, indépendamment de toute intention de ce faire, uniquement parce que le personnage vrai n'est pas là dans son épaisseur (même aplatie comme à la télévision) pour s'imposer lui-même. Ajoutons à cela des petits « trucs » journalistiques, si efficaces mais si agaçants (l'auteur décrivant souvent des scènes « comme si vous y étiez » et ne se privant pas à l'occasion de grosses plaisanteries « militantes » sur le « petit roi » du Maroc ou les « docteurs Folamour du Pentagone ») et l'on a un travail plus honorable certes que ce monument de flagornerie jadis consacré par Robert Merle à Ben Bella, d'autant que, sauf très rares exceptions, les adversaires du président ne sont jamais attaqués basement, mais qui ne peut pas réellement servir à de futures études sur le leadership algérien, tout au plus à une présentation sommaire du président au grand public.

En revanche, le « second livre » comprend une présentation toujours intéressante et parfois très utile de certains grands aspects de la vie et des choix politiques de l'Algérie. Outre certains détails relativement peu connus sur la méfiance de certains maquis vis-à-vis des intellectuels, sur le rôle de l'ambassadeur de Cuba sous Ben Bella, sur une intéressante auto-analyse politique de Ben Bella ne voulant pas se trouver dans la situation de Soekarno, on relèvera des développements concrets sur la « bourgeoisie d'affaires » et sur le parti (pp. 282, 289), et surtout un excellent exposé de la politique pétrolière, au sens large englobant la lutte pour un nouvel ordre économique international, ainsi que du problème du Sahara occidental;

bien que ce soit le point de vue algérien qui soit ici adopté sans la moindre réserve, l'attitude marocaine, en particulier celle de la gauche, est finement analysée. Une réserve : n'est-il pas excessif (pour le moins) de qualifier Mohamed V en mars 1956 de « jouet docile du protectorat » ! (p. 329). Bref, en tant qu'introduction (très favorable) aux choix politiques et économiques de l'Algérie, ce livre mérite largement un détour.

Jean LECA

**Algérie, naissance d'une société nouvelle. Texte de la charte nationale du peuple algérien, avec une introduction de R. Lambotte. Paris, Editions sociales, 1976, 352 pp.**

Les éditions sociales ont pris l'heureuse initiative de présenter au public français le texte intégral de la charte nationale algérienne de 1976. Il est accompagné d'une introduction d'une cinquantaine de pages due à R. Lambotte, grand reporter à l'Humanité, « spécialiste des questions africaines ». Toute sa première partie, consacrée à présenter le contexte de la charte, fait craindre le pire : rien ne manque à l'édifiant tissu de banalités (pas toujours inexactes) dont nous sommes gratifiés. Le G.P.R.A. a « passé l'essentiel de la guerre à Tunis », (où diable aurait-il pu la passer ? On ne s'attendait pas à trouver ici la vieille allusion aux « rebelles de palace ») ; la charte nationale de 1976 n'a pas été imposée, à la différence des deux précédentes de 1962 et 1964 ; le contenu des revendications « libérales » de F. Abbas et Ben Khedda est moins important que le moment précis où ceux-ci ont choisi de se manifester, (cherchez à qui le crime profite !) ; l'amélioration des conditions de vie se mesure entre autres par la progression de la consommation de ciment, d'électricité et de gaz, (l'un des avantages de l'économie marxiste est pourtant de nous mettre en garde contre l'utilisation de ce genre de données, que dirait R.L. de l'Iran ou de la Corée du Sud ?). Les quelques indications données sur les hiérarchies sociales sont assez pauvres : secteur privé important, appareil d'Etat, paysannerie pauvre, propriétaires fonciers, classe ouvrière croissante, mais qu'on ne doit pas confondre avec les « travailleurs » (comme le fait la charte, qui sur ce point reçoit une mauvaise note), on ne trouvera là rien qui nous aide à comprendre comment se durcit la structure sociale algérienne, d'autant plus que la terminologie flote de façon suprenante : la petite bourgeoisie bureaucratique est située p. 41 dans le secteur privé et p. 45 dans l'appareil d'Etat, l'idée pourrait être intéressante à condition d'élaborer quelque peu mais c'est le dernier des soucis de l'auteur.

La seconde partie, au contraire, surprend très agréablement. Non que l'on y trouve une analyse fine de l'idéologie de la charte : qu'il nous suffise donc de savoir que le populisme paraît dépassé et qu'il est peut-être excessif de parler dès maintenant d'état socialiste, pour le reste l'histoire jugera, ainsi que l'indique cette phrase sybilline : « Du capitalisme d'Etat, comme on a pu qualifier l'étape précédente, à l'état socialiste tel qu'il se veut maintenant, la marge est mince, et demeure tributaire de l'application de la charte » (p. 51). Pas d'analyse non plus du rôle de l'Etat dont il est seulement affirmé, à la suite de la charte, qu'il ne peut pas y avoir de distinction entre lui et la révolution (pp. 36, 37) ; les instruments de l'auteur de « l'idéologie allemande » et de la « critique du programme de Gotha » ont bien été laissés au vestiaire. Mais, et c'est ici que le texte trouve tout son intérêt, de nombreuses informations nous sont fournies sur les discussions suscitées par la charte et sur les amendements proposés et retenus. On apprend ainsi que le rejet explicite de la « métaphysique matérialiste » a été rajouté comme une concession aux adversaires du socialisme scientifique, que le débat sur l'identification de l'étape historique que traverse l'Algérie a été vif, moins toutefois que celui portant sur l'Islam (sauf dans la classe ouvrière nous dit l'auteur, et nous n'avons pas de raison de ne pas le croire en dépit de cette analogie trop parfaite avec la situation des sociétés « développées »). C'est ainsi qu'à la formule « Le peuple algérien est un

peuple musulman » a été ajouté « L'Islam est la religion de l'Etat », mais qu'inversement un amendement est venu garantir explicitement la liberté de conscience, (mais non des cultes, aurait pu observer quelqu'un pour qui la question aurait eu de l'importance). On apprend aussi que si la socialisation des moyens de production n'a pas soulevé d'objections de principe, la question de l'avenir de la propriété privée a ému suffisamment de gens pour que le nouveau texte reconnaisse clairement « la propriété privée non exploiteuse et l'intègre dans la nouvelle organisation sociale », mais toutes les craintes n'ont pas été dissipées pour autant, d'où la précision supplémentaire que la notion de propriété non exploiteuse « ne revêt pas un contenu formel mais réaliste »... Enfin la question du parti donne lieu à d'intéressantes remarques : le terme « FLN » ne figurant pas dans le texte initial a été introduit dans la version définitive, manifestant le poids que représentent encore aujourd'hui les anciens combattants des maquis, (malheureusement, là encore R.L. n'élabore pas sur ce point brûlant, mais c'est probablement à dessein cette fois); il nous est également indiqué que la formule réservant des responsabilités dans le parti à ceux qui vivent uniquement de leur salaire et ne s'adonnent à aucune activité lucrative a été ainsi complétée « ... ni directement, ni par personne interposée ». Et l'auteur, de conclure : « mais dans ce domaine, comme dans d'autres, le poids du passé n'est pas négligeable » (p. 61). C'est un peu facile...

Ce sont ces observations, et quelques autres, qui font l'intérêt de ce texte, au moins pour ceux qui ne suivent pas de très près l'actualité algérienne. Il mérite donc mieux qu'une lecture distraite. Il présente aussi un intérêt accessoire pour ceux qui étudient le discours du parti communiste français en tant que système idéologique, tels G. Lavau, F. Bon ou A. Kriegel. Il est en effet publié aux éditions sociales : cela ne nous apprend pas grand chose sinon les bonnes relations que le P.C.F. entretient désormais avec l'Algérie, ce que l'on savait depuis beau temps (mais nous vaut néanmoins le rappel très bienvenu p. 24 d'une déclaration de 1974 de G. Marchais sur la coopération, pleine de bonnes intentions qu'on aurait souhaité voir mises en œuvre par le gouvernement français). Mais de plus la publication prend place dans la collection « Socialisme » portant sur des pays qui, tous sans aucune exception appartiennent à ce qu'il était naguère convenu d'appeler le « camp socialiste ». Faut-il en conclure que l'Algérie est désormais passée du cercle des « amis et alliés » au cercle plus intérieur des « camarades et semblables », « appliquant scientifiquement les principes du socialisme » ? Ou bien n'assiste-t-on pas, à propos de l'Algérie, à un assouplissement considérable de la notion de camp socialiste qui ferait pendant, au plan international, à l'acceptation du pluralisme politique au plan interne ? Petit indice à verser au débat qui est devenu un sport national français : le parti communiste a-t-il changé ? Reposer la question à propos de l'Algérie est une belle preuve d'ethnocentrisme culturel, mais les Algériens s'amusez quelquefois beaucoup aux spectacles sportifs français.

J. L.

**Bolz (Reinhardt), *Tunesien. Wirtschaftliche und soziale Strukturen und Entwicklung.* Hamburg, Institut für Afrika-Kunde, 1976, 471 p.**

Ce livre constitue un effort de synthèse remarquable du développement économique et social de la Tunisie indépendante. Il suit l'historique des trois phases différentes de politique économique que la Tunisie a connue depuis son indépendance en 1956 :  
 — la phase libérale, appelée « libéralisme de caractère français », de 1956 à 1960,  
 — la phase de planification, généralement connue sous l'étiquette de « socialisme destourien » ou, autrement dit, l'époque d'Ahmed Ben Salah (1962-69), et  
 — la phase de la « relibéralisation » qui a commencé avec l'éviction de l'ancien planificateur et qui est fortement marquée par les conceptions économiques du premier ministre Hedi Nouira.

Il est vrai que le protocole d'indépendance de la Tunisie n'accordait à celle-ci qu'une indépendance très relative et que l'impact de l'ancienne puissance coloniale y restait très fort. Donc, à l'intérieur de la zone franc — à l'époque encore intacte — le contrôle de l'économie tunisienne restait largement assurée par les intérêts français, notamment par le contrôle de larges parts du système commerçant bancaire, du commerce extérieur et de la production agraire et industrielle. Ainsi l'orientation de la production tunisienne vers le marché français demeurait dans la continuité coloniale. A cause de l'insécurité politique pour les capitaux étrangers (essentiellement français) menacés par un désir nécessaire d'agrandissement de l'autonomie nationale de l'Etat tunisien ainsi que par le développement de la guerre d'Algérie la fuite des capitaux s'accroissait et des mesures pour sauver cette économie devenaient indispensables étant donné que le *statu quo* économique menaçait autant les masses que la petite bourgeoisie naissante ainsi que les bourgeoisies traditionnelles agraires.

La seconde phase, celle de la planification, ramenait au pouvoir l'ancien secrétaire général de la centrale syndicale UGTT, Ahmed Ben Salah, qui brossait dans les « perspectives décennales de développement » un programme économique qui avait quatre buts principaux : la décolonisation, l'épanouissement de l'homme, des réformes de structure générales et un développement autonome. A cause de la rareté de capitaux tunisiens une telle politique devait inévitablement se baser d'un côté sur une dette extérieure considérable — ainsi pendant les années 60 45 % des investissements en Tunisie étaient financées par l'étranger — et de l'autre côté sur un accroissement de l'épargne qui était soutenu par une politique de restriction à la consommation privée. L'autre élément-clé de la politique de planification était la transformation des structures, notamment la création de coopératives ce qui comprenait aussi une transformation des modes de production et de travail, des rapports de propriété etc., mais c'était aussi la phase de la construction d'écoles, d'hôpitaux, de logements et d'une infrastructure générale. Tout cet ensemble devait assurer le décollage économique et social de la Tunisie. La suite des événements est trop connue pour être répétée ici, la faute de calcul politique de Ben Salah était probablement de sous-estimer la combativité de la bourgeoisie tunisienne autant que le fait d'avoir évité le combat avec elle pendant trop longtemps (1).

Essentiellement ces deux phases déjà historiques à plus d'un sens ne sont pas analysées dans leur détail par R. Bolz, elles servent plutôt de toile de fonds pour l'analyse succincte de la troisième phase, celle de la « relibéralisation ». La comparaison des phases antérieures à celle-ci est pourtant importante parce qu'elle permet de déterminer s'il y a continuité ou rupture. Dans ce sens, cette approche permet à l'auteur de mettre en relief que s'il est vrai que la dette extérieure de la Tunisie n'a pas changé quantitativement d'une façon significative, néanmoins la composition des capitaux et l'impact direct de ces capitaux sur les formes de production en Tunisie constituent un changement qualitatif qu'on pourrait qualifier de radical (pp. 205-226). Mais en quoi consiste cette rupture, cette innovation radicale ?

C'est que, depuis l'élimination d'Ahmed Ben Salah, l'équipe de Hedi Nouira suit un modèle de développement totalement différent. Au lieu d'une stratégie visant comme but essentiel le développement autonome et autocentré, la nouvelle stratégie est une politique de croissance, orientée sur les modèles capitalistes occidentaux, faisant de la Tunisie délibérément l'allié des intérêts capitalistes étrangers, notamment européens et en particulier ouest-allemands. Cette stratégie se concrétise dans les accords conclus avec la Communauté Européenne et notamment dans l'accord tuniso-allemand, conclu en décembre 1963 qui n'est entré en vigueur qu'en février 1966. Il est vrai que cet accord tombe en plein dans l'époque

(1) Voir pour ceci entre autre notre article : Le socialisme tunisien — conséquences d'une expérience avortée; in : Introduction à l'Afrique du Nord, Coll. CRESM, CNRS Paris, 1975, pp. 399-411.

où la politique d'Ahmed Ben Salah dominait l'orientation économique de la Tunisie et il est regrettable que l'auteur n'analyse pas les contradictions qui existent entre le but général de la politique tunisienne de l'époque et le contenu de cet accord. Mais il est vrai aussi que les termes de cet accord n'ont abouti à leur épanouissement général qu'après 1969 lorsque la Tunisie a changé de cap dans sa politique économique et quand les dispositions de cet accord devenaient non seulement pleinement applicables à cause du revirement total de la politique mais aussi la base des rapports avec les capitaux d'autres pays occidentaux. Pour comprendre la dimension économique et les conséquences sociales inévitables de cet accord il devient nécessaire — même dans le cadre de ce compte-rendu — d'en citer les éléments essentiels.

Les nationalisations sont exclues, sauf si elles servent le bien public et contre des dédommagements qui seront librement transférables. Dans un tel cas la nationalisation doit correspondre aux stipulations de la Loi Fondamentale de la RFA ! Les investisseurs allemands peuvent demander à tout moment que les forces de l'ordre tunisiennes protègent leurs usines en Tunisie, et l'application de cet accord est la condition pour que le gouvernement fédéral accorde des garanties couvrant les capitaux investis en Tunisie par des firmes allemandes.

C'est dans l'esprit de cet accord que la nouvelle législation tunisienne durant la phase de la « relibéralisation » a essayé d'attirer des capitaux étrangers en Tunisie (lois du 26/6/69, 27/4/72 et 3/8/74). D'après ces lois des préférences sont accordées aux industries qui produisent essentiellement pour l'exportation. Les avantages les plus importants sont :

— les investisseurs jouissent de tous les avantages prévus par le code des investissements (loi du 26/6/69),

— ils jouissent d'une garantie du statu quo, c'est-à-dire qu'aucune nouvelle loi ne doit être appliquée qui endommagerait les avantages déjà acquis par les investisseurs,

— le principe d'égalité dans le traitement des investisseurs constitue, en fait, un avantage pour les étrangers sur les capitaux tunisiens parce que les étrangers jouissent de rapport privilégiés avec les marchés européens,

— autres avantages : achats de terrain et travaux d'infrastructure gratuits et effectués par l'Etat tunisien, importations de biens d'équipement exemptés de douane, des monopoles de production et de distribution à l'intérieur de la Tunisie peuvent être accordés, une partie des intérêts peut être payée par l'Etat tunisien, des garanties pour des charges d'impôts inchangées sont accordées pour une durée de vingt ans alors que déjà à cause de cette législation il n'y a presque pas d'impôts à payer,

— les profits réalisés par l'exportation ne doivent pas être réimportés, tous les capitaux investis ainsi que tous les profits peuvent être exportés librement à tout moment, de même l'argent réalisé dans la liquidation d'une entreprise (pp. 170-175).

Les conséquences d'une telle politique sont nettes : les avantages accordés aux investisseurs étrangers affaiblissent d'abord le budget tunisien et, en dernier lieu le peuple tunisien tout entier : pertes de l'Etat au niveau fiscal, foncier, infrastructurel, une partie des fonds publics est absorbée par des projets d'investissement privés. Les gains tirés par les entreprises repartent à l'étranger où ils sont ou investis ou consommés. Ce qui reste c'est une réduction purement nominale — et finalement toujours relative — du nombre des chômeurs, mais la menace d'une grande instabilité de l'emploi reste parce que l'entreprise peut être close à tout moment par la firme étrangère, et pour remédier à ses besoins d'argent chroniques l'Etat se voit contraint non seulement de tenir dans la Banque Centrale une très grande réserve de devises destinée à satisfaire les demandes de transfert des investisseurs étrangers à tout moment, mais aussi d'aller à la recherche de nouveaux

crédits à l'étranger renforçant ainsi la dépendance de l'économie tunisienne des intérêts capitalistes étrangers. Tous ces règlements ont reçu leur vraie dimension par les accords d'association avec le marché commun.

Il est clair que — même si la dette extérieure dans les années 60 correspond largement au montant de la dette de la phase de la « redélibération » — les différences et conséquences qualitatives de cette politique sont énormes : alors que la politique de Ben Salah compromise, certes, par les intérêts de la bourgeoisie tunisienne et notamment les intérêts ouest-allemands, visait un développement auto-centré, la nouvelle stratégie est une politique de « développement » orientée sur — et par — l'étranger. Durant les deux dernières années la dette extérieure de la Tunisie tend à dépasser largement la moyenne qu'elle tenait depuis le début des années 60 et elle ira croissante durant les années à venir. La politique de l'Etat a fondamentalement changé : il n'influence plus qu'indirectement une politique publique de développement, ses investissements ne vont plus que très partiellement dans l'infrastructure générale et dans les secteurs sociaux (écoles, hôpitaux, logements etc.), l'argent public se transforme en subventions pour le secteur privé.

Les conséquences sociales de cette politique se font sentir également. L'orientation vers l'exportation a déjà conduit à une transformation importante de la production alimentaire où l'on produit des denrées exportables (tomates, asperges, fraises, fleurs, etc.) au lieu des aliments de base de la production, d'où montée de prix explosive et importation accrue d'aliments de base. La rationalisation dans l'agriculture, facilitée par la reprivatisation des coopératives met sur le marché des masses de chômeurs qui poussent vers les bidonvilles des grands centres. Les conflits de classe s'aiguisent et le nombre de grèves « sauvages » n'est qu'une des réactions inévitables d'une masse de salariés surexploités dont la rémunération reste largement en dessous du minimum existentiel (v. calcul pp. 366-369), étant donné que l'« atout » de cette politique consiste dans le prix bas et compétitif de la force de travail tunisienne. La répression politique qui devient de plus en plus dure n'est donc, elle aussi, qu'une conséquence logique de cette orientation politique.

Le mérite de cette étude volumineuse est qu'elle reste dans sa plus grande partie très empirique, développant la dynamique propre surtout de ce qu'on appelle la politique de rélibéralisation. Surtout R. Bolz a collectionné toutes les données disponibles pour les présenter dans 82 tableaux qui constituent une base de références désormais indispensable à toute étude thématissant le développement économique et social de la Tunisie. Par contre une « théorisation » de cette dynamique de l'économie tunisienne n'intervient que relativement tard et d'une façon assez limitée, c'est-à-dire dans un système de référence essentiellement emprunté à Samir Amin en y incluant un débat avec Arghiri Emmanuel sur l'échange inégal. Même si on aurait souhaité que cet aspect théorique ait été poussé plus loin et que différentes approches d'explication des dynamiques propres au capitalisme sous-développé aient été confrontées à l'exemple tunisien ce manque n'enlève rien à la valeur informative de ce livre, à la compréhension de la dynamique du sous-développement de l'économie tunisienne et des conséquences sociales qui en résultent.

W. R.

**Leveau (Rémy), *Le fellah marocain, défenseur du trône*. Paris, Presses de la F.N.S.P., 1976, 280 p.**

C'est l'édition de la thèse de Doctorat d'Etat en Science Politique dont Maurice Flory a déjà rendu compte dans sa version ronéotée et sous un titre moins percutant (2) dans l'Annuaire 1973. Hormis quelques retouches dans la forme, l'énoncé des titres

(2) R. LEVEAU, Le rôle politique des élites locales dans le Maroc indépendant. Comptendu in *Bibliographie critique, AAN*. 1973. Paris CNRS, 1975 : pp. 1324-1327.

et la composition, cet ouvrage demeure dans l'ensemble très fidèle au texte de la thèse. Nous ne reviendrons pas sur le contenu qui a largement été relaté et apprécié à sa juste valeur dans la recension susdite, sinon pour insister sur deux points : l'originalité méthodologique de ce travail et l'opportunité de sa publication. En effet, un des grands mérites de l'auteur, comme l'indique M. Duverger dans sa préface, est de ne pas s'être embarrassé, au plan méthodologique, de présupposés théoriques pour définir sa problématique ou sa typologie des classes sociales, mais d'avoir privilégié « la recherche patiente des faits là où ils se trouvent, sur le terrain ». Assistant à la Faculté de Droit de Rabat de 1958 à 1965, et, simultanément, de 1960 à 1965, conseiller technique au Ministère de l'Intérieur, R. Leveau était sans doute, surtout à ce dernier poste, merveilleusement placé comme « observateur-participant » pour nous décrire l'histoire de la reconstitution du système des élites locales, pour nous expliquer les circonstances et les raisons de leur réapparition sur la scène politique, et pour nous démontrer leur rôle dans la stabilisation du système politique marocain. Toujours est-il que le tableau géo-politique qu'il nous livre du Maroc provincial et l'interprétation de l'immobilisme qu'il nous donne de la période 1960-65 (la solidarité de la monarchie avec les élites rurales) n'en prennent que plus de relief et de valeur.

D'autre part, et même si l'on peut regretter qu'elle ait quelque peu tardé, on serait malvenu à ne pas saluer la sortie de ce livre qui vient enfin interrompre le relatif silence des politologues français sur le Maroc indépendant. En effet, en dehors d'études ponctuelles, intéressantes et nombreuses au demeurant, et hormis la récente anthologie de C. Palazzoli *Le Maroc politique* (3), aucun ouvrage de synthèse n'a paru depuis *la Monarchie marocaine* de J. Robert publié en 1963, contrairement à la recherche anglo-saxonne qui s'est révélée pour la même période beaucoup plus féconde.

Il faut donc savoir gré à l'auteur d'avoir comblé partiellement cette lacune, non sans brio et perspicacité, et ainsi d'avoir ouvert la voie à de futurs travaux sur un terrain trop longtemps délaissé par des chercheurs français.

J.-C. S.

**Hassan II, *Le Défi*. Paris. Albin Michel, 1976, 284 p.**

Rares sont les ouvrages écrits par des chefs d'Etat en exercice : les responsabilités du pouvoir laissent peu de loisir pour la réflexion sereine; aussi s'agit-il souvent, en fait, de gestes politiques délibérés. Le livre du souverain marocain ne semble pas échapper à cette règle; écrit en français, édité en France un an après la visite du Président Giscard d'Estaing au Maroc, six mois avant celle que le Roi allait faire à Paris, *Le Défi* est une œuvre de circonstance rédigée à l'intention de nos compatriotes, et qu'il faut resituer dans le contexte de la campagne diplomatique engagée par le Maroc à propos du Sahara Occidental, affaire qui fait l'objet de deux des seize chapitres du livre, et que l'on retrouve, en filigrane, à travers tout le texte.

Celui-ci est divisé en trois parties. La première, historique, retrace à la fois l'enfance du souverain et la personnalité du roi Mohamed V son père, pendant la période du Protectorat et de la lutte pour l'indépendance. La seconde présente certains des grands problèmes qui se posaient au pays en Mars 1956 et les mesures mises en œuvre pour leur apporter des solutions : les institutions, le territoire national, les problèmes agraires, l'enseignement, l'habitat, la situation économique sont tour à tour évoqués, parfois un peu rapidement, souvent partiellement; mais le tableau ne se veut pas exhaustif, et s'il laisse beaucoup de questions dans l'ombre, c'est sans doute qu'il ne veut pas céder à « la démagogie, la malignité et l'inexpérience politiques » des « agitateurs de profession », appuyé sur des « doctrines absurdes et nihilistes » de ceux qui « avaient placé la nation sur le chemin de l'abîme » (p. 133). Parmi ces derniers,

(3) Voir compte-rendu de cet ouvrage in AAN 1974. Paris, CNRS, 1976.

il faut sans doute compter les partis politiques de l'opposition, mais aussi les organisateurs des tentatives de coup d'Etat de 1971 et 1972, qui sont évoqués dans la troisième partie, avant l'affaire du Sahara et un long développement sur la Marche verte.

« C'est la monarchie qui a fait le Maroc » (p. 153). « Plus que jamais, le peuple marocain a besoin d'une monarchie populaire, islamique et gouvernante » (p. 154). On retrouve ici une constante des discours royaux, la symbiose entre le Roi et le peuple. La Monarchie est présentée, tout au long du livre, comme le levain du nationalisme, le ciment de l'unité nationale, le levier des efforts de développement. Et il est saisissant de constater à que point le Roi peut identifier la nation et le peuple marocain à sa personne.

J.-J. R.

**Gueneron (Hervé), *La Libye*. P.U.F., Collection « Que sais-je ? » n° 1634, Paris, 1976.**

Après un bref aperçu géographique l'ouvrage s'ordonne autour de l'histoire de la Libye, présentant chaque personnage et chaque problème à son heure. Le premier chapitre « La Libye, terre de passage » va des origines à 1711 (début des Karamanlis). Le second, « Les efforts d'organisation » porte sur la période 1711-1961, la date de 1961 représentant le début de la production pétrolière. Le troisième chapitre « La Libye, terre des révolutions » (1961 à 1974) évoque la révolution pétrolière et la révolution politique du premier septembre.

Le cadre restreint de la collection oblige à être bref. Néanmoins un certain équilibre n'a pas été respecté : les passages consacrés aux Karamanlis, à la conquête ottomane et à la Senoussia sont nettement déficients. Plus grave est la pauvreté des sources. La collection, bien sûr, n'exige pas des recherches originales. Mais les ouvrages classiques de Ziadeh, Evans-Pritchard, Pelt, Khaduri..., etc. n'ont pas été cités, ni même utilisés. Aucune source arabe ne vient corriger le point de vue trop occidental : le choix de 1961 comme date charnière de la période contemporaine, ainsi que la conclusion toute économique est significative à cet égard : la Libye de ce point de vue, c'est le pétrole avant tout.

H. B.

**Gendez (Irène), *Frantz Fanon*, Paris, Le Seuil, 1976.**

Le principal mérite de ce livre sera sans doute de donner envie de lire Frantz Fanon, un peu oublié aujourd'hui de ceux qui, trop jeunes, n'ont pas connu la guerre d'Algérie. Le livre d'Irène Gendzier nous rappelle justement à chaque page l'actualité des textes de Fanon. Citons pêle-mêle, parmi les réalités qui interrogeaient Fanon et nous interrogent encore : la torture, la pathologie engendrée par la guerre et la terreur, la question des minorités chez les nations jeunes ou en lutte pour leur indépendance, le parti unique et ses problèmes, l'action terroriste et ses ambiguïtés. L'auteur, sur chacun de ces points, définit clairement les positions que Fanon défendit dans ses livres comme dans les articles qu'il donnait à *El Moudjahid*. Elle nous montre ainsi comment il a pu devenir l'interlocuteur, ou plus exactement l'interpellateur privilégié de la gauche française, alors même qu'il critiquait durement les positions opportunistes et timorés du PCF et de la SFIO.

Le second mérite du livre est d'avoir su nous restituer loin de tout jugement de valeur, la réalité vécue d'un itinéraire difficile : de nous faire comprendre, par exemple, comment Fanon a été conduit de la psychiatrie au militantisme politique et comment, en retour, son combat lui a permis d'enrichir ses idées et sa pratique médico-psychiatrique. Irène Gendzier fait de cette interaction constante entre médecine et politique la clé de son personnage, et ce, dès sa période de formation intellectuelle et professionnelle. Ces années, 1947-1952, sont précisément dépeintes par l'auteur qui souligne l'aspect



hétérogène des théories qui ont influencé Fanon : celles de J.-P. Sartre, celles de son maître, le professeur Tosquelles ou celles de la VI<sup>e</sup> Internationale. Ces idées ont fait de Frantz Fanon un homme complexe et un militant exigeant. Comme Irène Gendzier, il convient alors de se demander quelle aurait été sa place dans l'Algérie d'aujourd'hui, dans la patrie qu'il s'était choisi et pour laquelle il a tant fait.

P.-L. A.

## 2. — ECONOMIQUE

**Benachenhou (Abdellatif), *Formation du sous-développement en Algérie : Essai sur les limites du développement du capitalisme 1830-1962*, Office des Publications Universitaires, Alger, 1976.**

L'ouvrage est instructif, puisque l'auteur nous introduit dans l'histoire de la formation du sous-développement dans l'Algérie colonisée. Avec un remarquable souci de l'information statistique, il révèle un certain envers du décors de l'impérialisme français. Les processus de l'accumulation primitive et de l'accumulation du capital sont décrits dans le détail des périodes historiques que scandent des événements « extérieurs » à l'Algérie dépendante : la conquête française (1830-1848), la destruction du vignoble français par le phyloxéra, dans les années 1880, qui justifie une formidable expansion de la viti-viniculture de l'autre côté de la Méditerranée, la grande crise des années 1930 qui, avec la seconde guerre mondiale et, ensuite, la découverte du pétrole saharien, marque la stagnation d'un capitalisme colonial. L'objectif de cette lecture du passé colonial de l'Algérie est énoncé d'entrée de jeu : « L'analyse de la formation historique de ces forces sociales apparaît comme un préalable indispensable à la compréhension de la politique industrielle étatique et des différentes formes de politique agraire qui se sont succédées depuis 1962 » (p. 9).

Il s'agit essentiellement de montrer l'insigne faiblesse d'une bourgeoisie nationale dans l'Algérie dépendante. Certes, il se constitue bien, dans les interstices de la mise en valeur coloniale, une fraction bourgeoise ; « bourgeoisie foncière », précise l'auteur, et non pas « bourgeoisie agraire », car elle n'utilise pas systématiquement de main d'œuvre salariée (cf. note 2, p. 232). Sa relative inconscience économique, donc sociale et politique, permet une quasi-unanimité des forces sociales effectives dans la guerre de libération (1954-1962). Après l'indépendance politique, son absence et/ou sa déconsidération empêche sa prétention au pouvoir. La voie est libre pour une « politique étatique de développement », qui délimite le champ presque clos d'alliances et de confrontations d'une nouvelle (!) bourgeoisie d'Etat (!) et des forces populaires paysannes et ouvrières (4).

L'ouvrage d'A. Benachenhou s'inscrit dans une démarche qui n'est pas celle d'une économie pure — c'est là une condition de son caractère scientifique. Il resterait à en discuter l'argumentation précise, l'enchaînement détaillé des causes et des effets du sous-développement, les structures de la dépendance — et, notre propre méconnaissance de l'Algérie colonisée nous interdit pratiquement d'apprécier toutes les richesses du matériau ici réuni et synthétisé.

On se permettra, néanmoins, de soulever quelques thèmes qui posent des problèmes, — encore que ces questions ne grèvent pas l'économie générale de ce texte, — quant à

(4) A. Benachenhou ne traite pas ce thème qui se situe hors de l'objet de son présent livre. Cf. par exemple, son article : *Stratégies de développement et nouvelle division internationale du travail* (Problèmes Economiques du Tiers Monde — Travaux du CREA pour le 1<sup>er</sup> congrès des économistes du Tiers Monde). Sur la nature du développement algérien, la discussion se poursuit avec une nouvelle pièce au dossier : M. RAFFINOR et P. JACQUEMOR, *Le capitalisme d'Etat Algérien* (Maspéro — 1977).

l'impact effectif de la colonisation sur le sous-développement en Algérie, et, plus précisément, les effets du capital colonial sur une accumulation « algérienne » du capital, y compris pendant la phase où prédomine l'accumulation primitive.

Dans l'analyse d'A. Benachenhou, la problématique de l'accumulation primitive joue un rôle décisif :

- « L'accumulation primitive est le concept d'une transition vers le capitalisme » (p. 21).
- « L'apparition du capitalisme en Algérie constitue un processus historique d'accumulation primitive » (p. 26).

L'auteur introduit sa démarche en se référant à Marx (Le capital Livre I — 8<sup>e</sup> section), et, aussi, à Etienne Balibar (Lire Le capital II — Maspéro 1968. *Sur les concepts fondamentaux du matérialisme historique*). Cette seconde référence, polémique, est intéressante. Le premier constituant de l'accumulation primitive est acquis, sans détour : séparation du travailleur des moyens de production par expropriation des producteurs directs — et l'ouvrage illustre à merveille les formes concrètes de ce processus en Algérie. L'autre terme est reformulé comme « la possibilité de prendre possession des moyens de production » (page 19), et contredit la conception, que Benachenhou juge réductrice, de « formation d'un capital argent », à laquelle Balibar a donné naguère une certaine rigueur théorique (5). Sans discuter à ce niveau, ce qui serait néanmoins souhaitable, cette thèse fonde une autre affirmation, qui est elle franchement discutable : « Donc, contrairement à ce que dit Balibar, l'analyse de l'accumulation primitive coïncide forcément avec l'histoire de ou des modes de production antérieurs ». (p. 23). Or, Balibar, qui suit Marx sur ce point, explique seulement, d'abord, que les éléments de l'accumulation primitive sont produits par des processus *marginiaux* des modes de production pré-capitaliste (6) et, ensuite, que le passage d'un mode de production dominant à un autre n'est pas inscrit dans la dynamique de structures du mode antérieurement dominant. La thèse d'A. Benachenhou le conduit à *privilégier une continuité fondamentale* de la formation sociale algérienne, subsumée par la domination turque, puis française. Cela aboutit à relativiser les ruptures historiques, et, en particulier, celle que constitue la conquête de 1830-1848 ce qui l'amène à *rester ambigu quant au statut théorique du capital colonial*, investi essentiellement dans l'agriculture.

Ambiguïté cruciale, car l'auteur est insensiblement entraîné vers deux traitements contradictoires de ce capital étranger. Tantôt, il est complètement « extériorisé » et intervient comme facteur *exogène* de l'accumulation primitive : le colonisateur français est l'agent de la séparation producteur/moyen de production. Tantôt et inversement, il est radicalement « intériorisé » sous le vocable indistinct de « capitalisme agraire en Algérie », donc « autonomisé » par rapport au capital français (7), dont il est quand même une émanation même si les apports directs en capitaux deviennent plus réduits à partir du début du xx<sup>e</sup> siècle (8). Ces glissements alternatifs recouvrent

(5) Cf. aussi l'exposé d'Ernest MANDEL, que l'auteur cite à la page 25, dans l'ouvrage collectif *En partant du capital* (Anthropos - 1968) qui porte sur *l'accumulation primitive et l'industrialisation du Tiers Monde* (p. 143-168).

(6) Cf. E. MANDEL (*op. cit.*, p. 147). « Il s'agit de processus qui se déroulent en grande partie à la périphérie de la vie économique, c'est-à-dire en dehors de la production et de la circulation qui concerne cette production ».

(7) Cf. « Celui-ci (— le capitalisme agraire —) est dominé dans sa reproduction élargie du fait de son insertion mondiale. La domination du capital mondial s'exerce sur le capital colonial d'abord au niveau de ses moyens de production » (p. 351).

Que le capital français soit escamoté dans la mise en relation du capital colonial au capital mondial est assez surprenant, compte tenu des données qu'A. Benachenhou lui-même fournit dans son ouvrage.

(8) Cf. Samir AMIN, *Le Maghreb moderne* (Ed. de Minuit 1972).

« La première phase, celle de l'afflux du capital privé, tire à sa fin en Algérie vers 1910 (...). En Algérie..., l'autofinancement du secteur européen a, dès 1930, pris entièrement la relève du financement par du capital étranger neuf » (p. 28).

une vision un peu trop simplement linéaire de l'imbrication du capital colonial dans la formation sociale algérienne. Puisqu'il est « extérieur », il n'est pas étudié en tant que tel : origine et formation, flux de capitaux, son rapport avec diverses fractions du capital en métropole et, surtout, aucune estimation n'est tentée quant au surplus économique transféré en métropole. Puisqu'il est « intérieur », le texte hésite entre une analyse du capitalisme français en Algérie à celle du capitalisme en Algérie dans lequel se confondent, parfois, fraction « européenne » et fraction « algérienne » : « Au total, le capitalisme agraire en Algérie apparaît sous la forme d'un *capitalisme dominé* » (p. 261). Domination et dépendance ? Dans l'essai d'A. Benachou, la notion d'impérialisme est curieusement absente, alors que la réalité de l'impérialisme français en Algérie est au centre de son objet. Or, c'est à partir de la soumission par l'impérialisme que se développe une irréductible *différence* entre les processus de l'accumulation primitive tels qu'ils ont pu se dérouler en Europe Occidentale, et ceux qui s'enclanchent, dans une formation sociale dépendante, en grande partie à l'initiative d'un impérialisme qui émerge dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'autre terme de cette radicale différenciation tient aux structures de la formation sociale algérienne d'origine, — y compris le fait de la domination turque qui centralise et capte une part majeure du surplus monétaire, et sape ainsi une des bases du développement d'une bourgeoisie commerciale algérienne avant même la conquête militaire française. Le fait colonial de l'impérialisme français introduit une rupture dans la dynamique sociale en Algérie puisqu'il s'attaque au « système économique communautaire » que le « système économique tributaire étatique », mis en place par les turcs, avaient maintenu, entre autres par le moyen d'une alliance privilégiée « entre la classe dominante turque et le capital marchand européen » (cf. chapitre 1<sup>er</sup> — Section 1 et conclusion). En ce sens, l'impérialisme est facteur d'une *discontinuité* fondamentale dans l'histoire de l'Algérie, même si l'efficacité propre des structures socio-économiques antérieures agit dans le sens inverse d'une *continuité*, par le jeu d'un processus complexe de « conservation-dissolution » (9). La formation sociale algérienne perdue, même si elle est tronquée en son sommet, puisque la colonie étrangère assume, d'une certaine manière, les fonctions essentielles d'une classe dominante quant à la centralisation et l'affectation du surplus (10).

Une telle réintégration de l'impérialisme permet d'avancer dans l'explicitation des « limites du développement du capitalisme ». A. Benachou fournit une réponse à cette question : tout au long de la période coloniale, la résistance spécifique des structures rurales empêche la formation d'une force de travail disponible pour un travail salarié (11). L'expropriation des producteurs directs ne va pas toujours jusqu'à son terme, puisque ceux-ci sont souvent réinsérés dans le système agraire (Khammassat), et les « travailleurs libres » nourrissent essentiellement la demande en main d'œuvre déqualifiée de l'industrie française (émigration). Le « manque » de main d'œuvre ne permet pas de jouer sur son faible coût d'utilisation (12), et s'articule à une dépendance envers les marchés extérieurs. Explication globalement correcte, — mais, il lui manque la pertinence supplémentaire qui aurait pu lui être fournie par la prise en compte de l'impérialisme français et des formes coloniales

(9) Cf. Charles BETTELHEIM, *Rapports internationaux et rapports de classe* — Politique Aujourd'hui. N° 12 - 1969.

(10) Cf. Abdallah LAROU, *Histoire du Maghreb* (Maspéro - 1975).

« Le Maghreb n'avait produit ni un capitalisme moderne ni, par conséquent, une classe bourgeoise. L'Europe coloniale lui en prêta une, mais avec des conditions... » (Tome II. p. 118)

(11) Cf. pour la période 1830-1880, page 116 et suivantes. Cf. pour la période 1880-1930, page 236-237 et page 262.

(12) Cf. tableau des écarts de salaires entre ouvriers français et algériens (p. 295).

de sa présence en Algérie (13). Il ne suffit pas de constater, à juste titre, que le capital colonial n'a pas d'intérêt à une industrialisation. Car, c'est justement *parce qu'il est capital français en Algérie* qu'il ne peut pas en avoir (14). Il est parfaitement dans la logique de l'impérialisme que les investissements qui s'effectuent dans le Tiers-Monde ne soient que complémentaires (matières premières minérales et végétales) à l'industrie occidentale dans une *division internationale inégale du travail* (15). Par rapport à l'économie française, d'ailleurs, l'auteur envisage très bien cette complémentarité, dont il décrit les effets sur l'accumulation du capital en Algérie. L'ambiguïté qui est ici relevée joue à un autre niveau. Car, finalement, l'essai d'A. Benachenhou ne porte pas seulement sur « les limites du développement du capitalisme en Algérie », mais plutôt sur les limites au développement d'un capitalisme algérien (16). Ce glissement, légitime eu égard à l'objectif initial, s'il n'était pas contrôlé, pourrait s'avérer être une faille pour une réflexion à venir sur le mode actuel de développement de l'Algérie et sa « politique industrielle étatique ». En particulier, et cela A. Benachenhou le dit très bien, le succès de la guerre de libération résulte d'une « conjonction » de forces sociales (17). Il s'ouvre une nouvelle période qui suppose justement la « disjonction » de certaines forces sociales, la désagrégation de l'ancienne alliance de classe. Et, la recomposition d'une nouvelle alliance de classe passe par, non seulement un certain affrontement avec l'impérialisme, mais aussi avec ses continuations au sein même de l'Algérie indépendante. Il convient pour les identifier d'en mettre à jour tous les tenants et aboutissants.

Serge DEMALLY

**Germidis (Dimitri), *Le Maghreb, la France et l'enjeu technologique*. Préface de Paul-Marc Henry, président du Centre de développement de l'OCDE, Paris, Cujas, 1976, 219 p.**

Le développement industriel des pays du Maghreb, fondé sur la valorisation de leurs ressources naturelles et humaines, suppose une forte expansion de leur « consommation » de technologies modernes. Avant de maîtriser directement et d'engendrer celles-ci, ils doivent recourir massivement au marché très spécial du « transfert de technologies », où ils demeurent encore, pour l'essentiel, liés à leur principal partenaire commercial, la France, mais dans une configuration très mouvante des échanges, aussi bien en volume qu'en nature. Marché qu'ils abordent, d'ailleurs, à partir de choix politiques, industriels, sociaux et d'atouts économiques très différents.

Dimitri Germidis, administrateur principal à l'OCDE, consacre à ces problèmes un ouvrage court mais extrêmement clair, bien construit et documenté, qui échappe

(13) Un exemple de ce marquage est donné par l'auteur quand il écrit qu'« il n'y a pas en Algérie de « forces industrialistes », analogues à celles qui se sont formées à la même époque (1930) en Amérique Latine en liaison avec la crise du capitalisme exportateur ou minier dans ces pays » (p. 283).

(14) De ce point de vue, l'auteur tend à surestimer dans sa dernière partie (section 3 paragraphe 2) les divergences d'intérêt entre la fraction hégémonique du grand capital français et la fraction capitaliste coloniale.

(15) D.I.T. qui se renouvelle à partir des années 1960. Cf. l'article d'A. BENACHENHO, déjà cité.

(16) Cf. par exemple, cette notation de l'auteur à propos de l'émigration algérienne (c'est nous qui soulignons — S.D.).

« Une classe ouvrière algérienne se forme à l'extérieur. Sa formation et son développement est l'indice le plus flagrant du *dynamisme insuffisant du capitalisme en Algérie, incapable d'acquiescer du travail à tous les algériens* » (page 297).

(17) « La guerre de libération nationale et son succès sont le résultat de la conjonction et de l'alliance de forces sociales économiquement et politiquement intéressées à la disparition de la forme coloniale d'accumulation du capital » (p. 429).

aux deux tendances les plus largement représentées dans l'abondante et récente littérature sur les transferts de technologie : le discours philosophique ou le refuge dans les procédures, techniques ou juridiques. L'auteur nous prévient qu'il s'agit « avant tout d'un dossier, qui n'est d'ailleurs pas exhaustif ». Son objectif « n'est pas d'évaluer et encore moins de contester telle ou telle autre voie, mais tout simplement d'essayer, d'une part, de dégager sur la base des faits les caractéristiques essentielles des modalités du transfert technologique avec les conséquences que celles-ci entraînent et, d'autre part, de situer mieux la position de la France dans cette compétition internationale, vu les avantages comparatifs apparents que ce pays présente face à ses concurrents », et considérant la restructuration progressive de son industrie en groupes de taille internationale en quête « d'une assise économique plus vaste et plus diversifiée que le strict espace national ». L'approche de D. Germidis se situe donc au point de convergence de ces deux dynamiques, française et maghrébine. Intéressante confrontation. Face à un même partenaire, lui-même en mouvement, trois options différentes de développement industriel, représentant chacune un archétype : Maroc et Tunisie choisissent de s'intégrer dans une nouvelle division internationale du travail déterminée par les puissances dominantes du marché en faisant appel, le premier, à l'investissement étranger direct, de « centre » à « périphérie », de firme transnationale à filiale « marocanisée » — mais peut-on parler encore ici de transfert de technologie ? —, la seconde en jouant délibérément la carte de la sous-traitance internationale ; l'Algérie, quant à elle, misant sur un développement autocentré et sur l'accès direct à l'autonomie technologique — mais y rencontrant aussi, par un autre itinéraire, les déterminants d'un marché international sur lequel elle a peu de prise. Dans ces trois cas de figure, le partenaire français montre une assez bonne résistance, quoiqu'en retraite progressive, face à la concurrence pressante des Etats-Unis, de l'Allemagne Fédérale, du Japon et même du Royaume Uni et de l'Italie.

— Perspective à craindre pour le Maghreb : que ses partenaires « fournisseurs » de technologie ne soient en mesure d'orienter ses choix de développement de sorte qu'ils s'articulent au sein d'une nouvelle division internationale du travail qui lui assignerait les activités industrielles fortes consommatrices de main d'œuvre mais de peu de techniques avancées, et ne dégageant de valeur ajoutée que par l'exploitation des bas salaires. Cette industrialisation apparente ne se traduirait donc pas par un affaiblissement de leur dépendance mais seulement par une mutation de celle-ci.

L'intérêt de la méthode suivie par l'auteur est d'avoir su mener son étude à la fois par pays et par branches industrielles. Une première partie de 33 pages est consacrée aux données de base (« les 3 pays en voie d'industrialisation face à la France développée ») : on y trouve un exposé historique (l'empreinte de la France) et géographique (les conditions du développement au Maghreb ; disparité des structures économiques entre les 3 pays), ainsi qu'une approche générale des problèmes de transfert de technologie où le facteur humain est mis en valeur (impact réciproque, en France et au Maghreb, de l'émigration maghrébine). La deuxième partie (84 pages) traite le cas algérien, avec un chapitre exposant la politique de ce pays, orientée par son aspiration à l'autonomie technologique (atouts, options, principes et pratiques, rapports avec la France — causes et péripéties de la détérioration de sa position dominante — etc...) et un chapitre consacré à une analyse des réalisations dans les diverses branches industrielles (métallurgie, hydrocarbures, industries légères, chimie, électricité-électronique, matériaux de construction...). La 3<sup>e</sup> partie (58 pages) réunit les cas marocain et tunisien sous le titre « complémentarités industrielles et transferts de technologies » : constitution de l'industrie lourde (phosphates, chimie, sidérurgie, mines, ciment) et des industries légères (agro-alimentaires, textiles, mécaniques etc...) au Maroc, à travers les rapports contradictoires de la stratégie des firmes transnationales et de la politique de

marocanisation; distorsions tunisiennes entre les transferts de technologies dans les secteurs capitalistiques des industries lourdes et mécaniques, et dans les secteurs à forte utilisation de main d'œuvre (à partir des lois d'avril 1972 et août 1974 favorisant et protégeant les investissements étrangers). L'ouvrage se termine par un chapitre de réflexions générales (19 p.) axées sur les rapports entre transferts de technologie et dépendance technique, sur l'évolution de la place des entreprises françaises (lenteur du démarrage, prédominance des grands groupes industriels, atouts de l'industrie française), sur la *capacité d'absorption technologique* du Maghreb (création de potentiels scientifiques et techniques nationaux, évolution vers le *transfert d'activités*, qui introduit quelques perspectives vers une nouvelle division internationale du travail, etc...).

Voici donc un ouvrage fort utile, particulièrement pour des étudiants avancés — l'auteur est également professeur à l'I.E.D.E.S. de l'Université de Paris I — et bien venu à son heure, ne serait-ce que par l'actualité du thème, illustré par les débats internationaux sur la mise au point d'un « Code de conduite » en matière de transferts de technologies (CNUCED etc...) et qui a animé le Congrès des économistes du Tiers-Monde (Alger-février 1976), le colloque de Dijon (septembre 1976)... et le présent Annuaire de l'Afrique du Nord.

Malheureusement cet ouvrage sera d'usage rapide étant donné la vitesse d'évolution de la matière traitée, et particulièrement des données empiriques sur lesquelles il se fonde. Ainsi a-t-il été écrit en 1975, dans une phase ascendante de la pratique algérienne des contrats d'équipement industriel « produit en main ». Cette expérience révèle déjà ses limites et il ne semble plus, à certains économistes algériens tels A. Benachenhou, qu'elle soit toujours moins aliénante et plus efficiente que la pratique plus ancienne du « clé en main ».

Hubert MICHEL

**Ath-Messaoud (Malek) et Gillette (Alain), *L'immigration algérienne en France*. Ed. Entente, Coll. « Minorités », Paris, 1976.**

Au plan de la quantité, la production concernant l'immigration algérienne a pris aujourd'hui un essor jamais égalé. Mais au plan de la qualité, des ouvrages de valeur peuvent se compter au mieux sur les doigts d'une seule main. Le petit fascicule publié en 1976 par Ath-Messaoud, sociologue algérien, spécialiste de la société rurale algérienne, et Alain Gillette, auditeur au Conseil d'Etat et directeur de la collection *Minorités*, fait incontestablement partie de ces ouvrages de valeur. Mais il est plus que cela.

C'est d'abord un ouvrage de référence. Il correspond en cela parfaitement à la vocation et aux objectifs que vise la collection *Minorités* dans laquelle il a été édité : décrivant « les faits, les hommes, les luttes », il fait le point des connaissances sur un mode d'exposition qui allie la concision à la clarté, dans un souci d'information accessible même, et surtout, aux non spécialistes, qui trouveront par ailleurs grande utilité dans le bref lexique ajouté en annexe.

C'est aussi un ouvrage de synthèse. Remontant aux origines de l'immigration algérienne et traitant tout à la fois de la dynamique passée et présente, des structures et des fonctions actuelles, des problèmes d'aujourd'hui et des perspectives de demain, c'est une vaste fresque historique, sociale, économique et psycho-sociologique, qui nous est ainsi proposée.

C'est enfin un ouvrage de réflexion et d'innovation : En ce sens que l'approfondissement et le renouvellement de l'analyse qui traverse le texte, depuis le commencement jusqu'à la fin, permet aux lecteurs d'engager la réflexion sur nombre d'orientations et de directions de recherches. C'est sur ce point que je voudrais plus spécialement mettre l'accent.

Cet ouvrage se distingue de tous les autres d'abord sur un plan tout à fait général, celui de la méthode d'analyse et d'exposition en ce qu'il se veut appréhension et compréhension des caractéristiques de l'ensemble de l'immigration envisagée des deux côtés à la fois, du côté du pays de départ et du côté du pays d'arrivée.

Dans les deux premières parties qui traitent des présupposée et de l'historique de l'émigration, deux points au moins méritent d'être soulignés parce que particulièrement porteurs de réflexions nouvelles. Le premier est que les rapports de l'émigration à la colonisation sont plus explicitement affirmés et démontrés : « Une rupture profonde de l'équilibre antérieur : tel est le point de départ de l'émigration algérienne... Ce fut celle provoquée par la colonisation dès sa première manifestation : la dépossession des terres » (p. 9). « Colonisation, dépossession, prolétarianisation, ainsi la France a-t-elle tracé, non sans violences, le chemin de l'émigration » précise-t-on à la page 25.

Certes il est manifestement fallacieux de croire qu'il n'y avait « ni riches ni pauvres » dans l'état pastoral et patriarcal, comme le prétendent nos deux auteurs (p. 21) mais la dépossession coloniale a directement engendré la paupérisation et la paupérisation d'émigration. Cela semble définitivement acquis aujourd'hui, bien que des recherches en histoire soient encore nécessaires pour mettre à nu les mécanismes même de cet enchaînement fatal.

Mais pourquoi l'émigration a d'abord touché les Kabyles ? L'explication qui nous est proposée constitue le second point qui, à notre avis, devrait donner également matière à réflexion. On connaît l'argument de l'anthropologie coloniale : n'hésitant pas, à l'occasion, à faire appel au matérialisme vulgaire, elle invoque les structures de la famille kabyle, les conditions géographiques, économiques et sociales. Or ces conditions sont communes, « à des différences de degrés près, à de nombreuses autres régions montagneuses, les Aurès notamment et pourtant le phénomène migratoire n'y est apparu que tardivement » (p. 28). Il faut donc rechercher l'explication ailleurs, sans doute dans des caractéristiques spéciales à la région kabyle.

Ce qui distingue cette région des autres zones rurales algériennes, écrivent en substance nos deux auteurs, c'est qu'elle a été « l'objet, au prix d'une déformation sociologique, le *mythe Kabyle* (souligné dans le texte) d'une politique d'assimilation spéciale. L'émigration kabyle fut sollicitée, encouragée plus qu'ailleurs au point d'être une des pièces de la « politique berbère » (kabyle) de l'administration coloniale » (p. 28).

Or, s'il n'est pas d'assimilation possible sans politique de scolarisation, l'émigration est aussi un moyen plus rapide et sans doute beaucoup moins coûteux, conduisant à l'assimilation : « La similitude est étonnante, en leur début, entre l'histoire de l'émigration et celle de la scolarisation en Algérie : deux éléments contribuant à la même politique ambivalente de l'assimilationisme... (p. 28-29)... En Kabylie, les timides débuts de l'émigration, coïncident avec l'ouverture des premières écoles... (p. 28). Encore faut-il définir ce que signifie « assimilationisme » dans l'optique de la politique coloniale ? Ath Messaoud et Gillette ne s'expriment pas très clairement sur ce point et semblent hésiter entre les réalités sociologiques que l'histoire a fini par relever et les voiles juridiques dont l'idéologie coloniale a cherché à travestir cette réalité. Mais en déchiffrant les quelques propositions allusives qui sont éparées à travers l'ouvrage, on peut avancer l'idée que l'assimilationisme n'est autre que la théorisation mystifiée de la production historique de l'ouvrier rompu à la discipline du salariat, la production historique des rapports du salariat. L'assimilationisme, c'est donc l'idéologie spécifiquement coloniale de l'accumulation primitive du capital. (Idéologie au sens à la fois d'occultation de la réalité et de justification d'une politique et d'un système assurant la préservation des intérêts acquis). Evoquant encore une fois le parallèle entre la scolarisation et l'émigration, A.M. et A.G. affirment (p. 61) : « Mieux que par la scolarisation,

encore inégalement répandue ou du salariat agricole ou urbain d'Algérie, marqué par un vif sentiment d'insécurité des travailleurs temporaires et autres journaliers, c'est à l'occasion de l'émigration que s'opère la découverte non pas du travail proprement dit, mais de la signification que lui attache l'économie moderne». Et à la page 64, ils notent encore « Les zones de moindre résistance (à la diffusion des valeurs de l'économie monétaire) sont celles qui ont été le plus profondément pénétrées soit par la scolarisation, soit par cette scolarisation de pauvre qui est aussi l'émigration ». Mais nul n'a peut être été plus clair, sur le contenu et les visées qu'il fallait donner à la pratique coloniale de l'assimilationisme, que ce directeur d'école de Lettres d'Alger qui soutenait déjà ceci en 1884 : « S'il y a vingt ans, un ministre avait fondé en pays indigène 700 écoles professionnelles, nous aurions maintenant 3 millions d'associés parlant notre langue, connaissant nos lois, rompus à nos métiers et d'un seul coup *nous en ferions des citoyens...* En cas d'excès des forces vives, *des milliers d'ouvriers kabyles et chaouïa iraient offrir leurs bras en France, à la place des Italiens ou des Espagnols* » (cité p. 28).

Alors reposons la question : pourquoi l'émigration a d'abord touché les Kabyles ? Ne sommes-nous pas amenés à répondre ceci : parce que le procès de l'accumulation primitive, que la colonisation tendait à reproduire au sein de l'ensemble de la paysannerie algérienne s'est greffée, dans cette région particulière, sur la parcellisation déjà relativement avancée de la propriété du sol et sur l'existence déjà affirmée du travail libre, mais non salarié, et s'est trouvée par ailleurs relayée par une politique intensive de scolarisation et de francisation.

Avant de poursuivre notre lecture critique des chapitres suivants, une remarque à propos du découpage de l'historique retenu dans le chapitre 2 : 1871-1913, 1914-1918, 1919-1939, 1940-1945, 1946-1962. Une telle périodisation semble à l'évidence rythmée et imposée par le phénomène de guerre et de violence; et pourtant le rôle de la guerre, tant dans la genèse que dans les formes revêtues par la trajectoire historique de l'émigration algérienne, n'est pas explicitement mis en évidence. Pourquoi ?

Passons sur le chapitre 3. Le lecteur y trouvera un aperçu synthétique intéressant mais conventionnel sur les structures démographiques et socio-professionnelles actuelles de l'immigration algérienne.

Dans le chapitre 4, *Deux états de la société rurale, deux types d'émigrés*, A.M. et A.G. développent la thèse suivante, qui est aussi nôtre, à savoir que l'émigration qui s'était dans un premier temps donné pour finalité d'assurer la survie et la pérennité de la communauté paysanne dont elle est originellement issue finit par se transformer, objectivement et progressivement, en fossoyeur irrémédiable de cette communauté. « Ce qui a été l'instrument du maintien de l'équilibre rural en a causé la ruine » écrit-on p. 66. D'abord « émigration paysanne ayant pour fonction de sauver l'esprit paysan » elle devient « émigration, comme fin en soi ». Entre ces deux états, une longue métamorphose, celle qui du paysan de la forme précapitaliste fait un prolétaire de la société bourgeoise. Divers facteurs sont intervenus dans le cours de cette métamorphose, parmi lesquels nous en privilégierions trois. Trois éléments caractéristiques de l'économie capitaliste et du travail salarié dans lequel l'émigré s'est trouvé de gré ou de force intégré : diffusion de la monnaie, calcul des heures supplémentaires, phénomène de chômage.

*La monnaie d'abord* : la diffusion monétaire liée aux transferts d'épargne sur salaires, dans la mesure où elle apparaît souvent comme la source principale sinon exclusive de revenus dans les régions à forte concentration de départs, précipite dès lors les bouleversements entamés par la colonisation et en accroît l'ampleur : « En érigeant la monnaie, produit du travail des émigrés en instrument privilégié des échanges... en accélérant la contagion des besoins, l'émigration aura précipité la fin de l'esprit, paysan (p. 60) ». Dès lors valeurs et structures familiales s'inversent, les rapports d'indivision et, partant, de solidarité dépérissent : « ...à mesure que



la place des revenus monétaires dans l'économie augmente, que de ressource d'appoint le produit de l'émigration devient ressource principale puis exclusive, les effets dissolvants de l'émigration entraînent une réinterprétation des rôles familiaux tels qu'ils étaient fixés par la tradition et *leur inversion totale*. Même jeunes et absents, les émigrés tendent à accaparer les fonctions de chefs de famille qui étaient l'apanage des plus âgés parce qu'ils sont seuls à pourvoir aux besoins monétaires de la famille » (p. 64).

Dépérissement de l'esprit paysan d'un côté signifie triomphe de l'esprit du salariat de l'autre. Dans cette dernière « disposition ... le calcul des heures supplémentaires exerce un effet majeur ». Car c'est à travers lui que les paysans émigrés découvrent « la calculabilité de leur temps de travail », et « la signification du travail selon l'économie capitaliste, comme moyen de se procurer un revenu en argent, et comme moyen soumis à la logique de la productivité » (p. 61). Or l'esprit de calcul « s'apare les fondements de l'ancienne solidarité et mine le sentiment de fraternité qui soudait la communauté familiale » assurant l'éclosion de l'individualisme dans tous les domaines (p. 65).

Quant au chômage, il est « l'envers de la médaille » et la prise de conscience dont il est l'objet et le moteur, soit direct pour les émigrés, soit indirect pour les autres membres des groupes fait naître chez nombre de paysans, fascinés par les revenus de l'émigration, « le sentiment de travailler encore trop pour un revenu infime ». En un sens, c'est un effet positif que cette prise de conscience de l'exploitation déguisée dont est victime le travail paysan, exploitation déguisée qui correspond à cette phase de l'accumulation primitive que Marx reconnaît comme phase de « la soumission formelle du travail au capital ».

Bref, intensification de l'accumulation primitive du capital, l'élargissement de ses bases et, dans le même temps et corrélativement, création d'un homme nouveau, l'individu aliéné de la société bourgeoise, soumis au fétichisme de l'argent et du salariat : l'émigration, comme mode de propagation des rapports de production capitaliste, telle est l'interprétation que l'économie politique pourrait donner de la fonction historique du phénomène migratoire. C'est en ce sens et en ce sens seulement qu'on peut dire de l'émigration qu'elle est un facteur de développement économique. Et c'est dans cette direction que devrait désormais s'engager la réflexion des chercheurs.

Dans le chapitre 5, qui traite des *fonctions économiques*, A.M. et A.G. s'efforcent également d'introduire une rupture, ou sinon avec l'esprit, du moins avec la lettre de l'analyse économique conventionnelle en termes de coûts et avantages. Et même si au cours de l'analyse empirique, cette volonté de rupture s'estompe quelque peu, il reste qu'il y a effort et intention de dépassement : « l'ampleur des bouleversements sociaux entraînés par l'immigration suffit à démontrer que son interprétation en termes de coût et avantages économiques est illusoire » ont-ils affirmé en début de chapitre (p. 67). Ceci dit, les auteurs n'ont pas pu s'empêcher de revenir aux catégories de la méthode coûts — avantages tout en rappelant certes la signification toute relative qu'ils attachent à celles-ci. C'est ainsi que la catégorie de « transferts » par exemple est reprise et développée dans un sens qui vise à mettre très nettement l'accent sur l'ampleur des avantages que procurent aux familles l'envoi de l'épargne sur salaire et des éléments du salaire indirect : « chaque travailleur immigré assure directement ou indirectement la subsistance d'une famille deux ou trois fois plus nombreuse que celle d'un actif français » (p. 67). L'émigration serait aussi un élément de prospérité pour l'ensemble du pays et produirait un effet d'enrichissement pour les couches sociales auxquelles appartiennent les ouvriers immigrés : « les émigrés assurent en sus de leur transfert, la subsistance de plus de 900 000 ressortissants algériens qui, rentrés chez eux, feraient sensiblement chuter le revenu moyen par habitant et par voie de conséquence, le niveau de vie... » (p. 71). Et ceci

encore : « pour une famille de 6 personnes, un transfert de 5 000 F par an signifie déjà que l'on passe à une catégorie aisée... » (p. 69).

Cependant, et même si l'économie algérienne dans son ensemble bénéficie de cet afflux de devises, « l'utilisation qui est faite de ces transferts est ambiguë : positive à court terme, elle a des effets structurels négatifs ou moins positifs qu'ils devraient l'être » (p. 69). En effet, consacrés essentiellement aux dépenses de consommation, les transferts d'argent engendrent ou accentuent les inégalités sociales, aggravent les déséquilibres économiques et sociaux de tous ordres, débouchent sur la régression de l'agriculture et en fin de compte, débouchent sur un blocage d'un développement économique équilibré, renforçant d'autant la dépendance de l'Algérie » (p. 70-71).

La thèse nous paraît des plus plausibles et même si des éléments factuels manquent pour l'instant pour l'appuyer, la démonstration reste convaincante.

Le lecteur n'en sera que plus surpris, quelques lignes plus loin, par ce retournement complet de la problématique : « ...des sommes considérables probablement plusieurs milliards de francs, sont maintenus hors d'Algérie sous forme d'épargne, qui pourra être un atout supplémentaire, si elle est rapatriée » (p. 71-72).

Pour ce qui concerne les avantages que procure l'immigration algérienne à la France, ils résident essentiellement dans les caractéristiques de grande disponibilité et d'extrême mobilité dont celle-ci est douée et dans les économies de coûts dont elle pourvoit l'ensemble de l'appareil de production. Ceci est connu. Il n'est cependant pas inutile de le répéter. Soulignons cependant une autre caractéristique qui, malgré son évidente frappante n'est pour ainsi dire jamais prise en compte dans les analyses sur l'immigration : « l'immigration algérienne devient contrairement aux apparences et aux idées reçues, une *immigration de peuplement* » (p. 72). Ce qui représente sans doute un autre avantage pour une courbe démographique française en proie à l'essoufflement et à la stagnation. Mais est-ce un avantage pour les intéressés ?

Le chapitre 5 comporte d'autres développements sur « la crise économique et les émigrés, sur la coopération industrielle et la formation-retour, et enfin sur l'émigration et le sous-emploi en Algérie.

Le développement sur la *crise économique et les émigrés* est totalement inédit et tout à fait d'actualité, surtout après les mesures de suspension prises en 1974 et les mesures plus récentes contenant le « pécule du retour » et l'immigration des familles. A.M. et A.G. s'en prennent essentiellement à cette équation qui paraît du premier abord de bons sens : « un million de chômeurs français, deux millions de travailleurs immigrés : coexistence singulière... » (p. 76). Largement répandue au sein de la classe ouvrière, cette équation est aujourd'hui agitée par les cercles dirigeants et inspire même directement les mesures les plus récentes prises par le secrétariat d'Etat à l'Immigration. Et pourtant elle « ne résiste pas à l'analyse » nous affirmait A.M. et A.G.

D'abord les ouvriers sont parmi les premiers touchés par le chômage. Ensuite « il n'apparaît pas que les demandeurs français soient décidés à accepter les conditions de travail et de rémunérations qui sont faites à la plupart des émigrés. Une analyse convaincante reste à effectuer de l'action de l'immigration sur le marché du travail (18). Empiriquement l'on constate que le chômage... est le plus souvent préféré à une déqualification qui ramènerait au niveau d'immigré et au salaire afférent... » (p. 76). Les auteurs de l'ouvrage adressent par conséquent une mise en garde aux responsables français, sans cependant se faire trop d'illusions : « ...recourir à un départ volontaire ou « assisté » des immigrés pour rééquilibrer le marché de l'emploi supposerait des changements d'attitude des français vis-à-vis des postes actuellement

(18) Le « Rapport Le Pors », public depuis, fournit bon nombre d'éclaircissements sur ce problème. (Cf. *Immigration et développement économique et social* La Documentation Française. 2<sup>e</sup> trim. 1977.

assurés par eux : mouvement improbable. Mais les responsables reculeraient-ils devant l'expulsion discrète ou forcée, d'immigrés si elle leur apparaissait nécessaire ? On peut, sur ce point, nourrir quelque inquiétude ? Il ne serait pas contraire à la logique du système de rejeter, après les avoir durement exploités, les travailleurs immigrés... » (p. 78-79). En attendant, ces derniers continueront à subir de plein fouet les conséquences de la crise « la poursuite de la dégradation des conditions d'emploi et donc de vie, des émigrés algériens est à court terme probable » (p. 79). Conclusions des plus pessimistes mais, hélas, fondamentalement réalistes.

L'expérience acquise en matière de *Coopération industrielle et de formation-retour* est si faible et pour ainsi dire quasi inexistante que la problématique développée par A.M. et A.G. (p. 82-87) relève plus de la prospective que de l'analyse empirique. Certes nous disposons déjà de quelques éléments d'information sur les « retours » qui montrent ce dont on se doutait déjà : que les retours « spontanés », c'est-à-dire hors de toute incitation et institutions organisées, touchent les travailleurs les moins qualifiés et qu'inversement les travailleurs qualifiés, ceux précisément qui font défaut à l'appareil de production de l'Algérie sont les moins disponibles pour le retour. Mais ces données ne sont pas encore suffisamment explicitées pour permettre une réflexion approfondie sur le devenir global de l'émigration. Une telle réflexion se rapporte plutôt à l'interprétation des caractéristiques fondamentales dont l'analyse est développée au chapitre 6.

Ne nous attardons donc pas sur les observations concernant les *rapports de l'émigration au sous-emploi en Algérie* qui formulent des aperçus assez conventionnels sur le sujet et passons au dernier chapitre de cet ouvrage, le chapitre 6, qui développe la thèse d'une *microsociété autonome*. Thèse dont on connaissait des éléments épars çà et là mais qui se trouve ici plus systématisée et mieux élaborée.

Etrangers à la fois de l'extérieur et de l'intérieur, les émigrés algériens en France sont passés d'une situation de ségrégation voulue à une situation de ségrégation subie, résultat de leur rejet par la société française. C'est de ce double mouvement que naît une *microsociété relativement autonome*. Celle-ci résulte des changements des caractéristiques traditionnelles de l'émigration : allongement des durées de séjour, « spécialisation » de leur statut social en tant qu'immigré, venue des familles, bref du fait que « l'immigration algérienne a cessé d'être exclusivement une immigration de travail, masculine et adulte » (p. 94). La communauté algérienne en France s'érige en microsociété autonome en ce que :

1) elle « dispose en elle-même, de toutes les fonctions nécessaires à son propre fonctionnement, commerçants, artisans, cadres, professions libérales, etc. », (p. 95) ;

2) Elle se dote progressivement d'un « marché matrimonial » interne et autonome, (p. 95-96) ;

3) Elle « est assurée de trouver en elle-même toutes ses conditions de cohésion » (p. 95) qui s'édifie sur des bases autres que celles de la solidarité et de l'entraide paysanne. Et l'action de l'Amicale des Algériens n'est pas étrangère à cette cohésion, (p. 96-97).

Cependant des forces centrifuges tendant à ruiner cette cohésion se font jour sous l'effet de divers facteurs porteurs de transformations dans les stratifications traditionnelles : apport de ce qu'on appelle « la deuxième génération », élevée en France, arrivée d'une autre génération d'émigrés, celle de l'Indépendance, etc., (p. 98).

Dès lors un rapprochement s'impose entre la nature de la stratification qui s'opère au sein de la communauté algérienne en France et celle qui bouleverse la société algérienne elle-même.

D'un côté il y a analogie certaine : « au service d'une économie dont les caractéristiques essentielles... sont la rationalité, l'esprit de calcul, les immigrés sont contraints de composer avec elle et d'en apprendre les règles coûte que coûte. Cette situation n'est pas sans analogie avec l'état actuel qui prévaut en Algérie : d'un côté un *capitalisme achevé*, de l'autre un *capitalisme sous-développé et en partie étatisé* (c'est nous

qui soulignons). Face aux deux, il s'agit somme toute du même apprentissage ». Mais de l'autre côté, « les deux situations divergent d'une manière notable par les différences dans les contraintes exercées sur les deux sociétés, celle des immigrés en France et la société algérienne... Contrairement à la population restée en Algérie, l'immigration qui en est issue... se voit refuser les étapes et les médiations que la société algérienne a pu se ménager. Les immigrés sont acculés à une adaptation accélérée, forcée, génératrice de clivages plus violents et de perturbation plus graves... S'il en est ainsi, c'est que *l'immigration a reproduit en France même la situation coloniale* » (p. 99), (c'est nous qui soulignons).

Cette thèse de la « reproduction de la colonie en France » le lecteur ne l'acceptera sans doute pas sans discussion, d'autant plus qu'elle se trouve étrangement couplée avec une autre thèse, énoncée plus loin (p. 100) selon laquelle « la communauté algérienne a tendance par ses caractéristiques morphologiques, par sa composition sociale, à devenir une projection sociologique de la société algérienne » (c'est nous qui soulignons).

Il demeure que les considérations développées dans ce chapitre comme toutes celles qui parcourent l'essentiel de l'ouvrage, ouvrent nombre de perspectives de réflexion sur lesquelles la recherche sur l'immigration algérienne et même sur l'immigration en général, devrait désormais méditer. Pour notre part, nous retiendrons ce qui, nous semble-t-il, constitue au fond le fil conducteur de la problématique générale, à savoir que l'immigration algérienne est le produit du capitalisme et tend elle-même à reproduire le capitalisme, donc à se reproduire elle-même en tant qu'immigration. Ce fil conducteur n'est jamais expressément affirmé mais au travers de l'analyse de l'historique et de l'approche des structures sociologiques il transparaît souvent avec netteté et — que Ath Massaoud et Gillette nous pardonnent cette intrusion — comme hors du contrôle même du champ de conscience des auteurs. C'est pourquoi nous serions tentés de reprendre à propos de cet ouvrage l'interprétation que R. Establet (19), avait formulée en d'autres occasions, à propos notamment d'un autre ouvrage (« *Le Déracinement* » de Bourdieu de Sayad ed. de Minuit, 1964) à savoir que c'est finalement sur les résultats théoriques de la méthode marxiste que les connaissances produites peuvent le mieux s'articuler.

L. TALHA.

### 3. JURIDIQUE

**Mahiou, (Ahmed), *Cours d'institutions administratives*. (Troisième semestre de Licence en Droit), Office des Publications Universitaires, Alger, 1976, 333 p.**

Les étudiants algériens, en premier lieu, pourront se réjouir de disposer d'un manuel d'institutions administratives conçu par un enseignant algérien, ce qui n'est pas encore chose très courante au sein de leur Université. Cela répond, en effet, à une nécessité d'ordre pratique lorsqu'on connaît les difficultés de documentation que rencontrent les étudiants. Cet ouvrage est sans doute en rapport aussi avec l'importance que revêt le droit administratif en Algérie, droit éminemment « politique », comme le souligne l'auteur; et pour cette raison, quiconque s'intéresse de près ou de loin aux institutions algériennes et à leur fonctionnement, pourra se référer utilement à ce manuel. On peut donc saluer ici l'initiative du Doyen Mahiou, initiative que l'office des Publications Universitaires a permis de concrétiser.

Au premier abord, le plan de ce cours ne s'embarrasse pas d'originalité. Il peut faire penser à tout manuel classique de droit administratif s'adressant à des étudiants

(19) Cf. R. ESTABLET. « Enquêtes en Algérie ». *La Pensée* 1965 : 54-65.

qui débute dans cette matière en deuxième année de licence. Il est divisé en deux grandes parties, « L'Organisation de l'Administration » tout d'abord, « L'Action Administrative », ensuite. Après un exposé du concept de « personne morale » et une discussion entre « centralisation » et « décentralisation », l'auteur fait l'historique de l'administration algérienne, au niveau central, communal et départemental. La seconde partie traite de « l'acte administratif », du « contrat administratif » et des « services publics ».

Tout au long de l'ouvrage, l'auteur s'est attaché à dévoiler au lecteur l'héritage administratif et l'originalité de certaines institutions, de certains mécanismes actuels qui veulent s'en dégager car l'option, les préoccupations et les contradictions de l'Algérie actuelle modèlent une organisation administrative originale et donnent à l'action administrative, sinon une spécificité, du moins des caractères qui lui sont propres. Chaque fois que c'est nécessaire, l'auteur s'applique à rappeler les règles du droit administratif français pour montrer comment lois et règlements cèdent la place à d'autres lois et règlements algériens; car « l'imitation des institutions pure et simple ne peut suffire même si son objectif est l'efficacité ou la modernisation des structures administratives. Elle aboutit à plaquer artificiellement telle règle ou telle institution sur un milieu socio-économique qui ne les intègre pas et qu'elles ne peuvent donc transformer ». C'est pour cela que le Doyen Mahiou examine, au préalable, dans son introduction, les facteurs politiques, économiques et techniques qui permettent de mieux saisir les traits essentiels des institutions et de l'action administratives algériennes, après avoir présenté de façon concise les caractères du droit administratif français.

Nul doute que l'option socialiste, à travers le cadre communal ou celui de la Wilaya, Le Révolution Agraire, l'Entreprise Socialiste ou le secteur autogéré, « bouscule » le droit administratif d'inspiration française à un point tel que de nouvelles notions de droit apparaissant car les critères classiques deviennent inopérants; ainsi le contrat d'attribution de la Révolution Agraire, comme le remarque l'auteur, n'est ni un contrat de droit privé, ni un contrat de droit public; il en est de même pour les contrats des sociétés nationales, pour ne citer que ces exemples. Ce nouveau droit algérien qui se dégage ne peut être encore très cohérent car « dans la phase transitoire actuelle, nous dit l'auteur, où la socialisation de l'économie n'est pas achevée, il y a coexistence de différents rapports de production qui se traduisent au plan juridique par la coexistence de situations ou de règles assez contradictoires ». A cela contribuent certains facteurs. Ainsi la commission nationale de législation instituée après l'O. du 5 juillet 1973 n'a pu aider, dans le temps de deux années qui lui était imparti, à l'élaboration de l'ensemble des textes destinés à remplacer la législation française encore applicable. On se trouve donc parfois devant cette situation curieuse de « vide juridique », le texte français étant juridiquement abrogé et le texte algérien devant le remplacer, n'ayant pas paru. Alors, des circulaires peuvent tenir lieu de loi ou de règlement au grand étonnement de certains juristes, ou bien des *walis*, la plus haute autorité dans le département, subitement régis par aucun statut.

Faudrait-il ajouter que la hâte de certaines rédactions complique la tâche du juriste, surtout lorsque la Cour Suprême ne peut jouer le même rôle de donneur d'avis que le Conseil d'Etat français et lorsqu'elle n'exerce que timidement un contrôle de la légalité à partir duquel le dernier nommé a dégagé les grands principes du droit administratif français ? A défaut d'une jurisprudence suffisante, les textes introduisent une simplification, souvent plus apparente que réelle, que l'auteur dévoile à travers le critère organique du contrat, par exemple. On ne peut que déplorer d'ailleurs, avec le Doyen Mahiou, que le travail de la doctrine ne soit guère encouragé par l'impossibilité d'accéder à la jurisprudence puisque le Bulletin des Magistrats et l'Annuaire de la Justice ne paraissent plus.

On saura gré à l'auteur d'avoir répertorié des travaux, thèses mémoires, articles, rédigés sur les institutions et l'administration algérienne, mais on souhaiterait une mise à jour rapide de l'ouvrage, sur quelques points, maintenant que l'Algérie possède sa

nouvelle Constitution. La rédaction d'un cours sur les institutions administratives nécessite la maîtrise d'abord du droit administratif français, ensuite la parfaite connaissance des institutions algérienne et de leur finalité. Dans ce travail de synthèse, la clarté n'est pas un des moindres mérites de l'auteur qui a su donner à tous, étudiants ou non, un outil de travail suffisamment documenté, sans faire preuve d'une érudition ostentatoire propre à décourager plutôt qu'à encourager l'étude et pousser à la connaissance du droit administratif algérien.

E. J. PAPASTRATIDES.

**Autin Jean-Louis, *Le droit économique algérien. L'examen des institutions juridiques au service de l'analyse de la formation sociale.* Thèse, Montpellier, juin 1976, 568 p. plus 93 p. d'annexes.**

Une thèse soutenue dans une faculté de droit sur un sujet aussi large et aussi inhabituel aurait de quoi inquiéter : nous espérons vivement qu'elle sera largement connue et utilisée, étant donné ses multiples mérites.

D'abord, bien évidemment, elle vient combler un grand vide. Si l'on excepte quelques travaux rapides et quelques articles parus dans des revues spécialisées, aucun ouvrage ne traitait systématiquement de cet aspect du droit algérien : aspect fondamental pour qui veut connaître l'étendue et la nature des dispositions prises par les gouvernements algériens depuis 1962 dans le domaine économique. Certes, l'autogestion, la planification et les nationalisations, spécialement en 1972, étaient évoquées dans tel ou tel article, mais rarement traités de manière à faire apparaître la logique d'ensemble. Autant dire l'énorme compilation de textes, dont certains totalement inconnus, que J.L. AUTIN a dû réaliser pour rédiger sa thèse. Cette mise à jour quasiment exhaustive des textes — lois, décrets, circulaires et instructions — serait déjà un titre méritoire à ce travail.

Mais, comme le sous-titre l'indique, l'auteur ne s'est pas borné à restituer les textes juridiques, à les classer de manière claire. Il a voulu que cette recherche permette d'avancer sur la voie de la connaissance de l'Algérie contemporaine. Ambition rare chez les juristes qui, en général, confondent description et explication : la photographie des mesures juridiques est dépassée par la tentative de donner à l'ensemble du droit économique algérien une signification socio-politique. Il y a donc bien là une thèse, au sens vrai du terme, c'est-à-dire une démonstration. Et pourtant cette démonstration n'a rien de dogmatique, pour une raison très simple. La plupart des ouvrages sur l'Algérie actuelle se bornent à quelques indications rapides (statistiques et faits) pour brosser une explication d'ensemble : dans le meilleur des cas, les intuitions intelligentes peuvent être séduisantes et provoquer à des recherches ultérieures; dans le pire des cas, le dogmatisme l'emporte par la volonté de tout simplifier et de tout plier aux « idées » de l'auteur. La thèse de J.L. AUTIN a su reprendre certains thèmes, trop brièvement développés dans des analyses récentes et les confronter à la réalité : il en fait justice pour certains, il peut en confronter d'autres. C'est certainement le plus grand intérêt de ce travail que de venir valider des pistes qui, jusqu'ici, ne pouvaient avoir que valeur d'hypothèse.

La démarche de l'auteur est, à travers un très grand classicisme dont le plan adopté comme le langage très précis témoignent largement, à la fois très simple et très convaincante.

L'introduction du travail lui permet de définir objet de recherche et méthode, notamment la conception qu'il se fait du droit économique. Par rapport aux juristes classiques qui s'adonnent à cette nouvelle branche du droit, J.L. AUTIN propose une nouvelle définition de ce droit, autonome dans sa formulation et dans son contenu. Il rejette donc les conceptions étroites — soit privatistes, soit publicistes —

et se propose d'étudier les règles qui concernent les rapports économiques, spécialement les relations de production où la propriété a une valeur et une fonction particulières comme indice de la maîtrise qu'exercent les travailleurs — ou qu'ils n'exercent pas — dans le système considéré.

Sur cette base, J.L. AUTIN observe qu'existent en Algérie deux « secteurs » où l'économie est traitée différemment. Le premier, celui de la sphère de la propriété d'Etat, fondée sur l'appropriation collective des moyens de production est le plus nouveau et, selon les gouvernants algériens, constitue le « secteur socialiste » du droit. Le lecteur aura tout loisir de connaître, quelquefois dans le détail, les différents éléments de ce secteur public de l'économie : l'autogestion, les coopératives de la Révolution Agraire, enfin les entreprises publiques de la « gestion socialiste des entreprises » de l'ordonnance de 1971. Une question parcourt toute cette première partie de la thèse : les transformations juridiques relatives à la propriété de ces moyens de production sont-elles réelles ou formelles ? En d'autres termes, l'Etat algérien a-t-il évité la seule étatisation de ces moyens de production et a-t-il promu une véritable socialisation ? La question est d'importance puisqu'elle permet éventuellement de qualifier ce secteur juridique, de secteur socialiste. Or, J.L. AUTIN montre avec beaucoup de conviction comment les procédés administratifs choisis entraînent une bureaucratisation de l'économie publique qui rend toute formelle la transformation des rapports sociaux.

La sphère de la propriété privée permet à l'auteur dans une deuxième partie de remarquables développements : comme la place de ce secteur dans l'économie nationale est pour le moins ambiguë — et les discours mêmes du Président en sont une illustration flagrante —, la question que se pose J.L. AUTIN à ce propos est éclairante : la propriété privée est-elle en voie de dépérissement ou au contraire en voie de consolidation ? La faiblesse des pouvoirs de contrôle tant des travailleurs que de l'Etat (code des investissements notamment) montre que seule la deuxième branche de l'alternative est la plus réaliste.

La troisième partie de l'ouvrage vient alors montrer que la sphère de la propriété publique et celle de la propriété privée ne s'opposent pas, et ne font pas que coexister : elles constituent dans leurs étroites imbrications un modèle d'organisation politico-économique : le capitalisme d'Etat. La coordination des rapports économiques se réalise donc sous cette figure qui, en maintenant les travailleurs séparés des moyens de production et en continuant la séparation entre les entreprises du fait d'une planification insuffisante, permet le développement de l'Algérie mais sans aucune rupture révolutionnaire quoi qu'en disent les gouvernants. Cette remarquable synthèse vient ici confirmer des analyses déjà suggérées mais tout à fait rapides (ainsi les ouvrages de CHALIAND, *L'Algérie indépendante*, de LEUCATE-AMMOUR-MOULIN, *La voie algérienne*, de P. ROUSSET, *L'Algérie émigration, paupérisation et développement du capitalisme d'Etat*).

La thèse, en s'appuyant sur des arguments de textes juridiques, vient donc montrer quel est le contenu du droit économique algérien : elle fait justice d'une idée trop souvent admise, et officiellement prônée en Algérie, que les textes seraient en avance sur une réalité rebelle et que la faute est à une mauvaise pratique. J.L. AUTIN montre bien que les textes sont dès leur élaboration (notamment dans leur mode procédural) et *a fortiori* dans leur application, grevés de toutes les contradictions des pratiques sociales. En ce sens, le droit vient exprimer la réalité, il ne la dépasse pas. Et ce n'est pas un mince mérite que d'être obligé, en fin de compte, de revenir sur l'idée d'un droit nouveau, abolissant les barrières traditionnelles, ainsi entre droit public et droit privé — alors même que cette idée constituait implicitement la base du travail de J.L. AUTIN.

Mais, fort heureusement, J.L. AUTIN n'est pas que juriste : il est aussi sociologue de formation, double spécialisation fort peu courante dans les facultés de droit. Il

montre que ces caractéristiques du droit algérien en matière économique sont celles inhérentes à une formation sociale dominée par une petite bourgeoisie devenue, ou plutôt, en train de devenir « bourgeoisie d'Etat ». Ce faisant, l'auteur apporte un démenti à tous les partisans de la voie — non capitaliste de développement pour lesquels la contradiction principale se situe entre les pays du Tiers-Monde et l'impérialisme. Nous constatons que l'impérialisme dont il serait vain de nier les effets sur les pays du Tiers-Monde, ne peut avoir de conséquences à l'intérieur de ces pays que par des « relais » intérieurs, savoir des classes ou des fractions de classe ayant objectivement intérêt à cette domination. Ce faisant, le droit économique algérien vient, avec son vocabulaire, sa logique et ses institutions, apporter la preuve que le modèle dominant du développement algérien est loin d'être « désengagé » des contraintes capitalistes — mais selon une forme particulière, précisément le capitalisme d'Etat.

J. L. AUTIN a choisi, en ce sens, la difficulté en mettant l'accent sur les contradictions internes de l'Algérie contemporaine; c'était même une gageure de vouloir partir du droit pour aboutir à la société tant les médiations de l'un à l'autre sont complexes et multiples. Mais, il réussit à convaincre par la masse de ses documents et la vigueur de sa démonstration. Les juristes sont encore bien souvent prisonniers du positivisme et de l'empirisme : preuve est faite qu'il n'y a là aucun fatalisme à l'égard des études de droit qui peuvent n'être pas de simples descriptions.

Il faut vivement souhaiter qu'un tel travail ne soit pas livré sinon à la critique rongeuse des souris, tout au moins à la poussière des bibliothèques universitaires : il faut espérer une édition de ce travail, important pour tous ceux qu'intéresse l'Algérie et stimulant pour ceux qui tentent de construire une hypothèse explicative d'un pays aussi attachant et complexe que l'Algérie de 1978.

Michel MIAILLE,

Professeur à la faculté de droit  
de l'Université de Montpellier 1.

**Terki (Nour-Eddine), *Les sociétés étrangères en Algérie*. Préface de Ahmed Mahiou, Office des Publications Universitaires, Alger, 1976, 312 p.**

Il y a presque un paradoxe à écrire une thèse sur *Les Sociétés étrangères en Algérie*. En effet dans une république démocratique et populaire, le secteur privé introduit une première contradiction par rapport aux options socialistes; il en introduit une seconde s'il est étranger et donc relié à des sociétés dont l'intérêt a peu de chance de coïncider avec celui d'un pays en voie de développement indépendant.

Les conflits qui ont opposé en 1970-1971 les sociétés pétrolières françaises à l'Etat Algérien sont l'une des illustrations de ces tensions; ils montrent l'originalité et l'actualité d'un sujet par ailleurs très classique du Droit international privé.

En deux parties solidement documentées et rigoureusement construites. N. Terki traite de l'identification et de la condition de la société étrangère. Dans chacun de ses développements, il analyse avec beaucoup de pénétration le pourquoi des solutions classiques qu'il n'hésite pas à remettre en cause chaque fois que les intérêts de l'Algérie et plus généralement de pays en voie de développement lui paraissent méconnus. Cet ouvrage se réclame donc du courant qui s'efforce de repenser les règles juridiques jusqu'alors dégagées par une tradition occidentale manifestement inadaptée aux exigences du développement des Etats du Tiers Monde.

M. F.



## Trois revues

La Tunisie, l'Algérie et le Maroc possèdent des revues à dominante juridique publiant chacune un ou plusieurs numéros annuels, dont il convient de livrer le contenu et de préciser l'apport essentiel. Sans prétendre à une présentation exhaustive ni parfaitement objective, en écartant toute prétention à un jugement, soumis moins encore à une confrontation ou à un classement, le Comité de rédaction de l'Annuaire de l'Afrique du Nord a choisi de rendre compte chaque année de ces trois publications.

*Revue Tunisienne de Droit.*

Instrument de travail bien connu des spécialistes, *La Revue Tunisienne de Droit* ne se présente pas. *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* a d'ailleurs, déjà rendu compte à deux reprises des livraisons de la *R.T.D.* (19 bis) dont le contenu ne cesse de s'enrichir depuis la reprise de sa publication en 1965, après plusieurs années d'interruption.

Dans le même temps où s'établissait un rythme régulier de parution, sur la base d'un volume par semestre, la configuration de la Revue s'est élargie. Sans doute, les rédacteurs restent-ils fidèles à une formule centrée sur trois rubriques : doctrine (droit privé, droit public), jurisprudence et législation. Cependant, deux autres rubriques, bibliographie et documents, se sont peu à peu dégagées, dont on espère le développement.

Autre manifestation de l'élargissement de la Revue, cette division, désormais classique, se dédouble, dans le cadre de chaque catégorie, en contributions en langue française, d'une part, et en langue arabe, d'autre part. Ainsi, en 1976, la « doctrine ». Essentiellement en droit privé (n° 1 et 2), la « jurisprudence » (n° 1), et la « Chronique législative » sont-elles bilingues. Cette dernière chronique est même rédigée dans les deux versions, arabe et française, par Béchir Ferchichi, ce qui paraît une bonne solution, en tout cas une expérience digne d'être signalée.

Nous voudrions — avant de livrer l'essentiel du contenu de la doctrine au sein des deux tomes, afin que le lecteur ait une idée de sa richesse et y trouve ses intérêts — insister sur l'existence au sein de la rubrique « jurisprudence » d'une chronique de jurisprudence administrative (Hafedh Ben Salah), la Tunisie étant dotée désormais d'un Tribunal administratif.

— *En Français :*

*Droit privé :*

Farouk MECHRI « La procédure de l'arbitrage en Tunisie » (numéros 1 et 2).

Gérard FARJAT « Pollutions et nuisances en droit tunisien » (numéros 2).

Ajmi BEL HAJ HAMOUDA « Le droit de rétention dans le code des obligations et des contrats » (n° 2).

*Droit public :*

Jean-Claude HÉLIN « La caisse générale de compensation, évolution et avenir » (n° 1).

Yadh BEN ACHOUR « Les fonctions de la délégation en droit public tunisien » (n° 2).

— *En Arabe :*

Hachem MOHAMED « La signification de l'exception de l'ordre public chez le juge tunisien » (n° 1).

Abdelwaheb BEN AMEUR « L'évolution du droit à la lumière des orientations sociales » (n° 2).

Sassi BEN HALIMA « La tentative de conciliation prévue par l'art. 32 du C.S.P. » (n° 2).

Abdelaziz BEN DHIA « Propos sur le fondement de la responsabilité de la mère du fait de son enfant mineur entre le droit musulman et le droit positif tunisien » (n° 2).

Il n'est guère possible d'entrer dans le détail de ces différents essais, auxquels ils convient de renvoyer. Pour ne citer ici que les articles de droit public, rédigés en français, celui de J.-C. Hélin (sur la Caisse générale de compensation) ne se borne pas à un exposé technique sur la structure et les fonctions de la Caisse Générale de compensation, mais, ouvre des perspectives quant à l'interprétation de la relation entre « l'intervention compensatrice » et les inégalités sociales : la Caisse de compensation contribue t-elle à une réduction ou, au contraire, à un accroissement des inégalités ? J.-C. Hélin ne prétend pas apporter de réponse, d'autant que le juriste ne peut, à lui seul, réunir tous les éléments nécessaires. Néanmoins, son étude, en elle-même, constitue de ce point de vue un important §. L'article de Yâdh Ben Achour (« les fonctions de la délégation en droit public tunisien ») constitue une unité, à l'adresse des juristes tunisiens, en vue d'une interrogation sur « le bien fondé de la sacro-sainte distinction entre la délégation de compétence et la délégation de signature ». Y Ben Achour établit un constat : les deux formes de délégation remplissent les mêmes fonctions ; l'une comme l'autre tend à favoriser la célébrité et la continuité du travail gouvernemental, d'une part, et à assurer une déconcentration technique et territoriale du pouvoir de décision, d'autre part. Comment dès lors justifier la division d'un genre en réalité unique ? Comment accepter l'idée suivant laquelle, dans le cadre de la délégation de signature, le décideur resterait toujours le déléguant alors qu'en fait le délégataire se trouve investi d'un pouvoir de décision ? Comment admettre le postulat en vertu duquel, dans le cadre de la délégation de compétence, le délégué se trouverait dans l'impossibilité d'exercer ses pouvoirs concurremment avec le délégataire ? On ne peut que souscrire à l'orientation générale de cette étude, dans la mesure où elle relève d'un effort visant à décharger le droit « des trop nombreuses fictions qui l'accablent et en font en définitive une discipline théorique, désincarnée, alors qu'il ne devrait pas, en tant que science sociale, perdre prise avec la société ». Il est vrai cependant qu'un tel énoncé pourrait prêter à contestation. Peut-être y aurait-il lieu de poursuivre l'analyse en s'interrogeant sur les fonctions des différentes « fictions » véhiculées par le droit. Autrement dit, rechercher le mode d'insertion du droit dans la réalité sociale. Le discours dont le droit est porteur n'est pas nécessairement « désincarné ». La « fiction » précisément pourrait s'avérer l'une de ses modalités d'incarnation. Emettre ces réserves, c'est admettre qu'à côté de l'indispensable technique juridique, il y a place pour une science sociale du droit, pour une approche des phénomènes juridiques dont les catégories ne soient pas purement et simplement celles construites et dictées par le droit à ses propres fins, par une analyse dépassant le stade du discours. Quoi qu'il en soit, au-delà des problèmes de formulation, c'est bien dans la perspective de cette « rupture » que se situe l'étude de Y. Ben Achour. C'est dire tout son intérêt.

Publiée jusqu'ici par la Faculté de Droit et des Sciences politiques et économiques de Tunis, la *Revue Tunisienne de Droit* est passée à partir du numéro 12, 1976, sous l'égide du Centre d'études et de recherches et des publications de cette même faculté, dont il convient ici de saluer la création. C'est donc en sa double qualité de professeur à la Faculté et de Directeur du Centre que Mohamed Charfi assure la rédaction en chef de la Revue. La Tunisie s'est dotée d'un instrument de recherches juridiques pour lequel la *Revue Tunisienne de Droit* constitue une tribune scientifique et un remarquable moyen d'expression. Souhaitons que la vision du droit s'élargisse et que nous lisions sous peu d'aussi intéressantes études, relevant de l'anthropologie juridique, de la sociologie politique. Et que soient poussées les investigations en direction du droit économique, par exemple.

Regrettons, peut-être, que l'effort accompli en 1975, sous la signature de Yâdh Ben Achour, ait été interrompu. La publication de comptes rendus systématiques

des mémoires de droit public et de science politique soutenus à la Faculté de Tunis au cours d'une année est une entreprise d'autant plus utile que ces travaux restent en général confidentiels, n'ont que peu d'écho hors de l'Université et ne font que trop rarement l'objet de diffusion sinon d'édition. Or, ils contiennent tous, peu ou prou, des éléments d'information, des débuts d'analyse, des indications sur les orientations de la recherche dans un pays, dignes d'intérêt. Il faut donc espérer que Y. Ben Achour nous tienne à jour et livre en 1977 les relevés portant sur 1976 et 1977.

Enfin, portons au crédit des rédacteurs de la *Revue Tunisienne de Droit*, une table alphabétique des matières, en fin de chaque numéro qui constitue un bien utile repère.

M. C.

### **Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques, 1976.**

*La Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, plus souvent évoquée sous l'appellation simplifiée de « *La Revue algérienne* », entame avec santé sa treizième année. Jeune revue, qui a été créée en 1964 deux années à peine après que son ancêtre, *la Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et de jurisprudence*, née elle en 1885, se soit éteinte avec la fin de la colonisation. Vieille revue, en fait, dans l'Algérie indépendante, le plus ancien des périodiques en sciences sociales, et le plus solide. Ses rédacteurs publient chaque année quatre numéros, pas toujours aux dates prévues, pas toujours de la même qualité, non dénués de fautes typographiques, sur un papier dont le grain et le glacé varient au gré des moyens financiers, des imprimeurs et des stocks disponibles. Mais elle est là, et il est bien et bon qu'elle demeure. Car, si on se hasardait à dresser un rapide bilan de ce qu'elle a apporté en quelques années, on découvrirait quelle fonction irremplaçable a été la sienne.

Actualisation du droit, algérianisation des matières juridiques, commentaires de la jurisprudence, analyses des grands textes politiques, des institutions, réflexions doctrinales et études ponctuelles, divulgation de documents, extraits de la législation, bibliographie critique, la *Revue algérienne* a déjà à son actif une belle collection de travaux et d'essais. Ses animateurs ont su, de plus, respecter ce que le titre laissait entendre, une ouverture en direction de disciplines autre que le droit, vers les questions économiques et politiques. Mieux, alors que la *Revue d'histoire et de civilisation du Maghreb*, publiée sous l'égide de la Faculté des Lettres d'Alger, subissait plusieurs éclipses, et traitait une matière historique disparatée, la Faculté de Droit et des Sciences Economiques (aujourd'hui Institut de Droit, des Sciences politiques et administratives) pouvait s'enorgueillir de plusieurs numéros entièrement consacrés à des phénomènes récents. Ajoutons que l'ouverture a aussi valu pour les auteurs étrangers, auxquels la *Revue* a toujours été accessible, et a permis une grande liberté d'expression, la publication d'analyses aussi pertinentes que critiques.

Pour qui veut se tenir au fait du devenir algérien, observé à travers sa législation, sa jurisprudence, les points de vue des juristes, mais aussi par le biais de son économie, de ses finances, de ses institutions, il y a là, en mille pages annuelles environ, un témoin irremplaçable. D'ici peu, des chercheurs ou étudiants étudieront l'idéologie sous-jacente des articles, inclueront les volumes dans un vaste corpus et traiteront peut-être de leur contenu par ordinateurs interposés. Aujourd'hui, en attendant de devenir à son tour objet scientifique, la *Revue algérienne* est sujet d'intérêt et instrument de travail.

Le volume XIII, correspondant à l'année 1976, apporte son lot d'articles de doctrine, d'études et de documents, de textes législatifs et d'arrêts de jurisprudence. S'il est impossible de tout mentionner, il faut, avant d'en fournir une liste complète, indiquer quelques contributions particulièrement intéressantes. Celles de

Mahfoud Ghezali sur « le principe de la direction collégiale » et d'Ahmed Mahiou et Jean-Louis Autin sur « L'impact de la révolution agraire sur les institutions administratives », ouvrent le numéro 1, celui de mars 1976. Ce sont là deux approches juridiques, assez classiques, mais qui touchent aux rouages essentiels du système algérien. La première s'attaque plus aux textes et aux principes qu'à leur application. Mais quand il écrit que la collégialité est hiérarchisée, conclusion à laquelle il parvient à travers l'étude du conseil exécutif de wilaya et du conseil de direction de l'entreprise, M. Ghezali laisse supposer que cette hiérarchie ne conduit pas forcément à la véritable « redistribution du pouvoir politique et économique » attendue. A. Mahiou et J.L. Autin, eux, observent des instances et organes en action, et n'hésitent pas à montrer que l'encadrement et la mise en œuvre de la Révolution agraire a d'abord été handicapée par l'inadaptation ou les carences de l'administration d'Etat. Ils montrent aussi en quoi les institutions administratives ont subi des altérations et doivent être adaptées. Ils indiquent les conditions politiques des nécessaires restructurations : « la mutation du FLN en véritable Parti socialiste », « l'essor de nouvelles organisations de masse », « la primauté du Parti sur l'Etat ». En fait, ils posent le problème crucial du contrôle politique de l'administration.

La partie Etude du numéro de Juin est à dominante économique. Elle contient une contribution d'Abdellatif Benachenhou sur « Accumulation du capital et évolution du matériel de la paysannerie en Algérie de 18880 à 1962 », qui prend sa place dans les développements de son ouvrage sur la *Formation du sous-développement en Algérie. Essai sur les limites du développement du capitalisme 1830-1962* (dont il est question *supra*). Etude historique dira-t-on. Mais qui va dans le sens des préoccupations de la Charte de la Révolution agraire. Elle démontre en effet dans quelles conditions économiques peuvent cesser la dépayannisation, le départ pour les villes, la chute des productions agricoles. Elle prône une recherche des optima de mécanisation, emplois, du seuil des charges financières acceptable par les exploitations. A sa suite, A. Bouzidi tente de situer « la question agraire dans une stratégie nationale de développement » et finit sur une esquisse de la transformation des couches sociales à la campagne sous l'effet d'une « politique radicale » ? Tableau un peu idyllique peut-être que celui de la société paysanne transformée par les vertus de la révolution agraire, mais l'auteur ne s'illusionne pas sur les difficultés pour y atteindre. Deux études, celles de V. Doukakis et de F. Rivier complètent cette approche économique des questions agraires.

La partie « Etudes et documents », outre ces deux derniers articles, comporte un essai d'A. Djeghloul sur le contenu des programmes français au niveau du 2<sup>e</sup> cycle, qui révèle bien une des contradictions entre discours politique et pratiques de formation : l'Algérie annonce l'homme nouveau, socialiste, et forme des techniciens plutôt conformistes au plan des idées, futurs technophiles ou technocrates. Essai auquel s'ajoute celui d'A. Taleb-Bendiab sur les origines du 8 mai 1945 en Algérie, intéressant, et qui mériterait plus large discussion qu'il n'est loisible en cette courte présentation d'ensemble. Mais qui laisse quelque peu insatisfait le lecteur, attendant beaucoup sur un sujet peu et mal étudié jusqu'ici, en dehors de la tentative de R. Aïnad-Tabet. Le « tableau économique et social de l'Algérie entre 1939 et 1945 » pas plus que la « situation politique entre 1943 et 1945 » ne constituent des bilans ou des synthèses véritables. Par ailleurs, la manière qu'a l'auteur de procéder à des démonstrations par indications ponctuelles en phrases courtes placées les unes sous les autres sans liaisons, utilisations de signes . (points) et + ou -, ne permettent pas toujours de suivre son raisonnement.

La troisième livraison de l'année nous a apporté deux courts textes, l'un théorique, l'autre plus concret. Le premier signé par A. Sid Ahmed, traite des rapports entre « sous-développement, industrialisation et dépendance ». Le second

envisage, sans fards ni trop grandes précautions oratoires, des phénomènes liés de très près aux trois termes qu'évoque A. Sid Ahmed. L'inflation est aussi le produit de l'industrialisation disent Philippe Antoine et Dominique Labbé. Et l'émigration elle-même, qui n'est pas la pompe à devises que l'on dit, est créatrice d'inflation. L'industrialisation en Algérie coûte plus cher qu'ailleurs (surcoûts à l'investissement) et produit moins qu'ailleurs (baisse de la productivité). Des déséquilibres financiers (excès de liquidité) et un marché des biens de consommation soumis à de trop fortes variations, compliquent la situation. Pour qui trouverait la peinture trop sombre et la vision trop pessimiste, renvoyons aux quatorze tableaux qui figurent en fin d'article. Le reste de ce numéro livre les textes complets de la Charte nationale et de la constitution, toutes deux adoptées en 1976.

Le quatrième et dernier numéro, celui de décembre, outre deux articles ayant pour objet le pétrole (ceux de J.P. Angelier et de A. Alami) font un retour, plus traditionnel au droit (avec la contribution de B. Latrous sur la responsabilité du fabricant en droit algérien, notamment) dans la partie doctrine. Des quatre « études » qui suivent, retenons l'abstract que Mustapha Haddab donne de sa thèse sur les moniteurs algériens entre 1962 et 1972, démonstration de ce que la sociologie de l'éducation peut apporter à la connaissance profonde d'une société, quand elle est aussi remarquablement mise en œuvre. Regrettons, par contre, que A. Bencheneb n'ait consacré que six pages à un sujet (l'œuvre et l'auteur cinématographique en Algérie) qui en méritait plus, et que J.L. Bernelas ne nous ait livré que l'ossature d'une analyse fonctionnelle de la culture politique d'après l'avant-projet de Charte nationale.

A tout prendre, une bonne cuvée, une de plus.

J.-C. V.

#### SOMMAIRE DU VOLUME XIII.

N° 1 — Mars 1976.

##### I. — Doctrine.

1 — Le principe de la direction collégiale : les exemples du Conseil Exécutif de Wilaya et du Conseil de Direction de l'Entreprise, par Mahfoud GHEZALI, p. 1.

2 — L'impact de la révolution agraire sur les institutions administratives par Ahmed MAHIOU et Jean-Louis AUTIN, p. 44.

##### II. — Etudes et documents.

1 — Créanciers français et transports maritimes Franco-Algériens par Jacqueline BENEDEDOUCHE, p. 88.

2 — Communication sur la nationalisation du cuivre Chilien présentée à l'Académie Mondiale pour la Paix, par José ECHEVERRIA, p. 95.

##### III. — Législation.

Recueil de textes fondamentaux portant gestion socialiste des entreprises, p. 108.

##### IV. — Jurisprudence.

1 — Arrêts : rapports entre l'Algérie et la CEE, Notes Paul TAVERNIER, p. 207.

2 — Arrêt 23 janvier 1973 : Cour Suprême Chambre Criminelle, note Henri FENAU, p. 223.

##### V. — Bibliographie.

— *Annuaire de l'Afrique du Nord*, éditions 1972 et 1973, commentaire d'Ahmed MAHIOU, p. 232.

— *Les Sociétés étrangères en Algérie* de Nouredine TERKI (Thèse Doctorat Institut des Sciences Juridiques d'Alger), commentaire de Cyrille DAVID, p. 239.

— Origine de l'autogestion en Algérie; *Autogestion et socialisme*, mai-juin 1975, commentaire de Nourredine **ABDI**, p. 243.

N° 2 — Juin 1976.

I. — *Doctrine.*

1 — Accumulation du capital et évolution du matériel de la paysannerie en Algérie de 1880 à 1962, par Abdellatif **BENACHENHOU**, p. 261.

2 — La question agraire dans une stratégie nationale de développement, par A. **BOUZIDI**, p. 287.

3 — Le statut de l'occupation des immeubles à usage d'habitation ou à usage professionnel dont la propriété est dévolue à l'Etat par ordonnance du 6 mai 1966, par Bachir **LATROUS**, p. 307.

II. — *Etudes et documents.*

4 — Contribution à l'analyse des origines fondamentales des événements du 8 mai 1945, par Abderrahim **TALEB-BENDIAB**, p. 333.

5 — Réforme agraire et calcul économique, par V. **DOUKAKIS**, p. 365.

6 — L'autonomie des unités agricoles du secteur socialiste, par F. **RIVIER**, p. 379.

7 — Etude critique des programmes français au niveau du 2° cycle, par A. **DJECHLOUL**, p. 401.

III. — *Jurisprudence.*

8 — Cour Internationale de Justice — 16 octobre 1976 — Sahara Occidental, p. 421.

N° 3 — Septembre 1976.

I. — *Doctrine.*

1 — Sous-développement. Industrialisation et dépendance, par Abdelkader **SID AHMED**, p. 487.

2 — Inflation et développement en Algérie, par Philippe **ANTOINE** et Dominique **LABBÉ**, p. 505.

II. — *Législation.*

1 — Ordonnance n° 76-57 du 5 juillet 1976 portant publication de la Charte Nationale, p. 557.

2 — Charte Nationale adoptée par référendum le 27 juin 1976, p. 559.

3 — Constitution de la République algérienne démocratique et populaire adoptée par référendum le 19 novembre 1976 et promulguée le 24 novembre 1976, p. 727.

N° 4 — Décembre 1976.

I. — *Doctrine.*

1 — Responsabilité du fabricant en Droit algérien, par Bachir **LATROUS**, p. 773.

2 — Le Système généralisé de préférences en faveur des pays en voie de développement, par Georges et Anne **MERLOZ**, p. 801.

3 — Accords de participation et processus de marchandisation du pétrole brut, par Jean-Pierre **ANGELIER**, p. 843.

4 — Pétrole : Facteur de développement ou nouveau facteur de dépendance, par Abdelkader **ALAMI**, p. 881.

5 — Historique et évaluation des opérations de maintien de la paix de l'ONU au Moyen-Orient, par Mohamed Youcel **MUSTAPHA**, p. 919.

II. — *Etudes et documents.*

1 — Changement socio-culturel et système scolaire en Algérie, par Mustapha **HADDAB**, p. 957.

- 2 — L'œuvre et l'auteur cinématographique en Algérie, par A. BENCHENEB, p. 971.  
 3 — Réflexions sur la culture politique d'après l'Avant-Projet de la Charte Nationale, par Jean-Louis BERNELAS, p. 977.  
 4 — L'introduction de la technologie moderne dans l'Agriculture, par Vassilis DOUKAKIS, p. 985.
- III. — *Jurisprudence*, p. 997.

***Revue Juridique, Politique et économique du Maroc.* Faculté des Sciences Economiques et sociales de Rabat (1), décembre 1976, 320 p.**

Depuis la disparition en 1965 de la *Revue marocaine de Droit*, le Maroc était le seul des trois pays maghrébins à ne pas avoir dans le domaine des sciences juridiques une revue scientifique digne de ce nom. *Le Bulletin Economique et social* permettait de façon incidente et épisodique de pallier cette défaillance, mais il demeurait surtout, à un rythme plus ou moins régulier, le moyen d'expression et de réflexion privilégié de la pensée sociologique et économique marocaine. A présent, la lacune paraît entièrement comblée, avec la publication à l'initiative de la Faculté de Rabat de la *Revue Juridique, politique et économique du Maroc*. L'entreprise n'a pas été facile, et a requis, comme le souligne dans sa présentation le doyen Bennouna, fondateur de cette revue, toute « l'obstination d'un petit groupe d'enseignants-chercheurs » et une « action quotidienne et incessante pour tenir le pari et réaliser le projet ». Le résultat est en tout cas probant et prometteur, si l'on en juge tant par la présentation et la conception que par le contenu de ce premier numéro.

Au plan technique, hormis quelques coquilles, la revue est de bonne facture et d'une lisibilité facile et agréable. Sa conception d'ensemble est claire et fidèle à la division classique des revues de caractère scientifique, *Etudes et Doctrine* d'une part, *Chroniques Documents et Bibliographies* d'autre part avec une place prépondérante pour la première partie. A l'image de la composition de son Comité de Rédaction, le contenu doctrinal de ce premier numéro est dominé par les juristes, publicistes et privatistes, tous enseignants ou anciens professeurs à la Faculté de Rabat.

Tous les sujets abordés à l'exception de l'article de H. El Malki sur « le développement intégré dans l'ensemble économique arabe » portent sur le Maroc et la plupart concernent des problèmes juridiques et institutionnels rattachés à l'actualité.

Le Doyen Bennouna qui a participé à la défense des thèses marocaines lors des débats de la Cour Internationale de Justice était sans nul doute bien placé pour tenter de décrypter cet avis consultatif tant critiqué. S'attachant à la structure même de l'avis qui lui paraît déterminante, l'auteur met en pièces avec beaucoup d'habileté la logique spéculative du raisonnement de la Cour qui est « finalement destiné à habiller juridiquement une décision politique » et à entériner un compromis négocié en son sein ou pré-établi.

C. Palazzoli, familier des problèmes institutionnels et de la vie politique du Maroc contemporain, nous livre en guise d'appendice à son dernier ouvrage (20), les quelques réflexions que lui inspire la révision constitutionnelle du 1<sup>er</sup> mars 1972. Tout en soulignant les progrès réels établis par le texte de cette 3<sup>e</sup> constitution par rapport à ses précédentes de 1970 et 1962 (réhabilitation du Parlement et du Gouvernement) l'auteur en relève également les insuffisances, liées notamment au maintien d'une certaine prééminence du Chef de l'Etat dans l'édifice institutionnel des pouvoirs, et les ambiguïtés inhérentes à certaines modifications dans la composition du Parlement et la procédure de révision. Son étude qui s'inscrit dans le droit fil des commentaires juri-

(20) *Le Maroc politique*. Paris, Sindbad, 1974. Voir compte-rendu in *AAN 1974*. Paris, CNRS, 1975.

diques de texte, n'est pas dépourvue d'intérêt, mais son analyse, par certains côtés impressionniste, manque un peu de profondeur et aurait gagné à être actualisée.

M. Rousset, pour sa part, nous dresse en spécialiste averti des problèmes administratifs du Maroc auxquels il a consacré de nombreux ouvrages, un rapide bilan de l'évolution du système administratif mis en place depuis 20 ans, et tente d'apprécier les efforts d'adaptation du modèle juridico-administratif marocain, à trois niveaux successifs : au plan technique — organes, mécanismes et règles, en somme tout ce qui touche à l'accumulation d'un capital de capacité — au plan sociologique — les liaisons et les finalités sociales de l'action administrative — enfin au plan idéologique — relations entre les fondements idéologiques du système administratif et les comportements de ses acteurs.

La contribution la plus remarquée de ce numéro est sans conteste l'importante et stimulante étude de J. Deprez, consacrée à une très large et sérieuse réflexion sur la connaissance du phénomène juridique au Maroc. Davantage qu'un simple testament d'enseignant-chercheur coopérant, cet article fait figure de véritable rapport de conjoncture de la recherche juridique au Maroc et prend parfois l'allure d'une plateforme d'orientation pour une nouvelle politique d'enseignement et de recherche à destination des autorités marocaines. J. Deprez dresse un bilan sévère mais juste de la recherche juridique marocaine et jette un regard lucide et sans complaisance sur les causes et les responsabilités de la carence structurelle qui la caractérise : la condition matérielle des enseignants, la surcharge de leur service d'enseignement, les difficultés de l'information et de la communication faute de publications méthodiques et régulières, ou en raison du sacro-saint secret des affaires et du prétendu secret d'Etat, sans oublier aussi l'indifférence du juriste qu'il soit enseignant, chercheur ou praticien, devant ces difficultés, et surtout l'absence d'un climat réel de liberté et d'ouverture propice à la critique et au débat.

Parmi les tâches à accomplir pour instaurer un véritable débat, J. D. met l'accent sur les conditions qui lui paraissent essentielles, à savoir une « large possibilité d'expression », excluant les domaines interdits et les sujets tabous, et une très grande liberté d'approche impliquant la dimension politique et même religieuse de l'ordre juridique et de la société marocaine. Mais pour l'auteur, favoriser l'acquisition d'un nouvel esprit, en créant les conditions propices au débat intellectuel, ne constitue à ses yeux qu'un préalable à la renaissance et au développement de la recherche juridique; il faut en outre, au plan de la méthode et à l'instar des écoles juridiques modernes, élargir le champ de l'étude jusqu'aux dimensions de la société tout entière, tant le droit est au Maroc, plus qu'ailleurs peut-être, un phénomène de surface et une manifestation secondaire de la vie sociale. Les exemples ne manquent pas au Maroc, où dans certains domaines le fait l'emporte sur le droit, pour que l'on ne s'interroge pas sur l'effectivité de la règle de droit; la discordance entre le fait et le droit revêt par ailleurs une telle intensité au Maroc que toute recherche qui ne la prendrait pas en compte se couperait totalement du réel. Cette orientation sociologique ne peut qu'être bénéfique à la recherche juridique dans un pays où le pluralisme juridique paraît parfaitement adapté à une « société composite » et partant, ne peut qu'enrichir la matière et renouveler les méthodes d'un enseignement conçu jusqu'ici selon « l'esprit livresque et le bachotage stérilisant ».

Pour tout cela, il faut certes une « reconversion des esprits, mais aussi une masse de moyens matériels et humains dont les facultés devraient être dotées à l'avenir ». Cet article n'aura pas manqué de déplaire en haut lieu, tant il paraît refléter la vraie réalité et répondre aux attentes légitimes d'un secteur national trop longtemps délaissé et largement dévalorisé. Gageons qu'au-delà de son côté acerbe, cet article parviendra à bousculer les réticences, à réveiller les consciences, et à stigmatiser certaines responsabilités, afin d'assurer à l'enseignement et à la recherche la place qui leur revient et de leur redonner l'essor qu'ils méritent. En



attendant, la présente revue constitue déjà une première et décisive réponse, et l'on peut espérer que ses promoteurs, tirant le meilleur parti des réflexions de J.D., en feront « un moyen privilégié pour susciter le débat et permettre une meilleure connaissance des réalités juridiques politiques et économiques du Maroc ». Pour cela la revue devrait s'ouvrir davantage encore sur l'extérieur, tout en conservant sa partie bien distincte en langue arabe<sup>(21)</sup>, échapper au carcan du juridisme pour faire une place à la science ou la sociologie politique, et développer les aspects critiques de sa rubrique bibliographique. Puisse le deuxième numéro, attester de la régularité de cette publication, et faire écho à ces quelques remarques qui n'enlèvent rien à la qualité et aux mérites scientifiques de la Revue.

J.-C. S.

**Jouve (Edmond), *Relations internationales du Tiers Monde*. Paris, Berger Levrault, 1976, 478 p.**

Ce gros volume de 478 pages a pour origine un cours professé par l'auteur durant plusieurs années; il en a les qualités et les défauts: il est vivant, copieux, spontané et parfois inattendu, riche de recoupements originaux et parfois déroutant, nourri de lectures d'actualité diverses et nombreuses. L'aspect improvisé de l'enseignement n'a pas été suffisamment corrigé dans l'ouvrage où l'essentiel se perd dans le détail, où la rigueur de la construction n'est parfois qu'artifice habile et où la bibliographie doit beaucoup au hasard des rencontres.

L'approche méthodologique est celle d'une science politique qui n'exclut pas l'interdisciplinarité; les références au droit international, à l'économie et à l'histoire sont nombreuses. Mais aucune indication précise n'est fournie sur les modes d'utilisation de cet imposant arsenal scientifique. Ainsi le recours aux caricatures, aux bandes dessinées, slogans ou aux chansons à la mode demanderait quelques explications.

Le contenu de l'ouvrage est immense et non délimité. La première partie consacrée à la lutte pour la libération semble vouloir envisager toutes les décolonisations, y compris celles des minorités opprimées en Occident (cf. le développement sur la colonisation linguistique de la France); on y trouve une analyse des idées politiques aux titres accrocheurs (l'arme de la critique, la critique des armes). La deuxième partie intitulée la lutte pour le développement se divise en trois titres: le développement par l'idéologie, le développement par l'organisation, le développement par l'échange. On pourrait y ajouter le développement par l'industrialisation et la technologie.

Le lecteur émerge ahuri de tant de richesse documentaire en s'interrogeant sur l'usage qu'il convient d'en faire et en cherchant un fil conducteur. Sans doute ne faut-il pas en chercher d'autre que le Tiers Monde lui-même. C'est le mérite et l'originalité de cet ouvrage foisonnant et chaleureux que de centrer les relations internationales sur la périphérie.

M. F.

***Annuaire du Tiers Monde 1975*. Paris, Berger-Levrault, 1976, 648 p.**

Félicitons la courageuse et ambitieuse équipe qui, sous la direction du Professeur Gonidec, se propose de publier à partir de 1975 un Annuaire couvrant l'ensemble du Tiers Monde. L'objectif annoncé est de rassembler une information dispersée dans un grand nombre d'ouvrages, d'indiquer chaque année les événements les

(21) 53 pages, soit deux études, l'une portant sur les organisations arabes de coopération économique l'autre sur les conseils d'administration de sociétés par actions, et une liste des thèses et mémoires soutenus à la Faculté de Rabat.

plus marquants et de signaler les études plus intéressantes de la période de référence. Sans doute l'idée d'un instrument de travail unique permettant une vue d'ensemble sur la totalité des Etats du Tiers Monde est-elle séduisante pour les chercheurs de plus en plus nombreux qui travaillent sur cette partie du monde, la plus peuplée et la plus vaste. Mais, comme en convient le Comité de Rédaction, la multiplicité des sources impose un effort de recherche documentaire considérable. Quelle appréciation peut-on faire de cette première tentative ?

Les nombreux *Annuaire*s qui paraissent suggèrent une typologie qui permet de les rattacher à deux modèles. Les uns, même s'ils paraissent annuellement, ne s'inscrivent pas rigoureusement dans le temps, du moins pour certaines de leurs études ou de leurs rubriques, et constituent finalement davantage une série d'articles sur des thèmes d'actualités, accompagnées de chroniques à périodicité souvent irrégulières et d'une bibliographie sélective et critique. Les autres s'enferment plus strictement dans le cadre annuel et tentent de couvrir leur sujet d'une façon aussi exhaustive et aussi régulière que possible.

Dans la pratique aucun de ces deux modèles n'est parfaitement respecté et toutes les combinaisons sont possibles; mais chaque *Annuaire* relève cependant d'un type plutôt que d'un autre. Ainsi l'*Annuaire Français de Droit international* appartient au premier type; l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* au second. Qu'en est-il de l'*Annuaire du Tiers Monde* ?

Les quatre parties du plan (I. Etudes, II. Chroniques, III. Documents, IV. Bibliographie) annoncent un *Annuaire* du second type qui paraît bien correspondre en effet au projet de son Comité de Rédaction. Cependant un examen un peu précis montre que, dans cette première livraison, le but n'est pas atteint. En effet, certaines chroniques ne se distinguent pas sensiblement de la partie étude car elles ne paraissent pas devoir ouvrir des rubriques poursuivies années après années; ainsi en est-il des études sur « l'URSS et la Coopération » ou sur « Le rôle des Etats nouveaux dans l'évolution du droit international » qui sont conçues comme des articles plutôt que comme des chroniques appelant une suite régulière.

Pour d'autres contributions, qui pourraient être de vraies chroniques, un problème de méthode surgit et ne paraît pas avoir été tranché. Une rubrique « Elections » traite ainsi de quatre pays seulement et les auteurs s'en expliquent en indiquant que « la vie politique de trois continents a été marquée par quatre grandes consultations électorales, pour s'en tenir aux plus importantes et en se limitant aux élections au niveau national ». Quatre pays sur la centaine que compte le Tiers Monde, c'est peu et le lecteur n'est convaincu ni par le choix ainsi fait, ni par l'intérêt d'une chronique qui année après année, par une sélection subjective, nous promènera à travers quelques rares pays. D'autres chroniques recouvrent une aire géographique plus vaste, sans toutefois jamais s'appliquer à l'ensemble du Tiers Monde; les renseignements sont alors si brefs qu'on peut s'interroger sur leur utilité, voire, dans leur brièveté, sur leur exactitude: la chronique sur l'évolution constitutionnelle couvre trente pays en quinze pages. La chronique sur les partis politiques s'explique plus clairement sur sa méthode et fournit ses informations sous la forme d'un tableau à double entrée, d'un côté les Etats, de l'autre les différents éléments du statut et de l'activité des partis, le tout éventuellement complété par de courts commentaires d'une dizaine de lignes par pays; cette présentation habile et claire a l'inconvénient de n'apporter que des repères très sommaires sur la vie partisane dans chaque pays; on peut se demander, dans ces conditions, si l'effet documentaire limité à ce niveau est vraiment utile pour un chercheur, d'autant que l'information ainsi ramassée n'est pas toujours fiable (ex. p. 344, le colonel Qaddhafi n'a pas été remplacé par le colonel Jalloud).

Ces remarques soulèvent l'un des problèmes majeurs posés par une telle entreprise: comment saisir dans un *annuaire* la réalité politique, économique,

diplomatique d'un ensemble fort hétéroclite composé de plus de cent Etats. L'expérience méritait d'être tentée et il est évidemment trop tôt pour se prononcer sur ce premier essai. Pourtant, à moins de se satisfaire d'une information en style télégraphique, il semble nécessaire de mieux centrer l'entreprise et de faire porter l'effort sur ce qui est vraiment *commun* au Tiers Monde et non pas sur chacun des pays en voie de développement. La dimension internationale pourrait alors constituer l'essentiel de la recherche documentaire. Des chroniques comme celles de E. Jouve sur les Conférences internationales et le Tiers Monde, de J. Bruyas sur l'Europe communautaire et les pays insuffisamment développés, de M. Barbier sur l'ONU, de M. Manigat sur les Organisations régionales, de J. Basso sur la Coopération internationale, apparaissent comme utiles et parfaitement réalisables; leurs méthodes pourraient être perfectionnées, mais d'ores et déjà elles apportent une information et une réflexion précieuses.

Les remarques qui peuvent être faites sur la bibliographie et la partie documentaire sont de même nature. On voit mal à quoi correspond dans la partie « Documents » le chapitre intitulé « Bibliographie documentaire ». Il s'agit sans doute d'une sélection très étroite de titres; mais sur quelle base un tel choix a-t-il été fait? Même remarque concernant le chapitre consacré aux huit « Textes » retenus: pourquoi parmi tous les accords de coopération bilatéraux conclus durant la période de référence (Juillet 74-Juillet 75) avoir sélectionné l'accord de coopération en matière de défense conclu entre la France et le Sénégal, pourquoi avoir retenu, en dehors de la période de référence parmi les nombreuses recommandations des conférences internationales, la résolution adoptée par la Conférence mondiale de la population en 1970, pourquoi avoir choisi le texte de la définition de la nouvelle Unité de Compte Européenne ?

La bibliographie, dont on nous dit bien qu'elle n'est pas exhaustive, serait constituée des études parvenues à la connaissance du Comité de lecture et qui lui ont paru les plus intéressantes. Il faudrait là aussi, un cadrage plus précis pour que cette bibliographie soit fiable et donc utilisable. Il est évident qu'il ne saurait être question d'un dépouillement concernant l'ensemble des productions sur le Tiers Monde; il faut procéder à des choix; à nouveau on peut s'interroger sur l'utilité des rubriques trop incomplètes sur les problèmes intérieurs, où, de surcroît, sont mêlés ouvrages et articles de périodiques, auteur français et étrangers, publications en langue française et étrangères.

Quinze ans d'expérience permettent à un confrère ces quelques remarques qui se veulent constructives et encourageantes. Le CRESM sait ce que représente le travail collectif d'un Annuaire et sa lente mise au point méthodologique; le résultat obtenu ici, dès le premier essai, est appréciable; une lacune documentaire est en passe d'être comblée; il n'y a aucune raison de douter qu'avec la patience et la continuité qu'exige une telle entreprise, l'Annuaire du Tiers Monde parviendra à être l'instrument de référence indispensable pour comprendre l'itinéraire complexe de ces deux tiers de l'humanité.

Maurice FLORY.

***Annuaire des pays de l'Océan Indien, Tome I, 1974 et II, 1975, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Université de Droit d'Economie et des Sciences (U3), Aix-en-Provence.***

Cet annuaire, ne concerne en rien l'Afrique du Nord, mais, publié avec le concours du CNRS, réalisé à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence par le Centre d'Etude et de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien, animé par le Doyen M. Favoreu, il comble une lacune importante dans les publications du CNRS et laisse bien augurer de l'avenir des Sciences humaines en France si l'exemple du

CERSOI était suivi et permettait de couvrir par *aires* géographiques, l'actualité de l'ensemble des pays étrangers. La formule adoptée est très proche de celle de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord*. Le CERSOI a su tirer le meilleur parti des maigres moyens dont il dispose.

Ce nouvel annuaire se compose de trois parties. Une partie *études* qui réunit des articles de fond, le plus souvent d'actualité. Celle du tome I constitue une véritable introduction à l'Océan Indien avec ses onze articles qui abordent tour à tour la géographie, l'histoire, la politique, le droit, l'économie, les langues, la population de cette vaste zone.

La deuxième partie, *chroniques*, est assez disparate dans le Tome I, beaucoup plus cohérente dans le Tome II avec une série de chroniques économiques. Il était très difficile de faire comme pour l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* un découpage à peu près rationnel, couvrant tous les pays et toutes les disciplines car la région étudiée est trop vaste.

Dès lors une autre formule fut adoptée, plus souple, moins exhaustive : on ne traite pas tous les problèmes en se promettant au fil des années de combler des lacunes et de rétablir les équilibres.

La troisième partie est essentiellement documentaire. On y trouve une chronologie abondante, des bibliographies spécialisées dans le Tome 1974, une bibliographie quasi-exhaustive pour 1974-75 dans le Tome 1975, et des documents (encore peu nombreux cependant). Chaque Tome comprend environ 600 pages. Au total donc un travail de bon aloi.

H. B.

#### 4. — HISTORIQUE

**Hugot (Henri J.) et Bruggmann (Maximilien), *Les gens du matin. Sahara. Dix mille ans d'art et d'histoire*, Paris (La Bibliothèque des Arts), 1976, 185 p.; Mugot (Henri J.), *Le Sahara avant le désert*, s.l. (Éditions des Nespérides), 1974, 343 p.**

*Les gens du matin*, qualifié par l'éditeur de « documentaire photographique sur le Sahara », appartient à cette catégorie de livres dits « de luxe », que les acquéreurs feuilleteront avec plaisir en prêtant, pour la plupart, davantage d'intérêt aux photographies qu'au texte qui les accompagne; photographies qui, dans le cas présent, sont remarquables. Il s'en dégage cependant une impression de beauté et d'harmonie qui n'est pas toujours conforme à la dure et rude réalité saharienne. Quant au texte, dû à l'éminent pré-historien Henri Hugot, il s'agit en gros d'un condensé de son livre précédent, *Le Sahara avant le désert*, publié en 1974, mais dont il n'a pas encore été rendu compte dans l'*Annuaire*.

Ces deux livres, qu'il convient de classer dans la catégorie de livres de vulgarisation, présentent une synthèse de la préhistoire saharienne; sujet passionnant, mais qui intéresse à vrai dire davantage les spécialistes de l'Afrique Noire que ceux du Maghreb.

M. Hugot nous donne d'abord un résumé bref et précis des changements climatiques intervenus au Sahara. Nous apprenons donc que la période la plus humide se situait approximativement entre 8 000 et 7 000 av. J.C. A cette époque d'immenses lacs couvraient une grande partie de l'actuel Sahara, surtout la moitié méridionale. Or, à partir de 4 000 av. J.C. environ commence la lente mais inexorable désiccation, qui s'accélère à partir de 2 000 av. J.C. Vers 1 000 av. J.C. le paysage trouve à peu près sa configuration actuelle. Le Sahara, transformé en désert, constituera désormais une barrière quasi-infranchissable, et cela jusqu'à l'introduction du chameau (ou plus exactement du dromadaire) aux premiers siècles de notre ère.

L'Afrique occidentale se trouvera ainsi coupée du monde méditerranéen pendant plus de mille ans, soit pendant une période particulièrement formative dans l'histoire de cette dernière région.

Après avoir passé rapidement en revue la très longue période dite du paléolithique (et après avoir quasiment rayé le mésolithique de la classification des préhistoriens), M. Hugot concentre son attention, à juste titre croyons-nous, sur le néolithique, « l'âge de la pierre polie ». Dans la savane arborée qui couvrait le Sahara d'alors, deux cultures ou civilisations néolithiques s'épanouirent, d'après M. Hugot; celle du Sahara septentrional, dite « Néolithique de tradition capsienne », et celle du Sahara méridional, dite « Néolithique de tradition soudanaise ». Des deux, la dernière, qui débute au 7<sup>e</sup> millénaire av. J.C., est la plus ancienne puisqu'elle précède le capsien d'un bon millénaire. Tandis que les hommes du capsien étaient en gros des méditerranéens, ou des « blancs » si l'on préfère, ceux de la tradition soudanaise, ceux-là même qui sont responsables de la plupart des peintures rupestres, étaient des négroïdes.

Pour les non-spécialiste le néolithique, c'est avant tout l'âge où l'homme apprit à domestiquer les animaux et surtout à cultiver la terre, bref l'âge où les hommes se sédentarisèrent et se groupèrent en villages. D'où l'expression « révolution néolithique », une « révolution » que l'on a pris l'habitude de considérer comme constituant en quelque sorte « l'aube » de l'Histoire. Or, si d'après M. Hugot les hommes du néolithique saharien étaient des éleveurs-pasteurs, des chasseurs et peut-être surtout et avant tout des pêcheurs, s'ils connaissaient la poterie, s'ils savaient faire cuire et stocker leur nourriture, si certains d'entre eux vivaient dans de véritables villages, ils ne s'adonnaient nullement à l'agriculture. Tout au moins pratiquaient-ils — toujours d'après M. Hugot — un peu de proto-culture et de végéculture. (Il s'agit là de deux expressions assez confuses et couvrant une réalité que le non-spécialiste aura du mal à distinguer de l'agriculture à promettre parler). Cette conclusion surprend dans la mesure où M. Hugot lui-même fournit au lecteur de nombreux indices qui laisseraient supposer le contraire. Il faut ajouter qu'elle est loin d'être partagée par tous les spécialistes. Le professeur Camps en particulier affirme que l'agriculture au Sahara est *antérieure* à l'élevage. Elle fut cependant éclipsée assez rapidement par l'élevage comme activité économique principale. (A moins qu'il s'agisse là d'une interprétation quelque peu abusive des peintures rupestres qui ne sont pas forcément un guide sûr pour la reconstitution de la vie économique).

Les doutes du lecteur ne peuvent que s'accroître lorsqu'il aborde le chapitre consacré au néolithique du Tichitt. De quoi s'agit-il? Des ruines de quelques 130 villages néolithiques dans l'actuel sud-est mauritanien et situés à quelques kilomètres seulement au nord de l'isohyète 100, que M. Hugot considère comme la limite méridionale actuelle du désert. Si on ajoute que ces villages furent définitivement abandonnés durant ou après le 4<sup>e</sup> siècle av. J.C., soit longtemps après la fin de la désiccation du Sahara, on constate que le sujet en question dépasse (comme l'indique d'ailleurs M. Hugot) quelque peu le cadre de ses livres. Ces villages ont-ils été abandonnés uniquement par la suite d'une détérioration continue du climat, ou faut-il aussi incriminer d'autres facteurs? Les nombreuses fortifications laisseraient en effet supposer qu'ici au moins l'avance du Sahara semble *aussi* due aux agissements des hommes. Telle n'est cependant pas la conclusion de M. Hugot. Mais peu importe; le vrai problème, le voici: les villages du Dahr Tichitt, regroupés sur un territoire assez restreint, contenaient d'après M. Hugot quelque 400 000 habitants, chiffre considérable pour l'époque. Ils étaient tous des sédentaires. De plus ils disposaient probablement d'un pouvoir central. On est donc étonné d'apprendre que « les hommes du Dahr Tichitt ne sont pas des agriculteurs, ils ne l'ont jamais été » — ou si peu. Une telle conclusion semble en effet en contradiction avec les

faits énoncés plus haut (et aussi en fait avec d'autres remarques formulées par l'auteur lui-même); une fois encore elle fait pas l'unanimité chez les spécialistes. L'américain P. Munson (dont M. Hugot ne mentionne les importants travaux qu'en passant) affirme par exemple que l'agriculture était pratiquée à Dahr Tichitt dès la 6<sup>e</sup> phase, dont la date médiane se situe aux alentours de 1125 av. J.C.

S'agissant des débuts des civilisations néolithiques du Sahara, M. Hugot, après avoir noté que le Néolithique de Khartoum (et il aurait pu ajouter, celui de l'Égypte) est postérieur au Néolithique saharien, donne cependant l'impression que ce dernier fut l'œuvre de nouveaux venus arrivés des bords du Nil. De ce fait il nie que le Sahara ait été un foyer indépendant de domestication. (Mais comment expliquer alors que les sahariens aient cultivé le mil et le sorgho, céréales qui ont besoin des pluies d'été apportées par la mousson en provenance du golfe de Guinée, et qui ne peuvent de ce fait pousser ni dans la partie septentrionale du Sahara, ni en Afrique du nord, ni sur les bords du Nil?).

M. Hugot est bien entendu libre de ses opinions. Encore convient-il de les étayer d'arguments convaincants, propres à entraîner l'adhésion du lecteur. Ce n'est pas toujours le cas.

On regrettera par ailleurs que M. Hugot ressuscite à propos des Peuls (surtout dans *Les gens du matin*) des mythes que l'on croyait définitivement discrédités et enterrés depuis longtemps. On peut aussi déplorer qu'il ait jugé nécessaire de faire un certain nombre de digressions concernant des sujets qui lui tiennent visiblement à cœur, mais qui n'ont que très peu de rapports avec la préhistoire saharienne.

Si donc il convient d'adopter une attitude critique à l'égard de certaines conclusions formulées par M. Hugot, il n'en demeure pas moins que ce dernier a écrit deux livres très stimulants dans la mesure où ils forcent à la réflexion. Les spécialistes de l'Afrique occidentale en particulier prendront conscience à leur lecture à quel point l'histoire de cette région plonge ses racines dans le Sahara préhistorique. C'est en effet vers le sud que la majeure partie des populations sahariennes a été refoulée. En réalité, qui dit dissécatation du Sahara, dit rétrécissement de l'Afrique occidentale.

Finn FUGLESTAD.

**Cohen-Hadria (Elie), *Du Protectorat français à l'indépendance tunisienne. Souvenirs d'un témoin socialiste.* Cahiers de la Méditerranée. Université de Nice, 1976, 325 + XVI p.**

« Je suis né juif tunisien », ajoutons *Cohen* : ainsi commencent les *Souvenirs* que le docteur Cohen-Hadria, devenu français en 1921, responsable de la fédération SFIO du protectorat depuis 1927, rédige dans une Tunisie qui vit les lendemains de l'indépendance. La plume souvent acérée du polémiste, qui a écrit dans chaque numéro ou presque de *Tunis Socialiste* pendant quelque trente ans, devient celle d'un témoin d'immenses changements et fournit une moisson de faits, de portraits et de jugements d'une richesse exceptionnelle.

Richesse qui tient aux événements — douze Résidents Généraux depuis 1920 —, dont la longévité décroissante est comme la courbe du régime, un Destour en 1920, archéo déjà en 1934, quand un nouveau s'impose trois confédérations syndicales tunisiennes en 1924, 1937 et 1945 — aux mutations en profondeur du pays, mais aussi à la qualité et aux qualités du témoin.

Car ce qui retient d'entrée l'attention c'est le long voyage d'un individu à travers la colonisation, noué au récit des franchissements de versants historiques.

La Hara, où naît en 1898 Elie Cohen-Hadria, est le quartier le plus surpeuplé et le plus délabré de la capitale, celui que le choléra décime à chaque retour et en 1911 encore. Elle est aussi l'enfermement d'une ethnie humiliée définie par sa

religion, sa langue, sa culture et les mille signes qui la désignent, jusqu'au costume. C'est l'impasse, et pour qui veut y échapper, le changement vient de l'Occident. « Le français est la seule langue que je parle couramment... Je n'ai fréquenté que des établissements scolaires et universitaires français... Ma culture est exclusivement française », et classique : l'écriture du livre le montre assez.

Cette rencontre est un éblouissement et une conversion, sans compromis, ni avec l'Alliance Israélite, ni avec le rabbin, même point trop famélique, qui s'efforce d'expliquer un alphabet et une thora incompréhensibles. Laïque, athée, Cohen-Hadria est pourtant juif, quand il ne peut entrer dans l'enseignement auquel il se destinait naturellement. Roy ou Blanc régnant au Secrétariat Général, l'administration est fermée aux Israélites, malgré les campagnes de certains prépondérants, antisémites sans doute mais d'abord arabophobes, qui cherchent des points d'appui contre les Musulmans. Juif toujours, quand même il est naturalisé français au hasard d'un décret visant les Maltais : quantité d'incidents mineurs ou graves, les lois raciales de Vichy, l'occupation allemande à laquelle il échappe mais qui atteint son frère le lui rappellent douloureusement.

De tels traits résumant la cascade de mépris qu'a été le protectorat. Et l'une des images les plus fortes du livre est la description de Tunis « libérée », où la joie des uns contraste avec la peur des Italiens et le silence des Tunisiens.

La solution de ces contradictions personnelles et la solution des contradictions de la colonisation étaient identiques : en appeler de la France de De Carnières (des agrariens) ou de Gaudiani (du capital) à la France de Jaurès et de Blum, de la colonisation qui érase à la colonisation qui émancipe. Cette biographie est aussi la « dissection » d'une famille d'esprit et d'un type de militant, et le document reflète le regard qu'ils portent sur les bouleversements du pays.

Ce n'est pas celui de « l'indigénophile », car chez l'indigénophile il y a beaucoup de phobies : par exemple chez Géniaux phobie des Italiens « noirs, petits... haillonneux... » dont l'invasion dégrade la cité musulmane. Ce n'est pas non plus le regard du « libéral ». La rencontre — à partir de cheminements profondément différents — d'une poignée de démocrates, de fonctionnaires et de Pères blancs avec quelques hommes politiques comme Mendès-France était inconcevable au temps de Monseigneur Lemaître, de la guerre du Rif et de la condamnation par la SFIO de tout nationalisme. Ces retournements sont l'aboutissement d'un autre long voyage, celui du socialisme colonial.

Socialisme de colons, des « petits » colons, car les Français ne sont pas tous identiquement majorés. Dans les assemblées, le suffrage est non seulement racial mais aussi censitaire jusqu'en 1945. Et c'est chez les fonctionnaires et les cheminots, dont elle défend les revendications, que la SFIO trouve longtemps son électoral, d'autant plus qu'elle contrôle aussi l'Union Départementale CGT avec assez d'efficacité pour l'emporter sur toutes les autres listes aux élections du Grand Conseil en 1928.

Mais l'attachement des petits blancs à leur univers et à leurs privilèges, leur inquiétude devant la concurrence tunisienne les raidissent dans un conservatisme qui ira en se durcissant avec le développement du mouvement national, pour s'affirmer dans le Rassemblement Français dirigé par un agent des travaux publics, Colonna. Chaussant les bottes de De Carnières, il marque dès 1929 qu'on ne divise pas les Français en face de l'ennemi et qu'on ne pactise pas avec lui. Telle est la frontière avec la gauche.

Car la SFIO ne s'est jamais confondue entièrement avec sa base. Les fondateurs de la fédération et ses dirigeants, en majorité enseignants, avocats et médecins, moins dépendants du système que leurs troupes, ont placé leur combat sous le signe d'un socialisme humaniste et universaliste, de la « fraternité des races ». Ils prônent à partir de 1919 la formation d'un peuple nouveau par la fusion des diverses

communautés dans le creuset d'une « civilisation supérieure », et c'est en mesurant à cette aune le « troupeau d'hommes enchaînés par la tradition et l'ignorance », inaptes à faire tourner la roue de l'histoire, qu'ils rejettent le Destour de Thaalbi, la CGTT et la lutte anti-impérialiste du parti communiste.

Pourtant, les bilans de l'action des Résidents Généraux sont une succession de désillusions et de ratages. Ratage du Cartel des Gauches, ratage du Front populaire, ratage de la déposition de Moncef Bey, puis de la « politique des bonnes intentions ». Le rêve de l'assimilation s'évanouit et toute politique de réformes se heurte à l'opposition de la communauté française et du lobby colonial. Le livre accumule les renseignements sur le jeu des grandes sociétés, de bureaux, de la police, de l'armée et des milieux parlementaires. Mais la répression, les assassinats, les fusillades de Bizerte, Metlaoui, Tunis, Sfax et le ratissage du Cap Bon conduisent à l'impasse. Et en 1949, quelques semaines après le débat sur la Libye à l'ONU — qui a été certainement déterminant — une motion adoptée en congrès fédéral puis national propose l'indépendance de la Tunisie « au sein d'un ensemble constitué autour de la France ».

Révision déchirante sans doute, mais aussi pour l'auteur fidélité à son esprit dans une nouvelle situation historique. Et la citation de Blum placée en exergue appuie l'affirmation.

Quelle décolonisation donc ? Comment s'inscrit-elle dans une pensée ? D'abord par la réflexion sur les occasions manquées : la pente du socialisme allait vers une solution néo-coloniale, qui se dessine à partir des années trente — charnière de l'histoire tunisienne — et qui a cherché à se concrétiser pendant le Front populaire, justement défini dans le vocabulaire du Destour comme la « première expérience franco-tunisienne ».

Espoir déçu. Et pourtant, si l'on compare le texte de 1919 et la déclaration de Mendès-France en 1954, la continuité est évidente : « l'existence d'une élite du travail et de la Pensée que recrutent chaque jour l'Ecole et le Syndicat démontre la capacité d'évolution du peuple tunisien » (1919). « Le degré d'évolution auquel est parvenu le peuple tunisien... La valeur remarquable de ses élites justifie que ce peuple soit appelé à gérer lui-même ses propres affaires ».

Ce qui fonde la légitimité de l'indépendance, c'est l'élite, ce qui fonde la légitimité de l'élite tunisienne, c'est sa part d'Occident qui lui permet de guider les masses. Celles-ci ne sont pas et n'ont jamais été une force de progrès, et elles charrient des flots de passion et de passé inquiétants. Les fellaga ont été heureusement désarmés, « au moment même où éclate l'insurrection algérienne », et si le « lumpen-prolétariat » des bidonvilles suit Ben Youssef, l'homme de la « grande bourgeoisie traditionaliste », il a été neutralisé par le prolétariat organisé dans l'UGTT.

Méfiance envers tout ce qui « pousse sur le parvis des mosquées universitaires » : Farhat Hached a su éviter « le péril le plus grand, l'envahissant Fadhel Ben Achour », et il y aura pour le remplacer des enseignants de culture française. Thaalbi, c'était le « retour à l'islamisme », Bourguiba a pris « ses distances vis-à-vis des formes les plus démagogiques et les plus exacerbées du nationalisme arabe ».

Ecrite quatorze ans après, une seconde conclusion confirme les choix fondamentaux de la gauche, qui ont été des éléments importants dans le processus de la succession d'Etats.

Trop longtemps connu de quelques chercheurs seulement, ce document interpelle les historiens. Et il sera un antidote contre l'anachronisme ou la sensation de prédire l'advenu.

Précisément, l'histoire c'est aussi la recherche des potentialités avortées. Celles de la base surtout, qui ne se réduit pas à une foule. Les tentatives de Mohammed Ali et de Tahar Haddad ont inscrit dès les années vingt à l'intérieur du mouvement national la réalité des classes. Et tout l'effort de courants minoritaires ou réprimés



a tendu à la transformation d'une société de l'intérieur, au développement d'un nationalisme qui ne disqualifierait pas la Zitouna et fonderait d'autres rapports entre élites et masses.

Leurs expériences, leurs apports et leurs échecs sont présents dans les contradictions de la Tunisie d'aujourd'hui, où l'Occident c'est toujours l'impérialisme et la dépendance.

Claude LIAUZU.

**Spencer (William), *Algiers in the Age of the Corsairs.* (The Centers of Civilization Series), University of Oklahoma Press, Norman, 1976, p. 166, biblio., index.**  
**Deardson (Seton), *A Nest of Corsairs: the Fighting Karamanlis of the Barbary Coast.* John Murray Ltd., London, 1976, p. 317, illustrations, photos, appendices, biblio., index.**

Ces deux ouvrages, comme attestent leurs titres, ont en commun leur sujet; des communautés corsaires de l'Afrique du nord; la présentation d'une chronique de deux dynasties, les Barberonne et les Karamanlis; et, à divers degrés, l'élaboration d'une sorte d'apologie du type de gouvernement qu'exercèrent ces deux familles.

Ni l'un, ni l'autre de ces deux livres ne constitue une addition majeure à nos connaissances historiques de ces époques, quoique Deardon, surtout, brosse un tableau riche en anecdotes et témoignages oculaires. Par contre Spencer prétend être plus scientifique et plus savant mais n'arrive souvent qu'à être superficiel. Son livre est publié dans une série qui comporte d'aussi illustres prédécesseurs que Le Tourneau sur Fès, Lewis sur Istanbul, et Wiet sur Baghdad. Spencer n'est pas à leur hauteur.

Sa démarche est de tracer « l'épanouissement » de la ville d'Alger à travers la dynastie Barbarossa, 1516-1830. La période commence quand les Espagnols occupent Oran, Mers el-Kebir, Bougie et les îles au large d'Alger, cette dernière contrainte à des paiements de tribut au Roi Ferdinand. Entre en scène Yussef Arouj ibn Yacoub de l'île de Lesbos, ancien prisonnier des Chevaliers de Rhodes et par vocation, corsaire. Ses hommes l'appelaient Baba Arouj, d'où venait, probablement, son appellation à l'Européenne, Barbarossa. En 1504, il s'installe comme gouverneur de Djerba et en 1516 est porté au pouvoir à Alger. Deux ans plus tard il est tué près de Tlemcen en combat contre une force espagnole, mais son successeur, Kheir al-Din, réussit, en 1530, à expulser les Espagnols des îles dominants l'entrée de la porte d'Alger. A partir de cette date Alger devient selon Spencer un centre clé dans la guerre menée par la Porte contre les flancs sud-ouest de la Chrétienté européenne; les pirates sont littéralement des *moujahidine*. Ceux d'Alger sont en plus très habiles et la ville entre dans une phase de prospérité et de bonne administration qui fait l'envie, toujours selon Spencer, de maints visiteurs européens.

L'image est peut-être juste mais ne correspond point à celle établie ailleurs dans le monde arabe ou la suzeraineté ottomane a été ressentie comme un fardeau sans contrepartie bienfaisante. Citons Spencer directement à ce sujet :

« Bien que l'Europe voyait Alger comme un Etat turbulent, constamment au bord de l'anarchie et de la révolte, le fait est que pendant les trois siècles de la Régence, il n'y avait pas une seule révolte de grande échelle contre les autorités centrales. Les Turcs montrèrent une compréhension profonde des alliances traditionnelles tribales au Maghreb. Le recrutement des corsaires et des auxiliaires militaires de la population indigène absorba les éléments réfractaires qui autrement auraient pu former un mouvement d'opposition. Aussi l'Etat n'était pas coûteux dans son fonctionnement grâce à l'absence d'une liste civile et de hauts salaires des fonctionnaires. Non seulement la collecte des tributs était réduite mais la fidélité était récompensée par l'exemption d'impôts, la non-ingérence dans les récoltes, et une autonomie générale dans les affaires locales. »

« Une critique européenne fréquente concernait l'instabilité de la structure centrale de l'autorité, fondée sur la brièveté de la plupart des règnes, sur la démocratie complète du Divan même à l'égard des questions de la politique d'État, et sur la façon abrupte par laquelle les Deys ont été remplacés. Il faut avouer que parmi vingt-sept Deys entre 1671 et 1830, le fait que deux seulement semblent avoir vécu au-delà de leur période d'investiture — un par abdication et l'autre par exil — suggérait une certaine insécurité de position. Mais le *gouvernement* algérois, mis à part son leadership titulaire, exhiba une vitalité et durabilité extraordinaire pendant son existence ». (57-58).

Il est possible de contester chaque partie de cet argument qui n'est nulle part ailleurs dans le livre suffisamment élaboré. En plus il y a des lacunes qu'on ne peut pas passer sous silence. Les relations entre la Régence et la société de l'intérieur — tribale ou urbaine — n'attirent guère l'attention de Spencer. Parallèlement, les relations avec la Porte sont traitées d'une façon sporadique et superficielle. En somme l'ouvrage de Spencer est gentil, agréable à lire, trop indulgent envers la domination turque, et regrettablement incomplet.

Le but de Deardon est tout autre. L'auteur, ancien membre du corps diplomatique britannique en Afrique du Nord, ne prétend à rien d'autre que de nous donner un récit vif et mouvementé de l'histoire de la dynastie Karamanli à Tripoli (1711-1835). Ses sources principales paraissent être les mémoires et la correspondance des consuls britanniques à Tripoli, complétées par les écrits d'autres visiteurs européens. Tout comme celui de Spencer, l'ouvrage est agréable à lire et admiratif et considère l'extérieur (y compris à Alger) comme capricieux, cruel, imprévoyant, etc. Seul, apparemment les Karamanlis de Tripoli, malgré leur violence, luttes fratricides, et cupidité sporadique, ont agi assez souvent en tant qu'hommes d'état et gouverneurs bienfaisants de leurs populations. Chacun des quatre Karamanlis traités dans ce livre a régné en moyenne trente ans, et Ali Karamanli gouverna entre 1754 et 1795. Donc la stabilité interne de cette dynastie est notable, quoique les frères se disputaient le pouvoir jusqu'à la mort.

A part la chronique, cet ouvrage n'a pas de thème, mais cachées dans le texte on trouve des généralisations historiques et importantes que Spencer ignorait. Ainsi Deardon nous explique que les grandes puissances maritimes (la France, les Pays Bas, et l'Angleterre) toléraient les corsaires de la « Barbarie », bien qu'ils détenaient les moyens de les supprimer, afin de saboter les efforts concurrentiels des plus petites puissances européennes de la Méditerranée. Louis XIV devait dire que si Alger n'existait pas, il lui aurait fallu en inventer une. Ajoutée à cela, la Guerre de succession en Espagne en 1704 amena les Britanniques à Gibraltar et à l'établissement d'une flotte permanente en Méditerranée. Avec cet événement les Anglais avaient besoin de provisions de toutes sortes et les corsaires de l'Afrique du Nord acceptaient la tâche.

Dans la suite des événements racontés par Deardon, deux sont remarquables par ce qu'ils nous apprennent et sur la vie « quotidienne » à Tripoli et sur les débats entre intérêts touchés par les corsaires et les autorités de Tripoli. Nous trouvons ainsi le témoignage détaillé de Miss Tully, sœur du Consul Richard Tully d'Angleterre, sur la peste qui a frappé Tripoli en 1785 et à laquelle, elle a miraculeusement survécu. Ce fléau emporta quelques 27 000 Tripolitains sur une population totale estimée à 30 - 40 000.

Se basant sur les mémoires de l'Américain William Eaton, Deardon fait le récit fascinant de la première « invasion » américaine dans le bassin méditerranéen. Sans marine avant 1794, les E - U ne pouvait pas protéger leurs propres navires de commerce contre les corsaires. Cet état de choses stimula la création de la première force navale américaine. Une dispute au sujet du montant de tribut annuel à payer à Tripoli, provoqua en 1801 une coupure de relations et une déclaration d'hostilités. Par la suite un bâtiment de guerre, le *Philadelphie*, tomba entre les mains des Tripolitains avec 308 prisonniers américains.

Ancien soldat des guerres indiennes dans l'Ohio, puis consul à Tunis, William Eaton proposa à Washington une expédition pour libérer les américains. Il fallait soutenir dans l'occurrence Ahmad Karamanli contre son frère, Yussef, qui contrôlait Tripoli. On ne peut pas s'empêcher de penser à un Lawrence américain quand on apprend qu'Eaton a lancé son expédition de Bourg al-Arab, à l'ouest d'Alexandrie, le 5 mars 1805 avec six fusilliers marins américains, 58 mercenaires chrétiens, une centaine d'hommes d'Ahmad Karamanli, et à peu près 700 membres de la tribu Oulad Ali. Après maintes mutineries et défaillances de personnel, l'expédition arriva aux portes de Derna dans l'est de la Cyrénaïque, le 26 avril. La ville fut prise malgré la résistance des forces envoyées par Yusuf de Tripoli. Vainqueurs, Eaton et Ahmad reçurent l'ordre d'un commandant américain d'abandonner Derna et d'envoyer Ahmad en exil. La prise de Derna avait tout simplement servi à extraire de Yusuf Karamanli la libération des prisonniers américains.

En 1835, la Porte reprit en main Tripoli en déposant le dernier des Karamanlis. La motivation d'Istanbul, selon Deardon, était simple. Yusuf Karamanli et quelques uns de ses conseillers passaient pour être trop sympathisants envers les Français qui venaient d'occuper Alger en 1830. Avec l'encouragement probable de Stratford de Redcliffe, ambassadeur anglais à Istanbul, les Turcs voulaient assurer leur position contre les Français dans l'Afrique du Nord-Est.

J. W.

**Bontems (Claude), *Manuel des Institutions algériennes, de la domination turque à l'indépendance*, Tome I. La domination turque et le régime militaire 1518-1870. Paris, Cujas, 1976, 564 p. Index.**

Il y a me semble t-il, au moins deux conceptions de manuels, et c'est de ce seul point de vue que je tenterai d'analyser l'ouvrage de Claude Bontems, puisqu'il se présente sous cette forme.

Le manuel s'adresse à des étudiants et en l'occurrence à des étudiants de premier cycle. Aussi, il se borne à présenter les problèmes essentiels et renvoie en annexe les questions complexes, comme par exemple les premiers pas de la justice administrative p. 424-433, le détail des traités conclus entre la France et Abdel Kader p. 112-130; il donne des références mais allégées, sans commentaires.

Le traité de législation, à l'exemple de Larcher-Rectemwald est extrêmement complet parce qu'il expose les arcanes du droit effectivement appliqué et prend position sur la solution de problèmes précis. Auquel cas, il comprend des références détaillées, souligne les erreurs d'interprétation, parce qu'il s'adresse aux spécialistes.

Or, Claude Bontems mêle les deux conceptions et entend présenter une somme quasi exhaustive de toutes les institutions algériennes tout en prétendant s'adresser à des étudiants. Il est à la fois trop complet quand on considère toutes les notes, l'analyse d'arrêts rendus (p. 433 note 2, p. 437 notes 1-2, p. 439) et présente certains trous énormes. Je note, par exemple, qu'il n'y a :

— rien sur l'énorme problème des *terres* (appropriation par l'Etat français pour constituer le domaine public, appropriation par les particuliers européens); 2 pages (284-285) sur le cantonnement, 4 pages sur les séquestres (p. 419-423). Pas d'indication globale même approximative sur l'importance des terres appropriées par l'Etat et par les Européens de 1840 à 1870;

— rien, sinon des notes dispersées (p. 189 note 4, p. 365 note 7, p. 366 note 8, p. 348 note 1) sur l'évolution des deux *populations* en présence, sur leur importance respective;

— rien sur les types de dépenses du budget et des budgets municipaux de l'époque, face aux types de recettes (là aussi il aurait fallu des tableaux montrant la proportion des recettes de type européen et de type arabe). Cf. p. 326-369.

— enfin, il manque beaucoup d'éléments dans la présentation générale intitulée : « la situation politique en Algérie de 1830 à 1860 », p. 109-156. Pourquoi s'arrêter en 1860 ? En effet il aurait fallu dans cette présentation générale rassembler le maximum d'informations :

— sur l'évolution générale des populations et du peuplement européen;  
— sur le chevauchement de deux histoires parallèles, qui explique la complexité de la matière et des institutions :

- d'une part, l'histoire de la conquête : 1830-1845-1857 qui explique la date de création d'un certain nombre d'institutions cf. pp. 176. (Comité de gouvernement et Commission du Gouvernement); p. 181, 1831-1833, l'occupation restreinte; p. 155, l'ordonnance de 1845 après la conquête de la majeure partie du territoire; p. 199, après la conquête de la Kabylie en 1857, la création du ministère de l'Algérie; p. 220-241, les bureaux arabes pour résoudre les problèmes militaires.

- d'autre part l'histoire interne française : 1830-1848, 1848-1851, 1852-1870 avec ses deux phases : empire autoritaire, empire libéral;

— sur une vue générale des réformes dans les divers domaines à quelques dates bien choisies comme 1848, 1858, 1870.

Mais par ailleurs, il a beaucoup des qualités d'un manuel (22), en particulier une excellente bibliographie, la présentation en annexe de quelques textes en général bien choisis, trois index, dont celui des textes réglementaires.

On y trouve de bons exposés : sur les bureaux arabes p. 220-241, sur les commissions disciplinaires p. 406-411. Le lecteur y puisera d'utiles et précieux tableaux : sur la composition des conseils municipaux, p. 273-274, 278, sur le montant des budgets, p. 330-342-346-348 (il aurait fallu les réunir dans une même page et les compléter), de même sur les impôts, p. 358-359-360, et les diverses juridictions.

C. C.

**Marx, Marxisme, et Algérie. Textes de Marx-Engels. Présentés par René Gallissot avec la collaboration de Gilbert Badia. Paris, UGE, coll. 10/18, 1976. 433 p. (Sur la couverture figure : marxisme et algérie. Textes de Marx/Engels présentés et traduits par Gallissot/Badia).**

René Gallissot travaillait depuis longtemps sur les écrits de Marx concernant tout spécialement l'Algérie. Il avait déjà donné un avant-goût de ses recherches dans « Marx et l'Algérie » essai paru dans *Le mouvement social* (avril-juin 1970, pp. 39-63), où il recensait a) les articles de presse sur la conquête signés Marx et Engels b) les notes prises par celui-là sur l'ouvrage de Kowalewsky que devait aussi commenter Rosa Luxemburg (23) c) ses lettres, envoyées durant son séjour à Alger à la fin de sa vie (février à mai 1882). Il avait conclu en indiquant l'« intérêt marginal » plus historique

(22) et aussi certains défauts :

— des faiblesses de style (qui relèvent d'un cours parlé) p. 112 : le mariage de la carpe et du lapin ! lignes 8-9, p. 117 : l'avènement d'Abel Kader qui « ne coule pas de source », ligne 4 du paragraphe 1 p. 36 : la faiblesse de l'importance numérique;

— des erreurs : p. 516 ligne 2 : le Sénatus-Consulte de 1865 ne présente pas des « catégories sociales », mais juridiques.

— des transitions bien faibles elles aussi p. 442 1<sup>re</sup> ligne; p. 443 1<sup>re</sup> phrase et p. 444 3<sup>e</sup> ligne, p. 402, p. 424 (avant le paragraphe 3);

— des coups de patte méchants pour les chers collègues et inutiles, ainsi p. 478 note 1; inutiles et méchants pour les lecteurs p. 49 note 1 p. 144 note 4; pour les acteurs de l'histoire algérienne p. 138 note 3 p. 145 note 3.

(23) KOWALEWSKY (Maxime), *La propriété collective du sol; causes, historique et conséquences de sa décomposition* (en russe). Moscou, 1879, les annotations de Karl Marx ont été publiées dans la *Nouvelle critique* (sept-oct. 1959 pp. 69-88) sous le titre : « le système foncier en Algérie au moment de la conquête française ».

que théorique en tout cas, de tels textes, et leur apport à la connaissance biographique de Marx lui-même.

Depuis, l'on attendait avec quelque impatience un ensemble plus complet sous la même signature aux Editions ouvrières. L'on apprenait, par ailleurs, que Mohamed Ahmed Ouamar avait inscrit un projet de thèse justement sur « les écrits de Marx-Engels sur l'Algérie ». L'ouvrage, qui sort dans la collection 10/18 comble donc un vide et satisfait nos attentes. Voici, enfin, entre nos mains les articles d'Engels pour *The Northern Star*, *l'Encyclopédie américaine*, les développements comparés de Marx et de Rosa Luxemburg sur le régime foncier de l'Algérie coloniale, la correspondance d'Alger de la main de Marx. Les textes, traduits par Gilbert Badia, sont accompagnés de présentations détaillées et toujours stimulantes de René Gallissot qu'aucun conformisme n'étouffe décidément. On lira donc ces écrits marginaux des géants du marxisme. Mais le lecteur n'oubliera pas ce qui les enrobe et les met en relief. Il retiendra des introductions claires, situant le contexte historique, les raisons qui ont fait écrire Marx et Engels, sinon Rosa Luxemburg, et qui ne sont pas que théoriques, les conditions pour une compréhension d'une situation coloniale et comment celle-ci a pu s'inscrire dans une réflexion évolutive. Il trouvera que le but initial est bien atteint, « cette approche problématique cherche à rompre avec la double étroitesse d'une historiographie raisonnant exclusivement en termes de classes ou aujourd'hui par recours aux instances économiques, politiques et idéologiques articulées aux seuls faits de classe, et d'une ethnologie qui fait graviter les sociétés exclusivement en des schémas structuraux » (pp. 9-10 et verso de la couverture). Car il perçoit, par ce « retour à une polyvalence historique », ce qui rend les pages sur l'Algérie passionnantes : l'observation d'un système de colonisation à ses débuts, l'analyse d'un processus de formation capitaliste en rapport avec des formes de propriété, la saisie d'une société à dominante agraire en mutation.

René Gallissot clôt l'ouvrage sur le débat, toujours ouvert lui, sur « communisme et nation algérienne », à partir des formules, trop citées en dehors de ce qui les avait faites énoncer, de Maurice Thorez de 1939 sur la nation « en formation ». Il parle à propos de ces dernières de « conception de la nation plus sentimentale et mystique que rationnelle et matérialiste... » qui « correspond plus encore à l'imagerie de l'histoire primaire »... (p. 420). Mais il explique en même temps pourquoi « la perspective de la formation nationale algérienne que les communistes vont soutenir ne peut apparaître que comme une voie moyenne qui prend ses distances ou veut concilier » (p. 414). Reconnaissons aujourd'hui, avec lui, que « le véritable problème n'est pas de restituer des responsabilités mais d'expliquer le développement et la durée de cette orientation », celle d'un parti aux prises avec les contradictions de « l'assimilation et de l'autonomisation », les conflits de priorité entre lutte anti-impérialiste et lutte antifasciste.

René Gallissot se situe dans « la descendance marxiste », la plus riche, car ouverte à toutes les questions, prête à les reprendre à son compte avant d'y répondre, aussi iconoclastes fussent-elles. Qu'il ait tiré un peu de son côté les grands maîtres, en rassemblant leurs écrits sur un thème qui lui est cher, n'interdit point qu'on lui rende cet hommage.

F. A.

**Sivan (Emmanuel), *Communisme et nationalisme en Algérie, 1920-1962*. Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1976, 262 p.**

Les Presses de la Fondation Nationale des Sciences politiques ont poursuivi en 1976 leur effort tout particulier pour éditer divers ouvrages sur le Maghreb et plus précisément sur l'Algérie, soit dans la série des « Cahiers de la Fondation », soit dans celle

des « travaux et recherches de science politique » (24). Le livre qui paraît en 1976 est une version, traduite et réduite, de la thèse qu'Emmanuel Sivan a soutenu sur *Communism and nationalism in Algeria (1920-1962) : A study in colonial counter society* (Dept of History, The Hebrew University of Jerusalem, 1973). Nous connaissons déjà de cet historien israélien formé en partie aux Etats-Unis, un article sur le sujet « "Slave owner mentality" and bolchevism : Algerian communism 1920-1927 » (*Asian and African studies*, 1973-2, pp. 154-195), et un essai traduit en français sous le titre *L'Islam et la croisade* (1968).

L'édition en français se justifie à plus d'un titre, ne serait-ce que par ce qu'elle a le mérite d'ouvrir un débat, et d'engager la controverse. Elle présente l'avantage aussi de vouloir prendre a) de la distance (géographique) — l'auteur écrit *de loin* après avoir consulté des archives et pratiqué des interviews, *de près*, avec les faits et les hommes les témoignages et les interprétations, les passions et les partis — et b) un minimum de hauteur (historique) — car l'écart entre les derniers événements cités et la publication est d'une génération. Or, à les lire, les hypothèses et démonstrations d'E. S. contribuent autant à alimenter les discussions politiques qu'à procéder aux clarifications scientifiques.

L'auteur commence par noter que les recherches sur le thème qu'il a retenu sont rares. S'il y avait été regardé de plus près au moment où les Presses de la FNSP préparaient la version française de son étude, il aurait corrigé sa phrase sur « l'état peu avancé des travaux sur l'histoire contemporaine de l'Algérie et sur l'activité coloniale du mouvement communiste mondial » (p. 12). On ne peut citer tous les articles, ouvrages et travaux universitaires qui ont pris le PCA ou plus généralement le communisme en Algérie pour centre depuis quelques années. A. S. cite les thèses de S. W. Fain et de J. R. Perry soutenues à l'université américaine de Columbia respectivement en 1971 et 1972, sur les principes de la politique soviétique à propos des nationalismes coloniaux en général et de ceux de l'Afrique du Nord en particulier (p. 12). Il omet celle de T.A. Schweitzer sur *The French communist party and the colonial question 1928-1939*, qui date pourtant de 1968 si nos souvenirs sont bons, et est dans la ligne de ses propres efforts (25). Celle de Sayah Taleb (*Histoire du PCA des origines à nos jours*), dont E. S. regrette de n'avoir pas eu connaissance à temps, est de 1972. Abdelhamid Djebbar a soumis en 1975 à Grenoble pour le doctorat de Sciences politiques. *La question nationale et coloniale et le mouvement communiste. Le cas de l'Algérie. Le Parti communiste algérien et le mouvement nationaliste 1935-1956*. Plusieurs mémoires ont porté sur le communisme en Algérie ou sur le communisme et l'Algérie, tels ceux de A. Benkritly en 1962, de V. Auzepy (1967), qui précèdent J. Choukroun (1967) et autres. Et nous ne comptons pas les essais portant sur l'ensemble des mouvements nationaux algériens abordant le PCA à quelque titre. Les ouvrages de compilation ou d'analyse, les pamphlets mal déguisés ne sont pas rares non plus; qu'ils soient signés J. Arnault (*Du colonialisme au socialisme*, 1966), E. Colloti-Pischell et Robertazzi (*L'internationale communiste et les problèmes coloniaux 1919-1935*, 1968), J. Jurquet (*La révolution nationale algérienne et le PCF*, 2 vol., 1973 et 1974), J. Monéta (*Le PCF et la question coloniale*, 1971), G. Haupt, M. Lowy et C. Weill sur *Les Marxistes et la question nationale 1848-1914* (1974). Les articles prolifèrent, s'ils ne font pas tous florès, de J. Glories (1958), C.-R. Ageron (1972), M. Kaddache (1967), R. Gallissot (1969), A. Rey-Goldzeiguer (1968), F. Alexandre (1974). Diverses revues y consacrent des études : *Le Mouvement social*,

(24) Rappelons : *Le développement politique en Algérie. Etude des populations du Mzab* de Baelhadj MERGHOUB (1972); *Révolution et autogestion rurale en Algérie* de Gérard DUPRAT (1973); *L'Algérie politique. Histoire et société* de Jean-Claude VATIN (1974) et *L'Algérie politique. Institutions et régime* de Jean LÉCA et Jean-Claude VATIN (1975); *Instituteurs algériens 1883-1939* de Fanny COLONNA.

(25) Cf aussi SCHWEITZER (Thomas-Adrian), « Le Parti communiste français, le Comintern et l'Algérie dans les années 1970 », *Le Mouvement social*, janv.-mars 1972.

n° 70, 71, 74, 78, 82), *Partisans* (n° 59-60 et 61), *Preuves* (n° 166, 170), *La Revue française de science politique* (1962-1, 1965-3, 1967-6, 1968-6). En Algérie même, la *Revue d'Histoire et de civilisation du Maghreb* (janvier 1967), et la *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques, et politiques* (1972-4, 1976-4) participent au concert. Et nous laissons de côté tout ce qui a fait l'objet d'analyses dans la presse française (26). Nous ne parlons pas de la presse communiste elle-même, des souvenirs de militants, des plaidoyers, des justifications. Nous omettons les premiers écrits des années 1930, ceux de Ladreit De Lacharrière, par exemple, tout comme l'essai de Maxime Rodinson sur *Marxisme et monde musulman* qui aborde pourtant le thème par plus d'un côté (27). Nous faisons silence sur les écrits en langues étrangères, dont un seul exemple est fourni par *l'animosité à l'égard du communisme dans le monde arabe*. (Beyrouth, 1974) (28).

Renvoyons à la « contribution à la bibliographie du mouvement national algérien » de J. R. Henry et A. Taleb-Bendjab (*Revue algérienne...* 1974-4, pp. 320-384), pour donner une idée de la littérature sur la matière. Annonçons que *Pluriel*, *La Revue algérienne* encore, publient ou s'approprient à publier des textes de même type, que Maspéro prévoit un livre de G. Madjarian sur la *question coloniale et la politique du PCF 1944-1947*, que les sujets de mémoires et thèses déposés dans les universités françaises tournent encore et toujours autour de la même problématique. E. Sivan ne peut décidément pas invoquer la pénurie. Son ouvrage se situe, tout au contraire, au centre d'un complexe d'interrogations de curiosités, de sollicitudes même (dont il connaît d'ailleurs l'essentiel puisqu'il y fait dans le corps du texte expressément référence), pour un cas à tout prendre assez particulier.

Or, E. S., en présentant d'emblée ses propres thèses comme quasi uniques dans un champ scientifique non occupé, évite d'envisager la réalité, c'est-à-dire de s'interroger sur ce qui en est le contraire effectif : un champ réduit mais où de nombreux travailleurs se présentent à la fois (29).

Qu'est-ce qui a conduit à cette multiplication ? Que nous vaut cette focalisation sur l'Algérie et sur le Parti communiste, moins florissant et peut être moins déterminant que d'autres courants nationalistes dans les explosions de 1954-1962, donc responsable à un moindre titre de la libération ? A dire vrai, la part de littérature consacrée aux questions tournant autour du PCA paraissent hors de proportion avec l'importance du sujet lui-même. Est-ce surestimation voulue ? N'est-ce pas plutôt matière à discussions de philosophie politique et de politique tout court ? N'est-ce pas aussi le lieu choisi de blocages pour les uns, d'inconséquences pour d'autres, enfin révélés ? Pour ceux-ci, éclatent au grand jour les contradictions théoriques et absurdités pratiques de l'internationalisme prolétarien aux prises avec l'impossible solution d'un cas précis ; leur

(26) Un exemple parmi beaucoup d'autres : L. SOLEMAN : « Réflexions sur la politique coloniale du PCF ». *Politique hebdo*, 4 mars 1971.

(27) Cf. notamment RODINSON (Maxime) : « Du communisme au FLN ». in *Marxisme et monde musulman*. Paris, ed. du Seuil, 1972, pp. 555-560 (compte rendu critique de l'ouvrage de Amar OUZEGANE : *Le Meilleur combat*, paru dans *Le Monde diplomatique* de décembre 1962). Voir aussi, pages précédentes, 548-554).

L'ouvrage de M. RODINSON, en dépit de son apparente disparité (environ trente articles et études étalés sur treize ans), est celui qui traite le plus à fond du problème central évoqué par E. SIVAN, la triple rencontre du marxisme, de l'Islam et du nationalisme en terre colonisée. Idéologies, politique et religieuse, se mêlent intimement, mieux que nationalisme et internationalisme marxiste, apparemment. Comme si les idéaux universalistes des sociétés musulmanes passaient par d'autres formes que celles proposées par les communistes qui tentent, depuis le congrès de Bakou, de conduire les (ou au moins de participer aux) bouillonnements et bouleversements des pays musulmans et principalement de ceux sous contrôle colonial.

(28) Avec une contribution de Sadeq Hajris (Hadjeres) sur « Aspects de l'animosité à l'égard du communisme en Algérie tout au long des phases du mouvement de libération nationale ».

(29) Multiplicité des recherches ne signifie pas que le sujet soit près d'être épuisé, loin de là. L'impression serait plutôt que l'histoire du PCA est encore « impossible », comme l'était celle du PCF, au moment où P. VIDAL-NAQUET rendait compte de la première édition de *l'Histoire du Parti communiste français* (2 vol. Paris, Fayard, 1964), signée Jacques FAUVET.

condamnation est implicite. Ceux-là tentent de retrouver les causes, les raisons historiques de situations ambiguës (1920, 1936, 1939, 1954), de choix ou décisions (congrès de Tours, « circulaires Barthel », discours de Thorez sur la « nation algérienne en formation », de relations : région du PCF en Algérie puis PCA-PCF-Internationale communiste) pour mieux les expliquer (ou les justifier).

Ces disputes entre savants à propos du passé renvoient l'image de conflits propres aux sociétés actuelles; on retrouve les exclusives et accusations lancées en Algérie contre ceux qui ne se seraient rangés que trop tardivement du côté des séparatistes, pour pouvoir prétendre à la légitimité de l'après-indépendance. Les vainqueurs du combat militaire et politique (1954-1962) avec la France ne sont, après tout, pas mécontents de se servir de pareils arguments pour évincer du cercle du pouvoir et de l'accès aux décisions un parti dont ils pouvaient craindre les capacités organisatrices, la force d'implantation, la dynamique même et les relations vec un système extérieur puissant.

Les différents courants du marxisme choisissent volontiers la guerre d'Algérie comme champ clos. Extrême gauche ou ultra-gauche cherchent à prendre PCF et CGT en flagrant délit de trahison d'idéaux proclamés et au piège historique des pratiques renforçant le camp capitaliste. Intégrer à tout prix les européens d'Algérie à la collectivité nationale n'était rien, mais déclarer que cette nation n'avait pas d'antécédent et qu'elle naissait du fait colonial, c'était commettre une « erreur », sur laquelle les censeurs d'aujourd'hui se chargent d'insister. Laisser un gouvernement de gauche envoyer en 1956 des troupes formées avec les éléments du contingent était une « faute » qu'il convient de dénoncer. Pour démontrer dans quel camp, celui de la colonisation bien sûr, se serait effectivement trouvé le PCF-PCA. Refaire l'histoire en confrontant la ligne politique communiste de 1936 à 1962 — en insistant sur la dissolution de l'Etoile nord-africaine en 1936, sur Guelma-Sétif en 1945, sur le 1<sup>er</sup> novembre 1954 et en oubliant ce qui a précédé — et l'évolution de la situation historique (celle des rapports entre camp colonialiste et camp nationaliste algérien), permet de porter des jugements souvent préparés à l'avance. Un court métrage en 16 mm, produit par le collectif « Cinélutte » (en 1974 ?) et intitulé *Attention aux provocateurs* vise plus à condamner les positions des « révisionnistes » du PCF qu'à faire la lumière. Le groupe « guerre d'Algérie » constitué à Paris ces dernières années n'échappe pas aux mêmes tentatives de rechercher des preuves accusatrices, aux mêmes tendances simplificatrices. Les ouvrages de J. Jurquet et de J. Moneta, ne font pas exception non plus (30).

Devant pareilles attaques, les communistes français, ex-français en Algérie ou algériens, accumulent à leur tour les démonstrations, se font plaideurs, prouvent le bien fondé de leurs actions passées pour l'essentiel, et recourent à l'autocritique dans plusieurs occasions. Des contradictions internes à la société algérienne coloniale expliquent, après coup, des prises de position. Le renversement des priorités des années 1936-38 trouve sa justification dans les nécessités stratégiques du communisme au plan mondial. Le PCF reconnaît que sa « région » d'Algérie a eu quelque peine après la première guerre mondiale à vivre les conséquences de la rupture survenue à Tours, et a un peu pâti d'une population militante ne rompant pas totalement avec l'« esprit » colonial. Il admet aussi que la politique des années 1939-1962 a été conditionnée par la situation en France même. Des représentants ou experts de l'Internationale communiste ayant eu à connaître de ces problèmes notamment Nachman List que E. Sivan a interviewé en

(30) La conjonction des critiques faites au PCA, issues du courant nationaliste algérien comme des courants internationalistes (trotskyste par exemple), présentant le parti comme « étranger » à l'Algérie, entièrement « dépendant » du PCF, commettant des « erreurs », ne signifie pas pour autant que la vérité historique soit de ce côté-là. Allons plus loin, les autocritiques vingt ou trente ans après, pas plus que celles formulées sur le moment, ne prouvent que les faits ou opinions qu'elles révèlent soient exacts. Si le PC « reconnaît » telle ou telle « erreur » c'est peut être qu'il y a intérêt, disent ceux-là mêmes qui, cependant, reprennent le contenu comme vérité.



Israël, des membres du PCF traitant des affaires coloniales et de l'Algérie, plus spécialement. E. Mignot, L. Feix, M. Thorez (31), un « ancien patron du PCA (1944-1947) », André Marty, tel que le présente E. Sivan (p. 11), des délégués du PCF en Algérie, A. Ferrat, J. Chaintron, des membres ou anciens membres du PCA, militants ou responsables, tels le docteur Larribère, A. Moine, A. Ouzegane, H. Alleg (32), L. Bouhali, B. Hadj Ali, S. Hadjères s'en sont expliqué. Après l'indépendance, des militants, hommes d'appareil et intellectuels ont dû prendre la plume, pour faire pièce aux interprétations tendancieuses, tel J. Suret-Canale à propos de l'ouvrage de J. Moneta (33). Ces continuateurs du PCA, de leur côté et sous un autre sigle ont publié dans *Révolution socialiste* diverses mises au point dans le numéro 3 (février 1970) et plus encore dans ce n° 7 (1972) qui se présente comme un « Essai sur l'histoire du mouvement ouvrier algérien de 1920 à 1954 », essai qui se veut à la fois synthèse des actions antérieures et conclusion définitive d'un débat et de critiques qui à leur avis, n'avaient que trop duré. Les rédacteurs annonçaient un second « Essai sur le rôle et l'activité du PCA durant la guerre de libération nationale (1954-1962) », dans la même perspective.

En d'autres termes, toutes ces études récentes sur le communisme en Algérie jusqu'en 1962, s'inscrivent dans une histoire en train de se faire, dans un jeu relationnel en développement, dans un contexte politique mouvant. Au creux d'un champ scientifique instable, c'est l'arrivée d'une nouvelle génération (cf. les recherches en cours et projets de recherches énoncés) qui trouve là un « nœud » particulièrement parlant et quelque profit (sans trop de risques) à le démêler, un tabou, en quelque sorte, à renverser (34). C'est une chance pour les non marxistes de pénétrer dans une brèche, de s'emparer d'un sujet sur lequel ils croient que les marxistes sont en difficulté, ou

(31) Les textes de Maurice THOREZ sur l'Algérie ont été reproduits dans *Textes choisis sur l'Algérie*. Paris, éd. sociales, 1962.

(32) Amar OUZEGANE s'est expliqué dans *Le meilleur combat* (1962) mais aussi dans *Esprit*, juillet-août 1963, et *Politique aujourd'hui*, juin 1970. Henri ALLEG, a travers *La question et Prisonniers de guerre* a témoigné en tant que militant immergé dans le combat anti-colonial. Les souvenirs évoqués et propos tenus (in *La Nouvelle critique, Le voyage à l'intérieur du Parti communiste* de HARRIS et SMOUV) ne peuvent pas ne pas être marqués, aussi faiblement que ce soit, par une réinsertion dans l'appareil dirigeant de la presse communiste française. Du docteur C. LARRIBÈRE, les *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, ont publié un court récit, souvenirs personnels d'un militant, intitulé « Les premiers pas ». Il existe un autre texte de 67 pages dactylographiés, composé de deux parties : I, « Les idées socialistes et la question nationale et coloniale — La révolution d'octobre et le retour au source du socialisme scientifique, congrès de Tours (1900-1920) », et II « De l'adhésion à l'internationale communiste (1920) à la formation d'un parti marxiste-léniniste national et indépendance (1936) ».

(33) Cf. J. SURET-CANALE : « Le PCF et la lutte anti-coloniale. Remarques critiques sur une étude de l'Institut de Recherches de la Fondation Friedrich Ebert : le Parti communiste français et la lutte anti-colonialiste ». *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, 18, 2<sup>e</sup> trim. 1970, pp. 30-42. Voir aussi : M. LAFONT (textes recueillis et présentés par) : *La lutte du Parti communiste français contre le colonialisme*. Paris, éd. Sociales, 1962; E. MIGNOT : « Les guerres coloniales de l'Indochine à l'Algérie » in H. CLAUDE, D. TARTAKOWSKY, E. MIGNOT et R. LEROY : *La IV<sup>e</sup> République. La France de 1945 à 1958*. Paris, éd. Sociales, 1972, pp. 89-138; « La politique anticolonialiste dans l'histoire du Parti communiste français ». *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, 26 mars-avr. 1972 (« Articles de G. COGNIOT, A. MOINE, P. BOITEAU, et SURET-CANALE principalement, pour la période de 1919-1954, pp. 5-36 et « chronologie sommaire », pp. 70-75).

(34) Pourquoi E. SIVAN historien de l'islam et la croisade : *Idéologie et propagande dans les réactions musulmanes aux croisades*, se penche-t-il ensuite sur les communistes d'Algérie depuis la première guerre mondiale ? N'est-ce pas parce qu'il s'agit d'une minorité coloniale européenne (des « croisés » en quelque sorte), en milieu algérien donc musulman et dont les réactions vont rejeter les « étrangers », à la mer, comme avaient été rejetés les croisés d'autrefois ? Il y a donc là analogie que l'historien ose pousser. Mais n'est-ce pas aussi qu'Israël, aujourd'hui, est un pays entouré de pays musulmans, et qu'il n'est pas inintéressant d'étudier comment et pourquoi une tentative d'occupation, d'exploitation et de peuplement, européenne a échoué de nos jours en terre arabo-musulmane ? Evidemment, Israël est un cas de réussite et non une opération de type colonial. Mais les affrontements culturels et ethniques demeurent dans le cadre des frontières, avec les minorités arabes, et, plus encore, avec l'extérieur, les autres pays du Moyen-Orient.

pour se livrer à quelque démonstration sur les dérisions de l'histoire. C'est une occasion pour les écoles marxistes de disputer de questions actuelles en recourant au passé. C'est un moyen pour les communistes eux-mêmes à la fois de se débarrasser d'une certaine image nationaliste française trop liée au processus colonial et de cesser d'apparaître comme le parti du dogme et de l'infaillibilité cardinale, en pratiquant diverses remises à jour, offensives et défensives en quelque sorte.

Ce qui s'écrit dans ce brouhaha c'est sans doute autre chose que ce que nous tenions pour probable, mais dont nous ne percevons pas encore les reliefs ni les suites et retombées scientifiques. Est-ce la fin d'histoires officielles, celle du parti, celle des contre-partis, celle des pouvoirs (français et algérien) en place ? Quelles « vérités » ou « réalités » vont surgir de ces réécritures de l'histoire ? Ceci nous conduit-il à une véritable « archéologie du savoir historique » au sens où l'entend Michel Foucault ? Retrouverons-nous le vécu exact des hommes, sous les récits et preuves des savants ? Cessera-t-on, à l'occasion, de dire aux communistes et nationalistes algériens, ce que fut leur passé à force de discours politiques et de démonstrations pédantes, et laissera-t-on s'exprimer la mémoire populaire que beaucoup d'intérêts maintiennent aux lisières, condamnant aux tréfonds ? S'occupera-t-on moins de compter des militants et des électeurs, de détailler des organigrammes théoriques et des structures, de mettre l'accent sur des appareils, des « leaders » et responsables, de livrer la quintessence de programmes, de faire dire tout et au-delà de ce qu'ils peuvent donner à des articles de journaux, à toute une presse parce que c'est à qui reste encore le plus accessible, de tout expliquer par le « discours » ? (35). Rendra-t-on, dès lors, la parole aux acteurs, avant qu'il ne soit trop tard, c'est-à-dire avant que leur mémoire ne soit altérée ou recodée par les réinterprétations et récupérations idéologiques officielles ou les clichés du sens commun ?

Au lieu de nous entendre dire que les communistes se sont fourvoyés à propos de l'Algérie, ou que le PCA s'est trompé de nationalisme, nous désirerions apprendre comment ont été perçues des situations pour le moins compliquées et comment y ont réagi des individus. A la place d'affirmations simplificatrices du type « les européens membres du PCA (des « petits blancs » en majorité) conservaient trop de la mentalité coloniale (autrement dit étaient racistes) pour que le parti pût s'étendre en milieu musulman », nous aimerions des interprétations nuancées reconstitutives du *sens politique* d'hésitations et de refus de l'évolution des mentalités, de l'enrichissement des mémoires au contact des faits et à mesure de leur accumulation.

Ce qui sous-entend que l'on aborde le communisme en Algérie, si l'on tient à le faire par le biais d'une *organisation* politique, par ce qui constitue sa caractéristique même : avoir été à la jonction de deux communautés. L'idéologie marxiste a effectivement touché une fraction d'Algériens dits indigènes en même temps qu'une minorité européenne. Se sont retrouvés dans une centrale syndicale, un parti, des hommes appartenant aux deux populations, coloniale et colonisatrice. De plus, lors de difficultés et de conflits à un niveau, les répercussions n'ont pas été celles attendues aux autres niveaux. Ainsi, R. Gallissot l'a fort bien montré (36), les tensions entre messalistes et communistes entre 1938 et 1954 n'ont pas d'équivalent au sein de la CGT.

Ceci nous ramène très directement à l'entreprise d'Emmanuel Sivan, dont la problé-

(35) Mais, chaque étude, chaque modalité de traitement, sémantique, idéologique, institutionnelle, etc., apporte sa pierre à l'édifice. Nous n'en voulons pour seul exemple que la contribution de Jean-Michel BRABANT aux « Journées d'études du groupe d'études et de recherches sur le Maghreb », des 16 et 17 décembre 1976, intitulée « Le discours communiste en Algérie pendant les années 1930 ». (Repris pour la *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, 1977-2).

(36) Cf. GALLISSOT (René) : « Syndicalisme et nationalisme : la fondation de l'UGTA », *Le Mouvement social* (n° 66), 1969, pp. 7-13; Voir aussi « Questions coloniale, question nationale », *Le Mouvement social*, janv.-mars 1972, pp. 3-6; (sur « le Mouvement ouvrier en Afrique du Nord », autres contributions de A. AYACHE, C. R. AGERON, T. A. SCHWEITZER). Sur le même sujet : CHOUKROUN (Jacques) : *Le syndicalisme en Algérie et la question nationale : 1926-1954*. Mémoire de maîtrise. Lettres, Paris, 1969.

matique évacue cette position unique du PCA recrutant à la fois chez les musulmans et chez les européens, quand bien même partie de ses difficultés viendraient de là. E. S. rend bien compte des deux « groupes » au sein de la « composition ethnico-sociale » (pp. 162-175), à propos des années 1947-1954, mais pour mieux expliquer la rupture de la période de guerre sur des bases raciales, Et, il récupère à cette fin et tente de rendre opératoire le concept de contre-société chez Annie Kriegel et J. P. Nettl. « Bref, pour une contre société, écrit-il page 206, le parti était trop pénétré des attitudes de la société qu'il cherchait à détruire et à remplacer; mentalité colonialiste d'une part, et, de l'autre, nationalisme exclusiviste des colonisés qui relèverait dans une large mesure de la réaction contre la domination étrangère. Il n'est pas très étonnant que le PCA ait été l'une des premières victimes de la guerre d'Algérie et de la « radicalisation » des deux communautés » (37). Mais de quelle contre-société pouvait-il bien s'agir ? Le PCA n'est pas le PCF transporté en Algérie et ne peut proposer une autre politique, un autre pouvoir. La situation coloniale donne une tout autre orientation à sa vocation, qui est fondamentalement « jointive ». Le PCA ne se propose pas de jeter à terre ce qui existe et de le « remplacer », il doit d'abord « rassembler » et tenter de proposer dans un même projet et la libération nationale et la révolution sociale, comme il est censé faire accepter ces deux thèmes à deux groupes culturellement différenciés (38). Plutôt qu'à user du concept de contre-société, on peut se demander si E. S. n'aurait pas gagné à mettre en œuvre, par exemple, celui de *fonction tribunitienne* emprunté à Georges Lavau qu'il mentionne pourtant. Bien qu'appliqué, lui aussi au PCF, le terme demeure plus malléable pour permettre son éventuelle instrumentation au-delà de la Méditerranée. Et, de façon plus générale, on regrettera la faiblesse d'un corps d'hypothèses que l'on aurait aimé voir relié à un appareil théorique conséquent, et aussi que la description historique détaillée ne laisse pas de côté les analyses d'ordre sociologique.

Il se pourrait que la distorsion qui résulte de cette approche du PCA ne tire pas à conséquences, et que les conclusions ne s'en ressentent pas outre mesure. Mais E. S. accentue le décalage en modifiant ses perspectives selon les chapitres. Tantôt il force l'analyse sur la « périphérie » algérienne, mais il n'insiste pas assez sur le contexte des relations franco-algériennes, les positions du PCF en France et du Komintern, sur l'écheveau mêlé des relations entre trois niveaux, local, national, international, sur le « système » communiste perçu comme globalité. Tantôt, il compense du côté de l'autonomie relative du « centre » algérien, et replace le parti dans la dynamique propre au nationalisme, mais alors il manque à sa thèse la restitution des rapports entre le PCA et les autres mouvements, pris de façon différenciée, pas seulement le messalisme mais les réformistes de l'Association des Oulémas, les élus, rapports qui sont plus mentionnés qu'expliqués. Il manque aussi des comparaisons avec d'autres cas, ceux des autres pays du Maghreb, surtout de l'Indochine où communisme et nationalisme ont « fait » bon ménage, servi un même dessein.

De façon générale, l'auteur donne l'impression de traiter des problèmes en fonction des personnes plutôt que des organes et institutions. Est-ce dû à l'importance qu'ont

(37) E. SVAN s'appuie sur « Les communistes français et le pouvoir » in KRIEDEL (A.) et PERRON (M.) : *Le socialisme français et le pouvoir*. Paris, EDI, 1966. Le concept se retrouve dans d'autres ouvrages d'A. KRIEDEL, cf. *Le Congrès de Tours, Naissance du Parti communiste français*, Paris, Julliard, 1964; *Aux origines du communisme français*, Paris, Mouton, 1969; *Les Communistes français, essai d'ethnographie politique*, Paris, Le Seuil, 1968; *Les Grands Procès dans les systèmes communistes*, Paris, Gallimard, 1972; *Communismes au miroir français*, Paris, Gallimard, 1974; *Un autre communisme*, Paris, Hachette, 1971.

(38) E. SVAN retrouve la trace d'une rupture constatée avec près de deux décades de recul; il la reconstitue d'autant plus aisément qu'il en connaît l'aboutissement. Tout est, en somme, donné dès le départ; l'éviction des européens, l'échec communiste sont déjà en germe dans le débarquement de 1830. Décidément, les Algériens « indigènes » et les européens ne pouvaient s'entendre. Au sein du prolétariat la barrière culturelle restait infranchissable. Entre musulmans et athées, nulle chance objective à long terme. Était-ce bien si (pré) déterminé ?

prises les interviews et les archives de police — souvent personnalisées elles aussi — dans sa démarche scientifique ? Accorder aux témoins le droit à la parole est un impératif que nous avons trop souligné pour le reprocher maintenant à E. S.. C'est la mise en relation entre les individus et les forces organisées auxquelles ils adhèrent qui pêche-rait plutôt. D'un côté, nous sommes devant des faits précis rapportés par des acteurs comme ces « anciens » du PCA — I. Nahor, P. Bouaziz, M. Rouzé, A. Smaja (cités p. 12) — donc devant des êtres humains pris dans des événements dont ils ne possèdent pas toujours la compréhension (et qui disent ensuite qu'ils la possédaient tout de même, quelquefois). Et, d'un autre côté, nous avons affaire à un parti assez abstrait, le PCA, dont les actions seraient réglées pour l'essentiel par un parti idéal ou modèle, le PCF, lui même commandé par un organisme lointain et un peu mythique, l'I.C., le tout dans un pays divisé en deux communautés opposées pour des raisons d'ethnie et de religion assez mal établies. La mise en situation des individus au sein des structures, des groupes sociaux (pour ne pas parler de classes) s'opère donc mal pour le lecteur.

De plus, est-on sûr de ce qui est énoncé à propos des hommes ? Quel crédit accorder aux documents trouvés dans les archives de la Préfecture de police, les rapports de police, les rapports de la Direction des affaires indigènes (1921-1938), les rapports de synthèse du Centre d'information et d'études (1938-1945) devenu Service d'informations et de documentation musulmane (1946-1947) puis Service de liaisons nord-africaines (1947-1956) ? Quelle valeur démonstrative attribuer aux archives concernant les personnes ? Quiconque les pratique — et E. S. le sait fort bien — se garde de développer toute une argumentation sur leurs affirmations. Le « secret » de ces documents de police n'est pas un label suffisant pour authentifier leur contenu. Les bourdes et contresens à propos des nationalistes algériens dûs à des fonctionnaires mal « renseignés » ou peu au fait, sont de notoriété publique. Tout n'est jamais totalement vu et connu, apprécié et compris, sinon comment expliquer, par exemple, qu'en 1954 le gouvernement général ait décidé l'arrestation d'hommes qui, justement, n'étaient pour rien dans les opérations du 1<sup>er</sup> novembre 1954 ?

Quelle confiance faire, par ailleurs, à ceux qui parlent ou écrivent et pas forcément d'eux ou sur eux ? E. S. nous fournit l'occasion, à diverses reprises, de nous poser cette question, aussi. Dans le chapitre II (« Anticolonialisme à l'époque du Front populaire, 1935-1939 »), citons deux faits rapportés. Le premier concerne Nachman List (pp. 92-93) « dirigeant communiste palestinien en exil, qui servait à l'époque de secrétaire de la section française de la Ligue anti-impérialiste ». Et dont nous apprenons qu'il est le véritable auteur d'un ouvrage devenu en quelque sorte célèbre (célèbre pas seulement chez les communistes mais parce qu'il est, avec celui de Charles-André Julien sur *l'Histoire de l'Afrique du Nord* (1932), l'annonce d'une remise en cause des versions officielles et des propos savants en vigueur) nommé *La question algérienne*, ouvrage que le PCF aurait rapidement mis à l'index (cf. notes 33-35, p. 93). Sans doute faudrait-il attendre que les mémoires de cet auteur soient traduits et publiés pour avoir le fin mot de cette affaire. Le second a trait à Albert Camus, dont il est démontré (p. 103) qu'il a effectivement été membre du PCF (puis du JCA) entre 1934 et 1937. Le luxe des détails fournis dans la note 77 vaut à lui seul démonstration. Un Camus dont il est spécifié qu'il aurait quitté le parti, semble-t-il, « en signe de protestation contre la campagne anti-PPA ». Est-ce à dire qu'il se rapprochait du nationalisme algérien le plus intransigeant de l'époque ? A-t-il laissé une trace quelconque permettant pareille supposition ?

La thèse laisse donc quelque peu dubitatif quant à certaines assertions. Il n'en demeure pas moins qu'elle représente une somme de travail, le dépouillement d'une masse d'archives, la lecture d'une quantité imposante de journaux et autres publications, l'utilisation systématique d'interviews impliquant rencontres et transcriptions. Les contacts avec d'anciens membres du PCA furent nombreux et fructueux à cet égard. E. S. a même eu accès aux Archives d'Aix-en-Provence, à des documents qui, si

l'on considère les règles en vigueur, ne sont pas communiqués ! Il a su compléter sa propre documentation en traitant habilement de celles accumulées et exploitées par d'autres, Charles-Robert Ageron ou Annie Rey-Goldzeiguer par exemple. Il connaît bien la littérature sur le sujet. Pareil effort méritait qu'on le fit connaître et qu'on engageât à son propos la discussion dans diverses directions (39).

François ALEXANDRE.

**Maazouzi (Mohammed), *L'Algérie et les étapes successives de l'amputation du territoire marocain*. Dar el Kitab, Casablanca, 1976, 244 p.**

L'auteur est un spécialiste des frontières marocaines auxquelles il a consacré déjà plusieurs publications. Le présent ouvrage est limité à l'examen du problème des délimitations de la frontière maroco-algérienne et se propose de réunir dans un seul « corpus » les données les plus importantes du problème des délimitations frontalières de cette zone. Le travail documentaire et cartographique est minutieux; il faudrait être historien, géographe et cartographe pour l'apprécier; il faudrait aussi pouvoir le comparer aux thèses algériennes qui ne paraissent pas avoir donné lieu encore à des ouvrages du même type. Le plan est chronologique depuis la convention de Lalla Maghnia, jusqu'aux prises de position les plus récentes et les cartes jointes retracent les amputations successives du territoire marocain. Les annexes comprennent la liste des principaux événements historiques et une trentaine de documents, accords, échanges de lettres, instructions, à l'appui des thèses marocaines.

M. F.

**Rezette (Robert), *Les enclaves espagnoles au Maroc*. Nouvelles éditions latines, Paris, 1976, 190 p.**

Le nouvel ouvrage de cet auteur connu par les deux livres qu'il a déjà consacré au Maroc, *les partis politiques marocains* (1965), étude qui a fait date, et plus récemment *le Sahara occidental et les frontières marocaines* (1975), n'est pas seulement l'analyse du contentieux hispano marocain sur ces enclaves, c'est plus largement l'étude de l'histoire, de la vie économique et des problèmes politiques posés par les places de souveraineté espagnoles en territoire africain. Dans ce volume agréable à consulter l'auteur ne fait aucune révélation, mais nous offre un dossier clair et facile à consulter sur une situation qu'on ne peut considérer comme classée.

M. F.

**Général Durosoy (Maurice), *Avec le général Lyautey*. Nouvelles Editions Latines, Paris, 1976, 219 p.**

Ayant appartenu au Cabinet du Maréchal Lyautey durant de nombreuses années et notamment pendant l'offensive du Rif le général Durosoy peut apporter un témoignage particulièrement vivant sur ce que fut le Protectorat à sa grande

(39) Ultime remarque, il est fait référence à un article de Claude Collot sur « La première étoile nord africaine », paru dans *La Revue algérienne...* en 1972, (sans mention de numéro, ni de page), cf. p. 71, note 65. Claude Collot a bien rédigé un avant-projet d'article, mais qui n'a jamais abouti à une publication. Un article sur la première ENA figure effectivement dans le n° 4 - 1972, mais sous la plume de Jean-Louis CARLIER (pp. 907-966). La contribution de Claude COLLOR qui suit (pp. 967-1005) porte sur « L'Union populaire algérienne (1937-1939) ». Dernier regret, l'absence d'index et de bibliographie qui ne laissaient pas prévoir le luxe de la publication et le soin apporté à sa présentation.

époque. Sa description tranche sur les nombreuses analyses actuelles de l'impérialisme et du colonialisme européen et montre une équipe animée par un homme exceptionnel plus soucieux de rétablir le gouvernement maghzen dans sa pleine autorité et d'assurer la modernisation du pays que de faire œuvre de conquérant. Le chapitre consacré à la doctrine du protectorat confirme l'annonce par Lyautey, dès 1924, de la présence toute provisoire des autorités françaises au Maroc. Cet ouvrage fait partie des documents qui permettront peut être un jour, qui n'est pas encore arrivé, de tenter une réévaluation de l'œuvre de Lyautey.

M. F.

***Abd el-Krim et la république du Rif.* Paris, Maspéro, « textes à l'appui », 1976, 536 p.**

L'ouvrage que publie François Maspéro, reproduit les actes du colloque international d'études historiques et sociologiques des 18, 19 et 20 janvier 1973, soit cinquante ans après la proclamation de la *Jumhuriya Rifiyā*, la République confédérée du Rif.

Le thème n'est pas neuf, mais l'occasion était trop belle pour ne pas la saisir. Le sujet, abordé souvent, n'était pas épuisé. Le colloque fut donc intéressant, à l'audition. Il se révèle plus encore attachant à la lecture. Que le présentateur, un Charles-André Julien toujours dynamique et présent, se rassure, la publication des rapports et des débats apporte effectivement « une contribution utile à une période historique dont l'intérêt demeure grand ».

Les journées ont été divisées en quatre parties : « La guerre du Rif et Abd el-Krim », « la guerre du Rif », proprement dite, « le mouvement européen et l'Occident face à la guerre du Rif » et « Abd el Krim. La République du Rif, le nationalisme arabe et le mouvement national au Maghreb ». Divisions un peu artificielles qui ne recouvrent pas toujours des communications et discussions sujettes à chevauchements, redites ou contradictions.

Mais il faut lire les textes de Gérard Maurer, Jean-Louis Miège, David Montgomery-Hart, Jacques Berque sur les cadres, historique (interne et international), socio-politique, géographique. Il faut consulter les écrits relatifs aux politiques européennes, espagnole et française, avant de passer à celui d'Abderrahman Youssoufi sur les institutions qu'Abd el-Krim mit en place et tenta de faire fonctionner. Les rapports de Vincent Monteil, de Régis Blachère et Pierre Rondot, fournissent d'utiles précisions sur la guerre. Ceux de Paul Isoart, de Robert Charvin, de René Gallissot et de Charles-Robert Ageron retracent les politiques des partis de gauche en France, en particulier l'attitude du PCF. Jean Meyer et Maria-Rosa de Madariaga parlent, eux, des répercussions en Espagne même. C'est d'ailleurs et paradoxalement sur l'histoire de l'Espagne que la guerre du Rif a le plus de répercussions. Magali Morsy situe « l'actualité d'Abd el Krim ». Mohamed Anis et Mohamed Cherif évoquent sa présence ou son influence en Egypte, et en Tunisie, tandis que Rosalba Davico évoque la résistance libyenne à l'envahisseur italien, ce qui ne manque pas de permettre des comparaisons intéressantes. Kenneth Brown, Abdallah Laroui et Mohamed Zniber replacent les événements et l'expérience à la fois dans une perspective proprement marocaine et dans le cadre plus vaste du Maghreb, voire des résistances nationales en général. Les membres du Colloque auront assisté, entre temps, à une séance de projection d'actualités sur l'initiative de Marc Ferro, écouté le témoignage personnel de Youcef Rouissi, avant d'entendre le rapport de synthèse de René Gallissot.

Rien de ce qui a été dit — et nous ne mentionnons pas les noms d'auteurs des principales interventions orales reproduites dans le livre — n'est inintéressant. Des hommes réunis ont aidé à faire progresser dans la connaissance d'un sujet. Et, à leur suite, nous en tirons le plus grand profit. Mais s'il a bien été question

d'histoire, de faits passés, au cours de ces séances, les incitations à nous rapprocher du présent n'ont pas manqué. Abd El-Krim fut un « contre-sultan républicain », c'est-à-dire un sultan plus légitime (et que sa révolte même légitimait) que celui des Français, marionnette dont Lyautey tirait les ficelles. Fêter le cinquantenaire, c'est aussi rappeler que les contre-pouvoirs se situant dans une lignée historique, et qu'aujourd'hui comme hier la voie ou l'issue peuvent conduire de ce côté là encore. L'histoire est une science du révolu qui fournit des aliments en même temps à ce qui est en train de se faire.

F. A.

**Bouvier (Jean), *L'Impérialisme Français d'avant 1914*. Recueil de textes. Mouton, Paris 1976, 336 p.**

C'est le marxisme qui a tenté de faire de l'impérialisme un concept scientifique. Au moment où cet effort est l'objet non seulement des critiques habituelles des historiens non marxistes mais aussi depuis peu de celles des milieux marxistes eux-mêmes, l'idée de ce recueil d'articles est particulièrement utile et devrait faciliter la réflexion théorique sur les relations internationales inégalitaires. Judicieusement Jean Bouvier, dans une étude qui sert de conclusion à l'ouvrage, suggère aux chercheurs de confronter les diverses analyses marxistes théoriques aux réalités concrètes, historiques et statistiques, des échanges extérieurs et de la balance des paiements française au 19<sup>e</sup> siècle. Il montre que tout ce qui pourra éclairer les rapports entre flux de capitaux et flux de marchandises permettra de mieux saisir les conditions externes de la croissance capitaliste. C'est dans cette voie qu'ont commencé à s'engager plusieurs études, sur l'emprunt ottoman de 1910 (J. Thobie), sur les intérêts financiers français et allemands en Serbie (R. Poidevin), sur l'emprunt russe de 1906 (P. Renouvin).

Le cas du Maroc, le seul pays d'Afrique du nord représenté dans ce recueil, confirme que conquête coloniale et expansion impérialiste ne sont pas aussi liées qu'il le paraît et montre en outre que la pénétration française à travers les activités de grands groupes bancaires dépasse l'expansion mercantile classique. J. Callain dans une étude générale démontre les rouages de *L'Expansion française au Maroc de 1902 à 1912*; il en examine les motifs, les moyens de pénétration et les bénéficiaires. *Les milieux d'affaires français et le Maroc à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, la fondation de la Compagnie marocaine*, constituent le thème d'une recherche très précise de Pierre Guillen sur les acteurs de la pénétration française et leurs méthodes.

Les autres études de ce très utile recueil sont consacrées à l'expansion dans des aires géographiques variées et dans des pays économiquement très différents (pays coloniaux, pays semi-coloniaux et dépendants, pays européens en voie de développement; elles permettent de suggestives comparaisons et devraient ainsi contribuer par ces allers et retours des modèles au réel à faire progresser le concept d'impérialisme.

M. F.

**Tute (Warren), préface de Manfred Rommel. *The North African War*, Sidgwick and Jackson Ltd., London, 1976, p. 215, plans, index, photos.**

Ce livre est à la fois un essai-photo et une chronique simple et directe des combats en Afrique du Nord pendant la deuxième guerre mondiale. Son sujet, pour ne pas dire son héros, est le Général Erwin Rommel, bien que l'auteur, ancien officier de la marine anglaise et participant à l'invasion de l'Afrique du Nord, trouve des mérites dans pratiquement tous les protagonistes de ce théâtre de la guerre. Sa présentation est solide et complète, clairsemée d'anecdotes, d'actes héroïques,

décisions bêtes, et bons mots d'illustres personnalités qui caractérisent ce genre de reportage. Trois faits, souvent minimisés dans des récits plus populaires, sont bien démontrés par Warren Tute. D'abord, il ne nous laisse pas oublier que Montgomery et ses prédécesseurs immédiats au front égyptien commandaient des forces bien supérieures à celles de Rommel dont le génie résidait précisément dans son habileté, à neutraliser cette prépondérance anglaise. De là le deuxième point; le respect, voire l'admiration que portaient les soldats britanniques au « renard de désert » (plutôt un lion selon Tute). Cette attitude devait être combattue psychologiquement par le haut commandement anglais. Finalement, l'auteur décrit les débarquements des Alliés à Fédala, Mehdiya, Casablanca, Oran, et Alger, montrant qu'une résistance française d'une envergure quelconque aurait pu ralentir considérablement, si non détraquer, l'Opération Torch (Flambeau).

J. W.

Reynolds (Joyce) ed., *Libyan Studies: Select Papers of the Late R.G. Goodchild*, Paul Elek, London, 1976, p. 342, biblio., index, plans, photos.

Richard Goodchild, le plus éminent des archéologues contemporains de la Libye, fut contrôleur des antiquités de ce pays de 1953 à 1966. En 1968 Goodchild décéda prématurément à l'âge de cinquante ans. Dans ce livre sont recueillis quelques 62 de ses articles les plus importants, publiés en 1937 et sa mort. On trouve aussi un manuscrit inachevé sur l'histoire et les excavations de Cyrène intitulé « Un Trou dans les Cieux ». Ce titre se réfère à la première colonie grecque venant de l'île de Théra vers 631 AC qui fut dirigée par les indigènes vers un endroit pluvieux où, disaient-ils, il y avait « un trou dans les cieux ».

Il n'est pas question dans un bref compte rendu de résumer les résultats minutieusement présentés de trente ans d'excavations et de fouilles. Contentons-nous de noter que les articles couvrent une aire géographique allant de la Tripolitaine à la Cyrénaïque avec un court détour vers le Fezzan. Se basant souvent sur les photos aériennes prises par la RAF pendant la deuxième guerre mondiale, l'auteur put tracer les *limes* romains qui définissaient les zones de blé et d'oliviers qui étaient à la base de la colonisation ancienne. Goodchild constate qu'étant donné l'importance mineure de ces frontières de l'empire romain, elles sont marquées le plus souvent par des modestes fermes fortifiées et non pas par des forteresses. L'auteur examine aussi les efforts des Romains en hydraulique, surtout dans l'aménagement des wadis intérieurs où la pluie était très irrégulière. Avec Goodchild nous procédons donc d'un site à l'autre. Une analyse particulièrement intéressante d'une cache de pièces de monnaie à Balagrae (près de Beida) aide à dater un tremblement de terre (365 AD) qui dévasta toute la Libye et probablement tout l'est du bassin méditerranéen.

Un article qui ne ressemble pas aux autres est celui plutôt historique dans sa présentation qui spéculé sur la dynamique de la conquête arabe de la Libye de 642-645 AD. La Cyrénaïque byzantine était à l'époque sédentaire et aussi portement habitée que la Syrie; toute la région est couverte de restes de villages, églises, forteresses, etc.

En 641, Alexandrie tomba aux mains de Amr ibn al-Ass, et peu de mois après ce chef entreprit un « sprint » jusqu'à Barka. La résistance byzantine eut lieu à Teuchira qu'Amr tout simplement contourne en allant à Tripoli en 643. Goodchild est convaincu que les chefs spirituels de l'église copte en Egypte, soutenaient l'invasion de la Cyrénaïque par les Musulmans pour « libérer » leurs frères monophysites de « l'oppression orthodoxe ». Selon Goodchild la clé de l'Islamisation de la Cyrénaïque était la conversion des populaires berbères, plutôt chrétiennes, à l'Islam. Les îlots, très enracinés, de Chrétienté urbains et villageois furent



rapidement submergés par la vague campagnarde. Le coup de grâce de la Cyrénaïque sédentaire fut administré par les invasions Hilaliennes. A cette époque la ville de Cyrène était définitivement abandonnée.

J. W.

## 5. — GEOGRAPHIQUE

**Granguillaume (Gilbert), *Nédroma. L'évolution d'une médina*. Ed. Brill, Leiden, 1976, 195 p. Annexes, illustrations, plans, bibliographie.**

L'évolution des villes pendant la période coloniale apparaît de plus en plus déterminante pour saisir à la fois le phénomène de la colonisation dans son ensemble et la nature des problèmes qui se posent à l'Algérie longtemps après l'Indépendance.

Jusqu'ici on avait surtout privilégié l'étude de l'impact de la colonisation sur les structures agraires. C'est le mérite d'un certain nombre d'auteurs de mettre désormais l'accent sur le rôle de la transformation des structures urbaines.

Dans « Nédroma, l'évolution d'une médina », Gilbert Grandguillaume n'a aucune peine à montrer la destruction de l'économie de la ville précoloniale dont les piliers étaient, avant la colonisation, (l'occupation de Nédroma date de 1842), l'artisanat, le commerce et l'agriculture. En deux coupes, l'une en 1930, l'autre en 1954, est démontrée la destruction de l'économie traditionnelle de la ville, l'afflux des ruraux, l'apparition du salariat.

L'exploitation du recensement de 1966 nous fournit l'image d'une ville de plus de 12 000 habitants où « un homme sur deux est sans travail » tandis que la population féminine « est pratiquement hors du circuit de l'emploi ».

Sur ce fond, les effets de la Révolution agraire de 1973 sont signalés comme portant davantage sur les rapports sociaux dans la ville, où de nombreux paysans résident déjà, que sur la répartition des terres nationalisées qui s'élèvent entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> phase à 591 ha.

L'analyse de l'évolution sociale permet, dans le cas de Nédroma, de justifier un schéma désormais classique. Dans la première période de la colonisation (jusqu'en 1880) l'administration indirecte s'appuie sur la grande famille nédromi des Rahal. Dans la seconde période, le régime d'administration coloniale directe va tenir en lisière cette élite citadine. Celle-ci renforcera alors son pouvoir à travers cette position de réserve vis-à-vis de l'administration, jusqu'à ce qu'elle choisisse le nationalisme « quand elle aura réalisé que la présence coloniale est un obstacle à son propre développement ». Dans cette analyse générale, l'originalité de Nédroma tient à l'existence antérieure à la colonisation d'une forte minorité israélite qui, francisée par le décret Crémieux, va se couler progressivement dans le rôle de la population coloniale sans que l'apport de « colons » extérieurs soit important.

Ainsi Nédroma apparaît comme l'exemple-type d'une ville d'Algérie qui a « secrété elle-même sa propre colonisation ».

La convergence des intérêts de classe de la bourgeoisie algérienne en formation et de la minorité israélite juridiquement promue, rend ici plus significatifs les conflits de classe, ailleurs masqués par la présence de l'ethnie étrangère européenne.

C'est dans le détail, avec un luxe de précisions généalogiques remarquablement bien maîtrisées qu'est présentée la main-mise sur la ville d'une famille de notables algériens, nuancée de ses démêlés avec l'administration coloniale. Le changement social issu de la guerre et de l'Indépendance, rapidement analysé, s'arrête en 1973. Mais cette description sous-estime un peu l'obstination actuelle de l'idéologie anti-bourgeoise et anti-citadine, même édulcorée dans la pratique. Tout montre pourtant la poursuite de cette logique : ainsi, la Révolution agraire devait être suivie

par un contrôle grandissant sur les villes, ce que nous voyons justement s'instaurer.

Le chapitre consacré à l'idéologie citadine s'inscrit très normalement à la suite de l'analyse des modalités de l'évolution de la structure sociale.

La description de cette idéologie, de son fonctionnement, de sa structure segmentaire est habilement menée à travers la relation des gestes de la vie quotidienne : faire le pain ou assurer les « rites de passage traditionnels » : naissance, circoncision, mariage et mort.

Le dialecte parlé, la musique, les généalogies et la pratique de l'endogamie, le folklore, et une certaine manière de raconter l'histoire, contribuent à donner ses lettres de noblesse à l'élite citadine. Tout se passe comme si étaient puissamment assimilées la citadinité et l'islamité. Convaincue de sa supériorité, de l'antériorité et de la solidité des valeurs de la cité sur tous les autres systèmes économiques et sociaux de domination, l'élite urbaine conserve son idéologie qu'elle a reportée au niveau des grandes villes d'Algérie où elle a essaimé dans le cadre d'une idéologie nationale. Si Nédroma est plus ou moins abandonnée aux ruraux dans la conjoncture actuelle, c'est que « le lieu du pouvoir s'est déplacé, et les élites citadines se sont déplacées à sa suite, abandonnant aux « kabyles » (au sens originel de « gens des tribus ») les vains attributs d'un prestige périmé ». Ainsi l'idéologie de la « médina » (utilisée ici au sens noble du terme) ne s'est pas « décomposée », elle a « consacré sa victoire en l'étendant à l'Algérie tout entière ».

Elle structure ainsi l'idéologie nationaliste opposée « au néocolonialisme et à l'impérialisme » et continue d'occulter la lutte des classes.

Cette démonstration que soutient un impressionnant corpus d'annexes (plus de la moitié de l'ouvrage) est magistrale et la manière dont est forgée l'idéologie citadine est ici remarquablement démontée : culture, vêtements, instruction, système d'alliance.

Cependant l'existence, le fonctionnement de cette idéologie citadine, les mécanismes de sa reproduction et de sa permanence ne sauraient être confondus avec son rôle et ses effets réels. Que citadinité et islamité soient confondues n'est effectivement qu'une *idéologie* que les élites urbaines s'attachent à diffuser et dont elles cherchent à imposer des modèles.

Cependant cette idéologie citadine tire aussi son poids de ce qu'elle a toujours été *la plus facilement perçue*. Elle a presque totalement occulté les *autres systèmes* de valeur par la nature même de l'approche coloniale qui a privilégié dans les « cités » des éléments connus de civilisation. L'idée que l'Islam est une religion urbaine et que les cités sont les gardiennes de valeurs musulmanes, est elle-même d'une certaine manière le résultat d'un choix idéologique et épistémologique. L'idéologie de l'Islam non-urbain, celui des groupements villageois, des déserts et des steppes, plus proche en définitive du mysticisme originel de la parole du prophète a été mésestimée sinon ignorée.

Ainsi, que l'idéologie citadine soit aujourd'hui triomphante, (mais il resterait à analyser les idéologies concurrentes) reste le résultat de la persistance de l'approche classique de la « cité musulmane ».

Raoul WEEKSTEEN.

**Brown (Kenneth), *People of Salé. Tradition and change in a Moroccan city, 1830-1930.* 264 p. Illustrations, bibliographie, index.**

Le problème des villes d'Afrique du nord est un sujet sur lequel il est nécessaire de revenir inlassablement. Kenneth Brown s'y emploie en procédant à une enquête minutieuse sur la ville marocaine de Salé durant le siècle qui place le Maghreb dans l'orbite européenne : 1830-1930.

La question à laquelle il s'efforce de répondre tourmente tous les chercheurs.

Une ville musulmane d'Afrique du Nord dite « traditionnelle » évolue-t-elle ? Selon quel processus ? Où se trouvent les pesanteurs conservatrices ? Quels sont les facteurs de changement ? De quelles subtiles manières s'opèrent les variations de l'identité citadine derrière une façade qui semble immuable ?

C'est précisément ce décor citadin que campe d'abord l'auteur au gré d'une promenade dans la ville à travers rues, ruelles, impasses, marchés, mosquées, jardins, cimetières, remparts... comme s'il voulait d'abord nous montrer avec quelle force cet espace urbain *veut* se présenter sous son aspect impénétrable, pour nous en dévoiler ensuite la machinerie sociale.

Plusieurs approches sont utilisées, toutes parfaitement maîtrisées : historique, économique, sociologique et surtout ethnologique. L'auteur a ainsi interrogé directement dans leur langue de nombreux témoins de l'évolution de la ville, soulignant les particularités du dialecte slaoui dans lequel il se perfectionne lui-même au passage.

L'ensemble de l'ouvrage est dominé par l'effort de perception des rapports entre structures et changements. Tout le travail concourt à nous montrer comment est dépassée la contradiction entre d'une part le conservatisme des structures et de leurs « valeurs » et d'autre part le comportement adapté et plein d'innovation des groupes sociaux dans la vie économique. Le résultat est de présenter la ville de Salé comme un lieu (espace) qui « fabrique » à chaque époque sa communauté urbaine dont les composantes sont différentes mais dont le produit final manifeste toujours autant de cohérence.

Dans l'évolution historique, jusqu'en 1860 les rapports avec les ruraux sont normalisés (y compris à travers des alliances matrimoniales). Ensuite se produit une différenciation sociale rapide ; les familles riches se forment des généalogies et établissent une distinction entre les « Slaouis » et les autres, fondée sur une différence sociale entre riches et pauvres. Les « déclassés » sont ainsi toujours tenus pour des immigrants récents même si leur citadinité est ancienne.

L'évolution économique du Maroc pendant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle provoque l'enrichissement d'une bourgeoisie urbaine commerçante au détriment des artisans. La réalisation des fortunes, conséquence de l'expansion du commerce avec les européens ne touche qu'une petite élite tandis que le plus grand nombre s'appauvrit. Ce mouvement général ne se produit pas régulièrement. Il est entrecoupé de courtes périodes de prospérité qui laissent croire à la population de la ville que l'ouverture sur l'Europe, la tendance à la monopolisation sera avantageuse pour tous, de la fortune dans les mains de quelques notables Slaouis est donc un fait nouveau qui bouleverse le tissu social de la ville et fait apparaître une distorsion grandissante entre une économie urbaine — où les habitudes de consommation se transforment — et l'économie rurale toujours plus pauvre et plus isolée.

Le point culminant de l'ascension sociale de cette poignée de notables fortunés se place en 1912 avec l'instauration du protectorat français. Ensuite Rabat remplace Fez comme capitale politique, Salé entre dans la dépendance de Rabat et la mobilité sociale à Salé obéit à des critères « internes », car la richesse est désormais distribuée.

A plusieurs reprises, l'auteur évalue à une trentaine de « Slaouis » le nombre de personnes qui bénéficient des changements économiques et en particulier du développement de Rabat, nombre qu'il fixe à 200 à la fin du Protectorat. Dans l'édification des fortunes figurent aussi bien les salaires élevés du « tertiaire », (en 1914 un Slaoui membre de la cour d'appel de Rabat gagne 1200 F par mois, salaire considérable pour l'époque), que les bénéfices réalisés dans le bâtiment, et dans le commerce (participation au développement du Port Lyautey (Kenitra) par exemple. Si peu nombreux soient-ils, l'enrichissement de quelques uns, accompagné de l'appauvrissement du plus grand nombre (fabricants de chaussures, potiers, tisserands, artisans des métiers du cuir) modifie profondément la vie citadine.

Dans la ville, la vie sociale, autrefois discrète, largement dominée par des personnages à la fois instruits et « saints », jouissant d'un prestige et d'une autorité distincts de ceux attachés à la richesse personnelle, prend des caractères ostentatoires. Une « socialisation » du mode de vie apparaît, qui inclue invitation à dîner, à festoyer, à montrer son confort et sa réussite.

Ainsi au moment même où les français prennent contact avec la ville de Salé et la présentent comme un « repaire d'intransigeance et de fanatisme », administrée et dominée par une aristocratie de « grandes familles », l'auteur montre que la société citadine a déjà beaucoup changé. En réalité les éléments d'une bourgeoisie, qui cherchent à s'allier avec le nouveau pouvoir du Maroc : les européens, sont déjà en place au terme d'un processus d'évolution dont la ville est affectée depuis 50 ans (1860-1910).

Pourtant la « réalité spirituelle » de la cité de Salé demeure. Le modèle complexe d'attitudes, de manière de parler, de faire la cuisine, de s'habiller, continue de constituer les critères de la « Slaouité ». L'acquisition de ces traits est nécessaire à la reconnaissance de la citadinité, sa poursuite permet la réaffirmation constante de l'idéologie et de la théorie d'une communauté urbaine slaouie cohérente. La distinction des groupes sociaux sur une base familiale, industrielle, professionnelle ou de l'affiliation à un ordre religieux ne suffit pas à rendre compte de la structure de la communauté citadine.

Celle-ci s'articule en définitive autour d'individus relativement puissants qui agissent en terme de patrons et de clients. Les réseaux d'influence ainsi formés sont « antagonistes, compétitifs, alliés ou indifférents d'une manière latente, effective ou institutionnalisée ». Ces groupements de clientèle recourent les strates sociales et peuvent s'étendre au dehors de la ville jusque dans les campagnes ou à d'autres cités. Ce qui est souligné n'est pas la particularité des relations de clientélisme qui existent dans d'autres civilisations et à d'autres époques, mais le fait qu'à Salé (et vraisemblablement dans d'autres cités d'Afrique du Nord ou du monde arabe) ce mode de relation est tenu pour être le signe de la participation au « mode de culture civilisée de l'Islam ». Sur ce fond, la distinction sociale entre « élite » et « masses » ne s'établit pas en terme purement économique mais est aussi déterminée par une estimation sociale de l'honneur, ultime source d'autorité.

Décrivant ainsi la réalité sociale de la ville de Salé, l'auteur rejette l'utilité de l'analyse de la structure sociale urbaine en terme de « classes sociales » qui inclue implicitement « les concepts d'exploitation et de conscience de classe » qu'il ne décèle pas. Il reconnaît pourtant une baisse de la mobilité sociale depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en raison de la rigidité croissante de la « stratification sociale ». Toujours renouvelée, toujours rappelée, toujours manifestée, (y compris dans la réaction aux dahirs berbères de 1930), la cohésion de la communauté urbaine de Salé sert et dissimule en définitive les changements profonds que suscite la bourgeoisie Slaouie.

Elle crée des liens, non plus à l'intérieur de la cité mais d'une manière plus diffuse avec des personnages du Maghzen, des marchands, des notables d'autres cités qui se découvrent des intérêts communs. Analysant, maille par maille, le tissu social de la ville de Salé et ses changements de texture, l'ouvrage de Kenneth Brown constitue une des pièces maîtresses de l'explication du rôle des villes dans la formation sociale au Maroc et au Maghreb.

R. W.

*Société languedocienne de Géographie*, 1976, n° 1, janvier-mars, M. Le Coz, N. Boumaza, G. Mutin, M. Cote, R. Couderc, J.C. Beulé, « La Révolution agraire algérienne, socialisme et aménagement rural ».

Dans ce numéro, consacré à l'espace rural algérien, est tentée une mesure de l'impact de la révolution agraire et des mesures qui l'accompagnent dans des régions aussi variées que les hautes plaines de l'est algérien, la Mititja, et la steppe. Dans son texte introductif, M. Le Coz montre d'abord l'affaiblissement de l'Agriculture jusqu'en 1970 correspondant à la phase productiviste, sanctionnée par l'évolution de la part de l'Agriculture dans le PNB algérien : (34 % en 1954, 14 % en 1969). A partir de 1971 la promulgation de la Charte de la Révolution agraire engage l'Agriculture dans une « phase structuraliste ». Ces transformations, dont l'auteur souligne avec raison l'ampleur, apparaissent dans l'évolution des structures des unités de production, le choix des cultures, les efforts de la planification et de l'aménagement de l'espace. En premier lieu, l'ordonnance du 17 juin 1975 « a donné une nouvelle vie à l'Autogestion, en libérant les domaines de diverses contraintes extérieures » et en particulier en supprimant la tutelle étatique. La Révolution agraire, dont les 3 phases se sont succédées depuis 1973 (la troisième, qui porte sur le secteur du pastoralisme, se poursuit) a plafonné la propriété privée, éliminé les propriétaires absents, redistribué les terres en lots familiaux intégrés à des unités de productions nouvelles du type coopératives. Les terres en Algérie ont donc 3 statuts possibles que l'auteur appelle « trinôme agraire » : secteur socialiste (autogestion), néo-socialiste (de la Révolution agraire), privé (de plafond relativement bas). Quelles que soient les difficultés de fonctionnement du nouveau système dont on nous donne quelques exemples, un bouleversement profond affecte le monde rural algérien. C'est alors au niveau du choix des cultures que l'auteur souligne l'existence d'une « faible marge de manœuvre ». La régression du vignoble, la baisse des exportations d'agrumes, la diminution du tabac, la faiblesse persistante de l'élevage ne sont pas compensées par « l'amélioration des rendements cotonniers », et les espoirs mis dans la culture de la betterave à sucre ont été déçus. Quelle nouvelle stratégie agricole adopter ? La question reste sans réponse.

Ce qui en revanche apparaît clairement est la tentative d'organisation de l'espace, liée aux efforts de planification qui accompagnent et encadrent le bouleversement des structures agraires. Les « programmes spéciaux » ont d'abord relancé les économies régionales, mais surtout *La Commune* est désormais le cadre administratif politique, économique, à l'intérieur duquel s'articule les restructurations en cours. C'est l'instance politique communale : APC (Assemblée populaire communale) élargie pour la circonstance qui a mené la première et la deuxième phase de la Révolution agraire ; c'est sous son contrôle que s'édifient les « villages socialistes » : Enfin c'est un organisme communal : la CAPCS (Coopérative agricole polyvalente communale de service), à laquelle les travailleurs des coopératives et les domaines autogérés sont tenus d'adhérer, qui assume le rôle de « régulateur agraire ». La Commune ainsi que le souligne l'auteur « est destinée, spécialement par l'intermédiaire de la CAPCS, à être un facteur de cohérence à la fois organique et géographique »... et « à tenir le rôle de charnière de la planification socialiste ».

Cependant, les bouleversements des structures agraires n'ont pas résolu les difficultés du développement agricole, face à une « industrialisation ambitieuse », et un énorme effort reste à faire.

N. Boumaza aborde la question de l'habitat rural et de la réalisation des « 1 000 villages ». Il montre que la réussite de la Révolution agraire est liée à une politique judicieuse de l'habitat. Si l'objectif de 15 000 attributaires est atteint, c'est 900 000 personnes (6 personnes par famille en moyenne) qu'il faudra loger.

En dépit d'insuffisances et de grosses difficultés de réalisation (erreur de localisation, coûts élevés, pénuries diverses) les villages se construisent et vont progressivement structurer un nouvel espace rural algérien. Mais des risques de distorsion subsistent. Les implantations ne sont pas élaborées à l'échelle régionale, ce qui impliquerait une coordination au niveau des wilayates, et même à l'intérieur d'une wilaya l'organisation globale de l'espace est mal maîtrisée. Ainsi des tensions peuvent naître entre centres anciens et nouveaux tandis que certains villages trop proches de centres industriels deviennent des villages-dortoirs.

G. Mutin souligne la fragilité et les tensions très fortes du monde rural en Mititja, riche région agricole à proximité de la capitale. Bien que les terres privées n'y occupent que 15 % de la SAU, la Révolution agraire a eu des effets non négligeables.

À la veille de la Révolution agraire, les problèmes dominants sont le morcellement des domaines autogérés et des CAPAM (Coopérative des Anciens Moudjahidines), les insuffisances de l'habitat rural, l'existence d'une propriété citadine avec absentéisme, renforcée par la mise en adjudication de terres communales profitant à des exploitants aisés. À ces problèmes s'ajoutent les difficultés d'adaptation à de nouvelles productions : (élevage laitier, cultures fourragères, vergers) d'une main-d'œuvre sous-qualifiée et parfois insuffisante dans la mesure où elle est attirée par d'autres secteurs d'activité.

Sur ce fond, les résultats de la Révolution Agraire montrent une redistribution foncière en profondeur portant sur « plus de la moitié des terres autrefois mises en valeur par des exploitants privés » ainsi que le prouve l'exemple de la commune de Oued-el-Alleug. Ce remaniement du foncier s'accompagne d'une restructuration des exploitations autogérées qui sont partiellement remembrées pour constituer des unités de production plus homogènes « comprises entre 400 et 600 ha », et de la mise en place du CAPCS qui ici comme ailleurs jouent le rôle « d'exécution permanente de la Révolution Agraire ».

Cependant ces perspectives restent limitées principalement en raison du petit nombre d'attributaires : près de la moitié des terres du FNRA (Fonds National de la Révolution Agraire) restent non attribuées.

Ces terres délaissées ne sont évidemment pas les meilleures et sont excessivement morcelées, confiées à la CAPCS elles ne peuvent guère être correctement mises en valeur. Enfin le climat psychologique entourant la Révolution Agraire aussi bien dans les APC que chez les bénéficiaires eux-mêmes n'est guère stimulant ou enthousiaste.

Au terme de cette étude l'auteur souligne avec force la nécessité impérieuse d'un véritable remembrement entre toutes les exploitations quel que soit leur statut, la solution rapide des problèmes de l'habitat rural, la maîtrise des problèmes de commercialisation, conditions d'un redressement indispensable de la production.

M. Cote présente le cas des hautes plaines : « espace inachevé », sur lequel la Révolution agraire va peser de tout son poids, avec la mise en place de 500 coopératives.

Le statut de ces coopératives est la CAPRA (Coopérative agricole de production de la Révolution Agraire). Elles ont en moyenne de 200 à 500 ha pour 15 à 20 membres, constituant des exploitations de taille moyenne pour la région. La création des coopératives sur les terres communales (1<sup>re</sup> phase) souvent morcelées a eu ici comme conséquence un « vaste remembrement » : « sur l'ensemble des Hautes Plainnes, ce sont de 8 000 à 10 000 parcelles qui ont été rayées de la carte ». Au contraire les coopératives de la 2<sup>e</sup> phase sont composées soit d'une exploitation d'un seul tenant (absentéisme) soit de terres dispersées sans bâtiment d'exploitation (limitation) nécessitant cette fois un remembrement délicat.

L'intérêt de l'étude est de montrer la diversité et les nuances que la Révolution Agraire introduit dans l'espace rural et dans le paysage. Parfois la coopérative « s'insère au cœur du tissu rural » avec transfert de population des marges vers la plaine au sol riche, après nationalisation. Parfois la coopérative s'installe sur les terres communales des piémonts aux terres médiocres, anciens terrains de parcours, aux rendements

faibles. Parfois enfin la coopérative, plus exactement ici les GMV (Groupement de mise en valeur) s'installent sur des terres domaniales ou communales, steppiques et salées qu'un travail de plusieurs années doit rendre exploitable. Cette mise en valeur s'accompagne aussi d'un peuplement dans des zones jusqu'ici vides d'homme. Le résultat général, dont le paysage « commence à porter la marque », est le cloisonnement de l'espace des Hautes Plaines jusqu'ici « terriblement ouvert ».

R. Couderc analyse la qualité de la steppe comme région productrice de protéines animales, à travers les variétés de la végétation et les éléments du climat. La steppe ne peut fournir au troupeau ni une nourriture permanente ni de qualité constante tout le long de l'année, obligeant troupeaux et pasteurs à des déplacements. Ces mouvements sont, soit des parcours sur des courtes distances dans le nord, à la limite du Tell, soit des déplacements de grande amplitude. Ces déplacements furent, pendant la colonisation, entravés par des barrières administratives qui provoquèrent une surexploitation des terrains de parcours.

A l'indépendance, les pratiques anciennes ne reprennent pas et l'usage de la steppe se poursuit correspondant à une mauvaise utilisation du milieu.

La réappropriation de la steppe comprend plusieurs opérations : l'amélioration des pâturages par la mise en défens, l'ensemencement de la steppe en plantes fourragères, la création de périmètres irrigués, etc...

Les compléments fourragers actuellement distribués par les CAPCS, ajoutés à l'habitat, la scolarisation, la mise en valeur intégrée de la steppe, la gestion scientifique des troupeaux, devraient rendre progressivement sans objet les déplacements de troupeaux et de pasteurs.

J.-C. Brule montre pour l'est algérien la faiblesse de l'influence des villes qui ne réussissent pas à structurer l'espace rural. Dans le passé ce n'était pas leur objectif et les effets actuels de l'industrialisation sont trop récents pour avoir modifié l'armature urbaine. Ainsi la « trame urbaine » reste-t-elle insuffisante sur un espace rural lui-même « fragile ».

Le réseau que constituent les villages n'est guère solide soit qu'il s'agisse de villages traditionnels affaiblis par l'émigration de villages de colonisation vite délaissés par la population européenne, ou de village de regroupement « mal intégrés à leur environnement rural ». L'importance de ces observations vient de ce que les transformations survenues depuis l'Indépendance, même dans un cadre volontariste, s'inscrivent sur cet espace « faiblement structuré » et qu'une partie des résultats discutables ou franchement médiocres en découlent.

L'auteur s'efforce d'établir une typologie des transformations spatiales qu'il voit dominées par la « non-cohérence croissante ». Il distingue les espaces dégradés et les espaces désarticulés, les premiers correspondant à des espaces enclavés « investis par de grandes régions de décolonisation »; les seconds potentiellement riches et bien structurés sont plutôt victimes de l'industrialisation et donnent l'impression de « régresser ».

Mais de nombreux exemples précis montrent que la totalité de l'espace algérien est affectée d'une réorganisation ou d'une réappropriation donnant l'image encore floue de la structure sociale actuelle, des changements du paysage, des productions nouvelles.

Tous les articles de ce numéro laissent voir la profondeur des bouleversements en cours, l'intérêt passionné des géographes à suivre les péripéties de ce remodelage de l'espace et parfois leur hésitation à l'interpréter.

R. W.

## 6. — SOCIÉTÉ

Lacoste Dujardin (Camille). *Un village algérien, structures et évolution récente*. Société nationale d'Édition et de diffusion, Alger 1976, Documents du Centre de Recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques (CRAPE), Organisme national de la Recherche Scientifique, Algérien, 168 p.

Disons tout de suite que par une erreur de transmission regrettable, le titre de ce livre est inadéquat, qu'il concerne la partie orientale du territoire de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Iflissen (au Sud de Tizirt en Grande Kabylie) qui comporte une quinzaine de villages répartis entre les Aït Zouaou (2418 habitants), les Aït Haïmed, les Aït Zrara. Cependant, dans cet ensemble, les trois villages (Tlatta Tuddar) des Aït Zouaou (Taourirt-n-Aït Zouaou, Ighil Boussouil et Issoukane) sont ceux que l'auteur a le plus étudiés (842 personnes).

L'auteur présente une analyse démographique partielle mais détaillée de ces populations tout en se défendant d'avoir voulu faire une véritable étude démographique : « il ne s'agit pas ici d'une étude démographique, mais de l'exploitation de faits de population à des fins ethno-sociologiques » (p. 25). Ayant étudié à Paris les armes blanches fabriquées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle par les Iflissen, C. Lacoste-Dujardin a voulu savoir ce qu'étaient devenues ces populations dont l'artisanat fut interdit après la conquête et qui subirent ensuite un lourd tribut lors de la guerre d'Algérie. « Quels sont-ils ? De quoi vivent-ils et comment vivent-ils ? ». L'auteur définit ainsi sa problématique.

Pour mieux comprendre la technique d'approche, la démarche intellectuelle, morale, politique de l'auteur, il est utile de lire au préalable un autre de ses ouvrages paru quelques mois plus tard « Dialogues de femmes en ethnologie » (Maspéro, Paris, 1977).

L'ethnologue était en crise par rapport à sa propre discipline (« l'ethnologie a servi, sert le colonialisme »), la relation avec des femmes kabyles émigrées à Paris l'a motivée pour étudier à la fois le cas des émigrés et ce qu'ils étaient avant d'émigrer. L'ethnologue ayant repris sa place et son utilité sociale, intellectuelle, morale à travers ces nouvelles relations, retrouve alors chez les populations étudiées les stigmates de la guerre d'Algérie, les morts, les destructions, la déstructuration d'une société, sa misère, et se sent une seconde fois en accusation du fait d'appartenir au pays organisateur de cette guerre. D'où sa tendance (en partie justifiée hélas) qui réapparaît souvent dans cette étude, à mettre tous les malheurs sur le compte de la colonisation et du capitalisme occidental et de se sentir parmi les accusés. Ce qui met le lecteur mal à l'aise pour une double raison : d'abord parce qu'il est pénible de radiographier une population après une guerre en relevant en tous points les détériorations provoquées par cette guerre, mais aussi parce que dix ans après l'indépendance du pays les institutions nationales, les réformes, les plans économiques, la révolution agraire semblent n'avoir rien amélioré dans ce petit monde de montagnards besogneux dont le réflexe le plus généralisé et le plus efficace pour assurer sa survie est l'émigration.

L'auteur étudie successivement, les effets de la guerre et de la situation économique sur la démographie entre les deux sexes : excédent de femmes sur les hommes dû à la guerre, à l'émigration (croissance négative de 1954 à 1966 : -2,3 % pour l'ensemble Iflissen; cependant aux Trois villages le taux de croissance est à nouveau de 3 % de 1968 à 1971, voir p. 41); les moyens économiques de survie : une agriculture condamnée, évacuation des forces locales (techniques, intellectuelles) vers les villes, des hommes qui s'expatrient pour nourrir ceux qui restent et d'autres qui partent en disparaissant à jamais, des veuves de *chahid* (morts à la guerre) qui ne peuvent se remarier pour pouvoir jouir de leur très modeste pension, des analphabètes qui se placent difficile-



ment sur le marché du travail : ouvrier agricole, journalier, manœuvre « sans travail », « chômeur » et celui qui « n'a encore jamais travaillé ». Enfin, au chapitre III, l'auteur étudie les différents types de « ménages ». Les « ménages » sont catégorisés en : *complexes, conjugaux, dissociés et isolés*. L'auteur appelle « ménage » ou « foyer » « un ensemble d'individus ayant entre eux des liens de parenté, vivant sous le même toit, partageant un même ensemble de ressources et liés par la commensalité : ce qui correspond, en gros à une unité de consommation » (p. 108). Si le type *complexe* comporte plus de deux générations (G.P.F. et f.) il est alors *groupe vertical*; ou plusieurs couples d'une même génération, il est dit *groupement horizontal*. Quand les deux types sont combinés, c'est le *groupement horizontal-vertical*; le *groupement complexe réduit* (p. 128) réunit les éléments de plusieurs groupes parentaux dont un seul est au complet. Le type « conjugal » ou « simple » est un couple avec (ou sans) enfants non mariés; les *ménages dissociés* sont des mères seules, groupées, avec ou sans enfants; et les *isolés* sont des individus seuls : veuf, divorcé, séparé, célibataire. A travers ces schémas l'auteur fait des décomptes pour les uns et les autres, et s'aperçoit de ce à quoi l'on pouvait s'attendre étant donné les structures traditionnelles de la famille en Algérie : les ménages complexes de type *horizontal-vertical* sont les plus nombreux et les plus favorisés en ressources, 30 % dans les Trois-Villages (moyenne de 11 personnes par groupement, jusqu'au maximum de 18). « Ils sont aussi ceux qui ressemblent le plus à ce que devaient être autrefois les foyers traditionnels » (p. 129), alors que les *réduits* ont moins de 6 personnes. Ces ménages complexes sont encore classés suivant leurs modes de ressources : I. ressources uniquement locales; II. ressources locales + extérieures; III. ressources uniquement extérieures à la localité. Les deux types de classifications confrontées (p. 129) donnent des chiffres sensiblement égaux pour chaque groupe entre 23,5 et 26,5 %, de même que les moyennes de travailleurs « actifs » et travailleurs « réguliers » (entre 3,7 et 5,6 par groupe). Plusieurs graphiques généalogiques de familles réelles sont donnés comme illustrations aux différents types de composition. Pour le type III vivant uniquement des ressources extérieures « l'apparence pseudo-traditionnelle de ces ménages groupés selon le mode vertical recouvre en réalité une forme de paupérisation rurale par défaut d'insertion dans l'économie nationale. Cette situation paraît d'autant plus inquiétante qu'elle a plutôt tendance « à s'aggraver » (p. 142). L'auteur remarque souvent que les générations non scolarisées ont été sévèrement sanctionnées sur le marché de l'emploi. Dans les groupes parentaux de même classe d'âge et vivant (en communauté) des ressources locales, 1 homme sur 17 est régulièrement employé sur place. De nombreux « ménages » n'ont comme ressource que la pension de guerre de la veuve (en 1971 : 450 DA par trimestre pour la veuve, plus 90 DA par enfant; « les ascendants d'un *chahid* non marié percevaient 220 DA », (p. 81). L'auteur constate que les groupes les plus en équilibre économiquement et socialement sont ceux qu'on appelle localement des « bonnes familles » c'est-à-dire selon les critères énoncés plus haut : groupe complexe horizontal-vertical ayant des revenus locaux et des revenus extérieurs, avec, comme il se doit « un capital de prestige et possédant un certain pouvoir politique » (p. 154). Il se trouve que c'est aussi à quelques nuances près la situation des groupes qui se disent « maraboutiques » : ces groupes ne pratiquent pas l'exhérédation des femmes comme les autres Kabyles (pour respecter la juridiction islamique), ne laissant pas travailler celles-ci aux champs, les enfermant dans les maisons, refusant en général les alliances matrimoniales avec les non-maraboutiques mais l'acceptant avec ceux du même rang religieux.

En conclusion, l'auteur constate que « la parenté ne fournit pas le modèle selon lequel est organisée la production qui échappe désormais dans sa plus grande partie aux villageois » (p. 161) mais que les unités de consommation sont pour la plupart encore organisées selon un modèle patrilocal et patriarcal. Autrement dit, les groupes les plus riches (ou les moins pauvres !) sont ceux qui sont les mieux

organisés en nombre, en force économique et politique, en répondant le mieux aux traditions les plus archaïques : autorité accrue des vieillards restés seuls avec les veuves et les épouses des absents dépendantes et soumises, accaparement des terres des plus pauvres par les plus riches, association de la force parentale et du pouvoir économique et politique.

« La situation est donc très préoccupante pour l'avenir » (p. 164).

Voilà un livre riche d'informations sociales et économiques sur une partie des Iflissen, mais dans lequel le lecteur doit faire beaucoup d'efforts pour se rappeler où il se trouve géographiquement dans tous ces décomptes et quels chiffres de population effective touchent tous les pourcentages que l'auteur administre allègrement.

Par ailleurs les budgets réels des « ménages » ne sont pas approchés véritablement. On manque terriblement de chiffres de consommation, travail qui n'est guère facile dans ces milieux où la « grapille » pour la pitance quotidienne et les menus échanges de services alimentaires ou autres, restent autant de secrets. L'auteur n'a-t-il pas voulu trahir ses amis en donnant en clair les chiffres des ressources réelles suffisantes ou confortables pour les uns et scandaleusement dérisoires pour les autres ?

Mais je crois que ce livre pêche plutôt par défaut de méthode. On a l'impression que l'auteur est parti en chasse pour savoir comment l'on pouvait émouvoir les Autorités locales sur le sort de ses amis et qu'il nous livre son carnet de notes d'enquêteur avec ses réflexions plutôt que l'analyse ethnologique d'une population. C'est le choix que semble avoir fait C. Lacoste-Dujardin. Cependant, l'on peut regretter qu'avec toute la méthodologie d'approche des sociétés qu'offre aujourd'hui l'ethnologie, l'auteur n'en ait tiré aucun parti. Même des empiristes comme R. Needham, qui critique sévèrement le structuralisme de Levi-Strauss, ne croient pas à la prépondérance de la parenté et à l'analyse componentielle, et encore moins à l'anthropologie marxiste, se livrent à des analyses très rigoureuses sur les populations qu'ils étudient.

Comment peut-on aborder un groupe kabyle sans prendre en parallèle, pour les confirmer ou les infirmer, les travaux de Bourdieu, de Descloitre ou des essais récents comme ceux de Basagaña et Sayad (*Habitat traditionnel et structures familiales en Kabylie*, Mémoire du CRAPE XXIII, Alger 1974), en ne citant que quatre études de 1848, 1859, 1873 (p. 15), 1926 (p. 70) et un petit mémoire de 1962 (p. 76). Le livre ne donne aucune bibliographie. L'auteur avait toutes les possibilités semble-t-il de faire une analyse plus rigoureuse de la parenté et des généalogies, en respectant les concepts locaux d'interprétation des structures parentales et sociales, des surfaces cultivées et de leur rentabilité, les capitaux qui arrivaient par la poste dans les familles, des salaires perçus sur place, des budgets familiaux, de la valeur nutritionnelle (même grossière) des menus pratiqués. Mais il reste à mi-chemin de toute chose pour ne vexer personne semble-t-il et surtout pas les responsables algériens dont l'action locale et l'idéologie sont impliquées depuis dix ans malgré le capitalisme occidental et les cent trente ans de colonialisme. « L'ethnologie coloniale » qui a désormais bon dos, va-t-elle faire place à une ethnologie autocensurée ou d'Etat comme en URSS où l'on ne doit dire que ce que les oreilles du Parti peuvent supporter ou ont décidé d'entendre ?

Outre son manque de problématique clairement définie, son empirisme qui ne respecte pas les catégories mentales et le vocabulaire local, on peut reprocher à M<sup>me</sup> Lacoste-Dujardin sa timidité à l'égard du sujet brûlant qu'elle a choisi. Il est évidemment peu aisé de vouloir aider des gens nécessiteux sans étriller ceux qui sont en partie responsables du redressement de cette situation.

Enfin nous restons persuadé que le cas des Iflissen n'est pas rare, ni en Algérie, ni en Afrique du Nord. Que dire des populations décimées par la sécheresse dans le Hoggar, des difficultés des habitants du Sud tunisien qui filent

à pied pour aller travailler en Libye et des problèmes des ruraux marocains ! Le livre aurait gagné à prendre une dimension plus large à l'échelle du pays et du Maghreb, car il concerne l'évolution socio-culturelle et économique des populations, l'angoissante croissance démographique, au regard de la croissance économique des pays concernés.

Cette publication a toutefois le mérite d'exister pour inciter d'autres chercheurs à se pencher davantage sur les ignorés, les silencieux qui survivent en marge des plans de redressement économique en s'accrochant à l'archaïsme de leurs traditions et à l'émigration, faute de mieux.

Marceau GAST.

### Race et racisme.

1. Benardi (F.N.), Dissler (J.), Degrand (A.), Panzani (A.), *Les dossiers noirs du racisme dans le midi de la France*. Ed. du Seuil, Paris, 1976.

2. Poliakov (Léon), avec la collaboration de Christian Delacampagne et Patrick Girard, *Le racisme*. Editions Séghers, Paris, 1976.

Le racisme comme phénomène historique, sociologique et psychologique a fait l'objet de nombreuses études et enquêtes. C'est à ce thème déjà largement traité par la littérature en sciences sociales que sont consacrés deux livres parus en 1976.

Le premier qui relève plus de l'enquête journalistique présente une série de dossiers d'affaires racistes d'une profonde gravité dans une région bien délimitée : le midi de la France, et le second comporte un ensemble de réflexions sur les diverses approches théoriques du racisme. Ces deux ouvrages sont donc jusqu'à un certain point complémentaires, puisque l'un aborde essentiellement les causes et l'évolution du racisme et l'autre surtout les effets de pratiques racistes récentes à l'encontre d'une communauté, les immigrés maghrébins, et en particulier les Algériens.

Si les auteurs des « *dossiers noirs du racisme dans le midi de la France* » ont axé leur enquête sur cette partie de l'Hexagone ce n'est pas par hasard : c'est dans le sud de la France que le racisme anti-algérien est le plus agressif. Cela semble s'expliquer par la présence d'une importante population de rapatriés d'Afrique du Nord dans cette région peu industrialisée et où les possibilités d'emploi sont réduites.

Aussi est-ce parmi cette communauté dont l'« insertion demeure problématique » que sont créés plusieurs associations racistes plus ou moins politiques, faisant référence à des rapports historiques entre les pays arabes et la France : groupes Charles Martel, Justice Pieds Noirs...

Cet ouvrage nous révèle donc, à travers des manifestations racistes sous des aspects multiformes : séquestrations, agressions, et assassinats d'immigrés algériens en 1973 dont chaque cas est minutieusement reconstitué, un racisme de type post-colonial, en rapport direct avec la guerre de libération de l'Algérie.

Le racisme contre les immigrés soulignent F.N. Bernardi, J. Dissler, A. Degrand et A. Panzani, apparaît d'autant plus injuste que les travailleurs étrangers contribuent pour une certaine part à l'expansion de l'économie française. Les statistiques en témoignent amplement. Si l'on considère seulement les travailleurs maghrébins dont la présence en France est souvent dénoncée par les milieux racistes, plus aptes à utiliser des stéréotypes qu'à se référer aux données réelles, on remarque que 31 % des postes de travail dans le bâtiment, 30 % dans l'automobile, 16 % dans la construction des machines et la métallurgie, 10 % dans l'exploitation minière sont occupés par des ouvriers nord-africains.

Le départ de ces derniers, contrairement à une certaine propagande — les économistes spécialisés dans les phénomènes de migration l'affirment — loin de

constituer une solution aux problèmes du chômage, entrainerait des « bouleversements considérables dans la production » française. Raison de plus pour les auteurs de ce livre de dénoncer avec vigueur les lenteurs et la clémence de la justice (40) lorsqu'il s'agit d'arrêter et de condamner les coupables d'agressions et d'assassinats d'immigrés algériens. Pourtant les faits qui sont rapportés sont implacables, irréfutables et terriblement accusateurs. Les notes et documents complétant ces dossiers : extraits de presse, de tracts, analyse de la loi anti-raciste de 1972, interviews de représentants de rapatriés, de personnalités politiques, sont autant d'éléments indispensables pour l'information de l'opinion publique française sur la virulence des conséquences du racisme anti-algérien.

Hormis quelques réserves sans grande importance : quelques uns des chapitres ne sont pas à leur place, le fil conducteur des questions traitées par les auteurs n'apparaît pas très clairement, cet ouvrage est d'un intérêt évident et d'une grande utilité. Il nous démontre, en effet, nettement, comment la méconnaissance de la communauté maghrébine et notamment algérienne en France, débouche sur l'indifférence qui peut laisser le champ libre au racisme qui tue.

Ainsi le racisme n'est pas mort, loin s'en faut. Mais se demandera-t-on pourquoi cette perpétuation de l'idéologie raciste dans le temps ? Pourquoi celle-ci produit-elle encore des pratiques alors qu'il est scientifiquement prouvé, depuis plusieurs années, la non existence de races humaines biologiquement distinctes, que le concept même de race demeure le plus discutabile qui soit ? Interrogation fondamentale, laquelle reste cependant en suspens, les recherches dans le domaine des relations inter-ethniques n'ayant pas été en mesure jusqu'à présent de lui apporter une réponse adéquate. Le racisme est sans doute un phénomène complexe dont l'approche n'est pas aisée. Est-ce la seule raison qui justifie l'absence d'une étude globale satisfaisante sur les causes de l'apparition et de la continuation du racisme ? Cela ne provient-il pas, aussi, des tâtonnements des diverses analyses en la matière, qui ont essayé d'expliquer le racisme par une cause unique comme le remarque Michaël Banton (41) ? L'ambiguïté de la notion de race (42) n'a-t-elle pas aussi contribué en partie à fausser la démarche scientifique dans ce domaine ?

Aborder, dès lors, l'étude des rapports inter-ethniques en termes de relations raciales (43), n'est-ce pas renforcer cette ambiguïté en continuant à entretenir la confusion entre un concept (celui de race) non reconnu en tant que tel et une pratique sociale (le racisme) en cours dans certaines sociétés ?

Tout se passe comme si le postulat selon lequel « c'est le raciste qui créé la race » était admis une fois pour toutes par certains chercheurs.

Léon Poliakov, l'un des meilleurs spécialistes travaillant sur les problèmes du racisme et ses collaborateurs étaient donc bien placés pour faire un état de la question et apporter les éléments de réflexion, tendant à clarifier les multiples discussions passées et actuelles sur ce thème. C'est d'ailleurs l'objectif qu'ils se sont fixés. Dans l'avant propos, ils écrivent en effet : « Les théories explicatives du racisme sont nombreuses et facilement contradictoires : une lumière définitive sur ce phénomène désastreux est encore très loin d'avoir été faite et ce livre fera état de ces incertitudes ou contradictions ».

(40) Maître Dissler parle en connaissance de cause puisqu'il a été avocat de la famille des victimes des attentats racistes à Marseille.

(41) Michaël Banton « *Sociologie des relations raciales* », Payot Paris 1971, p. 17.

(42) Dans un ouvrage qui s'intitule (pompeusement) : *Dictionnaire général des sciences humaines*. Editions universitaires, Paris 1976, on trouve au terme race, la définition suivante : « Les races humaines constituent des réalités biologiques indépendantes de la langue des mœurs, de la culture (en ce sens s'oppose à ethnie) ».

On reconnaît généralement trois groupes principaux de races correspondant taxonomiquement à des sous-espèces : les races blanches, les races jaunes et les races noires, auxquels on ajoute parfois un quatrième : les races primitives (vedda et australoïde).

(43) Comme le font Michaël Banton (voir ci-dessus) et d'autres auteurs.

Pour parvenir à cette synthèse, ceux-ci ont soumis à la critique et à l'analyse historique les principaux travaux consacrés à ce sujet. La tâche n'était pas simple et ils le disent clairement : « retracer en quelques pages l'histoire du racisme est à la fois arbitraire et audacieux ». Evidemment une approche synthétique d'un phénomène aussi complexe est chose difficile à réaliser. Mais grâce à leur expérience personnelle et professionnelle du problème, les auteurs ont réussi à cerner de près bon nombre de questions que l'on se pose aujourd'hui à propos du racisme.

L'ouvrage est présenté en trois grandes parties : l'anatomie, l'histoire et les interprétations du racisme. Démarche logique, car avant de s'interroger sur le racisme, il fallait commencer par voir quelle interprétation recouvre la notion de race, qui reste — c'est le moins qu'on puisse dire — confuse, malgré les tentatives de clarification de celle-ci par certains spécialistes. Poliakov et ses collaborateurs nous apprennent que ce terme est apparu au XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il a deux significations, l'une sociologique et l'autre biologique. C'est surtout l'anthropologie physique qui en a donné une interprétation biologique.

Si l'on s'interroge sur race au singulier, il convient également de se demander si ce mot a un pluriel. En d'autres termes les races existent-elles ? La réponse n'est pas aussi simple que l'on serait tenté de le penser d'emblée.

D'un point de vue biologique, il est certes à peu près admis aujourd'hui qu'il n'y a pas de différences notoires — il y a quelques variations mais elles sont minimales — dans la constitution génétique des êtres humains et ce quels que soient leur lieu de naissance et la couleur de leur peau.

En revanche, sur le plan ethnico-culturel, on constate des différences réelles. Les auteurs de ce livre ont raison de le rappeler : « Le racisme en effet, notent-ils, n'est pas tombé du ciel. Il n'est pas uniquement l'effet de la méchanceté humaine. Il a un point de départ parfaitement réaliste : c'est la constatation du fait que tous les hommes ne sont point identiques ».

Au fond, l'homme, à quelque société qu'il ait appartenu et à n'importe quelle époque, s'est toujours trouvé désorienté devant son semblable qui lui était étranger par la culture. La « peur de l'autre » a souvent été une réaction de défense face à l'angoisse que créait l'inconnu. Faudrait-il alors en conclure que le racisme est quelque chose d'inhérent à la nature humaine et que c'est seulement la terminologie qui en a été changée ? On serait enclin à le croire s'il n'y avait des distinctions importantes entre une attitude normale d'appréhension devant l'étranger et la doctrine raciste qui a servi de justification à l'extermination de millions de personnes et qui continue d'avoir des conséquences tragiques sur certaines populations, comme c'est le cas, par exemple, en Afrique du Sud et en Rhodésie.

Les civilisations de l'Antiquité pratiquaient certes déjà la différence et l'inégalité entre les hommes. Ainsi les anciens Egyptiens avaient adopté des comportements xénophobes à la suite des multiples invasions de leur pays, les Grecs distinguaient le citoyen du barbare et les Romains le plébéien du patricien. Plus tard, au Moyen Age, l'Eglise chrétienne dans son opposition au judaïsme avait donné naissance à des représentations et à des pratiques hostiles et discriminatoires à l'égard des populations de confession israélite.

Dans cet ordre d'idées, il est évident que les arguments pour faire valoir l'idée de l'ancienneté du racisme ne manquent pas. On pourrait ainsi — faits à l'appui — facilement soutenir que celui-ci a une origine lointaine, qu'il n'est pas exclusivement le produit du siècle des lumières.

Pourtant une telle démonstration fondée dans sa logique — et les auteurs de cet ouvrage le démontrent suffisamment — est inacceptable. Pour ceux-ci, le racisme est apparu au moment où il y a théorisation du terme de race et réinterprétation des distinctions de culture entre les hommes en différences de nature, c'est à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et qu'il s'agit d'un phénomène ... inhérent à la civilisation occiden-

tale, et à elle seule; qu'il en est un trait particulier, au même titre que sa maîtrise technologique ou son idée du progrès humain, et tant d'autres traits singuliers.

Poliakov et ses collaborateurs n'ont pas pour autant éludé le fait que les théories racistes qui se développent en même temps que l'anthropologie et les conquêtes coloniales qui trouvaient dans cette science une justification pour l'exploitation et la domination des colonisés, étaient l'aboutissement des réflexions et des tentatives d'explication antérieures de la différence de culture et de la couleur de la peau entre les hommes.

Ils n'ont pas omis de noter qu'avant les classifications raciales effectuées par Linné et Buffon, Isaac de la Peyrere (1596-1676) avait en mettant en évidence le polegenysine (négation de la filiation adamique pour tous les êtres humains) abouti à la division de l'humanité en races; et que François de Bernier publia dès 1684, dans le « Journal des savants » un article dont le titre significatif était « Nouvelle division de la terre par les diverses espèces d'hommes qui l'habitent ».

Mais, pour eux, si F. de Bernier a été le premier à employer le terme de race dans son sens moderne, c'est Gobineau (1816-1882) avec son « essai sur les inégalités entre les races humaines » qui restera l'un des hommes, peut-être même l'homme qui a contribué le plus puissamment à exalter la conscience de race » (44).

On ne peut que souscrire à cette interprétation quand on voit l'application des idées de Gobineau par le fascisme hitlérien qui n'hésita pas au nom de la race aryenne, à massacrer des millions de juifs.

Il est possible de dire qu'il y a incompatibilité entre science et racisme, il n'empêche que celle-ci a donné justification à celui-là à ses débuts et que « l'on ne peut véritablement comprendre la nature du racisme occidental sans prendre en considération cet égarement de la démarche scientifique, couvrant de sa prestigieuse autorité des théories plus absurdes encore que les affabulations d'un Gobineau », précise Poliakov.

Cela pour ce qui est du passé. Mais actuellement la science permet-elle de comprendre le racisme, les interprétations qu'elle en donne sont-elles suffisantes ?

Dans ce livre sont recensées trois formes d'interprétation du racisme, l'une biologique, et les deux autres socio-économiques et psychologique. Apparemment aucune d'entre elles n'est satisfaisante.

Pour une catégorie de biologiste, l'homme — cet animal pensant — est porteur d'une certaine dose d'agressivité et c'est ce qui expliquerait les comportements racistes. Les sociologues font valoir que le racisme est la conséquence des rapports sociaux et, pour une partie d'entre eux (les marxistes) un produit des sociétés de classe. Enfin les psychologues pensent que le racisme est le contrepoint à la frustration et la répression de certains individus, qu'il est le fait de la personnalité autoritaire.

L'unanimité est par conséquent loin de se faire autour de ce thème, chacune des disciplines en donnant une interprétation spécifique. Poliakov et ses collaborateurs, s'ils remarquent fort justement, que « les réponses proposées varient grandement en fonction des convictions scientifiques ou des philosophies socio-historiques des auteurs », ne soulignent pas suffisamment les faiblesses de l'explication scientifique du fait social.

En effet, comment se fait-il que les hommes ne soient pas tous racistes alors que leur patrimoine génétique comprenant une certaine dose d'agressivité est à peu de choses près identique ? Les personnalités autoritaires sont-elles toutes racistes, et dans l'affirmative, pourquoi n'y aurait-il pas de juifs anti-sémites, de noirs anti-noirs, puisque ce type de personnalité n'est pas spécifique à un groupe ethnique ou national déterminé ? Est-il réellement prouvé, que, dans l'ensemble des sociétés

(44) Jeanine Buenzod citée par Poliakov, page 76.

de classe, le racisme est né de causes identiques et s'est manifesté partout sous les mêmes effets ?

Quoi qu'il en soit, plus que n'importe quel autre sujet de recherches en sciences sociales, l'approche pluridisciplinaire apparaît comme une nécessité fondamentale pour une analyse en profondeur du racisme. C'est à cette constatation qu'aboutissent également Poliakov et ses collaborateurs pour lesquels « une exigence théorique fondamentale... importe toujours de replacer les données de l'enquête culturelle et les résultats de l'enquête psychanalytique dans une perspective historique afin de faire sa part au poids des circonstances » et « comprendre les grandes éruptions du racisme ».

Cette mise au point méthodologique est intéressante mais n'emporte pas la conviction, dans la mesure où elle accorde une place trop privilégiée à la psychanalyse et ne tient pas assez compte de l'approche sociologique. Par contre, nous partageons le point de vue des auteurs, lorsqu'ils affirment, en conclusion, à l'inverse des autres spécialistes (Albert Memmi, Franck Tinland) un certain optimisme dans les possibilités de lutte anti-raciste.

On regrettera toutefois que Poliakov et ses collaborateurs n'aient pas explicité ce qui distingue les diverses formes du racisme actuel — anti-sémitisme, racisme anti-arabe, anti-noir — dans leurs causes et dans leurs effets, ceci pour mieux nous éclairer sur les facteurs généraux et les aspects particuliers de chacun de ces types de racisme. En particulier, nous pensons que la place accordée au racisme anti-immigré et plus précisément anti-algérien est insuffisante.

Mais ce sont des lacunes largement compensées par un travail de grande érudition et de bonne qualité dont le style clair rend la lecture aisée.

En permettant à un large public d'accéder à une information puisée aux meilleures sources sur le thème traité, il peut contribuer, comme le souhaitent ses auteurs, à « mieux discréditer les vieilles obsessions racistes au point de les faire rentrer sous terre ».

Ahsène ZEHRAOUI.

## 7. — CIVILISATION

La rubrique « Civilisation » est une nouveauté, un essai dans l'*Annuaire*.

Elle pourrait servir de lieu de relations inattendues entre des faits et des idées épars, de tissu intersticiel ou de bouée de sauvetage, une fois prélevés par les autres rubriques tous les sujets d'analyse catégorisés par disciplines. C'est sa diversité qui la fonde. Aussi pourra-t-elle apparaître tantôt comme une tentative de remembrement de la connaissance sur un monde aussi complexe et vivant que le Maghreb, tantôt comme un fourre-tout.

Cette année on y trouvera : A) des notes de lectures variées tirées de l'édition française; B) des types de publications algériennes sur l'idéologie; C) des comptes-rendus de thèses sur l'information au Maghreb; D) quelques réflexions sur l'humour; E) des notes de littérature féminine et de livres pour enfants.

Christiane SOURIAU.

### A) Lectures variées dans l'édition française.

Le Maghreb demeure en 1976 l'objet d'une production socio-littéraire française post-coloniale qui prend la forme d'œuvres romanesques, de témoignages, de souvenirs émus, d'analyses plus ou moins poussées. C'est le cas, par ordre alphabétique d'auteurs, de romans comme : *Le rond point des poivriers* d'Alain AYMARD, (Paris,

éd. France Empire, 1976, 267 p.), *Frimaldjezair* d'Albert BENSOUSSAN, (Paris, Calman-Lévy, 1976, 205 p.), *Mostaganem est mort* de Marcel COQUEREL (Paris, Pensée Universelle, 1976, 249 p.), *Couteau de chaleur* de Louis GARDEL (Paris, Seuil, 1976, 158 p.), *Pointe pescade* de Jacques MANGUSO (Paris, Mercure de France, 1976), *J'étais pasteur en Algérie : en ces temps de malheur 1958-1962* d'Elisabeth SCHMIDT (Paris, Cerf, 1976, 194 p.), *Et puis je suis parti d'Oran* de Lucien Guy TOUATI, (Paris, G.P., 1976, 222 p.), etc... *L'Algérie des souvenirs*, de Frédéric Musso (Paris, Table Ronde, 1976) est un fort bon recueil de photos et *Le dossier rouge. Services secrets contre FLN*, d'Ervan BERGOT (Paris, Grasset, 1976, 317 p., ill.) contient entre autres une bibliographie intéressante... Quant au roman de Jacques ALAIN, *Le Roi* (Paris, Seuil, 1976, 296 p.), il se veut amusant. En voici un compte-rendu par M. Mortimer.

Bien que l'auteur insiste sur le fait que les personnages et les événements décrits n'ont aucun rapport avec la réalité, *Le Roi* est un roman à clef : le Malik, royaume arabe situé entre la Tunisie et la Libye, a un monarque, Kamar 1<sup>er</sup> (= Lune I en arabe), qui vit d'intrigues : « Par ruse, trahison et intelligence, chance aussi, toujours la baraka, Kamar réussit à devenir en quelques années l'un des derniers hommes du monde à disposer d'un pouvoir absolu, et assurément le seul à s'en servir pour son plaisir (p. 15) ». Parlant de son syndrome de Caligula, il vit dans un monde de violence où il se sent indestructible. D'où vient sa « baraka » ? De la bêtise des autres : tous les complots contre lui sont déjoués et il en sort vainqueur. Les personnages aussi bien que les événements sont tirés de l'histoire marocaine contemporaine. Ainsi, Aïn Salah, « leader progressiste, avocat énergique et malin, incorruptible et éloquent » (p. 65), meurt à l'étranger, victime de son ennemi, le général Agmar. Aïn Salah, on l'a deviné, c'est Mehdi Ben Barka et Agmar le général Oufkir.

Le livre divertit par son humour noir. Ce souverain féodal, toujours cynique, souvent violent mais aussi très drôle, fournit la trame d'une satire politique. Ça plaira à ceux qui sont convaincus que la scène politique du tiers monde est hantée par des pantins manipulés par la CIA. Mais cela déçoit par son côté simpliste. Aucune subtilité. Aucune nuance.

Ch. S. et M. M.

Nous ne nous substituerons pas à Françoise Corréze pour mettre en valeur l'intention dans laquelle elle a produit *Femmes des mechtas, témoignage sur l'Est algérien*, (Paris, Editeurs réunis, 1976, 200 p.) qui est effectivement avant tout un témoignage. Ce livre ne prétend à aucune analyse exhaustive, dit-elle, encore moins à quelque jugement qui sous-entendrait une généralisation porteuse d'erreurs et qui revient de droit d'abord aux Algériens. Il se contente d'observer, d'écouter, il essaye de comprendre : l'attitude des femmes, leurs gestes, l'espoir qui naît dans leurs yeux ; ce que laissent pressentir certaines de leurs paroles même diffuses, obscures, entachées de craintes et de superstitions ; leur volonté secrète, longtemps étouffée et qui perce ; [...] tout ce que ces femmes ont appris non dans les livres mais dans leur vie, souvent statique, réduite à l'enfantement, aux soucis de survie des enfants, à une lutte sans gloire contre une misère telle qu'elle effrite souvent le plus sûr des courages. Ces femmes ont presque toujours conservé intacte leur générosité de pauvres. Elles étonnent par leur bon sens, leur ironie, leur rire qui éclate comme la couleur de leurs robes, dans la pénombre des gourbis. Cette moisson d'observations, possible seulement quand l'enquête se dépouille des idées préconçues, quand elle se fait de femmes à femmes [...], se voudrait un hommage aux masses paysannes dispersées dans les vallées, les hautes plaines et les djebels (p. 11) », aux femmes des Aurès surtout, qui, obscures, illettrées, ont lutté dans la Résistance aux côtés des hommes.

Parce qu'elle est ethnologue et historienne, qu'elle a enseigné au Cambodge et au Vietnam avant de le faire à l'université de Constantine, F. Corréze a pu participer au volontariat étudiant et parcourir en compagnie de ses étudiantes les



hauts plateaux et les montagnes de l'Est algérien : Berriche, Fkirina, Dalaa, Beni Ouelbane, Arris, voilà le genre de communes où ensemble elles ont mené des enquêtes socio-économiques en juillet et novembre 1973 puis en juillet 1974, leur but étant d'aider à l'établissement de villages agricoles prévus par la révolution agraire. Or la réussite de tels villages est considérée par les planificateurs comme étroitement liée à celle des coopératives de production, laquelle suppose la prise de conscience des fellahs p. 13). Voilà pourquoi ce volontariat et ces enquêtes.

Il est impossible de relater le contenu de ce livre qui n'a pas de fil conducteur. Mais tel quel il constitue un *document rarissime* parce qu'il est entièrement conçu à partir de femmes. C'est la vie et l'avis de femmes rurales que des femmes sont venues chercher, c'est cela qui compte et qui est rapporté à longueur de pages avant d'être repris en quelques statistiques. Description du cadre et des conditions de vie, certes. Mais aussi attention portée à des problèmes spécifiques réels, à des désirs, à des projets naissants. Dans la pauvreté générale apparaissent des différences de statuts et de niveau de vie entre ces femmes, généralement dues aux hommes, à leur âge, à leur notabilité, à leur autoritarisme — ou bien à l'argent qu'ils procurent par leur émigration. Les clivages des projets se révèlent surtout chez les jeunes filles mais la flamme ou l'apathie traversent les générations. Le confort d'un habitat moderne en tente beaucoup. Certaines envisagent une planification des naissances. La scolarisation ou le travail salarié attirent diversement. Quant à la révolution agraire elle est perçue assez souvent à travers la transformation de la rétribution des hommes... Cependant ce monde féminin est encore pleinement voué au mariage précoce et aux innombrables grossesses. La quantité d'enfants morts en bas âge, sans compter les fausses couches, pèse lourdement dans la conscience des femmes et cette déperdition constante, déprimante et épuisante constitue le pire tribut qu'elles payent à l'édification de l'avenir. Ségrégation aussi des hommes et des femmes : à chacune et chacun son domaine, son rôle et sa place — due au patriarcat traditionnel et renforcée par l'émigration des hommes en France en quête de travail salarié. Dans ces conditions l'espoir personnel des femmes n'émerge que parfois à leur conscience. Le plus souvent il s'abrite des coups possibles du destin — mais pour une part déjà variable — dans les modèles vécus et retransmis.

Ch. S.

*Le Chemin de la Mecque* de Muhammad Asad, traduit de l'anglais par Roger DU PASQUIER, (Paris, Fayard, 1976, 365 p.) est pour nous, de loin, le meilleur livre que nous avons lu cette année en français. Pourtant, il n'est pas nouveau, du moins ailleurs qu'en France. Ecrit dans les années 1953-1954, ce récit autobiographique qui relate l'histoire des 32 premières années de la vie de l'auteur — celles qui furent les plus décisives, les plus stimulantes dans son cheminement intérieur à la découverte de l'Islam — a connu dès sa parution en Amérique un succès qui demeure considérable : en effet il a été publié en anglais, allemand, néerlandais, suédois, arabe, japonais, serbo-croate, ourdou et tamoul.

« La politique, note le traducteur, est peut-être responsable du fait qu'Asad n'a pas encore été publié en français, car à l'époque du conflit algérien et de l'expédition de Suez, les éditeurs étaient peu enclins à faire paraître des ouvrages favorables à la cause arabe et encore moins celui d'un homme ayant œuvré effectivement pour l'émancipation de l'Afrique du Nord. A ce propos, il n'est pas indifférent de signaler qu'il avait reçu des offres pour la publication de son livre en italien, mais à une condition : qu'il supprime le chapitre relatif à la Libye et à la mission secrète (voir p. 286 à 314) qu'il y avait accomplie auprès de 'Omar el-Moukhtâr au moment où les derniers « moudjahidine » s'enrôlaient dans leurs combats héroïques et désespérés contre la puissance fasciste dont il avait constaté les excès. Il va sans dire qu'il refusa (p. 5) ».

Né juif et Autrichien en 1900, Léopold WEISS, d'abord modeste journaliste, fit à

L'occasion de reportages dans les pays arabes au cours des années 20, la connaissance graduelle de l'Islam. Subissant la fascination du Coran, il eut l'impression d'un « retour de son cœur dans sa patrie » (p. 343), impression dont il dit qu'elle se renouvelle en lui jusqu'à présent dès qu'il entend les mots d'accueil : ahlan wasahlan. Devenu musulman, appelé Muhammad Asad et hôte d'Ibn Saoud, il passa six ans au cœur de l'Arabie, menant l'existence des bédouins et accomplissant des missions secrètes pour le souverain wahhabite; parti plus tard pour l'Inde, il y connut Muhammad Iqbâl avant de participer à la fondation du Pakistan dont il devint un haut fonctionnaire; il se retrouva quelques années plus tard délégué aux Nations Unies à New York avec le rang de ministre.

Longtemps Asad s'est reconnu lui-même comme « un homme du *zâhir*, de « l'extérieur », c'est-à-dire de l'Islam vécu et agi dans le monde par les individus et les collectivités, de celui des hommes d'action par opposition à ceux de la contemplation, de la métaphysique et de la spiritualité pure que sont les Soufis, hommes du *bâtin*, de « l'intérieur ». Mais [...] il convient aujourd'hui que le soufisme est approfondissement de l'Islam et qu'il ne saurait donc plus s'en sentir très éloigné (p. 6) ».

Asad s'est marié un grand nombre de fois. Ses épouses occidentales successives sont devenues musulmanes. Il vit actuellement à Tanger et pressent un crépuscule de l'Islam. Il participe toujours à de fréquents colloques et conférences sur ces grands problèmes; en février 1976 par exemple, il a été invité à Tripoli au dialogue islamo-chrétien organisé à l'initiative de Mo'ammâr QADHAFI.

La richesse, la sincérité et la profondeur incomparables de son expérience font de cette « Initiation à l'Islam » un modèle crédible, à la différence de tant de tentatives restées extérieures à la foi musulmane.

Ch. S.

## B) Publications algériennes relatives à l'idéologie.

L'intérêt principal de ces publications nous semble résider dans l'éclairage qu'elles donnent aux conditions du « dialogue nord-sud ».

En publiant *L'idéologie de l'instituteur* de Abderrahmane BOUZIDA (1976, 255 p.), tout comme elle a publié l'an dernier *La circoncision, blessure narcissique ou promotion sociale* de N. TOUALBI, (Voir AAN 1975, p. 1310), la SNED continue à encourager une analyse de la société algérienne fondée sur des enquêtes précises. La conception du travail que voici en fait cependant beaucoup un test d'application de la problématique de la « reproduction » par laquelle s'est illustrée voici quelques années l'équipe Bourdieu-Passeron (9 titres sur 29 dans la bibliographie). Base des données algériennes : le fichier d'inspection de l'Education nationale; choix des enquêtes : *uniquement les instituteurs et institutrices algériens en titre en 1969 dans la capitale* (donc aucun instituteur de l'intérieur, aucun moniteur ni instructeur; méthode d'investigation : questionnaire élaboré par l'auteur, testé sur 10 personnes et distribué par les inspecteurs; dépouillement statistique des réponses reçues. Donc beaucoup de chiffres (p. 145 à 200) et de données codées (p. 201 à 227, 241 à 251) : en fait les 2/5 de l'ensemble.

L'intérêt de cet ouvrage est cependant multiple. D'abord c'est un exemple clair de transfert de technologie; puis le choix des variables principales (sexe, langue, origines géographique et sociale) est judicieux, les instituteurs étant répartis constamment en hommes et femmes, francisants et arabisants, citadins et ruraux. Enfin le systématisme de la problématique est la manifestation d'un phénomène extrêmement répandu dans la recherche actuelle, notamment en Algérie.

L'auteur dit en effet qu'au départ il avait peu d'expérience du problème qu'il voulait étudier (p. 32). Mais à le lire on comprend que l'école algérienne lui paraissait

caractérisée par une sélection sociale allant de pair avec l'idéologie nationaliste et les valeurs arabo-musulmanes.

Il a pensé que « s'il est vrai que les transformations infrastructurales produisent nécessairement des transformations superstructurelles, l'école algérienne doit être déterminée dans sa restructuration par la nature des changements économiques intervenus; que le processus culturel doit obéir aux mêmes lois, aux mêmes valeurs, à la même idéologie que le processus économique et social (p. 5) », que c'est cela que l'on retrouve dans la trilogie « révolution industrielle, révolution agraire, révolution culturelle »; et que « le vocable Indépendance constitue à lui seul le grand principe unificateur de toutes les opérations entreprises (p. 5) ».

Il s'agit pour lui de juger jusqu'à quel point la restructuration de l'école algérienne participe à l'indépendance culturelle à travers l'instituteur, agent important car il joue un rôle déterminant dans la communication et le contrôle du message que lui confectionnent les institutions de l'éducation nationale.

L'instituteur étant par définition chargé d'instituer la nation, il doit former les cadres nécessaires. Etant un produit déterminé par l'économique, la fonction de l'idéologie nationaliste est de lui fournir un emballage culturel; et c'est la politique qui décide s'il doit être arabisant ou francisant, homme ou femme, patriote ou non (p. 40). Et bien qu'il soit recruté parmi les classes les plus défavorisées, sa non conscientisation en tant que victime et en tant qu'éliminé de l'accès aux échelons sociaux supérieurs est nécessaire mais voilée par un halo de survalorisation imaginaire, grâce à un coup de force idéologique.

Ceci posé, l'auteur veut « voir si la catégorie des instituteurs a une idéologie sélective qui la rend « responsable » du fort taux d'élimination existant à l'école primaire, comme le disent certains (p. 32) ».

Si l'on considère, ajoute-t-il, que la situation objective des individus détermine le discours qu'ils tiennent sur eux-mêmes ainsi que leurs systèmes de conduites, il serait probable que tous ceux qui ont connu une promotion avec l'avènement [après 1962] du nouveau système d'éducation, soient plus favorables à l'idéologie nationaliste. Or, « d'après toutes les apparences il semble que les arabisants ont été promus en masse et que, de marginaux qu'ils étaient, ils sont appelés à devenir dominants à plus ou moins long terme ».

Donc puisque la situation est favorable aux arabisants, c'est eux qui s'adapteront aux exigences nationalistes et répandront les valeurs arabo-musulmanes, tandis que les francisants se retrancheront derrière le scientisme et, en réalité, chercheront à désertir l'enseignement pour trouver une promotion ailleurs. Ceci par suite de l'impression de dégradation que la profession n'aura pas manqué de créer chez eux, alors que jusque-là ils tenaient la place par tradition coloniale. A moins qu'ils n'y restent mais en instaurant une séparation (un clivage social) avec les arabisants qui eux, de toute façon, n'ont pas d'autres débouchés. Bref, pour l'auteur, les comportements personnels sont entièrement déterminés par des rapports extérieurs.

Le fichier de l'Education nationale et le questionnaire révèlent qu'en 1969, le corps des instituteurs algérois était constitué davantage d'hommes que de femmes, de francisants que d'arabisants, de ruraux que d'urbains. Mais la « vocation » d'instituteur n'est qu'un choix forcé parce que *femmes, ruraux et arabisants* n'ont pas d'autres débouchés. Cela va donc plus loin qu'une problématique qui porte sur les seuls arabisants.

Remarquons ici que pour 650 questionnaires qui ont été distribués (400 en français et 250 en arabe) — 250 réponses seulement ont été reçues. Ce n'est pas beaucoup pour fonder une opinion générale sur l'idéologie.

Montrons cependant par deux exemples les réflexions nuancées que peuvent susciter les variables retenues par A. Bouzida, lorsqu'il les croise avec quelques données caractéristiques :

a) *l'idéologie politique de l'instituteur* (p. 121).

Sexe. Langue Origine géogr.	Participation à guerre de libération	adhésion au syndicat	Jugement global contre la société
H.F.U. (1)	45 %	0 % [?]	60 %
H.F.R.	41 %	19 %	63 %
H.A.U.	87 %	71 %	50 %
H.A.R.	73 %	43 %	30 %
F.F.U.	50 %	48 % [*]	48 %
F.F.R.	38 %	7 % [*]	33 %
F.A.U.	66 %	33 %	0 % [?]
F.A.R.	33 % [*]	22 %	0 % [?]

b) *l'idéologie religieuse et morale* (p. 131).

	Pélerinage à la Mecque (oui)	Réservation lieu de prière à l'école (oui)	Réticences à l'égard du travail de la femme
H.F.U. (1)	50 % [*]	45 %	27 %
H.F.R.	64 %	32 %	18 %
H.A.U.	100 % [*]	100 %	37 % [*]
H.A.R.	93 %	86 %	29 %
F.F.U.	63 %	30 % [*]	20 %
F.F.R.	84 %	33 %	0 % [?]
F.A.U.	100 % [*]	83 %	16 % [*]
F.A.R.	100 % [*]	75 %	0 % [?]

(1) H = Hommes F = Femme ou Francisant(e), A = Arabisant(e)  
U = Urbain(e) R = Rural(e)

Ajoutons que l'auteur estime que le « statut inférieur des femmes dans la société algérienne » a des conséquences dans le cas des institutrices. Ainsi 53 % des francisantes ont le baccalauréat contre 35 % des francisants [= à rétribution égale, diplôme inégal]; mais seulement 34 % des arabisantes ont pu l'obtenir car seuls les arabisants avaient pu jouir de facilités pour faire des études un peu poussées en arabe, ailleurs au Maghreb ou bien au Moyen-Orient. [L'échelle de promotion hiérarchise donc les instituteurs, de haut en bas, en hommes francisants, hommes arabisants, femmes francisantes, femmes arabisantes, ce qui rappelle la situation vécue par les blancs et les noirs salariés aux Etats-Unis].

On ne peut entièrement se fier à un travail à la fois tellement déterministe et confiant dans les apparences; les décisions des gens y sont par trop coulées dans un moule prêt d'avance. La situation de l'Education nationale en Algérie a si fortement évolué aussi en 7 ans que les orientations idéologiques en ont forcément été atteintes. Aujourd'hui tous les enseignants du primaire sont Algériens, ce qui n'était pas le cas en 1969, leur formation pédagogique est uniformisée, l'école fondamentale a été décrétée, le débat sur la charte nationale a révélé l'enrichissement des idées. L'instituteur subit aussi forcément la pression de la jeunesse et des mass média.

L'enquête serait donc à reprendre et pourrait cette fois être fondée sur un questionnaire unique. Ce serait un progrès méthodologique car pour ce livre-ci les questionnaires en français et en arabe ont été différenciés sur la base de justifications qui relèvent de l'idéologie de l'auteur. Ainsi, il dit (p. 46) : « L'école française étant dominante [à l'époque où les instituteurs ont reçu leur formation], c'est par rapport à elle que la position et la valeur de la scolarisation en arabe doivent être examinées ». Pourquoi donc si l'on ne veut pas à son tour reproduire les schémas anciens ? Il dit aussi : « *Bien entendu*, ces deux questionnaires ne comportent pas toujours les mêmes questions car nous avons supposé que certaines questions ne peuvent pas avoir le

même sens pour la population arabisante et la population francisante... ». En fait, le questionnaire en français a été traduit et mal traduit en arabe. En cette dernière langue il est incomplet (questions 8, 9, 10, 13, 26, 39, 41, 46, 52, 55, 60, 64, 65 en français), parfois flou et même tendancieux (68 en arabe), sélectif aussi : la norme est masculine, citadine, francisante alors que la plupart des enquêtés sont des ruraux immigrés de fraîche date à Alger. Il n'y a donc pas égalité de chances offertes aux réponses des instituteurs et des institutrices. Le problème de leur intégration sociale au milieu n'émerge pas. Apparaît cependant l'adhésion relative de 250 enseignants algérois de 1969 à une idéologie politique officielle que l'auteur a été obligé de schématiser, vu la difficulté d'une enquête de ce genre.

Christiane SOURIAU

La démarche du roman en arabe de 'Abdelhamîd BENHADOUGA : *Nihâyat al-ams* [En finir avec hier] (233 p.) — que la SNED a publié en 1975 — est presque exactement inverse. Mais là encore le personnage principal est un instituteur dont on montre le rôle symbolique dans les transformations de la société algérienne. Non pas à Alger mais dans un village très à l'écart de tout grand centre urbain.

Béehir est un militant de la revivification rurale. Ayant perdu toutes ses anciennes attaches familiales, rescapé des souffrances de la guerre et revenu des facilités de la vie citadine, il s'en vient militer chez les fellahs pour en finir avec hier, c'est-à-dire la misère, l'isolement, la tristesse, les coutumes contraignantes et régressives, les haines tenaces (notamment contre la famille d'un harki mort) et les privilèges de classe. Moderniser sur place et sur le tas pour avoir raison du sous-développement mental, c'est cela son but.

Curieusement, il conçoit sa mission en dehors de tout enracinement local, son projet étant de se faire nommer instituteur pour un an seulement dans une succession de villages où il amorcera le démarrage social tant qu'il sera apte à le faire malgré l'ulcère qui le tenaille...

Il en est à sa toute première étape. Ce sont ses déboires, ses méditations, ses entreprises et les réactions qu'elles suscitent parmi les villageois qui sont relatés; hommes, femmes, enfants, de statuts sociaux différents, vivent leurs drames personnels selon des tempéraments nettement tracés, sauf celui du fils de harki (les événements se situant en 1967).

Ce roman est le second d'une trilogie dont l'auteur a conçu le projet depuis plusieurs années; il fait suite à *Rîh al janûb* [Vent du Sud]. (Voir dans de précédents *Annuaire*s, le compte-rendu de l'œuvre originale en arabe et celui de la traduction en français par Marcel Bois). Ce *Vent du Sud* a été porté à l'écran en 1976 en un long métrage de M. S. RIADH (cf. le compte rendu dans ce même volume) qui a d'ailleurs soulevé les protestations de l'auteur à cause de la dénaturation à son insu du personnage de la jeune fille.

Ce qui caractérise les deux romans de Benhadouga, c'est que leur fin est ambiguë : le lecteur a le choix entre diverses solutions du drame ou du problème social; c'est inconfortable mais évite le « happy end » et d'une certaine façon aussi peut faciliter la comparaison avec des dilemmes ou les choix limités dont les réalités vécues fournissent l'expérience au lecteur algérien.

Ch. S.

L'IPA d'Alger, de son côté, a réalisé le début d'un projet d'édition des œuvres complètes de Malek BENNABI en imprimant en petit format un premier volume intitulé *Les grands thèmes : de la civilisation, de la culture, de l'idéologie, de la démocratie en Islam, de l'orientalisme*. (Préface et annotations de N. BOUKROUH, 170 p. Il s'agit de conférences).

« Ma génération doit se rendre compte, dit le préfacier, qu'elle est en train de méconnaître l'unique penseur d'envergure mondiale que la Terre Algérienne ait jamais

vu naître (p. 8) ». Notre ère offre tous les signes d'une grande lassitude, d'une lente dissolution. Mais en certaines régions de la planète, des énergies nouvelles envisagent *l'horror vacui* et travaillent à son colmatage au moyen de matériaux psycho-temporels issus de leur génie. Principalement en Chine et dans le Tiers-Monde où notre Algérie occupe une place à laquelle l'ont désignée ses mérites. Notre époque [...] est une époque charnière, le moment propice à un changement, à une Révolution à l'échelle cosmique. Pour nous [= la jeunesse musulmane, arabe, tiers-mondiste] comme pour les autres forces signalées, il n'y a selon l'expression de Bennabi qu'une alternative : mission ou soumission...

L'idéologie et le style de ce type de discours révèlent comme dans les livres précédemment analysés un débat sans cesse renaissant à propos du choix de société et du militantisme. Ici nous avons lu avec attention le chapitre *De l'orientalisme* (pp. 131 à 165) puisque cela nous concerne. Ce texte écrit sous le coup de la défaite militaire arabe de juin 1967, en pleine « crise des intellectuels arabes », appelle à la *lutte idéologique* et c'est pourquoi nous en rendons compte ici.

Parmi les orientalistes modernes, dit Bennabi, il y a des polémistes et des contempteurs. Mais aussi des apologistes qui ont eu sur la marche des idées dans la société musulmane actuelle une influence d'autant plus considérable que nous n'opposons à cette influence aucune résistance (p. 132). Chez eux *et chez leurs élèves orientaux*, ma génération a cherché une compensation à son complexe d'infériorité. Mais cet effort de compensation a eu un effet pathologique car il a déterminé une sorte de tétanisation (p. 134). D'aucuns ont alors cherché à adopter des techniques, d'autres à *s'injecter une dose d'orgueil* pour surmonter l'humiliation.

On ne remédie pas, ajoute l'auteur, aux misères d'une société en lui contant les splendeurs de son passé (p. 136); ce faisant la littérature apologétique a coulé dans la personnalité musulmane le goût du merveilleux au lieu du sens de l'efficacité (p. 137). Cette observation prend tout son sens dans la lutte idéologique dans laquelle est engagée la Société musulmane. [Car] « quand, dans la société musulmane actuelle, quelqu'un ou quelques-uns se penchent sur un problème de cette société, le « colonialisme » l'a déjà posé ou va le poser : ses spécialistes se sont déjà penchés ou vont se pencher dessus. Et quand les Musulmans envisageront une solution à ce problème, les spécialistes en question l'examineront de plus près encore... Si elle est fautive, ils la fausseront davantage. Si elle contient une parcelle de vérité, ils s'évertueront par tous les moyens à en éliminer cette parcelle ou à en neutraliser l'effet par des antidotes adéquats. C'est cela la signification générale de la lutte idéologique... Surtout si un fait a trait, de loin ou de près, au mouvement des idées, à la renaissance de la société musulmane, son contenu est trituré, manipulé... en vue d'y laisser la plus petite dose possible de *facteurs permissifs* et la plus grande dose possible de *facteurs privatifs* (p. 136) ».

« Le baasisme, le berbérisme, l'africanisme, voire le communisme — un communisme d'acclimatation entretenu dans les serres chaudes du colonialisme — ne sont avec la littérature apologétique que des moyens de diversion entre les mains de spécialistes avertis, pour détourner le monde musulman de son problème fondamental, le problème d'une civilisation (p. 141) » ... L'on croit mesurer le destin d'une société humaine avec un mètre politique mais les événements de juin 1967 ont illustré de façon frappante la fragilité des édifications politiques et militaires. Notre société a laissé en route l'essentiel : la conscience de son unité organique. Aucune « parcelle » ne peut résoudre séparément ses problèmes intérieurs par le baasisme, [...] le communisme ou les contes des 1 000 et une Nuits... Il s'agit de renouveler fondamentalement le stock des idées par des *idées vivantes, vivifiantes*, qui communiquent à l'âme un élan irrésistible portant l'homme aux cimes les plus hautes de son devoir, en face des grands événements (p. 142-143)...

Effectivement, on a constaté que la crise de 1967 qui a si terriblement secoué le monde arabe a été le point de départ d'une réaction qui, du domaine idéologique, a pu gagner les domaines politique, économique et militaire. Les idées du « dialogue »

Nord-Sud en sont une conséquence. Les contre réactions du monde occidental aussi. C'est ce qui fait l'actualité et une part de l'intérêt de ce petit livre, qui offre aussi une liste des œuvres de Bennabi (p. 2) en spécifiant la langue dans laquelle elles ont paru, le lieu et la date d'édition mais pas l'éditeur. L'on s'aperçoit que les trois dernières publications de l'auteur ont paru en arabe à Beyrouth : ce sont le tome II des *Mémoires d'un témoin du siècle* (1970), *Le Musulman dans le monde de l'économie* (1972), *Le rôle du Musulman dans le dernier tiers du 20<sup>e</sup> siècle* (1973).

Ch. S.

*La grandeur de l'unité*, de A. BOUCHAMA, publié par la SNED (1976, 176 p.), est un discours lyrique et philosophique sur l'idéologie de l'Unité.

Mais *Hayât kifâh* [Une vie de combat], de Ahmed Tawfiq EL MADANI, dépasse de loin tout cela : c'est avec plaisir que nous annonçons un chef d'œuvre classique. Il mérite une analyse approfondie que nous ne sommes pas en mesure de fournir dès cette année-ci.

Publié par la SNED, ce premier tome de *Mémoires*, de 352 p. relate les souvenirs militants de l'auteur pendant la première période de sa vie, celle qu'il a passée en Tunisie de 1905 à 1925, avant d'être exilé par le pouvoir colonial... en Algérie son pays d'origine.

Tous les lecteurs se passionneront pour ce récit sincère, impétueux, formidablement narcissique et pudique mais au demeurant très informé. Les prémices du mouvement destourien, les acteurs politiques et les événements d'alors vécus par un contestataire, l'art de la propagande et le prix du militantisme, c'est dans une langue arabe forte, vivace mais non dépourvue d'humour que tout cela nous est ramené à la vie. Des photos, des témoignages, des documents, des révélations, une conviction cimentée par une éducation à l'ancienne et une apparition du Prophète : historiens, politiciens, sociologues, hommes de lettres, courez à ce bouquin ! Et vous, femmes, constatez à quel point nous n'y figurons pas...

Remarque : nous apprenons en octobre 1977 que le tome II a paru, traitant la période 1925-1954 en Algérie. Le tome III est prévue sur la période de la Révolution : 1954-1962 ; et le tome IV ira de 1962 à nos jours.

Ch. S.

### C) Comptes-rendus de thèses sur l'information au Maghreb.

Il nous est assez difficile de suivre à partir de la France la totalité de l'actualité des recherches sur l'information au Maghreb. Aussi n'est-ce qu'épisodiquement que nous rendons compte de quelques travaux dans cet Annuaire. Cette année, assez brusquement, la voie nous est à nouveau ouverte pour nous intéresser à ce problème. Nous avons appris par exemple la soutenance à Paris II de 4 thèses au moins pour le doctorat de spécialité en sciences de l'information concernant le Maghreb.

Nous n'avons pu consulter celle de Brahim BRAHIMI sur *Le droit à l'information et l'idéologie politique en Algérie* (1962-1974) soutenue en 1975. Par contre nous avons reçu celles de Lahouari SAYAH sur *L'Information en Algérie* (1962-1975), 246 p., soutenue en 1976, de même que celle de Belkacem AHCENE-DJABALLAH sur *L'information étrangère en Algérie* (1962-1976), 317 p., soutenue aussi en 1976. Or, ces trois « thésards » algériens se citent, se connaissent, et peut-être même travaillent-ils ensemble. Ils en sont à une même étape de travail théorique en relation étroite avec leur centre d'intérêt et leur carrière : en effet, Brahim est chargé de cours à l'Institut des Sciences Politiques et de l'Information de l'Université d'Alger, Sayah est Directeur des Relations extérieures du ministère de l'Information et de la Culture où Ahcène Djeballah, qui a écrit

de nombreux articles dans la revue « *El-Djeich* », est également responsable d'un service.

Nous parlerons à part de la thèse d'André Boyer sur *Les nouvelles au Maghreb*, soutenue également en 1976 (4 vol., 657 p.).

La thèse de 3<sup>e</sup> cycle de L. SAYAH sur le régime de l'information en Algérie depuis l'indépendance, développe et approfondit une réflexion présentée initialement dans un mémoire dont nous avons rendu compte dans *AAN* 1969, p. 1118. Mais ce travail-ci est bien davantage qu'une mise à jour ou une mise au point juridique. Au-delà d'une classique division en trois parties intitulées : 1) *Concrétisation progressive de la doctrine*, 2) *Droit de l'information* et 3) *Organisation et fonctionnement du système d'information*, on découvre une réflexion politique d'une solide et tranquille assurance.

La liberté d'expression représente une nécessité pour l'auteur, même dans les pays en voie développement. Pour lui, il ne s'agit pas seulement de la liberté du journaliste mais aussi et surtout de celle du lecteur. Il y attache une grande importance et son avis a des chances d'être pris en considération puisqu'il est membre de la commission chargée de l'élaboration du projet de code de l'information.

Signalons au lecteur la conclusion mesurée de sa thèse (pp. 196-198). Il y est dit : « On peut considérer qu'une première étape qui a consisté à assainir ce qui existe, à réglementer, à organiser, à mettre en place l'infrastructure nécessaire, est maintenant virtuellement achevée. Cependant, le problème qui demeure, est celui de la liberté d'expression et plus précisément de la liberté de la presse. [Mais si la forme occidentale de la liberté, c'est-à-dire] une liberté qui donne la possibilité de critiquer ou contester les options du régime et les décisions de l'autorité politique, ne peut se concevoir dans le cadre du régime algérien, il est par contre possible d'élargir le champ d'action du journaliste, de permettre une certaine forme de débat dans le cadre de la presse, de rendre l'information plus attrayante, plus intelligente et pourquoi pas plus ouverte [...]. Le droit à l'information doit s'exercer dans le cadre des options socialistes du pays et dans le respect des valeurs morales de la nation [...]. Il implique nécessairement la possibilité pour le journaliste d'accéder librement aux sources d'information [ainsi que] pour les institutions de l'Etat et les citoyens, l'usage du droit de réponse ou du droit de rectification. [...] Pour ce qui est de la censure, le projet [de code] dispense la presse nationale de toute forme de contrôle. En revanche, le régime institué à l'intention de la presse étrangère est un régime d'autorisation préalable... »

Très clairement conçu, honnêtement argumenté et pourvu d'une bibliographie (législative ou autre) de 65 pages, ce travail augure bien d'une suite qui doit lui être donné car après avoir achevé la rédaction d'un ouvrage descriptif sur les moyens algériens de diffusion de l'information de la culture, qui devrait être disponible à la SNED en arabe et en français dès septembre 1977, L. Sayah prépare un doctorat d'Etat sur « *Le nouvel ordre mondial de l'information* » pour lequel il a pu rassembler une documentation importante, vu ses possibilités d'assister à toutes les réunions internationales qui ont porté sur ce thème. Il pourrait y tenir compte notamment de la conférence des chefs d'Etat des pays non alignés prévue en 1979 à La Havane.

L'on trouvera également dans *AAN* 1969 notre compte-rendu du mémoire qui est à l'origine de la thèse de 3<sup>e</sup> cycle de B. AHCENE-DJEBALLAH. Même approfondissement d'un sujet, essentiel dans le rapport de forces mondial actuel, et qui n'a pas fini de faire sentir l'importance de sa présence et le poids de ses effets sociaux. En effet, *L'information étrangère en Algérie* demeure un phénomène vivant.

Quelques chiffres d'abord : 273 titres étrangers sont diffusés en Algérie en 1975 (voir liste dans Sayah pp. 269 à 295), dont 4 en espagnol, 5 en allemand, 5 en anglais, 14 en italien, 59 en arabe et 187 en français — dont 167 viennent de France. Les 59 titres arabes se répartissent en 31 égyptiens, 6 tunisiens, 5 d'URSS, 2 du Liban,



2 de Syrie etc... Si l'on prend la presse féminine comme test, on compte 43 titres dont 1 en arabe, 1 en espagnol, 1 en anglais (USA), 2 en allemand, 9 en italien.... et 29 en français.

Trois grands chapitres divisent aussi le travail de Djeballah : 1) *La consommation de l'information*; 2) *La décolonisation du marché national*; 3) *L'action de l'Etat*. L'auteur met en évidence et discute la prépondérance occidentale en matière d'information. Elle est planétaire car cette industrie européenne ultra-légère bénéficie de conditions socio-politiques très favorables à la progression de ses techniques et à l'expansion de ses produits. Elle sait plaire à tous les publics, les retenir et dévaluer par comparaison les presses nationales dont la faiblesse qualitative n'a pu encore être surmontée. Aussi est-ce en freinant quantitativement son importation et en favorisant systématiquement la structuration et la prise en main du marché par les organismes nationaux (APS, RTA, ONCIC, SNED, ANEP) que se réalise la décolonisation culturelle. La nationalisation n'a été terminée en Algérie qu'en 1969. Mais sans cesse et malgré cela, l'information occidentale est arrivée, grâce à ses progrès techniques à accroître la dépendance des pays pauvres à l'égard des pays riches : ils sont sans défense par exemple aujourd'hui devant la puissance des satellites de communication qui vont permettre encore plus à l'information occidentale de passer outre aux interdictions des gouvernements d'installer au sol des relais nécessaires à la transmission de l'image et du son. Les conventions internationales n'éliminent pas cette menace.

La thèse de Ahcène-Djeballah, plus sociologique que celle de Sayah et fondée sur les lectures internationales les plus actuelles — sans aucunement négliger les références aux textes législatifs et à la presse algérienne — est politique aussi.

Devant la persistance du goût de beaucoup de lecteurs algériens pour la presse étrangère — le nombre des lecteurs ayant fort augmenté en quelques années dans son pays — il ne les accable pas. Mais à cause des possibilités immenses créées par ce nouveau marché de la lecture, il appelle à une définition stricte de l'information et à un effort d'amélioration qualitative.

Il analyse aussi les tendances de l'essor de la radio nationale, les fluctuations de la presse, de la télévision, de l'édition, de la publicité et du cinéma et les diverses mesures de protection (expulsions, saisies, interdictions et arrêts d'importation) prises à l'encontre de l'information étrangère. La bibliographie est bien fournie.

Mais venons-en à André Boyer, journaliste français en Tunisie, Chargé de cours à l'Institut de Presse et de Sciences de l'Information de l'Université de Tunis, qui a soutenu en 1976, à Paris II également, une thèse sur *Les nouvelles au Maghreb*.

Il s'agit ici d'un sujet de journaliste traité par un homme formé dans les salles de rédaction. Son vrai titre serait d'ailleurs plutôt *La presse quotidienne d'expression française au Maghreb*. L'auteur cherche à « comprendre comment les francophones maghrébins ont été informés » entre 1960 et 1970.

Or durant cette période, la progression de la presse quotidienne [maghrébine] d'expression française a été moins forte que ne l'aurait laissé supposer le développement de la capacité de lecture des Maghrébins, due à la progression de l'instruction publique. Des difficultés juridiques, économiques, culturelles et techniques ont eu un effet limitatif. C'est un problème que Boyer va traiter à sa manière. Son énorme travail est bourré de renseignements que l'on mettrait longtemps à collecter par ailleurs. Mais composé à la manière d'un immense journal, ses « rubriques » se suivent sans que soient rédigées des transitions à la manière universitaire. On se reportera donc à la table des matières ou au résumé du début pour suivre le fil de son exposé.

Des statistiques démontrent l'élévation du niveau de vie, le bond prodigieux de la scolarité, le développement de la librairie et celui de la vente des publications

et livres français au Maghreb. On trouve aussi une analyse de contenu de 14 journées des 9 quotidiens francophones de 1970 en Algérie, en Tunisie et au Maroc; également une enquête de consommation de l'information faite sur 719 questionnaires.

D'après A. Boyer les freins qui s'opposent à la progression de la presse francophone résultent « des structures juridiques et économiques de l'information dans la région; de certaines inadaptations culturelles et de la colonisation de l'information au plan international; de l'absence de conception claire de l'information en 1970 et de la concurrence que les moyens d'information audio-visuels font à la presse écrite; concurrence se développant au niveau des investissements, à celui du temps de lecture des publics et pour le recrutement des cadres. Enfin les programmes de recherches ne sont pas encore opérationnels en 1970 (p. 3)...

Ces conclusions recourent celles des thèses précédentes et l'on appréciera que dans ce travail l'information journalistique soit fournie en abondance. Mais en 1976 la situation de la presse maghrébine est déjà différente de la période 1960-1970; et c'est vers 1980 qu'il convient de regarder. Tous ceux — et nous en sommes — qui ont travaillé seuls sur ces vastes questions en ont pâti: elles sont la mer à boire. A quand le travail en équipe?

Christiane SOURIAU.

*Note complémentaire.*

Signalons la publication en 1976 par la SNED d'un numéro spécial de son bulletin d'information en arabe *el-Kitâb* [Le livre] (Alger, 189 p.). Il rend compte du *Colloque sur les problèmes du livre dans les pays arabes* qui s'est tenu les 3 et 4 mai 1974 à la Bibliothèque nationale d'Alger, avec la participation de membres de la SNED, de la Direction des douanes, de la Bibliothèque nationale, des ministères du Commerce, des Enseignements 1<sup>er</sup>aire et 2<sup>ème</sup>aire, de l'Enseignement originel, de l'Information et de la Culture, du Centre national d'alphabétisation. Des maisons d'édition arabes avaient délégué des représentants tunisiens, égyptiens, libanais. On prend connaissance des problèmes et d'un débat qui a été ouvert avec l'intention de déboucher non sur des propositions mais sur des décisions que ces spécialistes responsables se sont engagés à tenir.

Ch. S.

**D) Humour.**

S'il est un domaine où les interférences et les frontières culturelles sont sensibles, c'est bien celui de l'humour. Témoin mes réactions à la lecture des *Alwân... bilâ talwîn* (Couleurs sans coloriations) de Mohamed Lakhdar ESSAYÛH (Alger, SNED, 1976, 136 p. Dessins de Mohammed FEZZARI), écrit en langue arabe.

« On dit que le peuple algérien a un penchant pour le sérieux, qu'il ne goûte pas les « nukat » (mots d'esprit) et n'en fabrique pas. C'est naturel pour un peuple qui a vécu longtemps pour défendre son essence. Ça ne veut pas dire qu'il ne rit pas. Au contraire il est l'un des plus fins et des plus sensibles aux « nukat »; à preuve, ce recueil qui a remporté un grand succès dans le programme « Alwân » de la radio algérienne ».

« L'Algérie est vaste. Ses 16 millions d'habitants varient d'Est en Ouest, du Nord au Sud, de ville à ville, de village à village et de famille à famille. Les étrangers et nos amis arabes eux-mêmes ont tort de l'ignorer et de caractériser le cachet algérien par la grossièreté et la violence en laissant de côté la finesse et l'aménité. Ils jugent d'après Alger où l'entassement des gens leur supprime les moments de loisir et de rencontres régulières... En réalité le peuple algérien est orfèvre en la matière et goûte tous les genres [d'humour] ». C'est ce que déclare l'auteur dans l'avant-propos.

« Je ne suis pas un moraliste ni un homme d'ordre » dit encore Essâyhî... Je suis faible, je rate tout mais j'ai été forcé à faire ce livre par l'insistance de mes amis. Et puis les auditeurs ont aimé ces bons mots parce que le peuple algérien a une culture foncièrement arabe. Les auditeurs et les auditrices m'en ont même envoyé.

D'abord : pourquoi rions-nous ? (Réponse pp. 9-14)... Puis on propose de passer à l'action avec des histoires touchant les choses sacrées, la langue arabe, le mariage, les belles-mères, les enfants, les malins, les idiots, les avars et les malfaiteurs. Ça m'a paru à la fois international et particulièrement arabe. On passe de la littérature classique au répertoire égyptien avec des émergences algériennes plutôt rares mais assez drôles. Signalons celle de la p. 23 où un maître de koultâb explique que tout est dans le Coran, y compris l'OAS et Appolo 16. La misogynie est fidèle au rendez-vous des humoristes sauf dans cette jolie petite chose : « Quel âge as-tu ? demande le qâdi à une femme qui doit témoigner; 24 ans et 95 mois »...

J'ai ri, c'est vrai, mais moins souvent qu'à mon tour, me sentant souvent perplexe, frustrée, à côté de la plaque comme on dit aujourd'hui. Par contre, mes camarades arabes se sont tordus. Avis aux lecteurs.

L'accès aux caricatures est plus facile. On s'en aperçoit avec le recueil de *Caricatures de Aly Abid*, imprimé par la SAGEP à Tunis en 1975 ou 1976. Pas officielle du tout cette production de 177 croquis dont 54 de personnalités tunisiennes, le reste ayant trait à la vie quotidienne, au sport, aux problèmes du vaste monde. Last but not least, la clé des noms se trouve p. 154 et 155.

Ali Abid est un Tunisien « d'après l'indépendance ». A 40 ans, il est autodidacte en son métier comme beaucoup d'humoristes. Fils d'un wattman de tramways, marié et père de 9 enfants [au moment où le livre était sous presse], il est de ceux qui ont fait des études secondaires.

Pour qui connaît les personnages de la culture officielle en Tunisie et le rôle qu'ils jouent dans les aléas de la vie d'artiste, il y a de quoi franchement s'amuser. Ce n'est jamais méchant, c'est bien tunisois et c'est en arabe.

Du côté de la caricature sociale, j'ai bien aimé Damdoûh et le Docteur Ramadan. Les femmes ne sont pas gâtées, comme d'habitude. La caricature politique ressemble à ce que l'on voit ailleurs dans le monde arabe; elle est moins fine que la satire du milieu où vit et dont vit l'auteur.

Ch. S.

### E) Littérature féminine.

OUANISI (Zhor), *'Alâ-ch-châti 'l-'âkhar* [Sur l'autre rive]. Alger, SNED, [1976], 209 p.

Zhor Ouanîsi est considérée comme la seule femme de lettres de langue arabe en Algérie, aussi est-elle membre du Bureau national de l'Union des écrivains algériens. Co-fondatrice de l'Union Nationale des Femmes Algériennes, elle est membre du Conseil national de cette organisation et directrice de la revue *El-Djazaïria* [L'Algérienne] qui paraît en 2 éditions, l'une en arabe, l'autre en français. Journaliste de profession, elle a achevé des études universitaires après l'indépendance et est titulaire de 2 licences : lettres et philosophie. Elle prépare actuellement une thèse de sociologie. Elle représente donc bien l'un des types de la femme algérienne nouvelle.

Voici son second recueil de nouvelles. Habitée à rédiger des articles de presse ou de revues, elle n'écrit pas pour s'intégrer à une école littéraire mais plutôt pour faire aboutir à sa manière une tentative de comprendre le cours des choses, de s'insurger contre elles, de les discuter et d'instaurer un dialogue à leur propos : c'est cela qui à son avis fonde son travail d'écrivain.

Zhor Ouanîsi est une femme controversée en Algérie, de même que toutes les femmes politiquement engagées. Mais elle, c'est parce qu'elle défend les valeurs

arabo-musulmanes. Pourtant quand on la lit, on découvre en plus la racine populaire de son militantisme. En effet le début de sa relation avec le monde extérieur a eu lieu dans les quartiers de Sidi el-Jlis et d'el-Arba'in Chrif à Constantine où elle est née en 1938 : « quartiers pleins de pauvres gens, de petits marchands et d'ouvriers, de ruraux qui avaient fui l'injustice des voleurs de terre et la dureté des capitalistes français ». Savoir cela fut le début de sa peine... Mais c'est aussi dans ce quartier que se trouvait « la première école arabe algérienne », celle de Ben Badis, et elle y découvrit la passion de la lecture, comme beaucoup de jeunes de sa génération. Prenant goût surtout à l'histoire de son pays, elle devint consciente de la rupture apparente entre le passé des Arabes et leur présent ainsi que de l'opération de récupération coloniale par laquelle ce passé était restitué aux Algériens sous une forme amputée, faussée, effrayante.

Formée donc par les écrits du mouvement réformiste religieux, dont elle ne se demande pas jusqu'à quel point ils ont magnifié ce passé, elle y a trouvé à la fois comme une révolte contre les valeurs dominantes dans la société de la colonisation, et une quête de « quelque chose » que l'on ne trouvait ni dans la société dominée ni dans la culture imposée d'en haut — mais bien dans le patrimoine des Algériens et dans leurs données constitutives : c'est-à-dire bien sûr la personnalité arabe.

Cependant, lorsque éclata la révolution populaire, ce fut à sa lumière que Zhor adolescente acquit une conscience de citoyenne, au contact des réalités. D'où son refus des idées rétrogrades et des idées bourgeoises, son désir d'une société « propre », son témoignage de la lutte populaire révolutionnaire et des liens retrouvés avec une origine culturelle.

Contrairement à la coutume littéraire, il est dit ici que les personnages ne sont en rien imaginaires. Leurs problèmes ont tous été vécus et observés de près. Beaucoup sont des femmes, des jeunes filles, de petites filles de Sidi el-Jlis.

Bent ech-Châti, femme de lettres égyptienne célèbre dans le monde arabe, a préfacé ce recueil. Elle s'étonne de la qualité de langue et de métier de Zhor : vu l'occupation française, elle ne s'y attendait pas. Mais loin de l'Algérie on s'imagine tant de choses... On peut donc la croire sur parole : Zhor Ouanisi, Algérienne, est effectivement un écrivain arabe.

Ch. S.

Lemsine (Aïcha), *La Chrysalide : chroniques algériennes*. Editions des femmes, 1976, 270 p.

Depuis ses débuts (vers la fin de la deuxième guerre mondiale), la littérature algérienne d'expression française a évolué vers une expression de plus en plus agressive : un univers de violence et de colère, esquissé d'abord par Kateb Yacine, a été élaboré ensuite par Rachid Boudjedra. Dans son roman *La Chrysalide*, Aïcha Lemsine met elle aussi l'accent sur les injustices infligées aux femmes algériennes mais contrairement à Kateb et à Boudjedra elle ne crache pas les injures.

Les personnages de *La Chrysalide* vivent ancrés dans la réalité algérienne, dans un monde que l'auteur décrit de l'intérieur. Ainsi, on trouve de belles descriptions d'un mariage traditionnel, d'un tatouage, de la « touiza » (travail collectif des femmes). Par le choix du langage et des détails tirés du quotidien, ce roman s'inscrit dans le courant ethnographique établi par les romanciers Mouloud Feraoun, Mohamed Dib, Mouloud Mammeri, et par les romancières Djamilia Dêbêche, Marguerite Taos-Amrouche, Assia Djébar.

Ce qui sépare cependant l'œuvre des romanciers de celle des romancières est la prise de conscience des femmes. Tandis qu'elle demeure à l'arrière plan dans l'œuvre des hommes, la condition féminine est la préoccupation principale des femmes. Ainsi, les héroïnes de *La Chrysalide* révèlent toutes sortes d'injustices et

réagissent contre leurs malheurs dans la mesure où la révolte est possible, ce qui ne veut pas dire que chaque femme soit rebelle. Mais ce qui distingue Khadidja, l'héroïne de l'ancienne génération, des autres femmes du village — et surtout de la deuxième épouse de son mari — c'est sa détermination. Par exemple, lorsqu'elle est considérée comme stérile (le plus grand malheur pour une femme algérienne de cette époque-là), Khadidja a le courage de se rendre auprès des médecins français pour trouver un remède scientifique.

La personnalité de Khadidja domine la première partie du roman. Dans une société qui exige la passivité de la part des femmes, Khadidja est de nature une personne dynamique et agressive. Néanmoins, comme toute femme traditionnelle, elle est située dans sa société par des liens masculins. Son mari et son fils déterminent sa position sociale dans le village où elle est arrivée comme une étrangère au moment de son mariage. Les rapports entre Khadidja et son mari Mokrane illustrent fort bien le déséquilibre au sein du mariage algérien de l'époque (en 1937). Imprégné des valeurs d'une tradition qui donne une valeur primordiale à la virilité, Mokrane passe de l'amour passionné pour sa jeune femme à la colère et à l'hostilité parce qu'elle tarde à avoir un enfant. Après la naissance de cet enfant tant désiré, il boude à nouveau car son fils n'a pas la personnalité qu'il aurait voulu : « le superbe, beau et riche Mokrane n'était dans le fond qu'un petit garçon rêvant d'une inaccessible étoile » (p. 107). Une des meilleures scènes du roman est celle où Khadidja réagit contre la décision de Mokrane de prendre une troisième épouse dans l'espoir de s'assurer peut-être un héritier plus convenable. Devant la farouche détermination de sa femme de le dissuader de réaliser ce projet, Mokrane comprend enfin la vanité de ses désirs.

En soulevant le problème de l'importance d'un héritier mâle dans la société maghrébine, Lemsine met le doigt sur une plaie. Elle montre comment le désir tourné en obsession bloque l'entente qui devrait s'instaurer entre hommes et femmes. Cette obsession d'une progéniture mène en effet à la polygamie. En décrivant la société à une époque où la bigamie était plus répandue, l'auteur réussit à évoquer les rapports affectifs qui existent entre co-épouses. Un exemple remarquable est la solidarité qui naît entre Khadidja et Akila, les deux femmes de Mokrane « qui s'attachent l'une à l'autre comme deux êtres blessés par la vie, unissant leurs peines secrètes en une bienveillante affection » (p. 67). Là où on s'attendait à trouver de la jalousie, on ne trouve au contraire que de l'amour réciproque.

Il y a des parallèles très nets entre *la Chrysalide* et *les Enfants du Nouveau Monde* d'Assia Djébar, publié en 1965. Les deux romans expriment l'identité collective des Algériennes au moment de la révolution et mettent au premier plan deux femmes, l'une traditionnelle, l'autre moderne. Le but est le même : montrer que la femme formée par une société qui exige sa soumission peut se libérer des entraves et s'engager activement dans la vie. Cependant, Djébar pousse ses héroïnes vers l'action révolutionnaire tandis que Lemsine a des difficultés à insérer ses personnages féminins dans la révolution. Il n'y a qu'une seule femme, l'infirmière du village, qui soit militante.

La structure de *La Chrysalide* est très nette. Khadidja, la femme traditionnelle, domine la première partie du roman, et Faïza, la femme moderne, domine la seconde. Fille de la deuxième femme de Mokrane, Faïza va à l'école où elle est une élève brillante, elle poursuit des études de médecine et s'insère progressivement dans la vie moderne.

Il est bien évident que Khadidja, son autre mère, dépend directement du monde masculin, mais il faut noter que Faïza aussi est dépendante, au moins provisoirement car elle fait ses études grâce à la bonne volonté de son frère : « Mouloud était le Pygmalion de l'esprit de Faïza » (p. 170). Faïza a la volonté de réussir mais Mouloud lui accorde les moyens et la protection exigés par la société. Voilà l'ambi-

guité : la bienveillance du frère se confond avec le désir de dominer. Autrement dit, cet homme qui dominera sa propre femme plus tard commence par contrôler la vie de sa sœur. Notons que Mouloud est à l'apogée du bonheur lorsqu'il sort avec deux femmes à ses bras — son épouse et sa sœur. Dans ce monde en transition où mari et femme ont de la difficulté à instaurer entre eux une communication, c'est le couple frère et sœur qui représente ici l'entente. Lemsine soulève un thème peu développé dans la littérature algérienne, et on comprend pourquoi : l'amour entre frère et sœur peut virer à l'inceste.

Les contraintes qui écrasent la femme traditionnelle paraissent atténuées et temporaires pour la femme moderne. Une fois ses études terminées, Faïza a la possibilité de choisir son destin et décide d'être médecin mais dans son village natal. En effet, le contraste entre la ville et le village se fait sentir aussi dans le roman. Faïza ne peut pas se faire une vie de femme libre sans passer par Alger, où se trouve la Faculté de Médecine, et où « telle une chrysalide sortant de son cocon de soie » (p. 69), elle découvre un monde nouveau. Néanmoins, la société algéroise est assez superficielle et le village réclame son enfant.

Malheureusement, le village récupère une fille blessée par la vie. Faïza qui réussit dans sa vie professionnelle échoue dans la vie personnelle. Son fiancé meurt, et elle, mère-célibataire, nourrie des souvenirs de son bien-aimé, vit pour son fils unique.

Il nous reste à nous demander pourquoi cette œuvre qui prêche l'épanouissement finit dans l'impasse. Le fait que Faïza se recueille régulièrement sur le tombeau de l'amant et se replie sur le passé ne nous avance pas beaucoup. De plus, on voit que sa sœur Malika, modèle de la femme au foyer, est récompensée par un mari généreux et de nombreux enfants. D'où vient cet échec de Faïza ? Nous pouvons deviner que Faïza perd parce qu'elle ose trop. A toujours agir et ne jamais se soumettre, elle veut renverser les rôles et devenir l'homme. Malika, par contre, accepte les convenances de la société. Elle peut crier « Vive le Front de libération féminine ! » (p. 242) mais elle porte le masque qui convient, celui de la femme passive et insouciant.

Pour projeter Faïza vers l'avenir il lui faudrait le couple. Là elle échoue, restant célibataire aux côtés de Khadidja qui l'aidera à élever son fils. Il n'y a que Fatima, l'infirmière du village, fille pauvre et demi-orpheline, qui arrive dans ce roman à se créer une vie indépendante et à choisir un mari. Mais Fatima n'est qu'un personnage secondaire.

*La Chrysalide* mérite donc d'être lu, mais plutôt pour son apport sociologique que pour sa valeur littéraire. C'est le premier roman d'une jeune romancière au fond trop ambitieuse. En se donnant la tâche de peindre une fresque de la société de 1937 à nos jours, Lemsine a créé une profusion de personnages et une multiplicité d'intrigues qui lui échappent. D'autant que le style alourdit l'œuvre. L'auteur imite l'exotisme du XIX<sup>e</sup> siècle et en même temps le parodie. Nous lisons, par exemple : « Pour la nuit nuptiale, elle devait être lisse et blanche comme l'albâtre, parfumée comme une rose, chaude et tendre comme le regard humide d'une gazelle » (p. 173).

Malgré ses défauts, *La Chrysalide* a attiré l'attention des lecteurs maghrébins et européens. S'il soulève plus de problèmes qu'il n'en résout, ce livre fait réfléchir. De plus, il rend service aux Algériennes et surtout aux Algériens en présentant des personnages féminins qui assument leur propre responsabilité et qui ont le courage de s'exprimer dans une société qui jusqu'à présent décourageait l'expression féminine.

Mildred P. MORTIMER.

## F) Livres pour enfants.

OLIVIER (Pierre), *Le berger sous la lune*. Illustrations Simone Hachiche. Tunis M.T.E., Alger, SNED, 1976, 16 p.

*Le petit âne des Aurès*. Tunis, M.T.E., Alger, SNED, 1976. Illustrations Simone Hachiche. 16 p.

Co-production algéro-tunisienne, ces contes pour enfants présentent un même monde pastoral, bien que *Le berger sous la lune* se situe au Mexique et que *Le petit âne des Aurès*, comme le titre l'indique, se déroule en Algérie. Le berger mexicain, musicien malin, berne le riche seigneur. Les enfants applaudissent à la victoire des humbles, thème universel. Le second conte, d'inspiration maghrébine, met en relief la guerre d'Algérie vécue par deux innocents, un petit garçon et son âne. Ayant fait l'apprentissage de la guerre, Ahmed et son âne retrouvent la paix en partant ensemble pour la Tunisie. Cependant l'univers de la violence est aussi celui de la beauté mystérieuse des étoiles. L'écrivain et l'artiste ont réussi à mettre un thème grave et difficile à comprendre, celui de la guerre de libération, à la portée des enfants.

Destinés aux enfants francophones de l'école maternelle et du cours préparatoire, ces contes d'Olivier méritent l'attention des petits (du Maghreb et d'ailleurs), de leurs parents, de leurs maîtres.

M. M.

KHRAYEF (Mustafa), *Ath-thâlôûth* [Le trio]; *Khoû-l-qahwâjî* [Le frère du cafetier]; *Ath-thabât 'alâ-l-mabâd* [Tenir bon sur le principe]. Tunis, S.T.D., 1976 et 1977, 16 p. chacun.

Présentés selon une formule courante aujourd'hui de l'édition enfantine, ces trois petits livres n'ont pas été conçu à l'origine comme des livres d'enfants. Ils reprennent des textes écrits naguère par Khrayef à l'intention de tout le public tunisien. Aussi la langue n'y est-elle pas artificiellement simplifiée. Elle est vivante, riche même et les dialogues reproduisent l'expression orale.

Ce ne sont pas des histoires complètes, avec un début et une fin, mais des anecdotes reprises à l'humour de la vie populaire.

Les illustrations tendres et fines de Mahmoud ar. Ribasi ramènent petits et grands lecteurs à la saveur d'un art de vivre qui a tendance à s'estomper peut-être de nos jours. Mais au fait, jusqu'à quel point, quand on le cherche ?

Ch. S.

## II. — SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

### 1. — QUINZE ANS D'HISTORIOGRAPHIE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Voilà déjà quinze ans que la guerre d'Algérie s'est achevée avec l'accession de ce pays à l'indépendance. Le moment est-il venu de tenter un premier bilan de son historiographie ? Ce délai pourra sembler trop court, puisqu'il représente seulement la moitié de la période jugée nécessaire pour que les archives françaises se métamorphosent, de secrets d'Etat plus ou moins brûlants, en documents historiques inoffensifs... Mais les auteurs n'ont pas attendu leur ouverture pour traiter le sujet, bien ou mal, comme ils le faisaient avant que celui-ci n'entre dans le

passé. L'historiographie de la guerre d'Algérie n'est pas encore de l'Histoire, mais elle n'est plus de l'actualité. Elle représente une longue transition, encore inachevée, d'un genre à l'autre. Sa durée atteint aujourd'hui le double de celle des événements qu'elle rapporte. Il est donc temps de chercher à discerner des évolutions, quantitative et qualitative, dans cette production aussi abondante qu'inégale, et de nous interroger sur son avenir.

#### I. — RECENSEMENT

Il n'est jamais facile de constituer une bibliographie exhaustive sur un sujet donné. Nous avons tenté de recenser tous les ouvrages publiés en langue française et consacrés à la guerre d'Algérie, de juillet 1962 à juin 1977. *Biblio - Les livres de l'année* nous a servi de base, utile par son classement thématique. Puis la bibliographie systématique de l'*Annuaire de l'Afrique du Nord* a été consultée pour nous éviter des oublis éventuels. Rien ne garantit que cette précaution ait été suffisante, car l'exhaustivité ne peut jamais être atteinte avec certitude.

En outre, les critères adoptés pour définir précisément l'objet de cette étude imposaient des choix, que l'on pourra contester dans plusieurs cas particuliers. On acceptera par convention l'exclusion des articles et des numéros spéciaux de périodiques, dont l'examen aurait pris trop de temps et de place. On regrettera sans doute davantage celle des œuvres à caractère littéraire, romans et poèmes, dont l'utilisation comme documents historiques soulève trop de difficultés. Certes, il est vrai que beaucoup de romans sont des témoignages déguisés : mais comment apprécier les parts respectives de l'observation et de l'imagination ? Un problème tout aussi embarrassant est posé par les livres dont le contenu n'est pas entièrement consacré à la guerre d'Algérie : à partir de quelle proportion doivent-ils être inclus, puisqu'il serait excessif de compter tous les ouvrages où l'historien de la guerre d'Algérie pourra trouver une maigre pâture ? Les cas les plus douteux sont ceux des livres à caractère essentiellement politique, où le rappel des « événements » est intégré à des plaidoyers ou à des réquisitoires visant la situation présente de la France, de l'Algérie, et des vaincus de la guerre. L'historiographie ne peut, bien sûr, ignorer les préoccupations politiques, mais elle doit conserver un aspect rétrospectif prépondérant.

Voilà pourquoi le bilan numérique, établi année par année, que nous présentons ici, ne vaut que pour indiquer des ordres de grandeur. Nos critères restant constants, nous pouvons espérer que les variations enregistrées entre eux ont une signification, que nous tenterons de dégager.

1962 (second semestre).

- [1] ALLEG (Henri). — *Prisonniers de guerre*. Paris, Editions de Minuit 250 p.
- [2] ARON (Robert), LAVAGNE (François), FELER (Janine), GARNIER-RIZET (Yvette). — *Les origines de la guerre d'Algérie*. Paris, Fayard, 334 p.
- [3] BEHR (Edward). — *Dramatique Algérie (The Algerian problem)*. Paris, Stock, 256 p.
- [4] BOUALAM (Saïd). — *Mon pays, la France*. Paris, Editions France-Empire, 265 p.
- [5] DESSAIGNE (Francine). — *Journal d'une mère de famille pied-noir*. Paris, Editions de l'Esprit Nouveau, 241 p.
- [6] DUCHEMIN (Jacques C.). — *Histoire du F.L.N.* Paris, la Table Ronde, 333 p.
- [7] *Les enfants d'Algérie*. Paris, Maspero, 184 p.
- [8] FAVROD (Charles Henri). — *Le F.L.N. et l'Algérie*. Paris, Plon, 351 p.
- [9] GIRARDET (Raoul). — *Pour le tombeau d'un capitaine*. Paris, L'Esprit Nouveau, 54 p.



- [10] MANDOUZE (André). — *La révolution algérienne par les textes. Documents du F.L.N.* présentés par A. M. 3<sup>e</sup> édition mise à jour et augmentée, Paris, Maspéro, 287 p.
- [11] NICOL (Axel). — *La bataille de l'O.A.S.* Paris, Les Sept Couleurs, 222 p.
- [12] RIEUNIER (René). — *Réquisitoire contre le mensonge*, juin 1940-juillet 1962. Paris, Nouvelles Editions Latines, 385 p.
- [13] SULZBERGER (Cyrus). — [*En observant de Gaulle* (The test: de Gaulle and Algeria). Paris, Plon, 188 p.
- [14] TOURNOUX (Jean-Raymond). — *L'histoire secrète. La Cagoule. Le Front Populaire. Vichy. Londres. Deuxième Bureau. L'Algérie française. L'O.A.S.* Paris, Plon, 383 p.
- [15] TRINQUIER (Roger) — *Le coup d'Etat du 13 mai*. Paris, Editions de l'Esprit Nouveau, 271 p.
- [16] YACEF (Saadi). — *Souvenirs de la bataille d'Alger*. Décembre 1956-septembre 1957. Paris, Julliard, 127 p.

## 1963.

- [17] BOUALAM (Saïd). — *Les harkis au service de la France*. Paris, Editions France-Empire, 272 p.
- [18] BUCHARD (Robert). — *Organisation armée secrète*. Paris, Albin Michel, 2 vol. (t. I, février-14 décembre 1961, 205 p. t. II, 15 décembre 1961-10 juillet 1962, 215 p.).
- [19] JACOB (Alain). — *D'une Algérie à l'autre*. Paris, Grasset, 239 p.
- [20] KESSEL (Patrick) et PIRELLI (Giovanni). — *Le peuple algérien et la guerre. Lettres et témoignages, 1954-1962*. Paris, Maspéro, XVIII + 759 p.
- [21] LAROCHE (Fabrice). — *Salan devant l'opinion*. Paris, Editions Saint Just, 287 p.
- [22] LAUNAY (Michel). — *Paysans Algériens. La terre, la vigne et les hommes*. Paris, Le Seuil, 432 p.
- [23] LENTIN (Albert Paul). — *L'Algérie entre deux mondes* (t. I: *Le dernier quart d'heure*). Paris, Julliard, 320 p.
- [24] LOESCH (Anne). — *La valise et le cercueil*. Paris, Plon, 271 p.
- [25] NICOL (Axel). — *La bataille de l'O.A.S.*, 2<sup>e</sup> édition corrigée et augmentée. Paris, Les Sept Couleurs, 822 p.
- [26] SUSINI (Jean-Jacques). — *Histoire de l'O.A.S.* (t. I: avril-septembre 1961) Paris, La Table Ronde, 396 p.

## 1964.

- [27] AÏT-AHMED (Hocine). — *La guerre et l'après-guerre*. Paris, Editions de Minuit, 207 p.
- [28] BOURDIEU (Pierre) et SAYAD (Malek). — *Le déracinement*. Paris, Editions de Minuit, 227 p.
- [29] DE LAPARRE (R.P. Michel). — *Oran 1961-1962. Journal d'un prêtre en Algérie*. Paris, Editions du Fuseau, 224 p. préf. du bachaga Boualam.
- [30] FANON (Frantz). — *Pour la révolution africaine. Ecrits politiques*. Paris, Maspéro, 231 p.
- [31] GIRARDET (Raoul). — *La crise militaire française. 1945-1962*. Paris, Armand Colin, 240 p.
- [32] LE CORNEC (Michel) et FLAMENT (Marc). — *Appelés en Algérie*. Paris, Editions de la Pensée Moderne. Album de photos commentées.
- [33] MORLAND, BARANGÉ, MARTINEZ. — *Histoire de l'Organisation de l'Armée Secrète*. Paris, Julliard, 605 p.
- [34] O.A.S parle. Paris, Julliard, Collection Archives, 356 p.
- [35] ORTIZ (Joseph). — *Mes combats. Carnet de route, 1954-1962*. Paris, Editions de la Pensée Moderne, 308 p.
- [36] TERRENOIRE (Louis). — [*De Gaulle et l'Algérie. Témoignage pour l'Histoire*], Paris, Fayard, 255 p.

1965.

- [37] ALLEG (Henri). — *La question*. Paris, J.J. Pauvert, 126 p. suivi de Jean-Paul Sartre : Une victoire.
- [38] BENZINE (Abdelhamid). — *Journal de marche*. Alger, Editions Nationales Algériennes, 143 p.
- [39] BIDAULT (Georges). — *D'une résistance à l'autre*. Paris, les presses du siècle, 383 p.
- [40] BURON (Robert). — *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*. Paris, Plon, 267 p.
- [41] CHAFFARD (Georges). — *Carnets secrets de la décolonisation* (t. II) Paris, Calmann Lévy, 432 p.
- [42] FERNIOT (Jean). — *De Gaulle et le 13 mai*. Paris, Plon, 492 p.
- [42 B] FERNIOT (Jean). — *De Gaulle et le 13 mai*. Paris, Cercle du Nouveau Livre d'Histoire, 559 p.
- [43] FIGUERAS (André). — *Salan Raoul, ex-général d'armée*. Paris, La Table Ronde, 266 p.
- [44] LACHERAF (Mostefa). — *L'Algérie : nation et société*. Paris, Maspero, 351 p.
- [45] LAROCHE (Fabrice) et d'ORCIVAL (François). — *Le courage est leur patrie*. Paris, Editions Saint Just, 240 p.
- [46] MERLE (Robert). — *Ahmed Ben Bella*. Paris, Gallimard, 184 p. préf. de Robert Merle.
- [47] MOINET (Bernard). — *Journal d'une agonie*. Paris, Editions Saint-Just, 238 p. annexes, préf. de M<sup>e</sup> Tixier-Vignancour.
- [48] NAEGELEN (Marcel Edmond). — *Une route plus large que longue*. Paris, Robert Laffont, 348 p.
- [49] NICOLLE (Pierre). — *Algérie perdue*. Paris, Editions du Fuseau, 236 p. préf. du bachaga Boualam.
- [14 B] TOURNOUX (Jean Raymond). — *L'histoire secrète*. Paris, Union générale d'Édition, 507 p.

1966.

- [50] BUFFELAN (Jean Paul). — *Le complot du 13 mai 1958 dans le sud-ouest*, préface de L. Perillier, postfaces du général Miquel et du professeur Cathala. Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, VI-227 p.
- [51] BRUNE (Jean). — *Interdit aux chiens et aux Français*. Paris, La Table Ronde, 274 p.
- [52] COULET (François). — *Vertu des temps difficiles*. Paris, Plon, 304 p.
- [53] REIMBOLD (Jean). — *Pour avoir dit non. 1960-1966*. Paris, La Table Ronde, 235 p.
- [54] TALEB (Ahmed). — *Lettres de prison*. Alger, Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 189 p.
- [55] TISLENKOFF (Alexandre). — *J'accuse Lemarchand*. Paris, Saint-Just, 243 p. préf. de François Brigneau.
- [56] YSQUIERDO (Antoine). — *Une guerre pour rien. Le 1<sup>er</sup> REP cinq ans après*. Paris, La Table Ronde, 247 p.

1967.

- [57] CARRERAS (Fernand). — *L'accord FLN-OAS*. Paris, Robert Laffont, 250 p. préf. de Jacques Chevallier.
- [58] CORNATON (Michel). — *Les regroupements de la décolonisation en Algérie*. Paris, Économie et humanisme, Editions ouvrières, 296 p.
- [59] KELLY (George Armstrong). — *Soldats perdus*. Paris, Fayard, 481 p.
- [60] PEREZ (Gilbert). — *Recueil des journaux d'Algérie*. Sélection du 2 nov. 1954 au 4 juill. 1962 (2 vol.) Marseille, s. d., chez l'auteur
- [61] FLANCHAIS (Jean). — *Une histoire politique de l'armée*. t. II. *De de Gaulle à de Gaulle*, 383 p.

- [62] ROSTAGNY (René). — *La grande honte. Algérie 1954-1962*. Marseille, Editions de la Tour Saint-Jean, 530 p. préf. de Joseph Ortiz.
- [63] SERGENT (Pierre). — *Ma peau au bout de mes idées*. Paris, la Table Ronde, 289 p.
- [64] TOURNOUX (Jean Raymond). — *La tragédie du général*. Paris, Plon, 699 p.

1968.

- [65] BENCHERIF (Ahmed). *L'aurore des mechtas*. Alger, 117 p.
- [66] BEYSSADE (Pierre). — *La guerre d'Algérie*. Paris, Culture-Art-Loisirs, 309 p.
- [66 B] BEYSSADE (Pierre). — *La guerre d'Algérie 1954-1962*. Paris, Editions Planète, 263 p.
- [67] BOISSON-PRADIER (Jean). — *L'Eglise et l'Algérie*. Paris, Etudes et recherches historiques, chez l'auteur. 347 p. préf. de Jean Loiseau.
- [68] CHALLE (Maurice). — *Notre révolte*. Paris, Presses de la Cité, 448 p. préface d'Olof Gigon.
- [69 1] COURRIÈRE (Yves). — *La guerre d'Algérie*. t. I: *Les fils de la Toussaint*. Paris, Fayard, 450 p. Préface de Joseph Kessler.
- [70] FANON (Frantz). — *Sociologie d'une révolution* (l'an V de la révolution algérienne). Paris, Maspero, 176 p.
- [71] FANON (F.). — *Les damnés de la terre*. Paris, Maspero, 238 p. Préface de Jean-Paul Sartre.
- [72] LAFFONT (Pierre). — *L'expiation*. Paris, Plon, 349 p.
- [63 2] SERGENT (Pierre). — *Ma peau au bout de mes idées*. t. II: *la bataille*. Paris, La Table Ronde, 351 p.
- [73] SOUSTELLE (Jacques). — *Vingt huit ans de gaullisme*. Paris, La Table Ronde, 479 p.
- [74] TAÏBI (Mounir). — *Le prix de la liberté*. Alger, SNED, 162 p.

1969.

- [69 2] COURRIÈRE (Yves). — *La guerre d'Algérie*, t. II: *Le temps des léopards*. Paris, Fayard, 614 p.
- [75] DULAC (André). — *Nos guerres perdues. Levant 1941. Indochine 1951-53. Algérie 1958-1960*. Paris, Fayard, 209 p.
- [76] ELY (Paul). — *Mémoires*, t. II. *Suez, le 13 mai*. Paris, Plon, 507 p.
- [77] ETIENNE (Bruno). — *Les Européens d'Algérie et l'indépendance algérienne*. Paris, Editions du CNRS, 415 p.
- [30 B] FANON (Frantz). — *Pour la révolution africaine*. Paris, Maspero, 231 p.
- [78] FERRANDI (Jean). — *600 jours avec Salan et l'O.A.S.* Paris, Fayard, 342 p.
- [79] JOUHAUD (Edmond). — *O mon pays perdu. De Bou-Sfer à Tulle*. Paris, Fayard, 569 p.
- [80 1] PAILLAT (Claude). — *Vingt ans qui déchirèrent la France*. T. I: *le guêpier*. Paris, Robert Laffont, 631 p.

1970.

- [81] BITTERLIN (Lucien) — *Histoire des barbouzes*. Paris, Editions du Palais Royal, 270 p.
- [82] CALVET (Maurice Jean). — *Echec au putsch*. Grenoble, diffusion Edicef, 191 p.
- [69 3] COURRIÈRE (Yves). — *La guerre d'Algérie*, t. III: *l'heure des colonels*. Paris, Fayard, 633 p.
- [83] DE GAULLE (Charles). — *Discours et messages*. Tome III, *Avec le renouveau*.
- [84] DE GAULLE (Charles). — *Mémoires d'espoir*. T. I: *Le renouveau 1958-1962*. Paris, Plon, 317 p.
- [85] FIGUERAS (André). — *L'affaire du bazooka*. Paris, La Table Ronde, 208 p.
- [86] HÉNISSART (Paul). — *Les combattants du crépuscule (Wolves in the city)*. Paris, Grasset, 525 p.

- [87] LEBJAOUÏ (Mohammed). — *Vérités sur la révolution algérienne*. Paris, Gallimard, 253 p.
- [88] MAMERI (Khalfa). — *Les Nations Unies face à la question algérienne* (1954-1962). Alger, SNED, 222 p.
- [89 1] VIANSSON-PONTÉ (Pierre). — *Histoire de la République gaullienne*, t. I : 1958-1962. *La fin d'une époque*. Paris, Fayard, 579 p.

1971.

- [69 4] COURRIÈRES (Yves). — *La guerre d'Algérie*, t. IV : *les feux du désespoir* (*La fin d'un empire*). Paris, Fayard, 679 p.
- [90] CROS (Vitalis). — *Le temps de la violence*. Paris, Presses de la Cité, 343 p.
- [91] FOUCHET (Christian). — *Au service du général de Gaulle. Mémoires d'hier et de demain*. Paris, Plon, 301 p.
- [92] MASSU (Jacques). — *La vraie bataille d'Alger*. Paris, Plon, 393 p.
- [92 B] idem. — Paris, le Club français du livre, 393 p.
- [92 C] idem. — Paris, Tallandier. Cercle du nouveau livre, 396 p. 32 planches illustrées.
- [93] MICHAL (Bernard) et collaborateurs. — *Le destin tragique de l'Algérie française*. 4 vol. de 256 pl. ill. Genève, Editions de Crémille, Paris, François Beauval.
- [94] ROY (Jules). — *La guerre d'Algérie*. Paris, Union générale d'éditions, 255 p.
- [95] SERVAN-SCHREIBER (Jean-Jacques). — *Lieutenant en Algérie*. Paris, Presses-Pocket, 251 p.
- [96] TOURNOUX (Jean Raymond). — *Jamais dit*. Paris, Plon, 501 p.

1972.

- [97] BAÏLAC (Geneviève). — *Les absinthes sauvages. Témoignage pour le peuple pied-noirs*. Paris, Fayard, 290 p.
- [98] BELKHERROUBI (Abdelmadjid). — *La naissance et la reconnaissance de la République algérienne*. Bruxelles, Bruylant, 176 p. préface de Georges Abi Saab.
- [18 B] BUCHARD (Robert). — *Organisation armée secrète*. Paris, « J'ai lu », 320 p.
- [99] CAVIGLIOLI (François) et PONTAUT (Jean-Marie). — *La grande cible. 1961-1964 : les secrets de l'O.A.S.* Paris, Paris Match et Mercure de France, 256 p.
- [100] COURRIÈRE (Yves). — *La guerre d'Algérie en images*. Paris, Fayard 200 p. illustrées (photos tirées du film « *La guerre d'Algérie* »).
- [69 B] idem. — *La guerre d'Algérie*. Paris, Club français du livre, 4 vol. 467, 612, 630 et 675 p.
- [100 B] idem. — *La guerre d'Algérie en images*, Paris, Club français du livre, 270 p. ill.
- [101] DÉMERON (Pierre). — *Les 400 coups de Massu*. Paris, J.J. Pauvert, 41 p.
- [102] DE SÉRIGNY (Alain). — *Echos d'Alger*. T. 1 : *Le commencement de la fin*. Paris, Presses de la Cité, 347 (8) p.
- [5 B] DESSAIGNE (Francine). — *Journal d'une mère de famille pied-noir*. Paris, Editions France-Empire, v-239 p.
- [103] GODARD (Yves). — *Les trois batailles d'Alger*. T. 1 : *les paras dans la ville*. Paris, Fayard, 445 p.
- [104] GROUSSARD (Serge). — *L'Algérie des adieux*. Paris, Plon, 315 p.
- [105] HEYMANN (Arlette). — *Les libertés publiques et la guerre d'Algérie*. Paris, LGDJ, 315 p. préf. de Jean De Soto.
- [106] ISRAËL (Gérard). — *Le dernier jour de l'Algérie française*. Paris, Robert Laffont, 327 p.
- [107] LEBJAOUÏ (Mohammed). — *Bataille d'Alger ou bataille d'Algérie?* Paris, Gallimard, 303 p.
- [108] MASSU (Jacques). — *Le torrent et la digue*. Paris, Plon, 403 p.
- [109] MOUTON (Claude). — *La contre-révolution en Algérie. Le combat de Robert Martel et de ses amis*. Paris, Diffusion de la pensée française, 675 p.

- [80 2] PAILLAT (Claude). — *Vingt ans qui déchirèrent la France. T. II : la liquidation.* Paris, Robert Laffont, 797 p.
- [110] PLISSON (Odile). — *J'étais assistante sociale avec les combattants d'Algérie.* Paris, la Pensée universelle, 223 p.
- [111] PARIS DE BOLLARDIÈRE (Jacques). — *Bataille d'Alger, bataille de l'homme.* Paris, Desclée de Brouwer, 168 p.
- [112] ROY (Jules). — *J'accuse le général Massu.* Paris, le Seuil, 121 p.
- [113 3] SALAN (Raoul). — *Mémoires. Fin d'un Empire. T. III : Algérie française.* Paris, Presses de la Cité, 444 p.
- [114] SERGENT (Pierre). — *Je ne regrette rien.* Paris, Fayard, 405 p.
- [115] TALEB (Eric). — *La fin des harkis.* Paris, La Pensée universelle, 216 p.
- [116] TRICOT (Bernard). — *Les sentiers de la paix.* Paris, Plon, 445 p.
- [117] TRIPIER (Philippe). — *Autopsie de la guerre d'Algérie.* Paris, Editions France-Empire, 675 p.
- [89 B] VIANSSON-PONTÉ (Pierre). — *Histoire de la république gaullienne. T. I : la fin d'une époque.* Paris, Tallandier — Club du nouveau livre, 581 p.
- [118] VIDAL-NAQUET (Pierre). — *La torture dans la République. Essai d'histoire et de politique contemporaine.* Paris, Editions de Minuit, 204 p.

1973.

- [119] BEYSSADE (Pierre). — *L'agonie d'un monde.* Marseille, en souscription chez l'auteur, 1973, 225 p.
- [4 B] BOUALAM (Saïd). — *Mon pays, la France!* Paris, Presses-Pocket, 249 p.
- [120] CURUTCHET (Jean-Marie). — *Je veux la tourmente.* Paris, 334 p.
- [121] FAVRELIÈRE (Noël). — *Le déserteur.* Paris, Edition spéciale, 278 p.
- [122] FLEURY (Georges). — *Bérets verts en Algérie.* Paris, Editions Rossel.
- [123] HAMDANI (Amar). — *Krim Belkacem, le lion des djebels.* Paris, Balland, 355 p.
- [124] TANANT (Pierre). — *Algérie, quatre ans d'une vie.* Grenoble-Paris, Arthaud, 275 p.

1974.

- [125] ARGOUD (Antoine). — *La décadence, l'imposture et la tragédie.* Paris, Fayard, 360 p.
- [126] CHATARD (Roland-Philippe). — *Le grand mensonge.* Paris, La Pensée universelle, 253 p.
- [69 C] COURRIÈRE (Yves). — *La guerre d'Algérie* Paris, Fayard. Le livre de poche, 4 vol. 603 - 701 - 733 et 797 p.
- [102 II] DE SÉRIGNY (Alain). — *Echos d'Alger. T. II : L'abandon.* Paris, Presses de la Cité, 507 (8) p.
- [127] DUBOIS (André-Louis) et SERGENT (Pierre). — *Le malentendu algérien.* Paris, Fayard, 322 p.
- [128] GIACOMONI (Pierre-Dominique). — *J'ai tué pour rien.* Paris, Fayard, 314 p.
- [129] GROUSSARD (Serge). — *La guerre oubliée.* Paris, Plon, 202 p.
- [92 D] MASSU (Jacques). — *La vraie bataille d'Alger.* Paris, Presses-Pocket, 404 p.
- [92 E] MASSU (Jacques). — *La vraie bataille d'Alger.* Genève, Famot et Paris, François Beauval.
- [113 IV] SALAN (Raoul). — *Mémoires t. IV : L'Algérie, de Gaulle et moi.* Paris, Presses de la Cité, 379 (40) p.
- [130] THEIS (Laurent) et RATTE (Philippe). — *La guerre d'Algérie, ou le temps des méprises.* — Tours et Paris, Mame, 303 p.
- [131] ZELLER (André). — *Dialogues avec un général.* Paris, P.U.F.

1975.

- [132] BIGEARD (Marcel). — *Pour une parcelle de gloire.* Paris, Plon, 480 p.

- [133] FIELD (Joseph A.) et HUDNUT (Thomas C.). — *L'Algérie, de Gaulle et l'armée*. Grenoble, Arthaud, 207 p. Préf. de Pierre Tanant.
- [134] FLAMENT (Marc). — *Les beaux arts de la guerre*. Paris, La Pensée Moderne, 344 p.
- [135] HARBI (Mohammed). — *Aux origines du F.L.N. : la scission du PPA-MTLD*. Paris, Christian Bourgois, 314 p.
- [10 B] MANDOUZE (André). — *La révolution algérienne par les textes*. Plan de la Tour (Var), Editions d'aujourd'hui, 275 p.
- [137] VIDAL-NAQUET (Pierre). — *Les crimes de l'armée française*. Paris Maspéro, 176 p.

## 1976.

- [138] AZZEDINE (Commandant). — *On nous appelait « fellaghas »*. Paris, Stock, 345 p.
- [139] BERGOT (Erwan). — *Le dossier rouge (services secrets contre FLN)*. Paris, Grasset, 320 p.
- [140] BOUDIAF (Mohammed). — *La préparation du 1<sup>er</sup> novembre. Suivi de lettre ouverte aux Algériens*, Paris, Collection El Jarida, 94 p.
- [141] FLEURY (Georges). — « Harkis ». *Les combattants du mauvais choix*. Paris, Editions Bellamy et Martet, 174 p.
- [142] FRANCOS (Ania) et SÉRÉNI (Jean-Pierre). — *Un Algérien nommé Boumediène*. Paris, Stock, 417 p.
- [143] NOEL (Léon). — *De Gaulle et les débuts de la V<sup>e</sup> République*, Paris, Plon, 320 p.
- [144] POGNON (Edmond). — *De Gaulle et l'armée*. Paris, Plon, 352 p.
- [145] ROUVIÈRE (Jacques). — *Le putsch d'Alger*. Paris, Editions France-Empire, 446 p.
- [146] SCHMIDT (Elisabeth). — *J'étais pasteur en Algérie*. Paris, Editions du Cerf, 195 p.

## 1977.

- [132 B] BIGEARD (Marcel). — *Pour une parcelle de gloire*. T. II : *La dernière des guerres*. Paris, Presses Pocket, 383 p.
- [147] JOUHAUD (Edmond). — *Ce que je n'ai pas dit. Sokiet - OAS*. Evian, Paris, Fayard, 433 p.
- [148] VITTORI (Jean-Pierre). — *Nous, les appelés d'Algérie*. Paris Stock, 320 p.

Sans nourrir trop d'illusions sur la valeur de nos chiffres, nous pouvons tenter un bilan numérique. Il importe de comparer, d'une année à l'autre, non seulement le nombre des titres distincts, mais aussi celui des éditions distinctes. En effet, un titre qui se vend bien ou qui est devenu introuvable est plusieurs fois réédité. Mieux, les principaux « best-sellers » sont de plus en plus fréquemment lancés sous forme de plusieurs éditions simultanées, la principale étant encadrée par une version de luxe, destinée aux bibliophiles, et par une version de poche, visant le plus large public. Les œuvres d'Yves Courrière et celles du général Massu offrent les exemples les plus remarquables de cette pratique. Attirer l'attention sur elle évite une surestimation du nombre d'ouvrages réellement nouveaux, mais permet également de repérer les plus grands succès (1).

(1) Un même titre (col. 2) peut faire l'objet de plusieurs éditions (col. 1), simultanées ou successives, différentes soit par l'éditeur, soit par la présentation matérielle, voire par le contenu (édition revue, corrigée et augmentée). La col. 3 élimine les rééditions d'ouvrages déjà publiés avant le 1<sup>er</sup> juin 1962, les simples réimpression ne sont pas comptées.

	(1) Editions Distinctes	(2) Titres Distincts	(3) Titres Nouveaux
1962 (2 <sup>d</sup> sem.)	16	16	14
1963	10	10	9
1964	10	10	10
1965	15	14	12
1966	7	7	7
1967	8	8	8
1968	12	11	9
1969	8	8	7
1970	10	10	10
1971	10	8	6
1972	28	27	22
1973	7	7	6
1974	12	11	9
1975	6	6	4
1976	10	10	10
1977 (1 <sup>er</sup> sem.)	3	3	2
Totaux :	172	166	145

Aucune de ces séries numériques ne révèle clairement une tendance d'ensemble à la hausse, ni à la baisse. Certes, il est normal que l'intérêt pour une guerre soit nettement plus fort immédiatement après sa fin (second semestre 1962) que quinze ans plus tard (1<sup>er</sup> semestre 1977). Mais cette diminution est très rapide, puis contrariée par des fluctuations en sens inverse. La courbe des éditions est surmontée par deux « pics » très nets (1962 et 1972), et par des hauteurs moins nettement individualisées (1965, 1968 et 1974). Celle des titres ne conservent que les deux premiers. 1962 correspond à la fin de la guerre, dans un paroxysme de violence. 1972 en commémore le dixième anniversaire. 1965 est marquée par la première élection présidentielle, au suffrage universel. 1968 est aussi un anniversaire, celui du 13 mai, et 1974 celui du déclenchement de l'insurrection. 1976 est une année moyenne, parce que nous n'avons pas retenu les ouvrages consacrés à l'expédition de Suez (2).

Si nous avons retenu non seulement les ouvrages consacrés à la guerre d'Algérie, mais encore tous ceux qui en tirent argument ou prétexte dans une démonstration à visée politique, l'impression d'ensemble aurait été bien différente. Fallait-il inclure les procès des militants OAS, les réquisitoires contre de Gaulle, les plaidoyers pour l'accueil et l'indemnisation des Français d'Algérie, et pour l'amnistie des condamnés ? On aurait alors constaté une diminution très lente du nombre des publications inspirées de près ou de loin par une guerre qui n'était pas finie pour tous les Français. C'est seulement en 1968-1969 que l'amnistie totale des activités OAS et la retraite du général de Gaulle permirent aux plus marqués de tourner enfin la page.

## II. — PRÉSENTATION

L'étude quantitative ne peut en révéler davantage. Elle ne peut fournir les jalons nécessaires à une périodisation, cadre indispensable pour l'examen critique d'une évolution qualitative. Le « pic » de 1972 n'ouvre pas une phase nouvelle. C'est en 1968 que se produit, à notre avis, le tournant le plus significatif. On y voit paraître simultanément, au mois d'avril, les premiers ouvrages consacrés à « la guerre d'Algérie » dans son ensemble. Sous ce titre sont publiés la brève synthèse de Beyssade [66], et le premier volume du récit-fléuve de Courrière [69]. Quelques

(2) Ceux de Ch. PINEAU, 1956-Suez, R. LAFFONT, 240 p. et de L. BREYENS, Fayard, 288 p. : *Un coup d'épée dans l'eau du canal, la deuxième campagne d'Egypte.*

mois plus tard, après l'ébranlement du trône gaullien par les « événements » de mai, la loi du 31 juillet 1968 efface les séquelles de la « guerre franco-française » en amnistiant les condamnations prononcées depuis 1961 contre les partisans obstinés de l'Algérie française. Moins d'un an plus tard, de Gaulle quitte le pouvoir et entreprend d'écrire ses Mémoires. L'addition de ces faits crée un climat nouveau : la guerre d'Algérie perd ce qui lui restait d'actualité. Elle entre peu à peu dans l'Histoire.

— Avant 1968, écrire sur un tel sujet impliquait presque nécessairement une prise de position politique. La quasi-totalité des ouvrages recensés de 1962 à 1967 inclus peuvent être classés sans risque d'erreur suivant leur tendance, à condition de distinguer les trois options qui se partageaient l'opinion : défense de l'Algérie française, soutien à la cause du FLN, et approbation de la politique gaullienne.

Comme il est normal, ce sont les vaincus qui éprouvent le plus grand besoin de faire entendre leur point de vue. Celui-ci est représenté par la majorité relative des livres publiés avant 1968. Il en aurait gardé la majorité absolue si nous n'avions pas exclu les ouvrages, nombreux, dans lesquels cette guerre est davantage évoquée que racontée ou étudiée. Le nombre de publications émanant de cette tendance est inversement proportionnel à sa représentation dans le pays, telle qu'elle ressort du référendum d'avril 1962. Même renforcé par l'afflux des rapatriés, ce secteur de l'opinion reste minoritaire. Ses porte-parole écrivent-ils pour leurs sympathisants, ou espèrent-ils convaincre la majorité métropolitaine ? Sans doute visent-ils les deux buts à la fois, sans trop attendre du second.

Certains dirigeants de l'OAS ont tenu à donner leur version de l'histoire de l'organisation, pour combattre l'image défavorable prévalant dans l'opinion publique, et en second lieu afin de remettre à leur place certains compagnons de lutte dont ils contestent les mérites. L'intention apologétique, face au pouvoir métropolitain, domine dans l'œuvre de Nicol [11], première du genre. Susini, fondateur de l'OAS proprement dite, publie une relation détaillée de ses premiers pas [26], qui s'arrête avec le premier volume en septembre 1961. Considéré par une grande partie de l'opinion comme le type même du fasciste, il se présente en révolutionnaire nationaliste, dans la tradition de la vieille gauche française patriote : « *Nous songions à une Commune de Paris qui aurait réussi, à un Paris qui serait devenu la capitale de notre siècle* ». Très différent apparaît Ortiz, son ancien ami devenu un de ses détracteurs, dans ses « carnets de route » au titre provocant [35]. Le célèbre « cafetier du forum » est de tous les complots, de février 1956 à janvier 1960 et au-delà, pour empêcher l'abandon de l'Algérie par le pouvoir métropolitain et républicain, dont il se méfie à double titre. Adeptes du « nationalisme intégral », il compte sur l'armée, qui l'abandonne après la fusillade du 24 janvier 1960, dont il rejette la responsabilité. Partisan d'une organisation unique et disciplinée, dirigée depuis l'Espagne, il ne ménage pas les coups de patte à ses camarades qui ne suivent pas ses directives. On voit que l'individualisme et les dissensions de ses chefs ont toujours affaibli l'activisme.

Aucun témoignage n'est plus éclairant sur ce sujet que celui d'Anne Loesch [24]. Son livre lucide et passionné est dédié à la mémoire de Jean Sarradet. Celui-ci, étudiant à l'université d'Alger, s'engage à fond dans l'OAS, mais en conteste les objectifs. Ayant cessé de croire en l'Algérie française, il se réclame du nationalisme pied-noir. Il entre en négociations avec les autorités pour obtenir la reconnaissance de l'OAS par la France, contre un changement de sa direction. Mais le refus de Louis Joxe fait échouer l'entreprise en janvier 1962. Deux responsables du complot sont enlevés et exécutés par ordre de Susini. Sarradet se soumet, puis il relance l'idée d'un cessez-le-feu entre Algériens, que Susini reprend à son compte après avoir condamné son auteur. Ce récit tragique retrace en termes saisissants l'itinéraire d'une jeune intellectuelle scrupuleuse, d'abord solidaire de l'OAS, puis dégoûtée par le comportement de ses chefs et de ses hommes de main.



Cette contestation radicale est bien sûr exceptionnelle. Presque tous les témoignages de proscrits visent à justifier leur révolte qui les a conduits en prison ou en exil (3).

Une autre catégorie de témoignages décrit le sort pitoyable des vaincus de la guerre. Le bachaga Boualam, ancien vice-président de l'Assemblée nationale française exalte le patriotisme des harkis et dénonce leur abandon à la merci de leurs féroces ennemis ([4] et [17]). On s'étonne de le voir signer une préface très élogieuse au livre de Nicolle, accumulation de lieux communs colonialistes et racistes, en tout cas anti-arabes et anti-musulmans, dont le seul mérite est de bien exprimer le désespoir d'une population chassée de ses foyers, « la mort dans l'âme et la rage au cœur » [49]. Plusieurs témoignages racontent au jour le jour les derniers soubresauts de l'Algérie française dans les grandes villes. Sur Oran, deux versions concordantes, celle d'un prêtre, le père de Laparre [29], et celle d'un officier, Moinet [47]. témoin de la défense au procès Salan. Tous deux éprouvent une entière solidarité pour les Français d'Algérie, représentés par l'O.A.S. Le journal de Francine Dessaigne [5], mère de famille vivant à Alger de décembre 1960 à juin 1962, exprime la même tendance, qui était celle de toute une population. Ce livre n'est pas seulement un témoignage partial. A côté des habituelles justifications, parfois nettement racistes, de l'œuvre française en Algérie, on y trouve une profonde inquiétude morale pour l'avenir des enfants désaxés par la violence. Comme le style est d'une excellente facture, ce livre n'est pas indigne d'une comparaison avec l'admirable journal de Mouloud Feraoun, qui exprimait un même souci avec d'autres convictions.

Les proscrits et les victimes sont soutenus par des sympathisants qui plaident leur cause ou attaquent leurs ennemis (4). D'autres auteurs retracent la longue épreuve des Français d'Algérie par une œuvre documentaire (5). A l'opposé, plusieurs publications destinées aux rapatriés se sont attachées à l'évocation nostalgique du « paradis perdu », l'Algérie d'avant, sans traiter des « événements » autrement que par un silence pudique. Ce genre toujours vivant est exclu de notre étude.

Très différente apparaît la production des partisans de l'indépendance algérienne. Le nombre de publications est important, sans toutefois rivaliser avec la tendance opposée. Les auteurs sont algériens, français ou étrangers; les éditeurs français dans presque tous les cas, avant la création d'éditions nationales algériennes. Mais le fait remarquable est la rareté des œuvres nouvelles conçues après l'indépendance. Tout se passe comme si ses partisans liquidaient leurs stocks de munitions en une fantasia sans lendemain... Aït Ahmed [27] et Lacheraf [44] publient des textes politiques

(3) Ysquierdo, sous-officier du 1<sup>er</sup> REP arrêté pour sa participation au putsch du 22 avril 1961, raconte en termes voilés « une guerre pour rien » [56]. Son camarade Sergent retrace la même expérience [63] qui lui fit précéder ses chefs dans l'illégalité. On y trouve aussi des civils, tels que le professeur métropolitain Reibold, décrivant en prison l'itinéraire de son engagement [53], et le journaliste algérois Brune, qui rappelle ses souvenirs de la guerre et témoigne sur ses compagnons d'exil [51]. Quelques hommes politiques d'envergure expliquent leur refus de reconnaître le pouvoir établi : Bidault [39] et Soustelle [73].

(4) L'ingénieur Rieunier [12] fait le procès du gaullisme, de 1940 à 1962, alors que le colonel Trinquier [15] rappelle les origines suspectes du pouvoir qui condamne les factieux. Le professeur Girardet explique les drames de conscience de l'armée française [9] et [31]. Le journaliste Figueras défend le général Salan [43]. Laroche y fait de même [21]; avec d'Orcival, il présente une chaleureuse typologie des activistes [45]. Plus discrètement, le Cornec et Flament évoquent en images le rôle des appelés en Algérie [32], qui ont fait leur devoir « avec courage et générosité ». L'ancien gouverneur général de l'Algérie Naegelen épilogue sur les origines, le déroulement et les conséquences du conflit [48].

(5) C'est ainsi que R. Rostagny, ancien conseiller municipal d'Alger, a compilé en un gros volume toutes les coupures de presse annonçant les attentats et donnant les noms de leurs victimes [62]. Dans le même esprit, G. Perez a publié en deux tomes une sélection de fac-similés de journaux d'Algérie, allant du 2 novembre 1954 au 4 juillet 1962 [60].

anciens, la plupart inédits, ou déjà publiés dans des revues pendant la guerre. Les œuvres de Fanon sont plusieurs fois rééditées [30] [70] [71] après sa mort. « La question » [37] est également réimprimé. Les témoignages nouveaux sont rares, en dehors du récit de Yacef sur la bataille d'Alger (16) et de celui d'Alleg sur la vie à Barberousse [1]. Le « Journal de marche » du maquisard communiste Benzine est un document authentique [38], rédigé en 1956 et conservé dans une cache jusqu'à la paix. Les « Lettres de prison » du ministre Taleb [54] sont datées de 1957 à 1961. Il faut bien constater que les Algériens n'écrivent plus sur leur expérience de la guerre après leur victoire, pendant quelques années tout au moins.

Leurs sympathisants étrangers ne sont guère plus audacieux. Favrod [8] et Mandouze [10] se contentent de mettre à jour leurs publications antérieures à l'indépendance. L'œuvre du second est un précieux recueil de textes émanant du F.L.N. Les journalistes Kessel et Pirelli [20] lui ajoutent une collection de témoignages et de documents privés, fournis par des militants et par leurs avocats. Des dessins et des récits d'enfants algériens réfugiés en Tunisie et au Maroc sont publiés par le cinéaste Le Masson [7]. Ce travail de documentation apporte des matériaux bruts, mais il ne remplace pas une histoire de la guerre d'Algérie. Quelques ouvrages rédigés abordent le sujet. Lentin, journaliste pied-noir « progressiste », a voulu décrire « L'Algérie entre deux mondes » [23] d'après ses carnets. Malheureusement il n'a publié que le premier des trois volumes destinés à couvrir la période allant de novembre 1960 à novembre 1962. Moins ambitieux, l'envoyé spécial du Monde, A. Jacob, [19] présente plus brièvement la transition « d'une Algérie à l'autre » (1958-1962). Les confidences et les conservations y sont éclairées par les réflexions personnelles d'un observateur engagé, qui recherche la vérité sans abandonner des convictions politiques, seul instrument d'analyse possible. Dans un autre esprit, l'écrivain Robert Merle veut s'effacer devant Ben Bella [46], dont il écrit la biographie à la première personne, à partir de bandes enregistrées. Il publie ce livre après la chute de son héros, pour défendre sa mémoire. Le portrait qu'il en donne est sympathique, mais trop peu détaillé en ce qui concerne son rôle dans la guerre.

L'apport historiographique des partisans de l'indépendance algérienne est donc très mince, pour cette première période tout au moins. On peut expliquer cette carence par la gravité des problèmes, politiques et autres, auxquels est confronté le nouvel Etat. Son expérience inspire beaucoup plus de livres aux auteurs algériens et à leurs amis étrangers que la période antérieure. Pour eux, la guerre d'Algérie n'est pas la dernière époque de l'Algérie française : elle constitue la première étape de la Révolution algérienne.

Entre ces deux positions clairement opposées se situe celle de la grande majorité des Français, qui ont soutenu, dans ses contradictions mêmes, la politique du général de Gaulle. Justement parce qu'elle est la plus représentative, cette tendance est sous-représentée dans notre historiographie. La majorité n'a pas besoin d'être convaincue. Satisfaite d'être débarrassée du problème algérien, elle ne veut plus en entendre parler. Toutefois, il faut bien répondre aux accusations des mécontents, de peur qu'ils ne trouvent créance dans une part croissante de l'opinion.

Quelques responsables se chargent de cette tâche. Trois hauts fonctionnaires de la police, qui signent de pseudonymes [33], présentent une histoire-réquisitoire de l'O.A.S., « société anonyme à irresponsabilité illimitée ». « Le temps est maintenant venu d'en étudier les causes, d'en démonter le mécanisme, d'en toucher du doigt les incertitudes, d'en démontrer la malfaisance et finalement l'inutilité ». Terrenoire [36], ministre de l'information du général de Gaulle, entreprend de réfuter la duplicité communément alléguée de sa politique. D'après lui, le général a toujours dit ce qu'il ferait, et fait ce qu'il a dit; ceux qui ne l'ont pas compris ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. La thèse est trop simple pour convaincre entièrement; toutefois, l'auteur apporte des informations intéressantes. Un autre gaulliste, Coulet [52] explique pourquoi il a accepté la fonction de directeur des affaires politiques à Alger de 1960

à 1962. Français libre n'ayant pas eu l'occasion de combattre, il a volontairement formé et commandé de 1956 à 1959 une unité de parachutiste. Sa guerre ne lui a pas inculqué l'estime de l'adversaire; il accepte l'indépendance sans enthousiasme, faute d'autre solution. Dans un autre esprit, Buron [40] retrace l'itinéraire d'un homme politique qui découvre progressivement la gravité du problème algérien, au point d'accepter la responsabilité de signer les accords d'Evian. Il a fait ce qu'il a cru devoir faire, sans ignorer la précarité de l'« étrange document ». Plusieurs journalistes leur prêtent main forte en expliquant la politique du général (6). Cependant quelques auteurs entrent difficilement dans un classement politique; certains même prétendent à l'objectivité. La nationalité d'Edward Behr [3] lui permet en effet d'étudier le problème algérien avec un détachement réel. Plus surprenant est le cas de Duchemin. Journaliste à *L'Aurore*, ami du colonel Trinquier, il publie aux éditions de la Table Ronde une étonnante histoire du F.L.N. [6]. Emporté par sa curiosité, et par l'idée d'une parenté entre tous les soldats révolutionnaires (Bigéard — Ben M'hidi, Gardes-Boussouf), il présente le camp ennemi sur un ton paradoxalement voisin de la sympathie. En dépit de plusieurs erreurs, son livre est précieux. Ancien parachutiste, Buchard propose de son côté la « première mise au point objective » sur l'histoire de l'O.A.S. [18], qu'il juge sévèrement, sans pourtant lui attribuer toutes les responsabilités du drame algérien, dont tous les acteurs se sont salés les mains.

Durant cette première période, l'étude proprement scientifique de la guerre en est à ses premiers pas. L'équipe de Robert Aron [2] rassemble des documents pouvant servir à l'explication de ses origines; dans son introduction, l'historien y voit la conséquence d'un malentendu entre deux cultures. La publication d'une partie des archives métropolitaines de l'O.A.S. par les éditions Julliard [34] est le fruit d'une paradoxale collaboration entre leur dépositaire anonyme (que la rumeur publique identifie au professeur Girardet), et le directeur de la collection, Pierre Nora, d'opinions opposées. Le drame de l'armée française est analysé par un sociologue américain, de Harvard, Kelly [59] et par le journaliste Planchais [61]. Un jeune docteur en droit Buffelan, étudie minutieusement les événements de mai 1958 dans le sud-ouest de la France [50] en interrogeant les acteurs. En Algérie même, plusieurs sociologues (Bourdieu et Sayad [28], Launay [22], Cornaton [58]) ont enquêté pour mesurer l'impact de la guerre sur la paysannerie algérienne. C'est encore peu de chose.

— De 1968 à 1972, l'historiographie de la guerre d'Algérie change de nature. Elle cesse d'être subordonnée à des buts politiques immédiats. Non que tout le monde soit capable d'en parler sans passion, loin de là. Les apologies collectives et personnelles sont toujours aussi nombreuses. Mais elles s'adressent désormais au jugement de la postérité, ou à celui de l'Histoire. Leur ton est généralement plus détaché. On voit aussi ce multiplier les enquêtes, dont les auteurs cherchent à dégager l'enchaînement logique des faits, indépendamment de leurs sentiments. Ces enquêtes prennent la forme de récits journalistiques, ou plus rarement d'études proprement historiques.

Ces études sont peu nombreuses; deux seulement ont pour objet l'ensemble de la guerre. Leurs auteurs ne sont pas des historiens de métier: tous deux ont suivi avec passion les événements qu'ils expliquent, le premier, Beyssade [66], comme administrateur civil en Algérie, le second, Tripier [117], comme officier en poste au ministère de la guerre. Leurs ouvrages sont aujourd'hui encore les seules synthèses disponibles sur le sujet. Bien que tous deux sentimentalement partisans de l'Algérie française, ils aboutissent à des conclusions divergentes. D'après Beyssade, l'indépendance n'aurait

(6) L'américain Sulzberger [13] et le français Tournoux [14] en sont les exégètes patentés. Dans [14] Tournoux présente l'O.A.S. comme le dernier avatar de l'extrême-droite comploteuse: Il y donne la première version officielle de l'« affaire Si Salah ». Dans « la tragédie du général », [64] il reconstitue l'évolution de sa politique algérienne. Ferniot [42] reprend en 1965 son récit du 13 mai. Les ouvrages de Chaffard [41] et de Carreras [57] reflètent les vues « libérales », de l'ancien maire d'Alger, Jacques Chevallier, et mettent son action en vedette, notamment dans la conclusion de l'accord FLN-OAS en juin 1962.

pu être que retardée; d'après Tripier, elle aurait pu être évitée si le pouvoir métropolitain avait eu la volonté d'intégrer l'Algérie à la France.

Les deux auteurs admettent que la guerre n'était pas loin d'être militairement gagnée en 1960. Mais Pierre Beyssade met en doute la durée d'une victoire militaire dans une guerre essentiellement politique. Le monde extérieur multipliait les obstacles à une solution française du problème algérien. « Dans ces conditions, la mise sous cloche de l'Algérie par l'armée française risquait d'être sans lendemain. La guerre une fois gagnée par elle, le pays pacifié, les mêmes problèmes se seraient à nouveau posés: démographie galopante, poussée nationaliste, désir des musulmans de mettre en pratique ce que leur avaient enseigné les professeurs d'histoire français eux-mêmes. Peu à peu, les droits politiques que la France accordait aux indigènes musulmans auraient du reste conduit ces derniers à devenir les maîtres de l'Algérie par le simple jeu des mécanismes électoraux. Dès 1954, la minorité européenne apparaissait condamnée aux plus clairvoyants et l'intégration des musulmans par cette communauté d'origine chrétienne absolument utopique ». Cette opinion confirme celle du général de Gaulle, qui semble à l'auteur « assez rationnelle ». Il lui reproche toutefois d'avoir suivi une politique à courte vue. D'un point de vue strictement réaliste, il suggère « qu'un peu plus de patiente fermeté vis-à-vis du FLN aurait permis d'écraser bientôt la rébellion par les armes; par là, de préparer un dégageant honorable, moins catastrophique et désastreux qu'il ne le fut sur tous les plans ». Mais, reconnaît-il, « aucun homme politique français n'aurait eu la surface, le poids et peut-être la dureté nécessaire pour dégager la France de l'Algérie ». Ces jugements nuancés viennent d'un « pied-noir » bon connaisseur des milieux indigènes, et qui ne prend pas ses désirs pour des réalités.

Bien qu'ancien stagiaire du CHEAM, Philippe Tripier semble mériter ce reproche quand il présente l'Algérie d'avant-guerre comme une province française: « Autant les Européens sont attachés à leur province algérienne, autant les musulmans ont conscience d'appartenir à la nation française. Chez les uns comme chez les autres existe une même volonté de vivre ensemble ». Imparfait comme toute œuvre humaine, cette magnifique réussite est victime de son succès même: l'avance de la croissance démographique sur celle des ressources disponibles crée des tensions, qui seront exploitées par « la poignée de révolutionnaires qui est à l'œuvre ». Mais cette révolution sera inoculée de l'extérieur. « Sans solliciter les faits, on peut affirmer que jusqu'au jour où se déclenche la rébellion, et au delà, les Algériens dans leur masse n'imaginent pas leur avenir autrement que dans le cadre de la France ». (...) « Aussi l'action déclenchée le 1<sup>er</sup> novembre 1954 ne revêtira-t-elle aucun des caractères d'un soulèvement spontané: elle apparaîtra au contraire comme un phénomène surajouté, non populaire ». L'auteur recherche donc les véritables origines de la « rébellion » hors d'Algérie; il reprend à son compte, sous une forme édulcorée, la théorie militaire française de la guerre subversive, agression étrangère déguisée en guerre civile, et dont les vrais instigateurs manipulent des « hommes de paille ». Ces présupposés limitent la validité d'analyses souvent judicieuses et fondées sur une abondante documentation. M. Tripier semble représenter la génération des officiers élevés dans le culte de l'Empire, et confrontée à la troublante expérience indochinoise. Il croit que l'intégration était la chance de la France et de l'Algérie, et reproche au général de Gaulle d'avoir suivi l'opinion publique et le « sens de l'histoire » sans tenter de leur imposer sa marque. Son opinion rejoint celle du général Challe, qui voit dans ce livre la meilleure explication du drame algérien (7).

(7) A côté de ces synthèses, quelques études ont été consacrées à des problèmes particuliers. Boisson-Pradier [67] utilise l'objectivité comme une arme contre les chrétiens favorables à l'indépendance, qu'il accuse d'avoir volontairement fermé les yeux sur les souffrances de leurs frères algériens. La thèse de droit de Bruno Etienne [77] explique avec une juste impartialité pourquoi les Européens d'Algérie, après avoir redouté, puis accepté, l'intégration des musulmans à la nation française, n'ont pas pu, ni voulu, s'intégrer

Le récit journalistique a été illustré par Yves Courrière, mieux que par tout autre. De 1968 à 1971, la publication de ses quatre volumes [69] a puissamment contribué à réveiller l'intérêt du public pour le conflit algérien. Tous ceux qui s'y intéressent les ont lu avec passion et lui sont reconnaissants de les avoir écrits. Son exemple a démontré la possibilité de reconstituer des événements controversés en s'adressant aux acteurs survivants de tous les camps, sans discrimination. Son style descriptif et narratif envoute le lecteur en lui donnant l'illusion d'accompagner les personnes dans leur terrible aventure. La forme et le fonds justifient le succès de l'œuvre.

Pourtant, des critiques fondées lui ont été adressées. Son parti-pris littéraire le conduit à reconstituer des dialogues ou des pensées intimes dont l'authenticité est parfois contestée, par les intéressés eux-mêmes. Les erreurs de détail ne sont pas rares. La hâte du journaliste explique ce défaut. L'impression de tout savoir, créée par le premier volume, devient illusoire dès que le nombre des acteurs interdit une enquête exhaustive. Le récit repose dès lors sur un échantillon arbitraire. Ceux qui n'ont pas été interrogés peuvent se plaindre que leur rôle a été mal jugé. Alain de Sérigny et le colonel Boumedienne sont tous deux dans ce cas. Il est vrai que l'auteur pouvait difficilement satisfaire toutes les tendances entre lesquelles ses informateurs se partageaient. Dans l'ensemble, l'explication qu'il présente est « gaulliste », puisqu'il faut bien trouver un point d'équilibre entre les thèses contradictoires de l'Algérie française et du FLN. Mais la sympathie de l'écrivain pour ses personnages, indépendamment de leur camp, crée une impression de décousu, et fait ressortir le besoin d'une véritable synthèse.

On ne saurait adresser ce reproche à Claude Paillat, homme de convictions monolithiques. Journaliste engagé dans le camp de l'Algérie française, il lui avait consacré en 1961 et 1962 ses « dossiers secrets ». Travaillant d'après une abondante documentation fournie par ses amis, parmi lesquels de nombreux officiers, il élargit son sujet à l'écroulement de l'Empire français [80]. La guerre d'Algérie constitue l'essentiel du second volume. Chez lui, point d'effets de style, mais d'abondantes citations, dans le texte et en notes à l'appui de son argumentation. Il dresse un réquisitoire contre l'ambition sans scrupules du général de Gaulle, et contre le « fanatisme musulman » représenté par le FLN. Même si l'on n'approuve pas l'ensemble de ses jugements et de ses analyses, il reste vrai qu'elles méritent d'être étudiées de près. La valeur documentaire de son œuvre est considérable.

En outre, le dixième anniversaire de la fin de la guerre a suscité un troisième récit du conflit algérien [93]. Œuvre d'une équipe de journalistes, il conjugue le style narratif de Courrière et la minutieuse documentation de Paillat. Son titre et son contenu satisfont les Français d'Algérie en rendant hommage à leurs souffrances, et la majorité métropolitaine en jugeant la tragédie inévitable. Couvrant les événements de 1830 à 1971, ces quatre petits volumes agréablement présentés apportent une référence utile. D'autres journalistes évoquent certains aspects particuliers de la guerre (8).

à la nation algérienne. Les juristes algériens Mameri [88] et Belkherroubi [98] étudient la reconnaissance de l'Etat algérien en exil par la communauté internationale. En France, la dégradation des libertés publiques, et plus précisément le recours à la torture, sont abordés en juriste par Heymann [105], et en historien-militant par Vidal-Naquet [118].

(8) Figueras [85] apporte une lumière crue sur les complots gaullistes d'avant le 13 mai. Vianson-Ponté retrace les premières années de la république gaullienne [89], avec des jugements nuancés. Tournoux [96] donne des précisions inédites sur la politique du général, Caviglioli et Pontaut des révélations sur les tentatives d'assassinat dirigées contre le président de la République [99]. Le correspondant américain Henissart raconte avec impartialité l'histoire de l'OAS [86]. Dans le même esprit, Israël [106] retrace la transition du cessez-le-feu à l'indépendance. Des documents accablants exposent en annexes la fusillade de la rue d'Isly, le sort tragique des harkis, le massacre du 5 juillet à Oran, et les disparitions de Français [104]. L'écrivain Serge Groussard évoque le tragique exode du peuple « pied-noir ».

Mais quel que soit l'intérêt des études et des récits, les témoignages pour l'histoire les dépassent en nombre, et les égalent par leur valeur documentaire. Plus que tous les autres, les Mémoires du général de Gaulle [84] étaient attendus comme un événement. On en espérait quelques révélations sur les raisons fondamentales de sa politique. En réalité, elles ne purent que confirmer ce qui était déjà connu, Sans avoir de plan rigoureusement préétabli de Gaulle avait arrêté dès 1955 les grandes lignes de son action. Il jugeait impossible le maintien de la domination française et ne croyait pas davantage pouvoir la dépasser par l'assimilation ni par l'intégration, « formule astucieuse et vide ». L'intérêt supérieur de la France imposait de lui substituer une forme d'association au moyen du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en respectant la dignité et les avantages réciproques des deux pays. « Ainsi, tenant pour une ruineuse utopie « l'Algérie française » telle qu'au début de mon gouvernement je l'entendais réclamer à grands cris, je comptais aboutir à ceci, qu'à l'exemple de la France, qui, à partir de la Gaule, n'avait pas cessé de rester en quelque façon romaine l'Algérie de l'avenir, en vertu d'une certaine empreinte qu'elle a reçue et qu'elle voudrait garder, demeurerait, à maints égards, française ». Pour atteindre ce but, le général avait choisi de procéder par étapes, en s'assurant le soutien de l'opinion et en trompant les irréductibles. « Sans jamais changer de cap, il me faudrait donc manœuvrer, jusqu'au moment où, décidément, le bon sens aurait percé les brumes ». De Gaulle affirme avoir imposé sa volonté à tous, même au FLN. En quoi il n'est pas convaincant...

Les souvenirs de son principal collaborateur en matière algérienne, Bernard Tricot [116], prouvent le contraire. On y voit la vaine recherche d'une « troisième force » qui servirait de tampon entre le FLN et les adeptes de l'Algérie française. Cet espoir s'évanouit dans le second semestre de 1960, après la rencontre de Melun et la mystérieuse affaire Si Salah, dont M. Tricot, après Paillat et Tournoux, donne une version détaillée. Rien ne prouve en effet que de Gaulle ait préféré négocier avec le GPRA, qu'il refusait de reconnaître comme le représentant exclusif du peuple algérien, même le 4 novembre 1960. Les manifestations de décembre et le boycottage des élections du 8 janvier 1961 l'ont contraint de renouer les négociations, en position de faiblesse. Puis les nécessités du dégagement l'ont réduit à des concessions que lui-même jugeait inacceptables un an plus tôt. Il les a consenties dans l'espoir, imparfaitement exaucé, d'amener le FLN à « passer au positif ». L'auteur défend l'œuvre à laquelle il a pris une large part : « Oui, ce fut long et imparfait. Mais de quel homme d'Etat, parmi ceux qui infléchirent le cours de l'Histoire, pourrait-on dire avec assurance : « Il aurait fait plus vite et il aurait fait mieux ? »

Sur le même ton mesuré, Christian Fouchet [91] évoque sa mission de haut-commissaire en Algérie, qu'il accepte par fidélité gaulliste et parce que son expérience tunisienne de 1954 l'a convaincu de l'utilité d'une décolonisation bien faite. A son niveau, l'ancien préfet de police d'Alger, Cros [90], (9) témoigne sur l'exercice de ses fonctions en 1962 : lutte contre l'OAS, prise de contact avec le FLN, et mise en place d'une nouvelle administration algérienne. A l'opposé, plusieurs témoignages exposent le point de vue au français d'Algérie (10).

(9) En dehors des officiels, quelques individualités ont pris des initiatives pour défendre la politique du chef de l'Etat contre les factieux. Le linguiste M. J. Calvet, aviateur en Algérie, raconte comment il a contrecarré l'action de quatre généraux [82]. Le journaliste Bitterlin retrace l'aventure des « barbouzes », qu'il a recrutés et commandés contre l'OAS [81].

(10) Ancien député et directeur de *l'Echo d'Oran*, Pierre Laffont [72] a tenté de faire comprendre la politique gaullienne et de rester dans l'Algérie indépendante. Son confrère algérois Alain de Sérigny [102] voit dans l'insurrection de mai 1945 le début de la guerre, il en attribue la responsabilité indirecte aux gaullistes et aux communistes, fauteurs de discord. Mouton [109] apporte sur les complots activistes une lumière colorée par une idéologie délirante. L'auteur de la « famille Hernandez » [97] présente avec des arguments classiques la défense des siens.

Mais une autre catégorie est plus largement représentée : les souvenirs d'officiers, « perdus » ou non. Dès 1967, le capitaine Sergent, ancien chef de l'OAS-métropole, avait donné l'exemple, et le ton : « Mon vœu serait comblé si certains de nos adversaires — de nos anciens adversaires — de ceux qui nous ont le plus durement combattu, voulaient bien admettre l'honnêteté de notre voix. Je dépose sans crainte et sans haine ». Après avoir justifié sa révolte et raconté son action illégale [63], il retrace l'épopée de son ancien régiment, le 1<sup>er</sup> REP, de l'Indochine à l'Algérie [114]. A un plus haut niveau, le général Challe fournit de même les raisons de son engagement dans l'éphémère « putsch » d'Alger [68]. Soldat lié par la parole donnée, il ne pouvait consentir à un nouvel abandon, d'autant moins que son action militaire avait rapproché la victoire à portée de la main, comme l'avait prouvé, à ses yeux, l'affaire Si Salah. Republicain sincère, il voyait dans l'intégration de l'Algérie à la France une « décolonisation par promotion » conforme à l'intérêt bien compris des deux pays et à celui du monde occidental. Son collègue le général Jouhaud, ancien chef de l'OAS en Oranie, ajoute à cette argumentation l'attachement passionné d'un Français d'Algérie à son pays natal [79]. Il révèle une étrange proposition de sécession d'une « République française d'Algérie » que l'entourage de Michel Debré lui avait soumise en novembre 1960, et en tire une justification de son action ultérieure.

Les Mémoires du général Salan, ancien chef suprême de l'OAS, étaient attendus avec certaine impatience. Celui-ci raconte sa carrière bien remplie, en plusieurs volumes, avec une minutie, un souci du détail, qui en rendent la lecture peu attrayante. Du moins l'auteur réussit-il à se faire admettre comme un officier représentatif de sa génération, attaché à la République par ses origines modestes et à son empire d'outre-mer par son expérience presque entièrement coloniale. Il traite dans le tome 3 [113 3] de son commandement en Algérie, de sa nomination par le gouvernement Mollet à sa confirmation par de Gaulle en juin 1958. On n'y trouve guère de révélations, en dehors de la troublante « affaire du bazooka », qui a visiblement marqué le général et déterminé son comportement ultérieur. L'exposé des opérations militaires, de la bataille d'Alger, du bombardement de Sakiet Sidi Youssef, est conforme aux déclarations officielles du moment. Le récit du 13 mai et de ses suites donne l'impression d'un homme subissant les événements, non d'un général de coup d'Etat. Cette même impression est ressentie par le capitaine Ferrandi [78], son aide de camp jusque dans la clandestinité : le « patron » lui paraît toujours attendre l'événement pour décider en fonction de celui-ci. Le journal de ce témoin fidèle mais lucide est un document particulièrement précieux sur la période la plus mystérieuse de la carrière de Raoul Salan, non encore abordée par ses Mémoires.

Quelques officiers ne plaident pas pour eux-mêmes, ou du moins pas directement. D'un côté, le général Dulac [75], ancien subordonné du général Salan, évoque l'expérience de sa génération pour mieux expliquer la crise de l'armée. Son ton mesuré sert bien son propos : « Ballottés de l'espérance au désenchantement, ne croyant plus personne, sinon certains de leurs chefs, des hommes de tout premier plan sont mûrs pour de déplorables aventures. Qu'ils aient été victimes des circonstances, c'est le moins qu'on puisse dire. Mais, ce dont je veux témoigner, c'est qu'ils ne le méritaient pas ». Inversement, et pourtant dans le même esprit, le général Ely [76], ancien chef d'Etat-major général de la défense nationale, expose comment il a compris, approuvé et tenté d'expliquer la politique gaullienne jusqu'en mars 1961. Partisan de la discipline, il n'en est pas moins indulgent pour ses camarades égarés.

Aucun de ces témoignages-plaidoyers n'a suscité autant de réactions que celui du général Massu. La publication du premier volume de ses souvenirs [92], en 1971, fut un événement. Provoqué par le succès du deuxième tome de Courrière, et par la projection du film italo-algérien de Pontecorvo et Yacef, il y expliquait ce qu'avait été, à ses yeux, la « vraie bataille d'Alger » : une opération de police, dure mais juste et nécessaire, menée pour protéger les populations, tant musulmane qu'euro-péenne, de la ville et du département d'Alger, contre l'action terroriste de bandits qui les

massacraient en prétendant les libérer. Les vrais libérateurs étaient les parachutistes de la 10<sup>e</sup> D.P., comme le prouva l'année suivante la fraternisation de mai 1958. Cette version n'est pas nouvelle : la nouveauté se trouve dans l'aveu, hésitant mais clair, que la torture avait été l'un des moyens utilisés, et dans la tentative d'en justifier l'emploi.

Cette apologie d'une pratique immorale et illégale a soulevé une tempête dans la presse, et suscité plusieurs réfutations. Certaines prenaient pour cibles les contradictions et les erreurs du général par exemple le pamphlet de Démeron [101]. D'autres, sans renoncer à l'arme de la dérision, contre-attaquaient sur un ton de violente indignation. Mohammed Lebjaoui, ancien membre de la direction du FLN à Alger puis à Paris, répondit avec aigreur aux allégations du général concernant les méthodes et les buts du Front, et le mit au défi de soutenir un débat public (107). Ses arguments étaient renforcés par une abondante documentation. Jules Roy, écrivain, français d'Algérie, et ancien officier, entreprit de démolir le personnage de Massu avec une véhémence non moins systématique au nom de l'idéal chevaleresque (112). Il dénonça en lui un soudard surnous, un général de guerre civile, dont l'ambition n'était limitée que par la prudence et par une certaine conscience de ses propres limites... A l'opposé, le général de Bollardière s'interdit de juger son collègue. Il « méprisait » son action sans contester la sincérité de sa « certitude monolithique ». Accusé par celui-ci d'avoir échoué dans sa tâche de maintien de l'ordre, il défendit avec dignité sa propre tentative de pacification sans violence (111) Pierre Vidal-Naquet sut élever le débat au-dessus des attaques personnelles en recherchant les responsabilités politiques de la diffusion de la torture [118].

Le général Massu n'est, en effet, qu'un exécutant. Son deuxième volume de souvenirs le montre bien [108]. Porté sur le pavois par la foule algéroise, il se range avec soulagement sous l'autorité du général de Gaulle. Député jusqu'à la limite de l'insubordination par la politique de celui-ci, il finit par l'approuver. Son comportement est celui d'un soldat désireux d'obéir à une autorité qu'il comprend, et d'un homme influençable par son entourage. Qu'il se soit dérobé à leurs sollicitations peut contribuer à expliquer la sévérité que lui témoignent deux de ses anciens subordonnés passés à l'OAS : les colonels Godard et Argoud.

Il faut en effet constater que tous les assauts contre le général Massu ne venaient pas du même bord. Claude Paillat, lui aussi, a réprouvé « l'injustifiable plaidoyer ». Godard [103] a fermement condamné l'usage de la torture, qu'il jugeait à la fois moralement inadmissible, et pratiquement inutile, voire nuisible. « Point n'est besoin de torturer. Il suffit d'être bien renseigné, et pour l'être il y a d'autres moyens ». Il rejetait les subtiles distinctions établies par son supérieur entre la « question par force » et la vraie torture : « Quant à admettre certains sévices sous prétexte qu'ils ne portent pas atteinte à l'intégrité physique du sujet, c'est, en jouant sur les mots, mettre la main dans l'engrenage de la cruauté ». Mais il défendait ses camarades contre les accusations dont ils sont encore l'objet, au risque de contredire son ancien chef. Le colonel attestait « que la torture n'a jamais été érigée en système », et que les « erreurs » commises ont été moins nombreuses qu'on ne dit. En fait la « première bataille d'Alger », qu'il a racontée dans son livre, a été menée sous la responsabilité du général Massu. C'est seulement à partir de juin 1957 que Godard a exercé le commandement du secteur. Malheureusement pour nous, une mort prématurée l'a empêché d'apporter son témoignage sur la « deuxième bataille d'Alger » (juin-septembre 1957) et sur son action à la tête de l'OAS en 1961-1962.

Néanmoins la confrontation de son premier volume avec les déclarations de son ancien chef permet d'éclairer un point controversé : le nombre des victimes de la répression menée à Alger par la 10<sup>e</sup> DP de Massu. D'après le colonel, il serait minime : les armes des paras auraient fait de janvier à fin mars 36 morts et trois blessés dans les rangs de l'adversaire. Suivant le général, du 20 janvier au 31 mars



la division aurait arrêté 1827 «fellaghas» (chiffre incomplet, ne tenant pas compte des libérations, puisque dans le même temps, selon Godard, les centres de transit et de tri d'Alger ont vu passer 3081 personnes). Le général continue ainsi : « parmi eux, environ deux cents ont perdu la vie dans l'exécution de leurs missions, au cours de combats corps à corps, de poursuites, d'évasions, d'accidents divers ». (p.173). Les victimes de la torture sont vraisemblablement comprises dans les deux dernières catégories... En tout, d'après Massu, « en neuf mois Yacef Saadi a perdu moins d'un millier d'hommes — très probablement le nombre relativement faible de trois cents tués ». Manifestement incomplet, le bilan de Godard ne peut démentir celui de son supérieur. Même s'il faut y voir un minimum, cette estimation autorisée a le mérite de mettre un terme aux dénégations officielles. Tel est l'apport décisif de la « vraie bataille d'Alger ».

Un tel chiffre semblera dérisoire à ceux qui croient savoir de source certaine que Paul Teitgen, secrétaire général de la préfecture d'Alger chargé de la police, avait enregistré 3024 disparitions à la date du 2 avril 1957, et 3994 au moment de sa démission définitive en septembre. Cette affirmation d'Yves Courrière a été reprise sans examen critique par tous les accusateurs du général Massu. Pourtant, ni la lettre de démission citée (p. 289), ni le document reproduit en hors texte (p. 517) dans « Le temps des léopards », ne permettent d'établir ces chiffres. M. Teitgen écrit le 23 mars avoir signé près de deux mille assignations à résidence. Il ne peut guère avoir, sur ce nombre, constaté autant de disparitions qu'on le prétend. Il nous a du reste précisé que les 3994 disparitions enregistrées par lui dans le cadre de ses fonctions concernaient, non pas la seule ville d'Alger, mais les cinq départements de la région, soit le tiers du territoire algérien. Quant au document invoqué en preuve, il ne peut rien prouver et ne prouve strictement rien, comme l'a clairement démontré en annexe de son livre le colonel Godard. Il faut croire à un malentendu entre M. Teitgen et Yves Courrière : un mythe vivace en est issu.

Les souvenirs du colonel Argoud [125] ont ajouté en 1974 un postscriptum à ce débat, qui semblait clos à la fin de 1972. Sur le plan des principes, il affecte de renvoyer dos à dos les généraux de Bollardière et Massu, pour défaut d'autorité. Mais ses idées personnelles rejoignent celles de Massu. Comme lui, il admet une torture limitée et réservée à des coupables. En outre, il pratique l'exécution publique des terroristes, et fait adopter cette forme de justice expéditive par le général en 1959. Sur le plan des faits, il confirme les accusations visant l'action de la 10<sup>e</sup> DP. Massu n'a pas su imposer des limites à la violence de ses paras : « Le renseignement est obtenu à n'importe quel prix. Les suspects sont torturés comme les coupables, puis éliminés si nécessaires ». (p. 142). Le colonel affirme avoir découvert « un charnier de soixante cadavres, hommes, femmes et enfants » dans une ferme après leur passage (p. 154). Quant à lui, il réussit à concilier, en son âme et conscience, Jésus et Clausewitz.

Les responsables de l'autre camp n'avaient jusqu'en 1972 presque rien publié d'équivalent à ces souvenirs précieusement documentés. Ceux du commandant Benchérif, édités à Alger, étaient trop riches en considérations générales et trop pauvres en détails [65]. Ceux de Mohammed Lebjaoui, publiés à Paris, apportaient des révélations décousues sur l'organisation du FLN à Alger et en France de 1955 à 1957, et sur ses divisions au moment de l'indépendance [87]. Sa réponse au général Massu [107] aurait eu plus de poids s'il avait fourni les références des témoignages qu'il donnait en annexes. Dans l'ensemble, les Mémoires semblaient un genre ignoré des personnalités militaires et civiles ayant joué un rôle dans la révolution algérienne. Regrettable carence, qui donnait un quasi-monopole du témoignage aux acteurs français.

Après la grande vague de publications qui culmina en 1972, l'historiographie de la guerre d'Algérie est-elle entrée dans une nouvelle phase ? La période en cours ne semble guère présenter d'originalité par rapport à la précédente sur le plan qualitatif. Les trois genres distingués ci-dessus continuent à être cultivés. La principale

nouveauté consiste dans l'apparition d'auteurs algériens qui se classent d'emblée au premier rang.

Les études historiques sur le sujet ont été illustrées par l'œuvre de Mohammed Harbi. Nationaliste algérien de tendance marxiste, ayant joué un rôle non négligeable dans la révolution algérienne avant et après l'indépendance, il a publié un livre très dense sur les origines du FLN [135], qui fait espérer une suite. L'auteur conjugue l'expérience et la documentation incomparables d'un militant chevronné avec l'esprit critique d'un historien résolu à remettre en cause les idées reçues, y compris ses propres conceptions antérieures. Le résultat est remarquable. Harbi démontre que la crise du MTLD n'était pas seulement un conflit de clans, et que les fondateurs du FLN ont éludé le débat entre deux orientations politiques : réformisme ou révolution. Il aboutit à une demi-réhabilitation du messalisme : sans absoudre ses chefs, il estime que cette tendance représentait le même courant populaire que les initiateurs de la lutte armée. Ceux qui n'approuveraient pas cette analyse pourront du moins tirer parti de l'énorme documentation qu'apporte ce livre sans précédent (11).

Le camp français continue de faire l'objet d'études plus nombreuses. La crise de l'armée a inspiré plusieurs nouvelles enquêtes. Deux jeunes universitaires américains, Field et Hudnut [133], montrent comment le corps des officiers s'était progressivement éloigné de la nation et des institutions républicaines. Leur point de vue est extérieur à la société qu'ils analysent. Tel n'est pas le cas de Rouvière, qui étudie le putsch d'Alger [145] avec un détachement historique non exclusif d'une sympathie visible pour ses héros. Dans un autre esprit, Vidal-Naquet dénonce « les crimes de l'armée française » [137]. Moins engagée, mais ne prétendant pas à l'impartialité, l'enquête de Vittori [148] auprès de trois cents anciens appelés en Algérie donne la parole aux civils en uniforme, soldats involontaires qui constituaient la majorité silencieuse de l'armée. L'auteur accorde une large place aux mouvements d'opposition, des manifestations de 1955 à la révolte du contingent contre le putsch de 1961.

Deux jeunes agrégés, Laurent Theis et Philippe Ratte, ont abordé cette guerre par le biais original de l'information des Français sur le problème algérien de 1945 à 1962 [130]. Leur étude est fondée sur un séminaire organisé en 1972-73 à l'École Normale Supérieure, avec la participation de quinze personnalités, acteurs ou témoins (12).

Les récits de journalistes deviennent moins nombreux. Parmi eux, la biographie de Krim Belkacem par son compatriote Hamdani [123]. Le récit est très vivant; des documents inédits, certains reproduits en fac-similé, doublent l'intérêt de l'ouvrage. Déjà exposé par Courrière, le point de vue de Krim est désormais très bien connu. Sans doute pour lui répondre, deux journalistes français [142], ont publié une biographie de son rival heureux, le président Boumediène, qui comble en effet une regrettable lacune. On y découvre un personnage gaullien.

Sur l'autre camp, les récits après enquête semblent se raréfier. On peut se demander si le fabuleux succès d'Yves Courrière et la débauche de publications analogues n'ont pas épuisé une veine trop exploitée.

On ne peut en dire autant des témoignages pour l'Histoire, qui continuent à paraître régulièrement. Le côté algérien reste peu représenté, mais il l'est par des contributions de qualité. Pour la première fois un ancien maquisard, le commandant Azzedine, livre au public français des souvenirs passionnants, ayant toutes les qualités d'un roman d'aventures vécues [138]. Le lecteur y apprend pourquoi et comment on devient un « rebelle », et ce qu'était la vie des « fellaghas » vue de l'intérieur. Azzedine est un homme de guerre, habitué à la mort donnée et risquée à chaque

(11) Sur le FLN, citons encore le travail d'Albert Fitte : *Spectroscopie d'une propagande révolutionnaire*. « El Moudjahid » du temps de guerre, juin 1956 - mars 1962, 310 p., publié par l'université de Montpellier III.

instant; néanmoins son ton de sincérité le rend sympathique. Mais l'explication qu'il donne de son comportement après sa deuxième capture ne peut dissiper tous les doutes. On est frappé par l'accélération soudaine de son récit à partir du moment où il découvre, à Tunis puis à Alger, la haute politique... Des précisions seraient les bienvenues. Le témoignage de Noël Favrelière [121] ne peut éclairer que les coulisses du FLN, mais il le fait à merveille, grâce à la lucidité de l'observateur. Déserteur en 1956 avec le prisonnier qu'il était chargé d'exécuter, l'auteur a passé toute la guerre sous la protection de ses nouveaux amis, d'abord en Tunisie, puis en plusieurs pays, jusqu'à son retour tardif dans la mère patrie. Il a connu et fait revivre des maquisards et des diplomates, la base et le sommet. Les plus hauts responsables du FLN persistent dans le silence, à l'exception de Mohammed Boudiaf, le principal organisateur de l'insurrection, qui en a retracé la préparation en quelques dizaines de pages [140].

Le point de vue gaulliste n'est défendu que par Léon Noël [143], ancien président du Conseil constitutionnel. Au contraire, les défenseurs de l'Algérie française continuent à justifier leur action. Le général Salan relate en un volume [113 IV] son désenchantement croissant devant la politique gaullienne. Le sentiment d'avoir contribué, berné et manipulé par ceux qui avaient tenté de le supprimer en janvier 1957, à une odieuse imposture, le pousse à prendre la tête des opposants. Malheureusement, nous attendons toujours le volume suivant, qui devrait raconter l'action clandestine du chef de l'OAS. Son compagnon le général Jouhaud complète son premier témoignage [147] à la fois pour l'histoire de demain et « afin que les métropolitains comprennent que nous n'avons pas eu toujours tort ». Le général Zeller apporte lui aussi sa contribution [131]. Dans le même esprit, le témoin privilégié que fut l'ancien directeur de *L'Echo d'Alger*, Alain de Sérigny, poursuit son réquisitoire précisément documenté contre le général de Gaulle, auquel il regrette d'avoir fait confiance pour garder l'Algérie. Sur le fond du problème, il croit que l'intégration devait être loyalement tentée en 1958; si néanmoins l'indépendance avait fini par s'imposer, du moins aurait-elle pu se faire avec les amis de la France [102 II]. Le colonel Argoud est de loin le plus amer [125]. Dans ses souvenirs déjà cités, lui aussi accable de Gaulle symbole de tout ce qu'il méprise et hait, dont l'action depuis 1940 n'a été qu'imposture malfaisante. En outre, il renie le peuple français, coupable d'égoïsme et de lâcheté: « je ne me sens plus rien de commun avec ce pays qu'on appelle la France (...). La France, à mes yeux, est morte à Verdun en 1916 ». Exilé de l'intérieur seul contre tous, Antoine Argoud n'a pas désarmé.

Son implacable intransigeance est sans autre exemple parmi ses compagnons de lutte. Le capitaine Sergent a pris assez de recul pour discuter du problème algérien avec le préfet Dubois, « pied noir » favorable à la décolonisation [127]. Certains rapportent leur action passée en avouant que leur personnalité a changé depuis (13).

Enfin, quelques témoignages s'élèvent au niveau de la réflexion désintéressée. Celui du colonel Tanant exprime les cas de conscience d'un officier de tradition, ancien de l'armée d'Afrique et du Vercors [124]. Les souvenirs de Pierre Beyssade [119] présentent un intérêt documentaire bien plus considérable. Né en Algérie, l'auteur choisit la carrière d'administrateur et se trouve confronté aux divers aspects du drame algérien: l'insurrection de 1945, le truquage des élections, le terrorisme, l'action psychologique dans les centres d'internement. Sous une agréable forme littéraire, il nous apporte une abondante matière à réflexion (14).

(12) Une thèse de doctorat en cours procède de la même initiative. Cf. note 17, *infra*.

(13) C'est le cas du capitaine Curutchet, l'un des chefs de l'O.A.S. - métropole [120], et celui du jeune tueur algérois Giacomoni [128].

(14) D'intérêt plus limité, les souvenirs de combattants renseignant moins sur le problème algérien que sur la réalité quotidienne de la guerre. Le général Bigeard [132] n'apporte aucune révélation; son style populaire est celui d'un soldat sorti du rang, qui reconnaît avoir été grisé par la gloire. On n'y retrouve pas la sobre éloquence des com-

## III. — PERSPECTIVES

Dans l'ensemble, l'historiographie de la guerre d'Algérie semble traverser une phase « objective », caractérisée par l'accumulation de matériaux pour l'Histoire encore à faire : la majorité des publications consiste en témoignages, souvent étayés par des documents; la plupart des enquêteurs en adoptant la forme du récit, donnent plus d'importance aux faits qu'aux raisonnements; les études proprement dites restent rares.

Pourtant cette appréciation doit être fortement nuancée. La grande majorité des témoins sont en même temps, plus ou moins nettement, des avocats, défendant leur action ou la cause avec laquelle ils sympathisent. La quasi-totalité des auteurs ayant écrit sur la guerre d'Algérie l'ont vécue, de près ou de loin, et ont dû prendre position par rapport à elle. Ils ne peuvent considérer de l'extérieur une situation qui les a englobés. C'est pourquoi l'historiographie de cette guerre ne pourra se renouveler que par les efforts de chercheurs neufs, concernés sans être impliqués, motivés mais non marqués. La relève des générations, avant même l'ouverture des archives, permettra l'étude scientifique du conflit, que chacun espère voir un jour, tout en la jugeant encore prématurée.

Ce qui précède concerne la France. Il faut bien en effet constater la probabilité d'un rapport entre la surabondance des témoignages et la quasi inexistence des travaux universitaires publiés sur le sujet dans notre pays. Au contraire, l'extrême rareté des publications en Algérie semble stimuler les recherches d'histoire et de science politique, menées le plus souvent dans les universités étrangères, par des Algériens désireux de comprendre les fondements de leur nation et de leur société. Enfin, dans les pays indirectement concernés par le conflit, les récits de journalistes sont depuis longtemps concurrencés par des études universitaires mises à la disposition du public. Tel est le cas des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, et de l'Allemagne dans une moindre mesure.

Dans les pays anglo-saxons en effet, plusieurs facteurs ont motivé l'étude scientifique de la guerre d'Algérie. L'intérêt pour le monde musulman, et pour l'Afrique du Nord en particulier, était ancien en Grande-Bretagne, et s'est affirmé aux Etats-Unis depuis le débarquement de 1942. En tant que leaders de l'alliance atlantique, les deux Etats s'inquiétaient des répercussions du conflit sur la cohésion de la France et de son armée, et sur leur contribution à la défense commune. En outre, l'expérience française de la guerre révolutionnaire et contre-révolutionnaire a passionné les stratèges américains... (15).

Pour des raisons voisines, les chercheurs allemands s'intéressent aussi au conflit. Pendant la guerre, le « Problème algérien » de Thomas Oppermann avait été traduit

mentaires qu'il rédigeait alors pour les albums de photographies du sergent Flament. Ce fidèle subordonné [134] nous en apprend autant, voire davantage, sur les victoires de son chef. Un autre ancien parachutiste, Georges Fleury, a raconté son expérience [122], puis retracé la triste aventure de ses anciens compagnons d'armes, les harkis [141]. L'écrivain Serge Groussard, volontaire en Algérie, en a rapporté la matière de trois récits, dans lesquels il n'a modifié que les noms des Français [129]. D'autres auteurs, ayant poussé plus loin la liberté du romancier, sont exclus de notre étude. Les histoires de « baroudeurs » sont un genre à la mode, d'intérêt très inégal. Nous ne pouvons les citer toutes.

(15) En plus des livres traduits en français déjà mentionnés (Behr, Kelly, Henissart, Field et Hudnut) citons quelques ouvrages importants :

- Andrews (William G.) : French politics and Algeria : the process of policy formation 1954-1962. New York, Appleton Century Crofts, 1962.
- Paret (Peter) : French revolutionary warfare from Indochina to Algeria. New York - London, Praeger, 1964.
- Brace (Richard and Joan) : Algerian voices. Princeton-London, Van Nostrand, 1965.
- Gordon (David C.) : The passing of French Algeria (1930-1965), London, Oxford

en français. Récemment, la thèse monumentale de Hartmut Elsenhans : *Frankreichs Algerienkrieg* (16), a été publiée à Munich. L'auteur a dépouillé toute la documentation disponible en France, comme le montre sa bibliographie d'une richesse exceptionnelle.

Il est difficile de faire un bilan exhaustif des recherches menées sur le sujet dans tous les pays. Il semble que les alliés de la France soient les plus motivés. Leur point de vue est néanmoins différent de celui auquel nous sommes habitués, parce qu'extérieur à notre cadre politique et supposant d'autres références. C'est en quoi il peut nous aider à renouveler notre manière de penser le problème algérien.

Mais le renouveau le plus fécond devrait venir d'Algérie même. L'abstention presque totale de ce pays envers une Histoire qui le concerne au premier chef est un paradoxe difficilement justifiable. Si la défaite et les déchirements subis par la France expliquent suffisamment l'intérêt qu'y suscite l'évocation de cette guerre, la victoire à la Pyrrhus qui a fondé l'Algérie indépendante ne mérite pas une moindre attention. Certes, elle est commémorée, et beaucoup trop au goût de certains. Les anniversaires du 1<sup>er</sup> novembre 1954 et des autres grandes dates de l'insurrection sont commentés chaque année dans la presse, en arabe et en français. Pourtant très peu de livres consacrés à ces événements fondamentaux sont publiés dans le pays. Dans l'ensemble, l'historiographie tend à exalter les vertus patriotiques et à cimenter l'unité nationale. Il est répété que le peuple algérien s'est dressé dans un élan unanime pour arracher son indépendance au colonialisme français. Tous les problèmes risquant de susciter des controverses et de raviver des oppositions internes sont volontairement omis. Le lecteur ne se voit proposer que deux genres : la prédication manichéenne, dépourvue de nuances et de précisions, et le récit ponctuel, anecdotique, mais toujours exemplaire.

Cette histoire édifiante semble rencontrer l'indifférence de jeunes, et le scepticisme ou la volonté d'oubli manifestés par bon nombre de leurs aînés, qui savent que le passé n'a pas été l'épopée uniformément exaltante qu'on leur présente. En dehors de leurs propres souvenirs, les Algériens connaissent mal leur histoire récente, et la propagande officielle n'a rien fait pour y remédier. Mais depuis quelques années, la nécessité de ne pas laisser aux auteurs français le privilège exclusif de raconter l'insurrection à leur manière, semble s'être imposée aux dirigeants algériens. Si l'œuvre de Courrière avait d'abord accru leur défiance envers l'histoire, en tant que moyen de contester la légitimité de tel homme ou de tel groupe, son succès même les obligeait à une réplique positive. De 1972 à 1974, le gouvernement a lancé plusieurs campagnes de rassemblement d'archives afin de permettre aux historiens algériens d'écrire un jour l'histoire de la révolution algérienne.

Il existe en effet de jeunes historiens algériens désireux d'entreprendre cette tâche. Plusieurs d'entre eux ont milité dans le FLN avant l'indépendance. Ils jugent

University Press, 1966.

— Humbaraci (Arslan) : *Algeria, a revolution that failed*. London, Pall Mall Press, 1966.

— O'Ballance (Edgar) : *The Algerian insurrection 1954-1962*. London, Faber and Faber, 1967.

— Quandt (William B.) : *Revolution and political leadership, Algeria 1954-1968*. Cambridge-London, the MIT Press, 1969.

— Heggoy (Alf Andrew) : *Insurgency and counterinsurgency in Algeria, 1954-1958* - Bloomington-London, Indiana University Press, 1972.

Beaucoup d'autres thèses sont inédites, entre autres :

— Tucker (S.C.) : *The Fourth Republic and Algeria* - University of North Carolina, Ph. D, 1966.

— Geismar (P.M.) : *De Gaulle, the Army and Algeria : the civil-military conflict over decolonization, 1958-1962* - Columbia University (New York), Ph. D, 1967.

— Hutchinson (Martha C.) : *Revolutionary terrorism : The F.L.N. in Algeria, 1954-1962* - University of Virginia, Ph D, 1973.

(16) München, Carl Haster Verlag, 1974, 908 p.

plus utile de chercher à expliquer les dissensions et les oppositions que de les passer sous silence. Jusqu'à présent, ils ne trouvaient guère en Algérie l'occasion de satisfaire leur curiosité. La recherche universitaire ne dépassait qu'avec une extrême prudence les événements de mai 1945. C'est donc à l'étranger, et notamment en France, que de nombreux étudiants algériens ont traité dans un DES de science politique ou un mémoire de maîtrise d'histoire, leur sujet préféré. Plusieurs ont continué leur recherche (17).

Certains auteurs ont eu l'audace de tenter sans délai des synthèses, dont ils ressentent l'urgente nécessité. D'autres ont abordé ou abordent le sujet par un biais plus limité (18). Dans l'ensemble, les thèses consacrées à la guerre d'Algérie dans les universités françaises semblent plus souvent présentées par des Algériens que par des Français.

L'intérêt pour la guerre d'Algérie n'a pourtant jamais cessé de se manifester parmi les étudiants et les chercheurs français. Il a d'abord inspiré de nombreux travaux de droit, de science politique, voire de sociologie, dont plusieurs ont été publiés (Launay, Bourdieu et Sayad, Cornaton, Buffelan, Etienne, Heymann). Puis l'histoire a pris la relève, lentement et prudemment, en commençant par des mémoires, pour passer ensuite à des thèses de troisième cycle, et enfin au dépôt de sujets de thèses de doctorat d'Etat, dont aucune ne semble avoir été soutenue (19). Achevées ou en cours, les thèses de tous types restent peu nombreuses; leurs auteurs sont isolés, sauf en quelques lieux privilégiés: Aix-en-Provence, mais aussi Mont-

(17) TRIMA (Mohammed) : *Le FLN algérien à travers son organe central « El Moudjahid », 1954-1962*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, histoire, Paris IV, 1973.

- CHIKH (Slimane) : *La révolution algérienne, projet et action (1954-1962)*, doctorat d'Etat, science politique, Grenoble, 1975.
- TEGUIA (Mohammed) : *L'Algérie en guerre (1954-1962) : foyers, bases et conduites de la lutte d'indépendance; d'une étude régionale à une contribution à l'histoire de l'intérieur*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, histoire, Paris VIII, 1976.
- HARBI (Mohammed) : *La crise permanente du FLN (1954-1962)*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, histoire, Paris VIII, 1977.

(18) Sujets déposés par des Algériens dans les universités françaises :

- Benzine (Monique), née Gadani : *La représentation de la société algérienne dans El Moudjahid (1957-1962)* - 3<sup>e</sup> cycle en sociologie, E.P.H.E., 6<sup>e</sup> section (M. Bourdieu), 1972.
- Bouchène (Abdallah) : *Le rôle de l'Islam dans la guerre d'Algérie*. 3<sup>e</sup> cycle, histoire, Montpellier III (M. Martel), 1975.
- Bouchentouf (Adra), née Gaham : *La femme algérienne dans l'A.L.N. et l'A.N.P.*, 3<sup>e</sup> cycle, histoire, Montpellier III (M. Martel), 1974.
- Boutemmine (Mokhtar) : *L'idéologie réformatrice en Algérie de 1945 à 1962*, 3<sup>e</sup> cycle, Paris III (M. Arkoun), 1976.
- Cheriet (Lazhari) : *La presse nationaliste en Algérie de 1945 à 1962*, 3<sup>e</sup> cycle, histoire, Toulouse II (M. Godechot), 1973.
- Hamzi (Djilali) : *Le commissaire politique dans la lutte de libération nationale algérienne (1954-1962)*, 3<sup>e</sup> cycle, histoire, Montpellier III (M. Martel), 1975.
- Khider (Ahmed) : *L'armée de libération algérienne dans la Mitidja (1960-1962)*, 3<sup>e</sup> cycle, histoire, Montpellier III (M. Martel), 1976.

Renseignements communiqués par le fichier central des thèses, Université de Paris X-Nanterre. Celui-ci regroupe tous les sujets de lettres et sciences humaines déposés et soutenus depuis 1965, et ceux de droit, de sciences économiques et politiques depuis 1974.

(19) Mais quelques thèses de 3<sup>e</sup> cycle ont abouti, dont celle de Régine GOUTALIER : *l'OAS en Oranie*, Aix-Marseille I, 1975.

Selon le fichier central des thèses, les sujets actuellement déposés sont les suivants :

- Finet (Laurent) : *La guerre d'Algérie vue par le journal El Moudjahid*, 3<sup>e</sup> cycle, sciences historiques et politiques, Rennes II (M. Denis), 1974.
- Lorgeoux (Jeanny) : *La Franc-Maçonnerie et la guerre d'Algérie*, 3<sup>e</sup> cycle, histoire, Dijon (M. Ligou), 1973.
- Pervillé (Guy) : *L'information des Français sur le problème algérien de 1945 à 1962*. Doctorat d'Etat, histoire, Paris I (M. Duroselle), 1972.
- Vieillecroze-Weck (Jeanne) : *L'opinion publique française métropolitaine et civile devant la guerre d'Algérie*. Doctorat d'Etat, Strasbourg II (M. Dreyfus), 1972.

pellier III avec son centre d'histoire militaire, et Nice. Dans l'ensemble, il leur est très difficile de connaître tous les travaux déjà effectués (20), et ceux qui se font ailleurs. Il leur serait cependant très utile de savoir qui sont leurs « confrères », sur quels sujets ils travaillent, et comment ils conçoivent leur tâche. Les problèmes qu'ils rencontrent sont les mêmes, les solutions adoptées peuvent être différentes. Une confrontation des expériences et des opinions serait une aide et une stimulation pour tous.

En effet, tous les aspirants historiens de la guerre d'Algérie se heurtent d'emblée à la même difficulté, celle des sources. La fermeture des archives publiques pour une durée minima de trente ans à partir des événements est une des raisons qui ont jusqu'ici découragé la plupart des chercheurs d'étudier ce sujet. Les spécialistes de l'histoire contemporaine ont tendance à croire qu'aucun travail historique sérieux ne peut se faire en dehors des Archives. En réalité, les sources ne font pas défaut, elles abondent au contraire. D'abord les sources imprimées, livres et périodiques, par définition publiques. Elles permettent les études sur l'information, et l'opinion. Les publications éditées après l'indépendance apportent des révélations et des précisions supplémentaires; elles se prêtent par surcroît aux études d'historiographie. Il serait en effet particulièrement utile de mesurer l'influence des partis-pris sur la présentation des faits, en confrontant les versions successives d'un même événement controversé ou méconnu: par exemple, la bataille d'Alger, ou l'affaire Si Salah. Ne négligeons pas non plus les documents audio-visuels, cinéma, télévision, radio... D'autre part, les sources orales, acteurs et témoins de tous les camps et de tous les niveaux de responsabilité, méritent d'être mises à contribution d'urgence, avant leur disparition complète, chaque jour plus prochaine. Les Archives ne sont qu'une source parmi d'autres; jamais la totalité des documents utilisables ne sera disponible en même temps. Du reste, des documents confidentiels sont abondamment utilisés, et souvent reproduits, par les auteurs de Mémoires. Les archives privées des responsables, qui ne sont pas toutes inaccessibles, peuvent donner un avant-goût du contenu des archives publiques (militaires à Vincennes, civiles du Gouvernement Général à Aix-en-Provence, etc.).

Une difficulté plus sérieuse, pour des Français, est d'ordre linguistique. Est-il possible d'étudier la guerre d'Algérie sans connaître au moins l'arabe littéral, voire les parlers arabes et berbères? A vrai dire, l'ignorance de l'arabe écrit serait un moindre handicap que celle du français, qui était la langue de travail du FLN. Toutefois, il s'agissait d'un français particulier, comportant des mots arabes intraduisibles, simplement transcrits: par exemple, les Moudjahidine. La compréhension en profondeur de la révolution algérienne exige la connaissance de la culture arabe, donc l'apprentissage de la langue. Quant aux dialectes, leur pratique serait nécessaire à des enquêtes sur le terrain; mais il n'est pas évident que les Français soient les mieux placés pour mener à bien ce travail indispensable.

Le quasi monopole du témoignage exercé jusqu'ici par les auteurs français est objectivement un facteur de distorsion de la réalité du conflit. Le point de vue des témoins met au premier plan les problèmes des Français d'Algérie, de l'armée, et de leurs relations avec le pouvoir métropolitain. La société musulmane est rejetée à l'arrière-plan, et considérée comme un enjeu passif. Elle n'est que très sommairement connue, et relève des lieux communs traditionnels sur « l'âme musulmane », oscillant entre le fanatisme et le fatalisme, mais gardant le culte de la force. Le FLN est présenté comme étranger au pays, instrument de puissances jalouses de la France. Il est vrai que de Gaulle a reconnu le caractère algérien du FLN et voulu fonder sa politique sur l'auto-détermination du peuple algérien; mais les mé-

(20) Se reporter au *Répertoire des mémoires et thèses consacrés au Maghreb*, publié par le centre de la Méditerranée moderne et contemporaine de l'Université de Nice, dans *Cahiers de la Méditerranée* (2 fascicules parus, un troisième en préparation).

tropolitains qui l'ont soutenu ne s'intéressaient pas plus à l'Algérie algérienne qu'à l'Algérie française. Le franco-centrisme, voire le métropolitano-centrisme, est le défaut majeur de l'historiographie actuelle. Elle néglige le problème essentiel : comment le groupuscule qui a lancé l'insurrection est-il devenu, en sept ans, une nation ? Une explication est donnée : par le terrorisme. Il suffit pourtant de lire le journal de Mouloud Feraoun, et de regarder de près quelques documents officiels français, pour constater son insuffisance. Il faut étudier sérieusement la face cachée du conflit : la société musulmane, dont le FLN est incontestablement issu. Les chercheurs algériens sont mieux placés et plus fortement motivés que nous pour ce travail.

Devrons-nous alors nous partager la tâche ? L'Histoire de l'Algérie serait écrite par des Algériens, celle de la France par des Français. Mais qui traiterait le conflit franco-algérien ? Un partage rigoureux est impossible. Une guerre est un tout indivisible, une situation dynamique dans laquelle les deux camps, cherchant à s'imposer mutuellement leur volonté par la force, sont contraints d'adapter sans cesse leur comportement à celui de l'adversaire. C'est pourquoi ils se ressemblent davantage qu'ils ne voudront jamais l'avouer. Ne traiter qu'un côté de la guerre aboutit à s'enfermer dans des analyses partielles, sans pouvoir jamais déboucher sur la synthèse globale qui seule peut fournir les vraies explications. Telle est, me semble-t-il, la raison pour laquelle l'œuvre de M. Vidal-Naquet n'a pas dépassé le stade de la contribution à l'histoire de la guerre d'Algérie. Celui-ci, dans un esprit de civisme français, a dénoncé la responsabilité du pouvoir politique dans la diffusion de la torture et des exécutions sommaires, qu'il couvrait en les niant. Mais il n'a pas abordé le problème global : comment lutter contre des méthodes cruelles que les deux camps employaient en prétendant qu'elles leur étaient imposées par l'adversaire... ? Les commodités du travail universitaire peuvent nous obliger à étudier séparément les deux côtés de la guerre : il n'en faut pas moins chercher à les connaître, dans la mesure du possible, aussi bien tous les deux. Heureusement pour nous, les Algériens francophones ou bilingues peuvent nous servir d'interprètes, par leurs écrits et par leur conversation. Les chercheurs français gagneront beaucoup à la fréquentation de leurs homologues algériens. Le fait qu'ils travaillent souvent dans les mêmes universités favorise les échanges d'informations et de réflexions. Le Groupement d'Etudes et de Recherches Maghrébines (GERM), qui vient d'être fondé à Paris autour de Charles-André Julien, avec le dynamique soutien de MM. Ageron et Gallissot entre autres, permettra sans doute d'intensifier ces contacts, dans un cadre international plus large, en collaboration avec les centres de recherches existants.

Si l'on veut dépasser les analyses partielles, il convient de pratiquer, à mon avis, une impartialité méthodique, c'est-à-dire de consulter le maximum de sources écrites et orales, sans exclure aucune tendance. Leur confrontation permet d'en extraire les éléments objectifs, ceux qui sont attestés par tous les camps. Il convient aussi de connaître l'argumentation de chaque partie et d'en comprendre la logique. Faut-il ensuite juger ? Certainement pour distinguer le vrai du faux. Nous devons, je crois, tenter de redresser les opinions erronées qui ont cours dans le public. Il est particulièrement nécessaire de libérer nos concitoyens « rapatriés » de leurs amères illusions. Si l'Algérie, dans sa masse, avait été française en 1954, voire en 1958, elle le serait encore aujourd'hui. De Gaulle n'a fait qu'exécuter la politique souhaitée par la majorité de l'opinion métropolitaine ; sans lui, d'autres l'auraient tentée. Même si l'intégration avait été sincèrement entreprise en 1958 et la victoire militaire obtenue, rien ne permet d'affirmer avec certitude que l'Algérie ferait encore partie de la France. Enfin l'explication de l'insurrection par la subversion communiste ne résiste pas à l'examen.

Mais on ne peut réfuter les erreurs des uns en respectant celles des autres : par exemple, la tendance de trop de métropolitains à rejeter sur les « colons » et sur les militaires de carrière tout le poids de responsabilités qu'ils ont largement partagés. Prendre au sérieux les thèses du FLN, trop longtemps dédaignées, n'interdit



pas de les remettre en question. Il serait particulièrement important d'examiner si le grand nombre de musulmans armés par la France pour combattre l'ALN justifie le recours à la notion de guerre civile, qui semble contredire celle de guerre de libération nationale, mais s'accorde bien avec celle de révolution.

Cette impartialité critique peut être généralement admise. Mais, sur l'enjeu du conflit, faut-il prendre un parti, faut-il choisir son camp ? C'est ici que les opinions divergent. Les jugements de valeur, politiques et moraux, ne sont pas plus imposés qu'interdits par les règles de la méthode historique. S'il est impossible de rester indifférent à la dimension morale du problème, on ne peut exiger un engagement rétrospectif, ni nous demander ce qu'il aurait fallu faire. L'indépendance de l'Algérie n'est plus un débat politique, c'est un fait historique. Il est pourtant vrai que le sujet conserve un intérêt actuel. La vie politique française reste déterminée par les événements de 1958 et de 1962. Les relations franco-algériennes, au niveau des Etats et à celui des peuples demeurent délicates. Enfin, des conflits analogues sont en cours un peu partout. Une histoire engagée est donc possible : en témoignent les innombrables études consacrées aux relations entre les partis communistes de France et d'Algérie et le nationalisme algérien. Mais l'histoire militante s'enferme dans le cercle de ses sympathies, comme nous l'a montré l'exemple du groupe de réflexion sur la guerre d'Algérie constitué en 1975, dans le cadre du « Forum-Histoire » de Paris VII, autour de l'historien Robert Bonnaud. Les participants connaissaient parfaitement l'extrême-gauche, où ils se situaient, et la « gauche respectueuse », communiste et socialiste, dont ils s'étaient séparés sur la question algérienne. Mais tout le reste à leurs yeux était « la droite », qu'ils identifiaient sommairement à la cause de l'Algérie française. Jamais pourtant le clivage entre partisans et adversaires de la colonisation n'a coïncidé avec l'opposition droite-gauche. Et si la « gauche respectueuse » a trahi son devoir internationaliste, c'est en suivant la tradition de la vieille gauche française, patriote et croyant en la « mission civilisatrice » de sa nation. Plutôt que de protéger nos préjugés sur l'histoire, ne vaudrait-il pas mieux éclairer notre jugement politique en étudiant « à froid » un problème aujourd'hui dépassé ?

Il est vrai qu'un historien de la guerre d'Algérie ne travaille pas seulement pour satisfaire sa curiosité personnelle. Il ne peut s'empêcher, à mon sens, de viser un but plus élevé : contribuer à exorciser les relations franco-algériennes, ce qui suppose au préalable l'apaisement des discordes franco-françaises ; expliquer à tous les intéressés pourquoi ils se sont si durement affrontés et, par là, les libérer de leurs ressentiments. C'est, pour l'instant, un beau rêve. L'historiographie de la guerre d'Algérie, dans les deux pays concernés, ne s'est pas encore dégagée des anciennes interprétations, qu'elle tend à reproduire indéfiniment. Son histoire critique reste presque entièrement à faire. N'attendons pas qu'elle se fasse toute seule, avec le temps.

Guy PERVILLÉ,

Attaché de recherche au CNRS,  
Pensionnaire de la fondation Thiers.

## 2. — LES ACTEURS PARLENT

**Boudiaf (Mohamed).** — *La préparation du premier novembre suivi de lettre ouverte aux Algériens*, Paris, Editions de l'Etoile, Collection El Jarida, 1976, 94 pp.

Les textes ici rassemblés ont été écrits à différentes périodes de la vie politique du fondateur du Parti de la Révolution Socialiste algérien, la « Lettre » en 1966, la

« Préparation » en 1974. M.B. les (re) publie avec une préface datée symboliquement du 1<sup>er</sup> novembre 1976, afin de bien marquer la continuité de sa pensée, l'irréductibilité de son opposition et le lien de l'une et l'autre avec « l'événement fondateur » du 1<sup>er</sup> novembre 1954. Ce petit livre rapide et tumultueux mérite attention pour trois raisons.

Tout d'abord, il nous donne la version d'un acteur particulièrement important sur les origines de la guerre de libération. L'OS (Organisation Spéciale du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques, réprimée par la police française en mars 1950 et dissoute peu après par le parti) y est présentée comme le noyau de l'insurrection de 1954 et comme une force autonome au sein du MTLD distincte aussi bien des « messalistes » que des « centralistes ». Ce groupe clandestin, aux troupes peu nombreuses (l'OS comptait environ mille membres en 1950 et un certain nombre ne suivront pas leurs leaders), semble avoir éprouvé plus d'aversion pour les « centralistes », politiciens professionnels considérés comme trop intégrés dans le système colonial, que pour les « messalistes » qui avaient au moins le mérite de ne pas se compromettre apparemment et surtout de bénéficier du prestige de Messali, indispensable, croyait-on, pour entraîner les masses : un des passages les plus intéressants et même émouvants est le récit de la tentative avortée de s'assurer le concours d'un « leader de substitution » en la personne de Lamine Debaghine en septembre 1954. A cette époque, la rupture avec Messali et ses hommes est consommée et même un rapprochement avec les « centralistes » moins mégalomanes et sachant mieux apprécier l'importance de l'OS a été tenté, avec le CRUA (Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action) destiné à maintenir l'unité du MTLD. Mais ce dernier a échoué et a cessé d'exister en juillet 1954 après le congrès messaliste d'Hornu. Sans espoir au niveau du parti, les « 22 » de l'OS réunis à la fin juin 1954 à Alger ont décidé de déclencher l'insurrection le plus tôt possible et ont élu Boudiaf comme chef, lequel a désigné comme adjoints Ben Boulaïd, Didouche, Ben M'hidi et Bitat. La Kabylie, autonome par rapport à l'OS et messaliste jusqu'en mai 1954, ne rejoindra qu'en août 1954 avec l'entrée de Krim Belkacem au comité des « 5 » élus à Alger en juin. C'est ce comité qui déclenchera l'insurrection le 1<sup>er</sup> novembre, conscient de sa faiblesse militaire mais également convaincu que seul un acte de violence exemplaire peut fonder le rassemblement des énergies populaires. Le rôle de la « Délégation extérieure » (Ben Bella, Aït Ahmed, Khider) est bien entendu minimisé, voire sévèrement jugé. Tel quel, ce témoignage ne peut remplacer une histoire qui reste à écrire; il apporte cependant un éclairage intéressant qui complète et conteste les écrits répandus par Courrière.

Le livre présente un autre attrait, dans la mesure où il nous aide à mieux saisir le style des relations entre militants nationalistes et, pour employer un mot un peu gros, leur « culture politique ». Trois traits se dégagent : 1) La méfiance permanente entre « politiciens professionnels » et « hommes d'action », qui recouvre exactement, aux yeux des derniers, l'opposition entre « dirigeants » (les politiciens) et « peuple » (implicitement considéré comme représenté par les hommes d'action); ce point de vue, partagé par M. Boudiaf et H. Boumediene, n'explique évidemment pas pourquoi les politiciens conservaient quand même un rôle et une base sociale, mais on est ici dans le domaine des impressions profondément ressenties par les acteurs et orientant leur comportement, quelque soit la valeur rationnelle de celles-ci aux yeux d'un observateur extérieur. 2) Le sentiment, également très profond chez les hommes d'action, d'une absence constante de démocratie, entendue comme une inégalité marquée dans la détention des informations entre la base et le « sommet », ce qui rend la base incapable de comprendre les querelles des dirigeants et par conséquent de les arbitrer. 3) Le « retour à la base » comme seule issue aux crises mais ce retour prend essentiellement la forme d'un événement purificateur qui nettoie les miasmes du passé et dessine un nouvel horizon. La base est en quelque sorte rendue à elle-même par l'action exemplaire des militants qu'elle comprend

dans le secret de son cœur quand elle n'est pas détournée (divertie, pourrait-on dire comme Pascal) par les politiciens. Ce trait nous paraît dépasser la personne de M.B., mais il apparaît chez lui plus marqué du fait de son tempérament et de sa situation.

C'est ici qu'apparaît le dernier sujet d'intérêt de l'ouvrage. Il ouvre une fenêtre sur la personnalité politique d'un des hommes les plus secrets parmi les « chefs historiques » survivants. On demeure saisi par l'abstraction moraliste (et par conséquent la relative pauvreté) de son analyse et de son programme : une nouvelle classe a assis son pouvoir grâce à la possession de l'appareil d'Etat, l'armée en est le fer de lance, les impôts sont excessifs, l'autogestion sabotée, les syndicats muselés, l'impérialisme tout puissant, les bonnes réformes comme la réforme municipale (inspirée d'ailleurs des idées de M.B.) trahies par l'absence de démocratie etc. Le programme est une succession impressionnante de dénégations : non au mythe de l'union nationale de l'opposition, non à l'action armée, non au régionalisme, non à l'alliance avec la droite, non au parti unique (au moins dans sa forme monolithique actuelle); les formules « positives » elles-mêmes prennent l'allure d'un réquisitoire : remettre en cause les modes de gestion de l'état, renoncer aux querelles de clocher entre vrais révolutionnaires, épurer les éléments réactionnaires et serviles au sein du syndicat, et par dessus tout s'opposer globalement au régime qui mène à la catastrophe. Au-delà des mots s'affirme la conviction douloureuse que l'homme d'action « pur » (au double sens du terme) est toujours seul, mais qu'il existe quelque part dans les profondeurs du peuple des hommes qui le comprendront et reprendront le bon combat, comme le firent les « compagnons de la première heure » qui évoquent ici les « happy few, band of brothers » du Henry V de Shakespeare. Ainsi ces quelques textes constituent-ils une précieuse matière première pour une analyse du « leader rebelle » en tant que type idéal, étude qui ne réduirait pas sa personnalité à des traits psychologiques ou sociologiques simplistes (volonté de puissance, paranoïa, position de classe etc.) mais tenterait d'en restituer toute la complexité.

Jean LECA.

**Azzedine (Commandant).** — *On nous appelait Fellaghas*, Paris, Stock, 1976, 345 p., photographies.

Enfin, dira-t-on, un Algérien qui s'exprime à propos de la guerre de libération, un témoin qui parle, un acteur qui dit son action. Le lourd silence cesserait-il de régner, soudain ? En termes d'intérêts, il faudrait d'abord s'interroger sur les mobiles de cet ouvrage. Qu'est-ce qui a poussé le commandant Azzedine à nous conter ses exploits, aujourd'hui ? Que pense-t-il y gagner ? Est-il prêt à jouer le jeu de l'ex-colonisateur qui a maintenant besoin de héros du côté nationaliste, pour renforcer, ou équilibrer, les héros autochtones nommés Bigeard ou Massu ? A-t-il quelque besoin de sa gloire passée pour servir son prestige présent ? Cherche-t-il à se faire reconnaître quelque statut, comme le fit Yacef Saadi par le livre et par le film, en son temps ? Ou s'est-il fait simplement piéger par les marchands du temple de l'édition capitaliste ? Les grands survivants devenant rares, et certains comme le colonel Ouamrane ayant déjà été beaucoup utilisés par Yves Courrière dans ses quatre tomes de *La guerre d'Algérie*, ne fallait-il pas dénicher un oiseau de combat plus rare sinon moins connu ? Amar Hamdani avait su (fort bien) parler de *Krim Belkacem le lion des djebels* (Paris, Balland, 1973), mais le chef kabyle était mort et c'était un chef politique. Un récit à la première personne d'un baroudeur non préoccupé de politique ne pouvait-il être un bon sujet commercial en 1976 ? (21). Et le commandant

(21) « Je ne suis pas un politicien. Mon territoire c'est le djebel, et j'y suis trop occupé pour, à vingt-quatre ans, errer hors des limites qui sont les miennes », écrit-il, à propos des offres des services français au moment de la « paix des braves » (23 octobre - novembre 1958).

sait-il ce que signifie le livre en général et le sien en particulier dans le marché des biens culturels français ?

Nous ne tenterons pas de répondre. Quelles que soient les raisons de Si Azzedine et celles de son éditeur, un texte existe, et nous interpellons directement. Car ce qui est dit (et pas seulement « écrit », nous nous en expliquerons) est d'abord un magnifique témoignage à l'état quasi-brut. Azzedine parle de lui, très bien, de ceux qui l'entourent de façon intéressante, et de ce qui l'englobe, (et le dépasse), les rapports franco-algériens, la guerre conçue comme la continuation de la politique, la politique au sens de gouvernement des sociétés humaines, d'affaires publiques, assez peu et plutôt mal. C'est que l'affaire du commandant est affaire de commandant : action, tactique, stratégie, donc combat et poudre (baroud), batailles, et non débats théoriques sur l'engagement et conflits d'idées sur les choix et les buts. Mais ce militaire n'appartient pas à une armée de métier. Il apprend l'art de la guerre en pratiquant la guérilla, sur le vif, comme dans sa chair marquée par maintes blessures. Contre les canons et les engins téléguidés, un fusil ou une mitrailleuse, contre les hélicoptères et les blindés, des jambes, et en face des états-majors issus de Saint-Cyr, Saint-Maixent et/ou d'Indochine, un sens aigu du terrain et une imagination en éveil permanent. Là est le nœud où se fixe l'attention : l'affrontement inégal d'un homme sans formation et d'une machine de guerre sophistiquée. Si Azzedine, pour le lecteur français, devient David ou son cousin issu de germain, son homologue des bandes dessinées, Tintin. Il trace de lui un portrait plutôt flatteur. La vingtaine à peine passée, il est déjà un baroudeur infatigable et meneur d'hommes hors de pair. Il confond les marabouts prévaricateurs (pp. 66-67), rabroue les notables, rend la justice tel Salomon (pp. 70-71), roule les pandores locaux (pp. 83-87) comme les officiers de renseignements du gouvernement général (pp. 285-295). Il donne de lui une image dont le modèle hésite entre Mandrin et Salvatore Giuliano. En prison (pp. 87-95) comme au dehors, c'est un meneur d'hommes dont l'autorité et la supériorité ne cessent d'être reconnues, qui organise, gère et commande un village (pp. 191-192), un commando, une capitale (Alger). En même temps c'est un chien fou qui porte son âge réel, et qui vit la guerre comme un grand jeu où il serait le bon Indien. Il perd un peu de son côté nationaliste algérien menant sa guerre de libération, au passage. Ses coups d'astuce ou d'éclat, ses entourloupes et mystifications à l'adresse des troupes coloniales, les satisfecit rendus par les chefs adverses après coup... font de lui un héros, moins par son dévouement à une cause que par ses exploits, ses actes de courage. En un sens, on peut oublier contre qui il se bat, dans la mesure où plus le récit devient précis et situé plus il paraît intemporel et immatériel, juxta la fable épique, l'épopée, la geste et l'héroïque, à travers les prouesses d'un seul.

Pourtant, ce livre n'est pas œuvre imaginaire, ni ne ressort de la fiction. Il prend pour axe le récit d'aventures vécues puisqu'arrivées à un homme qui se propose de les retranscrire. Et de ces aventures là, il y aurait beaucoup à dire, simplement parce qu'il y a beaucoup à glaner. Sur le militantisme de la première heure, l'organisation révolutionnaire à ses débuts; sur les wilaya et les combattants des années 1954-1958; sur l'armée des frontières — école de formation politique et force prétorienne de réserve à la fois — et les clans et groupes de l'extérieur; sur la zone autonome d'Alger et les derniers combats... Beaucoup puiseront, par delà la transcription d'expériences personnelles, des détails généralisables, ou des impressions valables pour des ensembles, une époque. Ce qui nous paraît constituer l'apport le plus riche tient au personnage lui-même et à ce qu'il devient entre le moment où il entre dans la vie sociale (école) et l'indépendance; dont il prétend qu'elle marque la fin de ses activités, comme si un homme de sa trempe pouvait se désintéresser de ce qu'il advient de et dans son propre pays, et vivre d'on ne sait quelles rentes, s'occupant à tailler les plantes de quelques jardin...

\*  
\*\*

Le moment crucial de la première partie est celui où, employé chez Caterpillar près d'Alger, Azzedine, (qui se nomme Abah Zezari de son vrai nom) décide de s'« engager ». Et où la seule manière qu'il estime correspondre à l'idée qu'il se fait de cet engagement est de tuer un « anti-algérien » notoire, celui par lequel il prend conscience de tout ce qui le sépare du monde européen — le gardien de l'usine, son ennemi personnel dans son milieu de travail en l'occurrence — pour pouvoir ensuite « monter » au maquis. Le lecteur risque de s'arrêter sur et de gloser à propos de ce passage de l'état prolétaire à l'état révolutionnaire sans aucune conscience sociale ou nationale. Un homme fruste, sans aucune culture politique « bascule » de l'« autre côté » pour régler ses comptes et par seul goût de la bagarre. La vision est plus que déformante et en tout cas réductrice d'une réalité plus complexe et plus riche. D'abord, elle illustre bien un vieux débat qui n'a cessé de secouer le courant le plus actif du nationalisme, le messalisme, entre tenants de l'action légale et de l'intervention armée. La détermination d'Azzedine, au sens de décision sans ombre d'hésitation, en laisse dans l'ombre une autre, la détermination au sens d'estimation, de recherche de solution, de relation entre la situation politique globale et des actions les plus aptes pour y faire face. Sa propre démarche n'est que la traduction en clair d'une des possibilités du moment. Elle indique seulement *a posteriori* la bonne voie, la vraie solution, par le canal de cet acte sauvage ou « primitif », puis par ce départ pour les groupes armés, les « fellaghas ». Les réunions de cellule, auxquelles il assiste et qui lui semblent vaines, rappellent qu'il existait une autre option, et que son acte n'est pas purement individuel ni sans fondement (22).

Mais tentative d'assassinat et fuite, selon le code français en vigueur, ne doivent pas non plus faire oublier le projet suivi par Azzedine avant d'y être en quelque sorte réduit. « Je suis né à Bougie, aujourd'hui Bedjaïa, le 8 août 1934; mes parents sont morts alors que j'avais à peine trois ans. Je ne me souviens ni de leurs visages ni de leurs caresses, raconte t-il... Nous possédions une boucherie et une ferme près de Bougie, flanquée de champs de céréales et de pâturages où nous élevions des vaches et des moutons ». Or, ce dernier enfant d'une famille qui en comportait sept se retrouve à dix ans dans le sous-prolétariat de Bône, accomplissant divers petits métiers. Très vite, donc, une situation s'est dégradée : le boucher-paysan, ruiné, a été exclu de la ferme et de la campagne et confiné dans un taudis urbain. Très vite, encore, la seule planche de salut, l'accès à l'école coloniale, lui a été retirée. L'enfant a été renvoyé par un directeur raciste, comme l'avait été le jeune Krim Belkacem pourtant titulaire du certificat d'études « indigènes » (supprimé en 1940 précise Azzedine) à Alger quelques années auparavant (23). Le chemin conduit ensuite aux faubourgs d'Alger, puis à l'usine et à un poste de soudure, avec son lieu compensatoire, le terrain de football où se déroule la rencontre avec Abderrahmane Laâla qui lui propose de « travailler dans l'organisation nationaliste » (p.41). L'acte comico-tragique de la « suppression du traître », le gardien de l'usine, n'est donc pas sorti des fantasmes d'un individu isolé qui règle ses comptes avec un « petit chef » et le compte en même temps d'un des chiens de garde du colonialisme. Le geste s'inscrit dans un conflit politique et dans un contexte socio-économique déterminés.

(22) Sous un certain angle, Si Azzedine est bien une figure fanonienne. Pour lui, et sans qu'il le théorise, tout renversement de la situation ne peut être que brutal. La liberté ne s'acquiert que par la révolution, et celle-ci ne peut être que violente. Mais la cohérence ainsi donnée à son personnage n'est-elle pas venue dominer des événements et entreprises décrits vingt années après ? L'homme d'aujourd'hui ne se projette-t-il pas tout armé de ses succès accumulés dans le jeune homme des années 1956 ?

(23) Aucun misérabilisme. Azzedine « expédie » en quelque sorte son enfance et son adolescence en 25 pages. Ce n'est pas cela qui l'intéresse. Nous aurions pu en apprendre beaucoup plus, s'il s'était décidé à être plus prolix, car son cas est symbolique de celui de toute une fraction de population.

Les développements sur les début au maquis participent aussi de la démythification. Rien n'y est beau et facile. Peu d'hommes au départ (« voilà notre dixième frère... c'est le premier algérois à monter au maquis » p. 50). Et rien, par la suite, ne sera pur et parfait, non plus. Des villages entiers subissent les repréailles des troupes françaises, après le passage des « rebelles ». Des tribunaux révolutionnaires « expéditifs » jugent sur dénonciation (p. 69). Des « purges » éliminent des hommes dont on ne sait pas toujours s'ils sont coupables (pp. 266-268). Les pratiques d'intimidation conduisent à couper nez et oreilles, à tuer les délateurs et les transfuges d'abord, puis les hésitants et les mous, pour entraîner toute une population du « bon » côté. La guerre bouscule tout, y compris, dit Azzedine, « les valeurs établies » (p. 190).

Mais les seigneurs qui conduisent la dite guerre n'entendent pas se laisser impressionner par ces perturbations, qui en sont le juste lot. La torture fait partie de la guerre sous-entend Massu. Les jugements expéditifs et les attentats en composant la monnaie, laisse entendre l'ancien chef du commando Ali Khodja. Mais, toutes ces imperfections sont en quelque sorte transcendées au sein d'un discours au second niveau, à la fois justificateur et mystificateur. Azzedine qui décrit les « malheurs » de la guerre est aussi celui qui les fait passer au second plan, au profit d'une autre vision — sans doute recomposée après coup elle aussi — d'un homme qui se veut héros dans la guerre et par la guerre, et qui, par là, devient l'égal honorable de ses adversaires. Que Bigeard et Massu, de modeste origine comme lui, et samouraïs modernes dont il cherche à retrouver l'équivalent, lui rendent hommage et le voici placé par l'opinion publique, selon lui, à leur niveau (24). Il oublie seulement que le rapprochement n'est pas forcément honorifique; il peut entacher l'honneur d'un homme qui, sans négliger alors le peuple dont il est issu et dont il dit qu'il est tout entier réuni pour la juste cause, se préoccupe plus de retracer son action dans la lutte que d'évoquer la lutte elle-même, de son profil héroïque que du tableau de la bataille collective (25).

Le livre fourmille, d'ailleurs, d'exemples de généralisations ou d'embellissements. En restituant son aventure personnelle, avec une grande exactitude, Si Azzedine reconstitue en même temps un cadre simplifié, idéalisé. Sitôt qu'il sort des récits où il se trouve mêlé, il tend à procéder par induction. Ainsi, ses descriptions de l'organisation des maquis durant la guerre prouveraient, si d'autres éléments concrets ne venaient y apporter de nécessaire correctifs, une parfaite hiérarchie des structures et un fonctionnement parfait. Celles concernant le commando Ali Khodja au cours de l'année 1957, par exemple, montrent des relais fonctionnant parfaitement, des djounouds « enfants chéris de la population », accueillis partout avec ferveur, un encadrement sans failles, un système égalitaire à peine tempéré par la nécessaire hiérarchie des compétences et des responsabilités (pp. 158-161), des assemblées populaires et des coopératives de production au travail (pp. 186-189), une structuration efficace, des rapports sans nuages entre militaires et commissaires politiques, une intendance qui « suivait » toujours, des repos programmés (p. 171), des infirmeries voire des hôpitaux en état de marche... Le tableau de la wilaya IV était-il si flatteur ?

Nous en apprenons, par contre, beaucoup sur la vie d'une wilaya comme sur les conditions matérielles et le moral des combattants, sur le déroulement de la guerre elle-même, les méthodes de combat. Nous savons, grâce au *Sagh el aouel* Azzedine ce que furent les conflits et les incompréhensions réciproques, entre « politiques » et « wilayistes », « intérieur » et « extérieur », entre État-major général et gouverne-

(24) Une certaine admiration perce pour les parachutistes qui ont reconstitué l'organisme du commando Ali Khodja (p. 284), après l'arrestation en novembre 1958, de son chef Azzedine lui-même. Le « après nous, vous êtes l'armée la plus paperassière du monde », des officiers français, et qui fait allusion à l'énorme masse de documents saisis sur les combattants algériens tués ou prisonniers, est une phrase terriblement ambiguë. « Après nous », toujours et partout, même dans les défauts, cela veut aussi dire « comme nous », donc présuppose des ressemblances en dépit des affrontements.

ment provisoire, après la transformation radicale de l'armée des frontières, conséquence directe des grandes opérations militaires françaises en Algérie, qui désarticula l'organisation et dépeupla les montagnes (cf. le récit du retour en wilaya IV de la page 129), « chance » que sut saisir un certain colonel Boumediene. Nous avons quelque aperçu de ce que furent les règlements de comptes au plus haut niveau, et les purges tout au long de la hiérarchie (26).

Nous aurions cependant aimé quelques précisions sur des faits qui sont comme gommés par l'auteur. Si Azzedine, arrêté puis rendu à la liberté au moment de la « paix des braves » par un pouvoir politico-militaire français qui comptait l'utiliser ensuite (pp. 282-298), a rejoint à Tunis les chefs de l'extérieur qu'il ne tenait pas en très haute estime, si l'on en juge par quelques réflexions (notamment p. 269 (27)). Pourquoi quitte-t-il l'Algérie, et à quel titre, pour effectuer quelle mission ? L'explication de la page 303, (apporter aux membres du GPRA le point de vue des combattants et état de fatigue successif à diverses blessures), est-elle la seule ? Homme des maquis et de l'action sur le terrain, il se retrouve à l'Etat-major général, aux côtés des commandants Slimane (Ahmed Kaïd) et Mendjli, sous les ordres du colonel Boumediene. Qui l'y a nommé et quel groupe représente-t-il, au moment où les tensions se multiplient entre les fractions et les clans ? Il retourne ensuite prendre la direction de la fameuse zone autonome d'Alger, dont il laisse entendre qu'il a été l'inspirateur autant que le responsable actif. Pourquoi lui et à quelles fins ? Que s'est-il passé en dehors des combats avec l'OAS ? Comment Alger plus ou moins « ville ouverte » a-t-elle été contrôlée, administrée ? Les éléments fournis (pp. 331-342) sont à la fois

(25) L'histoire emprunte volontiers à l'épopée pour se faire accepter. Celle de la Révolution française que nous « raconte » Claude Manceron, n'est-elle pas avant tout celle de ses « héros » ?

Le fait qu'Azzedine ait vécu les événements qu'il relate, parle en témoin, font déjà de lui — avant même qu'il s'agisse d'exploits à lui attribués — un héros, d'une action encore proche sur laquelle beaucoup des anciens acteurs se penchent désormais. On pourrait même suggérer que si le livre a du succès, et il faut espérer qu'il en ait, celui-ci sera dû pour une large part au fait que Azzedine, homme réel agissant au cœur d'une situation historique, y vit des « aventures » de personnage de fiction. Il *incarne* autant l'histoire, après coup, qu'il l'a vécue et retranscrite. A la limite, il peut s'inscrire dans l'histoire de la guerre d'Algérie de façon (ou sous forme) mythologique.

(26) Cf. p. 317, à propos de la mort d'Abane Ramdane, cette épine enkystée dans la mauvaise conscience de beaucoup, point focal des tentatives d'excommunications ultérieures.

« A peine né à la politique, écrit Azzedine, il en était soudain révéle les aspects les plus sordides et je ne pouvais concevoir que nos responsables adoptassent des méthodes expéditives pour régler des comptes sans rapport selon moi avec les buts que nous assignait la révolution ».

(27) « Or, l'extérieur n'avait pas rempli son contrat. Au lieu de se préoccuper avant tout de résoudre les problèmes urgents des maquis de l'intérieur, ces responsables, qui pourtant avaient éprouvé nos difficultés, se disputaient les fauteuils du pouvoir » (p. 169). Voir aussi l'inévitable référence à ceux qu'Ouamrane avait surnommés les « révolutionnaires de palaces », de ceux « qui, à Tunis, à Rabat et au Caire se bouffent entre eux comme dans un panier de crabes, nous assomment de belles paroles, parlent au monde en votre nom et se soucient fort peu de vos souffrances, de vos besoins en matériel et en armes. Qu'est devenue la plate-forme de la Soumman où le principe de la primauté de l'intérieur sur l'extérieur avait été solennellement affirmé ? » (p. 285). Que dire du portrait du colonel Nacer (Mohammed Saïd), responsable de l'extérieur à Tunis, « ogre ventripotent qui s'exprime comme un tremblement de terre, avale tête de mouton, poulet, salade, petit lait... » (p. 307), assez proche du Staline gargantuesque que décrit De Gaulle dans ses *Mémoires*. Et pour faire bonne mesure, on citera la page 307 : « les membres du gouvernement [le GPRA] se complaisaient dans les fastes bourgeois de la table et des salons. Je perds mes dernières illusions et songe au proverbe bakyle qui dit : « plus le singe grimpe à l'arbre et mieux on voit son cul » !

Pareille diatribe sur les « extérieurs » irresponsables renvoie une fois de plus aux rapports ambigus établis avec l'adversaire français. Ce dernier a, lui aussi, diffusé l'image des « rebelles de luxe », réfugiés dans le confort facile, loin de la zone des combats. Bien que le sens soit différent chez Azzedine, combattant choqué de pareilles pratiques, l'image sous-entend que, paradoxalement, seul le combat mené les armes à la main est pur ; la politique, au contraire, ne peut l'être (cf. la note 21).

précis et en quelque sorte incomplets. Quels effets a provoqué sur ces combattants des campagnes, ces montagnards, ces habitués des grands espaces, la maîtrise quasi sans partage de la cité ? Les pages 337-338 démontrent à quel point était grande l'autonomie des chefs de la ZAA au moment où la course au pouvoir engageait les organes représentatifs, GRPA et CNRA, et les clans, d'Oujda et de Kabylie, les hommes, Ben Bella, Ben Khedda, Ferhat Abbas..., les forces, politiques, militaires, les wilayas dans des compétitions et heurts improductifs.



Il y a dans l'ouvrage un mélange constant de récit authentique et de constatations plus générales. Celui-là est remarquable et constamment intéressant, d'autant qu'il est accompagné de documents (photographies, lettres cf. celle de Si M'Hamed pp. 278-280). L'intérêt de celles-ci est au second degré; c'est l'homme de 1976 qui revoit ses faits et gestes et tente de les situer dans un cadre, dont il ne devait pas connaître bien les limites à l'époque, et auquel il cherche à donner une grande cohérence, après coup. L'un nous rend la vie d'alors, les autres fournissent les pensées de maintenant; ce qui expliquent que les rares tentatives de théorisation soient quelquefois contredites par les faits eux-mêmes. Et je me demande si ceci ne tient pas tout bonnement au procès de production actuel des biens culturels, qui tend à faire passer tout récit par des moules et des titres avant de les livrer sous forme de livres comme marchandise consommable.

Il se peut que l'auteur ait tenu la plume et rédigé dans le silence d'un bureau; quelques phrases un peu trop composées — au cours d'un dialogue, des débats, le jeune Azzedine emploie l'imparfait du subjonctif — le laissent supposer. Il paraît plus probable, en raison du style plus relâché, d'expressions du langage parlé dans la seconde partie surtout, que le magnétophone a dû servir. Mais ce qui est plus vraisemblable encore, c'est qu'il y ait « réécriture », pour correspondre aux normes de l'édition, aux attentes du public, aux nécessités de forts tirages. On peut juger regrettable que l'éditeur n'ait pas cherché à pousser l'auteur à nous livrer plus de la guerre dans ses détails, à mettre l'accent sur des points importants, à sortir de l'ombre ce qui y demeurerait, à lui faire compléter ici ou là quelques traits, à le pousser à la confiance ou à la révélation. Mais tout ceci risque d'être bien vain, en raison des lois du marché et des procédés utilisés pour y répondre. Dans ces conditions, est-il possible d'espérer que le Commandant Azzedine donnera un second volume dans lequel il nous dira peut-être aussi cette « autre histoire », cette « autre vie », qui commencent pour lui au moment de l'indépendance, lorsqu'il dépose les armes et abandonne ses fonctions de responsables de la zone autonome d'Alger ?

J.-C. V.

### 3. — UN ROMAN

Croussy (Guy). — *Ne pleure pas, la guerre est bonne*, Paris, Julliard, 1975, 189 p.

Alors que s'amoncellent depuis vingt ans les témoignages à chaud ou réchauffés, les souvenirs embellis ou noircis, les plaidoyers de toutes encre, les récits à vocation historique, les documents divers, sans oublier les albums photographiques (28), la guerre d'Algérie n'a guère servi de bon argument romanesque. Lors de nombreuses tentatives de faible qualité et de peu d'écho — et mis à part l'extraordinaire *Tombeau*

(28) Cf. PERVILLE (Guy) : « Quinze ans d'historiographie de la guerre d'Algérie », in le présent *Annuaire*, *supra*.



pour 500 000 soldats de Pierre Guyotat qui ne s'en sert que comme appui — l'affrontement franco-algérien des années 1954-1962 n'a point tenté la génération d'auteurs qui l'a vécu ou tout au moins subi, n'a pas non plus suscité de grandes vocations littéraires. Comme si quelque honte s'attachait à ces guerres de la décolonisation, phase retour de l'époque où les croisades conquérantes permettaient la mainmise sur des pans de continent, en Afrique et en Asie. Comme si l'armée ne produisait plus de Psichari et l'après-guerre de Barbusse. Comme si nous n'avions, en guise de « Centurions » que ceux de Lartéguy, chantre de combats d'arrière-garde et où, la gloire perdue, seule reste la gloriole.

Avec l'ouvrage de Guy Croussy, auteur déjà de *Ceux du djebel* remarquables en 1967, nous venons peut-être de combler un vide. Exception ou libération d'un genre jusque là considéré comme tabou, *Ne pleure pas, la guerre est bonne* mérite que l'on s'y attache. Enfin voici porté au jour un affrontement, où il est bien question d'armes, d'extermination, de loups et de brebis, de sentiments et de trépas. Et ce récit, sur un ton souvent retenu, est retracé par un Fabrice, qui vit son petit Waterloo colonial. S'y découvrent l'horreur sous la banalité, un monde d'absurdités sous les grands principes, des hommes-enfants perdus dans un conflit de nations, lancés dans une chasse inutile, victimes de guets-apens dont le caractère prémédité apparaît moins que le côté banal — le destin semblant apprivoisé, intégré à la vie ordinaire, la mort finissant par se présenter « comme un malheur familial » (p. 64) pour les adversaires des deux camps.

Première Partie : La Traque. Un chasseur alpin (« chasseur de neige » préfère-t-il dire), lancé seul à la poursuite d'une ombre blanche devenue homme et partisan, au fur et à mesure où il s'en rapproche dans la montagne algérienne, nous jette au plein cœur de cette guerre qui a éclaté quelques années auparavant. Rattrapant sa proie il la ramène au poste militaire. Après interrogatoire du prisonnier, sommé de l'exécuter de ses mains, il refuse; ce qui lui vaut d'être muté dans un de ces commandos dont le colonel Bigeard est l'entraîneur sinon le patron. La capture a permis de révéler un fait. Amirouche, le célèbre chef de guerre de la zone 3 (wilaya 3), vient de passer et s'est engagé sur la piste des panthères (29). Dès lors, la mission que nous narre le chasseur, qui porte le peu guerrier nom de Rose, va consister à observer, poursuivre et tenter de ramener Amirouche soi-même « mort ou vif ». Un commando « Pivoine » est donc constitué de quatre hommes : Eugène Borie, tireur d'élite, que tente l'armée, les transmissions et l'électronique; Edouard Grenier, passé de l'assistance publique à la prêtise, voué dès vingt ans « aux âmes en perdition d'honneur », et qui en attendant tient le fusil mitrailleur; Jean Poussin, spécialiste en mines et grenades, interne des hôpitaux dans le civil et croyant à ses heures; et Rose éclaireur de pointe et muté disciplinaire, qui vient peut-être de l'Artois et cache une étrange blessure au creux de la main gauche.

Dans la deuxième partie « L'Affût », le quatuor aposté près de Tassaft Ougemoun, commune des Ouadhias, en plein Djurdjura, attend que Ait Amouda Amirouche fasse visite à sa mère et honore de sa présence son village natal. Tout est dans l'attente d'un ennemi qui ne vient pas, désert des Tartares devenu montagne des Berbères. Tout tient à une nature que chacun des quatre révère à sa façon. « Depuis notre arrivée il n'y a rien eu d'autre que ces champs déserts où les soldats passent pour pacifier les pierres... » (p. 61), note celui qui tient la plume. Site grandiose. Du village nid d'aigle — constamment épié depuis un ancien grenier fortifié, dechra, ifrane, grotte où les membres du groupe se succèdent aux jumelles — ne sortent que maigre

(29) L'action se situe en fin de la période de « bleuïte », dont parle avec force détails Yves COURRIÈRE, dans *la Guerre d'Algérie. L'Heure des colonels*, Paris, Fayard, 1970, pp. 158, 419-424, 500-501.

Un certain capitaine Léger ayant, à partir de fausses dénonciations, créé un climat de suspicions et de réglemens de comptes fratricides, Amirouche élimina ceux qu'il crut être des traîtres.

bétail, maigres vieillards, femmes et enfants; les hommes, eux, ont rejoint Amirouche.

Si « la guerre n'a pas tout à fait détruit la paix », du côté du village, et si les observateurs ont aussi « installé la paix — dans la guerre » (p. 68 et 69), ce n'est là que provisoire et illusions. La violence, l'agression, les hostilités l'emporteront toujours. Les signes, progressivement s'accroissent : des civils morts, des soldats français tués, dont les radios et journaux parlent, un cadavre rencontré au creux d'un ravin et dont il faut assurer le convoi, des « rebelles » exécutés. D'abord passifs, se contentant d'épier le jeu d'acteurs qui ne semblent pas les concerner, quatre hommes sont amenés à passer du regard à l'acte et à assumer leur part dans le conflit. Un faux hasard fait du tireur Borie l'assassin d'un garçon de quatorze ans qui, espion des espions, renseignait le village sur ces curieux guetteurs. Retiré un moment de leur observatoire après l'incident, le commando passe une semaine dans une gendarmerie où se déroulent interrogatoires, chantages, exécutions sommaires et autres « corvées de bois ». Après quoi « les gendarmes et les soldats n'ont plus rien à craindre des enfants » (p. 89), terrés par la peur au creux des gourbis. « Fuir la gendarmerie voilà ce que nous avons pu faire de mieux. Fuir, combien de temps encore aurons-nous envie de fuir l'« ignoble » ? (*Ibid*) s'interroge Rose. La réponse vient vite du soldat Borie : « tout est favorable à la guerre et à la révolte », (p. 91) désormais. La délation, la haine, la fureur des armes ont fini par les rattraper. Après une ironique rémission, elles ne les lâcheront plus, jusqu'au dernier.

La neige (signe de paix ou de cruauté ?) est là, rendant chacun à sa solitude, puis le printemps. Le quotidien installe de fausses quiétudes, de trompeuses habitudes, entre siestes et veilles, ententes et disputes. L'été, il ne paraît plus rien devoir se passer, que d'écouter à la radio les ineptes nouvelles d'une métropole seulement préoccupée des départs en direction de la Côte d'Azur, manière heureuse de clore une grève d'enseignants, annoncée comme illimitée. Et c'est alors que tout le récit bascule, sur un simple fait : dans le village arrive un homme « échappé à la Question », donc un homme qui « a parlé », celui dont personne ne veut malgré ses blessures. L'armée ne tarde guère. Elle « boucle » Tassaft Ougemoun, le réduit puis le met à sac. Non sans que le chasseur Rose ait tenté de prévenir les habitants. L'ordre français règne. La première mission du commando, n'a plus sa raison d'être.

Alors commence « la poursuite ». Les quatre sont jetés sur la *piste des panthères* qu'ils vont prendre à l'envers, du Nord au Sud, pour repérer les traces de l'insaisissable Amirouche. « Route des hommes et des armes », la piste dérive de la frontière libyenne jusqu'au Djurdjura en passant par le territoire de Touggourt, le Sersou, les Aurès et le Hodna; du désert à la montagne en passant par les hautes plaines. Après l'attente et la contemplation vient le temps de la course et de l'engagement. Le voyage est initiation, découverte. Et les rites d'acquisition du savoir sont ici respectés. Contacts profonds avec une nature splendide, mais non celle, baignée par la Méditerranée, chantée par les romanciers coloniaux, ni celle des grands mystiques sahariens ou poètes explorateurs. Point d'Orient, ni d'Orientales en ces forêts ni sur l'azra, mais des brûlures laissées par le napalm, des charniers, des hommes perdus, d'autres pendus, des bêtes. Aussi des indications, telle la forêt du Hodna « d'abord apparue comme un présage funeste » (p. 128). La radio, moyen de rester en contact avec la puissance tutélaire, disparaît au passage d'un torrent. Les voici coupés de leur mode.

Les rencontres émaillent le parcours, non plus de loin comme en Kabylie, à travers des jumelles, mais de près. Partisans isolés surpris dans leur sommeil et transformés en guides, ou livrant, par les biais d'un journal de marche, les secrets de la « guérilla », la vie de tous les jours d'hommes au fond assez peu différents de ces français qui les capturent... pour les relâcher. Petits groupes, étonnés de tomber nez à nez sur un commando à leur image, mais mille fois plus démunis que lui en ressources et en armes, et de recevoir, après avoir été défaits, capotes et blousons, ou nourriture.

Saint-Martin ayant pris quatre formes se dépouille de ses biens à mesure qu'il

renait « à la résurrection de la guerre », qu'il se rapproche du combat où il va s'engager, après avoir atteint l'espace même vierge de tout affrontement, le bout de la guerre, et touché la paix du doigt. Première étape vers cette paix ultime, celle du dernier repos, qui leur a fixé rendez-vous l'un après l'autre.

La quatrième et dernière partie n'est que l'insertion, l'immersion des quatre dans les domaines adverses. Chasseurs devenus chassés, sur la piste remontée du sud au nord, ils succombent aux machinations des hommes et aux maléfices de la guerre. Borie tombe le premier, victime d'un livre piégé laissé à son intention au bord du chemin. Et, au moment même où les trois autres transportant le corps de leur camarade tombent en pleine opération menée par des parachutistes, et où le lecteur s'attend en bonne logique, (sa logique) à ce qu'ils soient sauvés, ils se terrent, et poursuivent par d'autres voies. Explications du chasseur Rose : « nous étions encerclés »; comme si, pour lui, il s'agissait aussi d'ennemis, voire des vrais ennemis. Et « personne ne méritait de recueillir le corps de Borie ». Comme si cette mort semblait les avoir conduits à finir la guerre, à se désolidariser des armées des deux camps. Rejoindre leur repaire à flanc de rocher au cœur de la Kabylie, la caverne où rien ne s'était encore commis d'irréparable, telle semble être l'unique préoccupation. Au point de ne plus se cacher, de marcher à découvert. Mais pour regagner l'autre, il faut enfin combattre, se servir de ses armes, tuer. Puis le docteur Poussin, l'homme des grenades, meurt des mains d'une femme qui s'est offerte au détour d'une mechta.

Deux hommes, portant chacun un cadavre, parcourent du même pas le chemin. Dans le ciel, deux busards les suivent, alors qu'un troisième se rapproche. Et Grenier, le curé, déclare que Dieu n'a jamais mis de fin à rien, que désormais il le hait et qu'il ne priera plus jamais. Passe une vieille courbée sous le poids d'un fagot, sorcière telle celle des contes d'Andersen que rencontre un soldat, et qui extirpe de ses branchages une main porteuse de mort.

Seul avec trois cadavres, morts qu'il couche sur une mule chancelante, Rose le dernier membre du commando, progresse en direction du pont qui le rapproche de Tibanouine, pont qu'il ne franchira pas. Deux communiqués militaires clôturent l'ouvrage. L'un nous apprend que le 28 mars 1959 au Sud-Est de Bou Saada, à 130 kilomètres de son village natal, Amirouche est tombé, au cours d'un combat avec l'armée française. Le second indique qu'à la date du 29 mars, est mort dans des circonstances quelque peu analogues le chasseur Rose, qui rejoint ainsi celui après qui il avait vainement couru. « La loi des dieux est celle des hommes : âme pour âme... une vie pour une vie ».

Un tel résumé a le défaut majeur de réduire un beau récit à sa trame la plus modeste. Il possède toutefois la vertu de faire transparaître les forces du roman... Avec, en tout premier lieu, une réflexion critique sur la guerre, une sorte de morale corrosive pratiquée par allusion et énonciation de faits bruts, sans grand relief. « La guerre est un crime » pense tout uniment le chasseur de neige Rose (p. 54), « une souillure définitive » précise Grenier (p. 99). « La guerre roule toute seule. De trahison en trahison, vers le désespoir »... Elle est un carnaval sanglant, « un spectacle à mi-chemin entre le théâtre et le rite religieux » (p. 72). Elle est folie suicidaire car elle n'épargne personne, à commencer par les plus faibles, ceux qui justement ne sont pas en état de la faire et en sont les principales victimes. Mais plus qu'aux holocaustes, aux arasements et aux ruines, elle mène à l'anéantissement des hommes, de leurs corps comme de leurs croyances, comme le démontre le dialogue ramassé entre l'aumônier militaire et Grenier le prêtre provisoirement militaire :

L'aumônier :

- *Comment va la guerre ?*
- *comme çà, comme ça.*
- *pas de défaites, pas de victoires ?*
- *de l'usure, petit à petit (p. 73).*

Guy Croussy, ne mentionne jamais autant la paix que lorsque la guerre se rapproche, le combat se développe, au point d'intervertir les mots, de les prendre l'un pour l'autre (p. 115 et dernière partie « La Paix ») (30). Ceci, au lieu des grandes descriptions et tirades tant ressassées sur les malheurs de la guerre, les sacrifices inutiles, le Dieu des armées, les massacres d'innocents et les soldats perdus. Seule marque d'emportement : le dérisoire bulletin de victoire dressé page 115, lorsqu'il est démontré quels furent le mérite et l'audace de 1001 soldats des meilleures troupes d'élite, appuyés par l'artillerie et l'aviation, en s'emparant du village natal d'Amirouche que « défendaient » 324 femmes, enfants et vieillards !

Pas de héros donc, du genre *Le temps des léopards*, d'officiers angoissés de devoir pacifier et guerroyer en même temps, pas d'*Heure des colonels*, de combats réduits à de nobles et estimables chefs, adversaires qui s'estiment, tout en cherchant à se détruire à travers les arcanes d'un jeu cruel et noble. Mais des individus sans galons ni courage surhumain, des « gus », des bidasses, paumés dans l'ennui ou les forêts. Des « appelés » d'un dernier quart d'heure qui n'en finit pas de s'égrener. Des ratés aussi de la vie civile, insatisfaits (Borie, Poussin) ou marginaux (Grenier, Rose) ; en rupture avec leur société. Au fond « des jeunes naufragés encore enfants » comme il est dit d'autres qu'eux (p. 71). Des hommes, qui a des centaines de milliers d'exemplaires ont connu l'atmosphère étouffante des postes, sans contact aucun avec les populations musulmanes, abrutis de ne rien faire. Abandonnés aux moroses lassitudes, éperdus de cafard et condamnés à ne comprendre rien.

Pas de héros non plus parce que la guerre qui les fait naître en même temps qu'elle ne leur permet pas de s'y reconnaître, de s'identifier, leur interdit les jugements clairs et les situations nettes. « Le même jour nous avons rencontré un traître et un héros. Malgré tout nous savions que cela ne voulait rien dire », commentent nos mousquetaires de la faillite et des éboulements. De loin, la mission est exaltante (ils se répètent qu'ils vont tuer Amirouche pour mieux y croire), de près elle est irréalisable (comment quatre hommes en plein terrain adverse vont-ils atteindre une cible, qui se déplace avec un fort parti de fusils et en terrain allié ?) Que leur fait-on attendre ? Après qui les jette-t-on sur cette piste ? Leur mission est par trop déraisonnable, leurs moyens sont trop disproportionnés. La situation est absurde et le monde traversé par eux incohérent. A l'image de ce grand piège, de ce géant guépier.

En face, du côté algérien l'ennemi que les quatre refusent de reconnaître comme tel — il n'est jamais question de « fellaghas », ils n'utilisent aucune des appellations en cours alors pour nommer l'adversaire — d'autres individus, « dignes et solennels, incultes et sauvages », (p. 63), mais surtout misérables. « Dans la montagne, les partisans ressemblent à Lazare ou à Job, ils sont démunis de tout sans être sordides » (p. 90), ayant « sauté la barrière de la peur » mais non « les barrières ancestrales » (p. 91). Tous ceux qu'ils rencontrent, au cours de leur pérégrination, de leurs errances, ont les pieds entortillés de chiffons (pp. 18, 122, 143), des vêtements informes, et des airs de chacals (34) n'ayant pas mangé depuis des jours et des nuits (« Ils vont crever de faim, ils n'ont plus pour longtemps » p. 157).

Ce qui est révélé là, c'est l'Algérie des campagnes, des monts et des déserts, celle des fellahs meurtris et saignés à blanc que les analyses de Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad, de Michel Launay et Michel Cornaton ont permis de connaître. Ce dont nous entendons parler, c'est bien de paysans déracinés, de populations déplacées, regroupées, c'est d'un peuple en « retard » sur le siècle à en juger par ses ferveurs religieuses et ses mœurs, et en survie dans le présent en fonction des rares

(30) L'explication se trouve dans la formule de Jean Grenier (tirée des *Iles*) que G. Croussy a placé en exergue « la suprême félicité pour certains êtres ne se sépare pas du tragique, elle en est le sommet... à ce moment même il se fait dans l'âme un grand silence ».

(31) « Hommes et chacals étaient égaux dans la grande forêt ». Une fois morts, leur odeur est la même note le narrateur (p. 135).

ressources qui sont encore les siennes. Ce qui frappe, c'est une communauté malmenée par l'armée occupante, comme par l'armée résistante. A la misère matérielle, physique, dont Albert Camus s'était fait le témoin en 1939 (cf. l'extrait de *Misère de la Kabylie* placé en exergue du livre), s'est ajoutée la détresse morale, devant les choix à faire, les menaces, les familles rompues, les morts...

Mais ce peuple écartelé, se reconnaît pourtant en Amirouche. Voici donc, quand même, une figure de héros ? Voire ! Le personnage qui porte ce nom a trop de visages pour lui en attribuer un. Le Chef « farouche, cruel, hautain » que tout colonel français rêve de capturer, qui fait assassiner plus d'Algériens que de soldats français aux dires de ses adversaires, l'homme du dossier militaire confidentiel (p. 42) est-il le même que celui dont Rose et ses camarades reconstituent les traits au fur et à mesure qu'ils cessent d'en entendre parler par leurs supérieurs, pour apprécier son action sur le terrain (pp. 125-127). Entre le « fauve humain », « frère des autres fauves, Massu le tigre, Salan le lion, Bigeard le léopard », le « partisan comme tous les partisans, du Vercors, de la Sierra Madre, du Sinkéou ou de Cao Bang », quel portrait retenir ? En fait, Amirouche est moins un seigneur de la guerre qu'un révélateur de cette portion d'Algérie dépouillée de tout, et qui trouve à travers lui le courage de dire non. Amirouche refuse la domination, le carcan de l'esclave, la misère immanente. Il est partie de l'honneur d'un peuple.

Ces fameuses exécutions, en série, cette haine des intellectuels, cette volonté de puissance, cette psychose de la trahison, ce sang versé sans retenue ni regret, ne comptent-ils pour rien ? La réponse se trouve en clair page 127, et elle ne va pas manquer de faire se lever toutes sortes de boucliers, ceux de la sensibilité, mais aussi de la susceptibilité et du chauvinisme : « Il existe deux sortes de souffrance (estime le chasseur Rose, philosophe à ses heures) : la souffrance noble et la souffrance ignoble. La souffrance noble est celle qui permet aux hommes de racheter la création. La souffrance ignoble est celle qui asservit les hommes ». Amirouche est cause et produit de la première. Il est, en réalité autant estimé que craint, car « ses crimes ont pour valeur morale le bonheur d'autrui », car « il revendique pour l'homme, et pour les fellahs en particulier, tout ce que les religions ont transporté au ciel : la justice, la responsabilité, l'autorité... Il pense que tous les fellahs ont droit à la liberté et que celle-ci doit leur être infligée parfois contre leur volonté ou par leur sacrifice ». La haine d'Amirouche, c'est le potentiel révolutionnaire de l'Algérie. C'est la libération d'une nation (32).

En face de ce symbole, son antithèse, en fait son double paradoxal, Rose. Ce dernier, bidasse moyen mené de tâche inutile en mission suicidaire, apparaît à l'opposé de celui qu'il pourchasse. En fait, c'est son alter ego rêvé, une image impal-

(32) « Pendant des mois et des mois, la silhouette de l'homme aperçue au fait des crêtes, ce fut la silhouette d'Amirouche, l'ombre tassée au fond d'un gourbi de terre séchée, l'ombre d'un berger... ce fut l'ombre d'Amirouche... la silhouette du Moudjahidine (sic)... (celle) du chaoula des Aurès... (celle) du fellah... (celle) perdue parmi les nomades des hautes steppes... ce furent pendant deux ans les silhouettes d'Amirouche », pp. 169-170. Ainsi Amirouche n'est plus l'ennemi dont la mort mettra un terme à la rébellion, c'est cette petite part que chaque paysan possède ou est en voie de posséder et qui fait de lui le membre d'une communauté qui reconquiert ses droits et sa personnalité.

A propos d'Amirouche, que de versions contradictoires, même près de vingt ans après sa mort. Yves Courrière lui a donné le profil et la mentalité que les militaires français lui attribuaient à l'époque. Depuis, des traits de Gilles de Rais et de Che Guevara se mélangent dans les descriptions. On retiendra les quelques phrases d'un paysan que cite le commandant Azzedine (*On nous appelait fellaghas*, pp. 317-318) : « Aux questions que je lui avais posées à propos des « traîtres » qui, disait-on, infestaient la Kabylie, un vieux villageois m'avait répondu, résumant la situation : « Je n'ai pas beaucoup d'expérience mais mon âge me permet de vous répondre ceci : chaque peuple, chaque société a ses traîtres et, heureusement, nous avons ici Amirouche pour les empêcher de nuire. Mais il ne faudrait pas que la révolution traîne en longueur; car le jour de l'indépendance, il ne restera plus en Algérie qu'Amirouche et Dieu ! ».

pable, projection de lui-même, auquel il aimerait ressembler. Non qu'il veuille devenir algérien et être ce montagnard entraînant d'autres montagnards pour se libérer de vieilles et lourdes chaînes; son idéal serait plutôt d'en constituer l'incarnation équivalente parmi les siens, ces appelés du contingent comme lui, qu'aucun enthousiasme ne soulève, et qu'une mauvaise cause tout au contraire condamne. Rose est aussi Homme du Refus (et son honneur fait qu'il ne peut être que cela). Cette cicatrice au creux de la main gauche dont il est par trois fois question (pp. 30, 99, 189) cache un tatouage, un « Non » aux résonances anarchistes inscrit dans sa chair; non à la guerre, qu'il ne faudrait point devoir faire, aux exécutions, aux atrocités; non à cette France dont il est et qui étouffe cette Algérie dont il n'est pas. Mais son refus ne peut rien faire se lever, ni personne. Il reste *solitaire*, au contraire de celui développé dans l'autre camp et qui est *solidaire*. Le contingent se laisse conduire et donne sa vie. Et Rose meurt d'avoir raison et d'être par là même condamné à l'impuissance. Amirouche et lui partagent une même passion, et une même mort, dans deux camps opposés, mais au creux de circonstances historiques qui font de l'un un vainqueur et de l'autre un vaincu. Tous deux veulent atteindre à la dignité et un seul y parvient (33).

C'est donc une antiphrase qui sert de titre à l'ouvrage. Il faut pleurer car la guerre est le poison de l'humanité. Si elle est bonne, ce n'est point pour celui qui pense la conduire et fait profession du métier des armes, mais pour cet autre qui tente, par elle, de recouvrer l'existence et la liberté. Guy Groussy aurait pu trouver formule plus accrocheuse, et préférer appeler son roman « sur la piste des panthères » ou « la mort en ces forêts ». Il pouvait nous livrer aussi le pendant algérien de la 317<sup>e</sup> section autre œuvre (filmée) sur la fin d'une colonisation que Pierre Schoendorfer a située au Vietnam. Son propos, les auspices de Jean Grenier et de Camus dont il se réclame, le ton de son récit ne le lui permettaient pas.

Il y aura sans doute d'autres romans sur la guerre d'Algérie, vraisemblablement plus amples et de plus grande tenue que celui-ci; une fois qu'une génération aura fini de dépasser ses traumatismes, de s'enfermer sur des souvenirs jugés peu glorieux sinon honteux, et sortira de ses silences. Souhaitons le en tout cas. Mais nous nous souviendrons du jour où nous avons lu le premier roman digne de ce nom; plus de treize ans après la fin de la guerre d'Algérie (34).

Mahmoud W.

(33) A l'activité efficace d'Amirouche, réhabilitée en quelque sorte ici, ou en tout cas présentée sous un jour très différent, celui de la Raison et du Droit que lui confèrent l'histoire en train de se faire (face solaire jusque là cachée), s'oppose bien l'impuissance de ceux qui se sentent en trop dans un débat-combat dont ils ne comprennent pas bien les causes (que peut signifier défendre la France en terre algérienne?). Qui, après quelques mois peut encore croire aux formules du type « l'Algérie c'est la France », « les Algériens sont des Français à part entière », etc.? Qui, après avoir observé des réalités opposées : inégalités criantes, racisme évident, tortures, misère ?

Où est donc passée la gloire qui s'attachait aux pas des conquérants de cette même Algérie plus d'un siècle auparavant ? Où est donc enterré Bugeaud, posant encore fièrement dans les manuels scolaires de la génération précédente, en regard de son noble ennemi Abdel Kader ? Et le maréchal de Saint-Arnaud ? Et tant d'autres, soudain replacés à la lumière crue des destructions systématiques, des incendies de récoltes, des massacres et des grottes enfumées ? Le règne des héros de l'épopée coloniale est-il passé puisque, aujourd'hui, leurs remplaçants sont surtout situés dans l'autre camp ? Le temps est-il venu de changer les statues sur les socles ? Samory efface Savorgnan de Brazza et l'ombre d'Amirouche paraît plus grande que celle de Massu. Voici que les grands procès s'ouvrent, à l'image de celui intenté par J.F. Rolland au capitaine Voulet « surhomme » du Niger et du Tchad des années 1899 (*Le Grand capitaine*, Paris, Grasset, 1970).

(34) Il ne s'agit, répétons-le que de production romanesque. Peut-on dire que le plus beau livre sur la guerre d'Algérie a été écrit en plein cœur de ses déroulements ? Pour nous, *La question* d'Henri Alleg reste un ouvrage inégalé.

### III. — LITTÉRATURE (\*)

#### Présentation.

La partie littéraire de la bibliographie critique devient de plus en plus importante. Elle se veut un outil de travail fondamental pour les chercheurs, qui y trouveront un complément d'actualité et d'analyse aux indispensables bibliographies de Jean Déjeux. Elle s'avère cependant trop étroite, dans la mesure où si elle a déjà abrité de véritables études d'œuvres dans certaines notes critiques des années précédentes, il est apparu nécessaire dès cette année de sortir de l'atomisation, pour proposer une synthèse sur tel aspect de l'œuvre d'un écrivain parvenu à un moment important de son itinéraire créatif.

On trouvera donc dans la rubrique « Actualités artistiques et littéraires » une étude d'ensemble sur Nabile Farès, écrivain algérien encore inconnu il y a quelques années, qui s'est imposé en cinq romans à l'écriture particulièrement novatrice, et souvent mal comprise de ce fait. La publication de *L'exil et le désarroi*, dernier volet de « La découverte du Nouveau Monde », fournit l'occasion à Anne Roche, qui fait depuis deux ans un cours sur Farès à l'Université de Provence, (Aix-Marseille I) de préciser l'insertion politique de cette écriture contestée. Son étude, qui figure à une autre place dans le présent Annuaire, se rattache aussi à notre rubrique. Nous espérons dans l'*Annuaire* de 1977, à propos de la sortie de *Habel*, apporter quelques éléments sur l'œuvre romanesque de Mohammed Dib depuis 1962.

En ce qui concerne la rubrique bibliographique proprement dite, 1976, est une année particulièrement riche pour la littérature maghrébine de langue française, surtout au Maroc, qui voit publier plusieurs textes de Tahar Ben Jelloun, Abdelkebir Khabiti et Mohammed Khaïr-Eddine, et se développer sur place une activité assez grande sur le plan des revues. Une polémique y entoure aussi la publication par Tahar Ben Jelloun d'une anthologie de la nouvelle poésie marocaine. R. Benhaddou rend compte de l'anthologie, sans tomber dans la polémique. Etant donné, de plus, l'importance du roman de Khaïr-Eddine, *Une odeur de Mantèque*, il nous a semblé utile de consacrer plusieurs pages à ce texte, que M.A. Séférian présente.

Il fallait également rendre hommage, à l'occasion de sa mort, à une « ancienne » de cette littérature, surtout connue néanmoins par ses chants, Marguerite Taos Amrouche. C'est ce que fait Jacqueline Arnaud.

Signalons enfin qu'un numéro spécial de la revue *Europe* a été consacré en 1976 à la littérature algérienne, et que les textes critiques sur les littératures maghrébines sont toujours plus nombreux. Ce ne sont que deux preuves de plus de l'importance désormais incontestable de ces littératures de notre temps.

Charles BONN.  
le 15 septembre 1977.

(\*) On collaboré à cette rubrique : Jacqueline ARNAUD, Rachid BENHADDOU, Anne BONN-GUALINO, Charles BONN, Jean DÉJEUX, François DESPLANQUES, Marc GONTARD, Néfissa HAMEL, Anne ROCHE et Marie SEFERIAN.

## 1. — L'ACTUALITÉ LITTÉRAIRE MAGHRÉBINE

**La mort de Taos Amrouche (1913-1976).**

A Saint-Michel l'Observatoire, village de Haute Provence qui, par ses collines plantées de cyprès et d'amandiers, rappelle un peu les abords de la Kabylie, Taos Amrouche avait choisi la demeure, petit univers recréant le pays natal, qui devait être pour elle la dernière. Lors de son récital du 16 janvier 1976 à Amiens, se doutait-on que le 2 avril 1976 le cancer devait l'emporter ? Elle voulait mourir debout, mener l'ultime lutte contre le mal, Kahéna dressée pour la reconnaissance des traditions de son peuple.

Elle atteignait au but, enfin, ou presque : la petite Kabyle Marie-Louise-Taos, née à Tunis, le 4 avril 1913 (de parents que les hasards de l'histoire avaient faits chrétiens et français), qui avait fait son combat de porter témoignage de sa double appartenance maghrébine et française, avait, au cours de l'année 1975, été sollicitée de participer au Festival international de Chiraz-Persépolis. Sa fatigue l'avait obligée à décliner l'invitation, mais elle espérait reprendre des forces, car, par delà Chiraz, Londres ou New York qui se profilaient à l'horizon, elle visait Alger, la reconnaissance éclatante en son propre pays. Certes, plusieurs parmi ses frères les plus éminents, Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, Malek Haddad, Mohammed Dib, Mostéfa Lacheraf, avaient salué en ses chants la grande tradition des ancêtres berbères. Mais aucune invitation officielle à venir chanter — même pas en 1969 lors du Festival Panafricain — ne venait la consacrer. Pourtant, quel chemin depuis 1939, sa première apparition au Congrès de Chant de Fès ! Elle lui avait valu une bourse d'études pour la Casa Velasquez à Madrid (1940-42) afin de retrouver en Espagne de vieux chants très proches des chants berbères, probablement issus de la même source. Dès lors, musiciens et musicologues, dont Olivier Messiaen, André Jolivet, Georges Auric, sont alertés. Roland Manuel donne à la jeune femme le conseil de ne pas apprendre à chanter, pour préserver l'une des traditions les plus anciennes du monde, et cette voix tour à tour sauvage et tendre, aux « extraordinaires fluctuations de tempo ». C'est pour cela qu'on lui accorda le privilège exceptionnel de déposer ses chants à la SACEM, pour que ce patrimoine, qui intéresse l'humanité entière, conserve intact le souvenir des origines.

Comme les occasions de chanter en public ne se représentent pas tout de suite, après les premiers récitals de 1941 à Madrid et Barcelone, Taos s'oriente vers la Radiodiffusion. Après Tunis et Alger, elle produit à Paris, de 1950 à 1974, de nombreuses émissions, notamment sur les traditions orales, mais aussi des entretiens avec des écrivains, avec les personnalités les plus diverses. A partir de 1954, puis surtout après la fin de la guerre d'Algérie, en 1962, les récitals reprennent : 1964, Paris, Salle des Conservatoires, et 1965, Saint-Séverin. Dès lors, on l'appelle à Florence, Rabat, Dakar, où le Président Senghor l'accueille pour le Premier Festival des Arts nègres en 1966. Kateb Yacine l'invite à participer comme chorégraphie chantant, à la représentation de sa tragédie, *Les Ancêtres redoublent de férocité*, à Paris, au Théâtre National Populaire (salle Gémier). On l'entend à Nanterre en 1966 et 69, à Venise en 1970, au Maroc à nouveau la même année, pour le Colloque d'Islamologie de la Mohammedia, à Gstaadt en 1972. A Paris, au Théâtre de la Ville, à trois reprises, en 1971, 72, 75, elle fait salle comble. On la demande dans les maisons de la culture : au Havre, à Pontoise, Chambéry, Montbéliard et Amiens. En 1974, le Festival d'Aix-en-Provence la produit dans les abbayes cisterciennes du Thoronet, de Silvacane et de Sénanque, où on lui fait un triomphe. Une série de disques malheureusement interrompue avant l'enregistrement intégral par la mort de l'interprète, perpétue la grande voix de Taos et l'héritage des chants : *Florilège de chants berbères de*



*Kabylie*, Grand Prix de l'Académie du disque 1966 (BAM LD 101, 1966); *Chants de procession, méditations et danses sacrées berbères* (SM, 30 A 280, 1968); *Chants de l'Atlas, tradition millénaire des Berbères d'Algérie* (ARN 30 U 103, 1971); *Chants espagnols archaïques de la Alberca* (ARN 34 170, 1972); *Incantations, méditations et danses sacrées berbères* (ARN, 34 233, 1974); *Chants de la meule et du berceau* (ARN 34 278, 1975). Un disque posthume, repiqué sur les enregistrements du Théâtre de la Ville, va sortir en novembre 1977 chez Arion.

Mais Taos était aussi l'un des tout premiers écrivains maghrébins d'expression française. Ses romans, *Jacinthe noire* (Paris, Charlot 1947, réédition Maspéro 1972), *La rue des tambourins* (Paris, la Table Ronde 1960), *L'Amant imaginaire* (Robert Morel 1975), s'échelonnent sur une longue période de temps qui disent les difficultés rencontrées par l'auteur à imposer, malgré son talent (*L'Amant imaginaire* obtint en 1975 plusieurs voix au Fémina), ce long récit d'une vie marginale, d'exilée, victime, dans sa vie personnelle marquée du double poids des tabous musulmans et chrétiens et d'un sens implacable de l'honneur (le « nif » maghrébin), de son étrangeté qui tour à tour fascine et repousse. Un roman reste à publier pour accomplir la fresque, *Solitude ma mère*, au titre miloszien vibrant d'espoir désespéré.

Sa mère charnelle, Fadhma Aïth Mansour Amrouche, l'auteur d'*Histoire de ma vie* (Maspéro 1968) qui explore les origines de la famille et les causes de l'exil à Tunis, lui avait, en même temps qu'elle lui inculquait le terrible orgueil de la « différence », ouvert la voie du salut en lui enseignant les chants recueillis de sa propre mère et de toute une lignée d'aèdes, ainsi que les contes et les proverbes que Taos traduisit et rassembla dans le recueil du *Grain magique* (Maspéro 1966). Une fresque sonore réalisée en 1974 pour la Radiodiffusion française, *Moisson de l'exil* (en douze entretiens), retrace ce long cheminement familial et personnel.

Les témoignages qui commencent à se manifester, venant du Maghreb et d'ailleurs, montrent que l'œuvre de Taos Amrouche laisse des traces dont le souvenir risque fort de se creuser toujours plus avant.

Jacqueline ARNAUD.

### Les revues au Maroc et l'activité littéraire, depuis 1960.

« Un Maroc en quête de vie littéraire », titrait récemment une page culturelle du journal *Le Monde*, sous la plume de Tahar Ben Jelloun (1). Sans doute cette manière d'aborder le problème peut-elle se justifier... Pourtant, contrairement à la Tunisie où la revue *Alif* paraît de plus en plus rarement, contrairement à l'Algérie, où la revue *Promesses* ne les a guère tenues, le Maroc a connu ces dernières années, dans des conditions difficiles, une activité littéraire importante. Ce phénomène est surtout sensible à travers les revues qui, depuis 1960, se partagent ou se disputent la scène politico-artistique (ces deux aspects de la vie culturelle restant toujours étroitement liés).

#### 1) Les revues en langue arabe.

##### *Al Kissa wa el Mesrahia.*

A partir de 1960, l'activité littéraire en langue arabe se manifeste tout d'abord par la parution d'une revue d'avant-garde animée par Mohammed Berrada, Abdeljebbar Shimi et Mohammed El Arbi El Msari: *Al Kissa wa el Mesrahia* (« la nouvelle et la pièce de théâtre »). Cette revue qui réunit textes de création et analyses littéraires ne connaît malheureusement que trois livraisons.

(1) *Le Monde*, 5 août 1977, p. 14.

*Al Ikhtiar.*

Née à Marrakech, à la même époque, la revue de Malika El Assimi : *Al Ikhtiar* (« Le choix »), publiée, entre 1960 et 1970, 5 numéros, où l'on découvre des textes de jeunes poètes marocains, puis disparaît à son tour.

*Afaq.*

Par contre, *Afaq* (« Horizons »), qui voit aussi le jour en 1960, poursuit une carrière ininterrompue, en dépit de son irrégularité. Ce cahier ronéoté de grand format qui constitue l'organe de l'Union des Ecrivains, est d'abord dirigé par le philosophe, poète et romancier, Mohammed Aziz Lahbabi puis, par Abdelkrim Ghallab, romancier et directeur du journal *Al Alam* (quotidien de l'Istiqlal). Reprise depuis 1977 par Mohammed Berrada, de tendance USFP (socialiste), la revue devrait connaître un renouveau particulièrement fécond. En effet, M. Berrada a su s'entourer de collaborateurs de talent, parmi lesquels les poètes Mohammed Bennis et Mohammed Loakira, ainsi que l'excellent romancier de langue arabe, Rabi Moubarek... En outre, sous l'égide de Berrada, l'Union des Ecrivains a organisé en 1977, une série de semaines culturelles, à Marrakech (cinéma, peinture), à Fès (poésie, roman), à Meknès (enseignement, pédagogie), à Casablanca (économie), à Rabat (histoire, philosophie). Suivies de débats animés, ces rencontres ont fortement marqué l'activité culturelle en 1977.

*Anfâs.*

Autre évènement de la vie littéraire marocaine : la création de la revue *Anfâs* (« Souffles »), par Abdellatif Laâbi, en 1969... Nous y reviendrons plus longuement à propos de la version française *Souffles*. Cette revue, profondément engagée dans l'action idéologique de tendance marxiste, a fait paraître 8 numéros entre 1969 et 1972, date de son interdiction...

*Al Faïn.*

Créée pour concurrencer *Anfâs*, *Al Faïn* (« 2 000 »), dirigée par Abdeljebbar Shimi, ne publiera qu'un seul numéro en juin-juillet 1970, sur un programme d'action culturelle « non-engagée », dont on attend toujours la réalisation...

*El Founoun.*

Citons encore *El Founoun* (« Arts »), organe du ministère de la culture qui paraît depuis 3 ans, avant de passer aux deux revues qui, aujourd'hui, dominent l'activité culturelle en langue arabe : *Aqlam* et *Attakafa al Jadida*.

*Aqlam* (2).

Lancé en mars 1964 par Ibrahim Bouallou, *Aqlam* (« Plumes »), se présente comme un luxueux fascicule à couverture glacée, dont 22 numéros, répartis en 3 séries, ont paru jusqu'à ce jour. Revue de critique et de création, *Aqlam* se veut engagée dans l'action idéologique et culturelle de gauche (tendance USFP). Le sommaire du N° 5 de mars 1977 (3<sup>e</sup> série) comporte, par exemple, un dossier sur Althusser, ainsi composé :

- « Althusser et le concept de l'aliénation » par Abderrazak Daoui;
  - « La science et l'idéologie chez Althusser » par Abdeslam Ben Abd El Ali;
  - « La Biologie et le concept de l'évolutionisme » par Abdellatif Echakouri.
- Deux études sur Mohammed El Achari et Driss El Meliani, s'inscrivent sous la rubrique « critique littéraire ». Enfin, trois textes de création complètent ce numéro :
- « La terre bonne », nouvelle, par Ahmed El Mesbahi;
  - « Tourments », nouvelle, par Driss Kara;
  - « Poissons et pêcheur », nouvelle, par Mohammed Ibrahim Bouallou.

(2) *Aqlam*. — Directeur : Abderrahmane Benamour ; rédacteurs en chef : Ahmed Sebbathi, Mohammed Ibrahim Bouallou. BP 229, Rabat.

*Attakafa al Jadida* (3).

Avec *Aqlam*, *Attakafa al Jadida* (« La nouvelle culture ») occupe une situation de premier plan. Fondée en 1974, par le poète Mohammed Bennis, *Attakafa al Jadida* a fait paraître depuis, sept numéros, de manière assez irrégulière toutefois, ce que l'on peut déplorer, compte-tenu de sa richesse et de son intérêt. Au sommaire du dernier numéro (N° 7, printemps 77) on notera, tout particulièrement, un important dossier consacré aux arts plastiques, avec une interview du peintre Kacimi, des extraits du livre d'Abdelkebir Khatibi et Amrane El Maleh consacré au peintre Cherkaoui, deux communications sur la fonction sociale des arts plastiques par Fried Teller et Mohammed Chebaa et surtout, des poèmes de Mao-Tse-Toung, admirablement calligraphiés par Ahmed Jarid. Dans la série « études », citons notamment, « lutte philosophique » par Philippe Sollers « le phénomène Nas-el-Ghiwan » par Hanoun M'barek et deux articles sur le théâtre marocain par Abdelkrim Berrechid. Enfin, parmi les nombreux textes de création, on peut retenir : « Introduction à l'étude de la 5<sup>e</sup> glaciation », poème par Abdallah Rajah, « Parmi les aspects de l'Orient à l'ère du rouge », poème, par Mohammed Bennis, « Les yeux miroitants », théâtre, par Mohammed Al Achaâri et « Tel El Zatar », dessin, par Omar Affous...

2) *Les revues en langue française.*

Sans remonter à une époque (pas si éloignée) où les jeunes poètes n'avaient, pour publier leurs textes, que les colonnes de la *Revue de l'Automobile*, on peut dater de 1964 le début de l'activité littéraire de langue française, proprement marocaine.

*Eaux Vives.*

Prolongement du manifeste « Poésie Toute », publié en avril 1964 par Mostafa Nissaboury et Mohammed Khaïr-Eddine, la revue *Eaux Vives* est créée pour rompre avec le paternalisme néo-colonial de sénacles comme « Le Cercle des Amitiés poétiques et littéraires » de Casablanca. Malheureusement, faute de moyens la revue disparaît au bout de deux numéros. Il faut ensuite attendre la naissance de *Souffles*, pour que ces mêmes poètes retrouvent la possibilité de s'exprimer.

*Souffles.*

La création de *Souffles*, en 1966, par Abdellatif Laâbi, constitue un événement dont l'importance reste sans équivalent dans les autres pays du Maghreb. Animée par de jeunes poètes comme Nissaboury, Khaïr-Eddine, Abdelkebir Khatibi, Abdellaziz Mansouri et Bernard Jakobiak, auxquels se joindront plus tard, Tahar Ben Jelloun et Mohammed Loakira, la revue constitue une « prise de la parole », selon l'expression même de Laâbi... Il s'agit, en effet, d'intervenir avec force dans le concert des voix autorisées par la violence iconoclaste d'une poésie, plus proche du cri, de l'invective ou du blasphème, que des sonnets en vers pour jardins d'ambassade (ce qui vaudra au groupe l'animosité hargneuse d'un Salim Jay en mal de pudeur soudaine (4)...)

Bénéficiant de la présence, au sein du groupe, des peintres Melehi et Chebaa, cette action se poursuit dans tous les domaines de l'activité culturelle (arts plastiques, mais aussi, théâtre, cinéma, arts populaires...) pour aboutir, en 1968, à la création de l'ARC (Action et Recherche Culturelle) qui se propose :

- « de mener une action de clarification et de démystification des fondements de notre culture;
- d'arracher l'action culturelle au monopole de la réaction et du néo-colonialisme;

(3) *Attakafa al Jadida*. — Directeur : Mohammed Bennis ; rédacteurs en chef : Mohammed El Beleri, Mostafa El Mesnaoui, Abdelkrim Berrechid. BP 505, Mohammedia.

(4) *Ouste la scatologie*, in *Lamailf*, n° 12, mai 1967, p. 44.

- de susciter une action de recherche visant la décolonisation, la réévaluation et la réélaboration de notre culture;
- de contribuer, par un travail de création et de mobilisation culturelle, au combat de libération que mènent toutes les forces progressistes du pays.

Enfin, après le N° 15 consacré à la lutte palestinienne, la revue prend une orientation nettement plus marxisante avec les analyses lucides et impitoyables d'Abraham Serfaty, qui font écho à la verve rageuse de Laâbi.. Interdite en 1972, la revue *Souffles* a fait paraître 22 numéros, parmi lesquels on retiendra notamment, outre le N° 1, le N° 5 (défense de Driss Chraïbi), le N° 7-8 (situation des arts plastiques au Maroc), le N° 10-11 (Littérature maghrébine), le N° 12 (Action et recherche culturelle), le N° 15 (Spécial Palestine) et le N° 18 (dossier francophonie)...

#### *Intégral* (5).

Après l'arrestation de Laâbi, la revue *Intégral*, créée par le peintre Mohammed Melehi, regroupe les anciens de *Souffles*. Cette revue élégante, de création plastique et littéraire, fait une large place à la poésie et l'on y retrouve Ben Jelloun, Nissaboury, Khatibi, Loakira et Mansouri... A côté des nombreuses reproductions d'œuvres plastiques qui ornent chaque numéro, les études de Toni Maraini sur la peinture marocaine et arabe, les entretiens avec des cinéastes comme Hamid Bennani ou Moumen Smihi et quelques bons articles de critique littéraire, ont fait d'*Intégral* une publication attachante. Aujourd'hui cependant, après onze numéros qui s'échelonnent entre 1971 et 1976, la revue a cessé de paraître à cause de difficultés matérielles. Avec *Intégral*, c'est l'une des meilleures tribunes de la poésie d'expression française qui disparaît...

#### *Pro-Culture* (6).

Autre revue « culturelle et scientifique », *Pro-Culture* a été fondée en 1972 par Jean Sénac, Rachid Boudjedra et Omar El Melki. Parmi les numéros les plus intéressants, il faut citer le N° 3-4 où l'on trouve le texte intégral d'une pièce de Nabyl Lahlou : « Ophélie n'est pas morte », ainsi qu'un important article d'A. Lahjomri, directeur de l'école normale supérieure, sur les problèmes du bilinguisme au Maroc. *Pro-Culture* accorde également une place importante aux textes de création (nouvelles et poèmes) ainsi qu'aux arts plastiques. Le dernier numéro paru (N° 9-10, 1<sup>er</sup> semestre 77) comporte des interviews d'Ikken et de Kacimi, ainsi qu'une brève étude sur Cherkaoui. Malheureusement, une parution assez irrégulière jointe à une très mauvaise diffusion, nuisent à cette revue. Souhaitons que l'arrivée au comité de rédaction du jeune poète algérien Abdallah Bensmain, qui envisage une restructuration de *Pro-Culture*, aboutisse à une nette amélioration de l'ensemble.

#### *Lamalif* (7).

Quittant le domaine des publications strictement littéraires, il faut citer le mensuel *Lamalif* (89 numéros parus, en juin 77). Ce magazine d'informations générale ne manque pas d'intérêt, si l'on omet la brève polémique, suscitée par l'article de Salim Jay, qui l'a opposé, assez maladroitement, à la revue *Souffles* (8)... *Lamalif* s'ouvre, en effet, à quelques textes de création (nouvelles exclusivement). On y trouve également des notes de lecture mais on peut déplorer l'absence de toute critique littéraire remplacée par cette solution de facilité que constitue l'interview. On regrettera enfin que les derniers numéros se laissent envahir par une publicité débordante.

(5) *Intégra*. — Directeur : Mohammed Melehi, 21, rue Pierre Mignard, BP 935, Casablanca.

(6) *Pro-Culture*. — Directeur : Omar El Malki, 9, rue Oulad Ziane, Aviation-Rabat.

(7) *Lamalif*. — Directeur : Loughlam Mohammed ; rédacteur en chef : Zakia Daoud. Loughlam-presse, 27, rue d'Epinal, Casablanca.

(8) Cf. *Lamalif*, n° 12, mai 1967, n° 13-14, juin-juillet 1967.

*Al Asas* (9).

Dernière née des revues marocaines de langue française, *Al Asas* (« les fondations »), dirigée par le sociologue Ahmed El Kohen Lamghili, a publié jusqu'à présent, 4 numéros. Il s'agit d'une revue bien présentée, d'analyses politiques et sociologiques, qui consacre néanmoins une partie de ses colonnes à l'activité culturelle au Maroc. Sans doute est-il trop tôt pour juger de cette publication, gageons cependant qu'*Al Asas* s'affirmera très vite comme une publication d'excellente tenue.

### 3) *Journaux et maisons d'édition.*

On ne saurait conclure ce rapide panorama des publications marocaines sans évoquer le rôle, joué sur la scène littéraire, par les principaux journaux nationaux. Citons tout particulièrement, les pages culturelles hebdomadaires des quotidiens de langue arabe : *Al Alam* (Istiqlal), *Al Moharir* (USFP) et parfois *Al Bayane* (PPS). Dans les journaux de langue française, on notera chaque semaine, la double feuille de l'*Opinion culturelle* (Istiqlal) ainsi que celle du journal *Libération* (USFP).

Un point noir, cependant, dans cette activité littéraire marocaine, l'absence quasi-totale d'éditeur, qui oblige les jeunes écrivains à publier leurs textes à compte d'auteur, exception faite de quelques privilégiés qui ont su se faire connaître à l'étranger et qui publient en France (Le Seuil, Denoël, Maspéro, Sindbad), au Caire, ou au Machrek (Liban, Irak). Certaines tentatives ont été faites cependant, ou sont en cours, pour combler ce vide. Outre les *Editions maghrébines*, dont le marché reste limité, il faut signaler les éditions *Atlantes* lancées en 1967 par le groupe *Souffles* qui seront remplacées après 1972 par les éditions *Schoof*, annexées à la revue *Intégral*. Des poètes comme Laâbi, Nissaboury, Ben Jelloun, ont pu y publier certaines de leurs œuvres... Plus récemment, *Pro-Culture* vient d'ouvrir une collection dont on attend la sortie des premiers titres...

Marc GONTARD.

## 2. — NOTES CRITIQUES

**Khair-Eddine (Mohammed) (M.). — *Une odeur de mantèque*, Paris, Le Seuil, 1976, 171 p.**

Dès les premières lignes, cette odeur de mantèque, d'une saveur forte et pénétrante, attire et fascine, mais elle risque de suffoquer le lecteur qui ne connaîtrait pas Khair-Eddine. Même pour l'habitué, plusieurs lectures sont nécessaires : ce qui, au premier abord, envoûte uniquement par une beauté proprement matérielle — richesse des sonorités, flamboyance des images — se charge peu à peu de signification. Des liens se tissent, des correspondances apparaissent. A chaque lecture s'écroulent des pans d'ombre. Et le charme n'en est pas rompu pour autant : les mots conservent leur pouvoir d'incantation dans leur matérialité qui ne cesse de s'enrichir d'harmoniques nouvelles.

Pour celui qui a lu d'autres textes de Khair-Eddine (et il faut avoir lu et relu ses œuvres précédentes pour pouvoir vraiment pénétrer celle-ci), la cohérence d'*Une odeur de mantèque* frappe. Cohérence relative, bien sûr, et non transparence. Khair-Eddine veut obliger à une lecture attentive.

*Si son texte avait eu quelque marque extérieure, on l'aurait rapidement lu sans se soucier qu'entre ses lignes raillait un morpion sacrifié avant sa naissance aux factures et calculatrices !* (10).

(9) *Al Assas*. — Directeur : Ahmed el Kohen Lamghili, 12, rue du Cimetière, BP 1504, Fes.

(10) *Moi l'aigre*. Seuil, Paris, 1970, p. 146.

Il semble que *Moi, l'aigre*, précisément, marque sinon un tournant, du moins une étape dans l'œuvre de Khaïr-Eddine. Rejetant « l'aigritude », il s'engage « une fois pour toute dans la voie de la guerilla linguistique » (11). Il semble aussi qu'il opère maintenant un tri dans sa production, publiant d'une part des poèmes où règne une somptuosité concentrée qui confine à l'hermétisme, et d'autre part des œuvres qualifiées de « romans » où alternent et se mêlent poèmes et ce qu'il est convenu d'appeler prose-prose qui est tour à tour narrative, poétique, pamphlétaire, dialoguée, etc. C'est comme si, à partir du *Déterreur* (12) (la première œuvre à être qualifiée de roman), le discours s'organisait, sans toutefois perdre de sa force chaotique.

Une odeur de mantèque serait donc un roman ? Aujourd'hui où le roman est souvent anti-roman, on peut s'attendre à tout. Mais Khaïr-Eddine ne semble pas chercher à détruire le roman, il ne se livre pas à des recherches formelles sur un genre qui, manifestement, ne l'intéresse pas en tant que genre. Le texte est en lui, il lui faut l'éructer; la transgression et la subversion du genre s'opèrent d'elles-mêmes. On peut pourtant avoir l'impression qu'une des dimensions essentielles du roman, la durée, est représentée. On voit au début un vieux qui se dirige vers la montagne de son pays, et à la fin il arrive dans son village. Mais entre ces deux points — qu'on ne peut d'ailleurs pas situer dans le temps de la fiction — que de pérégrinations dans le temps et l'espace ! Que de circonvolutions dans le temps de la mémoire et dans l'espace rêvé ! Et il est souvent impossible au lecteur de démêler ce qui est rêve, rêverie, souvenir ou moment présent. Et puis surtout, est-ce bien le même vieux au début et à la fin ? Les personnages posent en effet de nombreux problèmes. Ce roman débute comme un récit fantastique à la troisième personne : un vieillard parle avec son miroir (magique), rêve, se parle à lui-même. Il rencontre un fquih-sorcier, appelé le supervieux, qui l'entraîne dans un au-delà « plein de musique et de couleurs fauves ». Et tout à coup, alors que le lecteur commençait à se laisser aller, Khaïr-Eddine fait tout basculer et nous ne savons plus qui parle, ni de qui on parle. Désorienté, le lecteur ne sait plus au compte de qui il doit mettre les paroles, les actions, les aventures, les rêves, qui sont rapportés. Khaïr-Eddine jongle avec les personnes grammaticales dans un jeu hallucinant qui est d'autant plus savant qu'il ne sent pas l'artifice. Jeu complexe qu'on voudrait pouvoir étudier de près. Les personnages s'emboîtent les uns dans les autres, s'identifient les uns aux autres, se dédoublent, se démultiplient, s'expulsent d'eux-mêmes.

*Tiens tiens, je me démultiplie, je suis qui, au juste ? Peut-être pas celui que vous croyez. On n'en saura rien. (p. 145).*

On peut, dans un premier temps, considérer ce personnage protéiforme comme une réalisation de l'intention formulée par Khaïr-Eddine dans son bref manifeste publié en 1976, « La fonction organique de l'écriture » (13).

Les seuls armes du poète sont, dit-il,  
*l'écriture dont il use avec lucidité et virulence. Son « je » n'en est dès lors plus un, c'est la voix étouffée du peuple qui crève le mur du scandale /.../ il est la conscience d'une vitalité réprimée qui cherche l'oxygène, la voix multiple et dure de ceux qui grouillent en lui et autour de lui. /.../ L'écrivain s'identifie carrément avec le peuple qu'il lui est désormais indispensable d'assumer dans sa totalité, quitte à se sacrifier lui-même.*

C'est cette voix multiple que l'on entend dans *Une odeur de mantèque*. Alors que dans les œuvres précédentes, le personnage, complexe lui aussi, pouvait être compris comme une sorte de dédoublement de l'auteur, une identification (à fin d'expulsion)

(11) Ibid., p. 28.

(12) Seuil, Paris, 1973.

(13) *La mémoire future*, Anthologie de la nouvelle poésie du Maroc. Tahar Ben Jelloun, Maspero, Paris, 1976, pp. 50-52.

avec le roi, le père, le Bon Dieu, le Diable, nous sommes ici en présence d'un personnage réellement pluriel, et qui n'est pas seulement le Berbère du Sud marocain, c'est aussi l'homme du Tiers-Monde, et au-delà, l'être humain dans sa diversité, aux prises avec le monde, la réalité historique et ses propres fantasmes.

*Une odeur de mantèque* n'en est pas moins un roman marocain, en ce sens qu'il entraîne le lecteur à travers le pays. Les villes, Tanger en particulier, y sont décrites ou évoquées, villes pourries, dans lesquelles les rapports entre les êtres, et entre les êtres et les choses, sont faussés. A ces villes s'opposent la montagne violette du Sud marocain, le village où s'impose la présence immédiate de la mort, de la sexualité, des animaux et des pierres. La réalité marocaine d'aujourd'hui est décrite par bribes, parfois avec une vive violence pamphlétaire et une magnifique agrandissement poétique.

*Chaque jour le roi s'enfermait dans on aire et ni l'avion ni la muraille ni le sang frais assoiffant la vigne morte et le blé et la mitraille... le roi gisait là dans ses coffres d'acier mort et parfois grimaçait le plus souvent tuait avec des mots son peuple ourdi par le désastre !* (p. 54).

Les allusions aux événements politique sont nombreuses : assassinat de Ben Barka, émeutes des étudiants, exécutions,... Réalisme, lyrisme et humour se mêlent.

*Oufkir, tiens, celui-là devait être assez coriace pour s'envoyer quatre balles dans le corps. Il a même fallu qu'il se donne le coup de grâce à la nuque, les trois premières balles n'avaient fait que l'amocher sans plus. Il a dû bien sûr un peu souffrir, mais il s'est dit, faut en finir ! et il s'est contorsionné pour se foutre une quatrième balle dans la nuque !* (p. 129).

La collusion entre le monarque et les classes possédantes est dénoncée et la satire, parfois d'un comique grotesque, est virulente. La misère du peuple marocain est évoquée, ainsi que l'émigration des travailleurs avec ses implications et ses véritables causes.

*Qu'est-ce que tu veux foutre en France ? Boulonner, pardi, je veux aller boulonner ! Tu crois qu'il n'y a pas assez de bras là-bas, pas assez de couilles pour procréer ? Tu te fous le doigt quelque part, parole ! Béee, puisque c'est comme ça j'y vais plus, c'est les gars qui me disent : « Vas-y t'as rien à perdre », vaut peut-être mieux que je reste ici, ils veulent sans doute que tout le peuple s'exile pour qu'ils puissent faire du Maroc un énorme bordel, un hôtel pour touristes quoi !* (p. 142, 143).

L'anathème jeté sur la grande ville putride n'a pas pour corollaire une peinture idéalisée de la vie au village. Les femmes y étaient

*des mères de famille qui en avaient marre de recevoir chacune dans son foyer, insultes et corrections immotivées et qui, de surcroît, exécutaient les travaux domestiques les plus pénibles, allant couper du bois très loin dans la montagne, le rapportant sur leur dos, arrosant le potager trois fois par semaine au fond de la vallée, nourrissant et trayant la vache, élevant les gosses merdeux, cuisinant, baisant...* (p. 170).

Souvenirs vécus se mêlent à la réalité sociale et politique et toutes ces bribes de réel prennent d'autant plus d'intensité qu'elles sont insérées dans un univers onirique et fantasmagique. Univers qui, en fait, n'est pas moins réel que celui perçu par nos sens. « Point d'imaginaire sans une forte présence des faits réels » écrit Khaïr-Eddine dans l'article déjà cité, mais on peut dire que la réciproque est aussi vraie : sans l'imaginaire, point de forte présence des faits réels. Et l'exploration du rêve à laquelle se livre Khaïr-Eddine n'est nullement évasion du réel, au contraire elle en est la découverte, elle lui sert de révélateur. L'univers d'*Une odeur de mantèque* est une luxuriante forêt de symboles, de correspondances, forêt presque inextricable

dans laquelle chaque lecture permet de pénétrer un peu plus avant. Y apparaissent au premier regard les archétypes de l'inconscient collectif, mais ils sont oblitérés, marqués par la culture arabo-berbère et le très riche univers fantasmagique du poète. Univers dominé par le sang (mort, meurtre, passion, soleil « arachnide », paternel et royal) et l'eau, eau pure du puits, parfois porteuse de mort, eau douce et bien-faisante de la pluie, eau maternelle, eau sale de l'oued urbain qui charrie « les merdes, les détritrus, les spermes non engloutis par l'Utérus, autre bête dont ils se défiaient... » (p. 119). On y retrouve la *coincidentia oppositorum* des grandes mythologies humaines : le diable est fils d'Allah et « L'utérus n'est rien de moins que le ciel en son envers /.../ la larme vraie du diable ». (ibid.). Quant au bestiaire de Khaïr-Eddine il est d'une richesse inépuisable, et reste dominé, comme dans les œuvres précédentes, par les bêtes rampantes et répugnantes : serpents, vipères, crapauds, rats, araignées, scorpions, et par les animaux familiers : la vache et l'ânesse. Monde humain et monde animal se confondent, s'interpénètrent : l'homme est l'insecte, il sodomise l'ânesse, les mots qui sortent de sa bouche sont des crapauds luttant contre des serpents, ses idées. La fonction des couleurs (en particulier le rouge et le violet) mériterait une analyse approfondie. Il est évident que cet univers foisonnant ne peut être étudié à l'aide d'une psychanalyse sommaire; seule une approche interne, très intime du texte, une sorte d'assimilation, d'intériorisation peut permettre un décryptage qui est avant tout relation profonde entre le texte et le lecteur.

Souvent surprenantes, prodigieuses, les images ne sont pas que des images : elles sont vie, pensée, dévoilement, Par leur intermédiaire, il se produit une sorte de télescopage, de symbiose entre le réel et l'imaginaire. Au rythme haletant de certains passages succèdent parfois de longues phrases qui, comme la vague de l'océan, s'y reprennent à plusieurs fois pour aller s'étaler loin, très loin sur le sable. La véhémence démesurée côtoie la concentration cristalline. Termes crus et vulgaires, expressions argotiques, mots rares, deviennent dans le creuset magique de Khaïr-Eddine une langue littéralement inouïe, les syllabes s'entrechoquent dans un splendide tintamarre et le lecteur se surprend à lire tout haut pour en jouir complètement. Une chaude violence parcourt le texte et tend la phrase comme un arc. Un souffle puissant s'élève de ce délire qui reste orienté par une sorte de logique interne que le lecteur perçoit avec ses sens tout autant qu'avec son intellect. Les mots grouillent, se débattent, se combattent les uns les autres; ils sont pouvoir réel, destruction et création d'un univers.

*Monde où tout est rien, monde qui est quand même la porte de l'autre. Sa parole peut être la seule maille réelle par où je m'introduirai avec dans mes bagages cette âme et ce nerf pourri que mon œil et mon sang transformeront en vies parcellaires* (p. 118).

Écriture qui est dislocation, transgression, mais aussi prise de possession de soi-même et du monde. A partir du chaos, du vide négatif, les mots fondent l'être et son rapport au monde. Il est dit du vieux :

*Un orage ? Non, ce n'est pas un orage qui le scinde, c'est une force puissante qui le fourvoie, le ramène enfin à son ombre, au conflit ancien qu'il ne connaît pas et dont la trame trafique et oriente sa réalité terrestre* (p. 84-85).

Toute l'œuvre de Khaïr-Eddine (jusqu'ici) peut ainsi apparaître comme une longue lutte contre la scission; conquête de l'identité par la négation du père, des ancêtres, du passé tribal qui « saccage » les hommes du Tiers-Monde, négation qui se fait exorcisme par absorption. Quant aux obsessions personnelles, elles sont littéralement « bouffées », assimilées, digérées. Quête frénétique du moi, mais d'un moi collectif, enraciné dans la réalité sociale et politique, viol et envol. *Une odeur de mantèque* marque une étape importante dans cette lutte contre la scission, vers la conquête d'une unicité qui n'est pas réduction simplificatrice mais harmonie multiple



dans la conjonction des contraires, des quatre éléments, des règnes animal, végétal et minéral, de la vie et de la mort.

« Une œuvre ouverte mais aussi très close », c'est ainsi que Khaïr-Eddine qualifie l'œuvre de l'écrivain du Tiers-Monde. *Une odeur de mantèque* correspond bien à cette définition. Riche de possibilités innombrables, mais difficilement accessible, et ceci, non seulement pour les compatriotes du poète qui ont été maintenus dans l'analphabétisme, mais aussi pour l'Occidental « lettré » qui ne pénètre qu'au prix d'un effort soutenu dans cet univers putride et pur, bestial et humain, plein de sperme, de merde et de sang, de passion et de mort. Mais l'effort en vaut la peine. La lecture d'*Une odeur de mantèque* équivaut à celle de plusieurs traités de philosophie, métaphysique et autres théologies qui stimulent et nourrissent l'esprit. *Une odeur de mantèque* fait plus : elle agit sur le lecteur. C'est une flamme qui embrase tout l'être, et le traverse « d'ondes électriques millénaires ».

Marie-Alice SÉFÉRIAN

Farès (Nabile). — *L'Exil et le désarroi*, Paris, Maspéro, 1976, 117 p.

« L'impossible royaume berbère « que le baiser de Malika ouvrait pour Abdenouar (*Mémoire de l'Absent*), le royaume perdu de Kahena-Malika, il est là, mais en creux, dans ce titre dont la structure un peu désuète incite notre mémoire : *l'exil et le...* non, ce n'est pas le royaume, c'est le désarroi. Décrochement, jeu de langue qui rappelle les libertés joyeuses du *Champ des Oliviers* avec l'intertextualité, mais dans une tonalité plus sombre.

*Mémoire de l'Absent*, le tome II de *La Découverte du Nouveau Monde*, nous avait laissés « au-delà du fleuve » : cet au-delà semble pourtant indéfiniment repoussé, puisque *L'Exil* s'achève sur la question : « connaissez-vous / le fleuve ? » Un au-delà d'une autre sorte s'amorce avec la constatation que, « valeur d'échange et (...) valeur de réalité », ce dernier texte de Farès passe des éditions du Seuil à Maspéro, et que *Le Monde*, qui avait consacré une demi-colonne à *Mémoire de l'Absent* (14), n'a accordé à *L'Exil* qu'une brève mention parmi les « Vient de paraître... Cadrer d'emblée notre lecture dans les « conditions politiques de cette inhumanité », comme semble le proposer la note liminaire du livre, nous permettra-t-il de mieux le comprendre ?

*L'Exil et le Désarroi* n'est pas d'une lecture facile, et cela même à proportion de la simplicité de son début, ou des pages plus proprement politiques. Simplicité piégeante, qui fascine autant que l'écriture apparemment plus chamarrée de *Mémoire*. Ce livre prolonge, mais souvent de façon paradoxale, la double exigence d'*Un Passager de l'Occident* : une écriture de douceur

« (...) radicalement étranger à cette agressivité qui me découpe, contre laquelle je m'applique, trouvant le monde assez généreux envers les phénomènes agressifs pour chercher, dans ce domaine d'écriture (...) autre chose... » (p. 72).

et une écriture non fonctionnelle :

« (...) (un pays) où l'écriture appartiendrait à ceux qui la désirent, non pour informer, déformer, enseigner mais seulement pour vivre, pour dire combien elle leur est nécessaire (cette écriture) pour demeurer en vie » (p. 118-9).

ce qui l'amène à une énonciation politique plus marquée que dans les textes précédents, et en même temps plus démarquée encore par rapport à la littérature « militante ».

Le monde de *L'Exil* est un monde tragique, d'où tout suspense dramatique est exclu. Nous savons, dès les premières lignes, que tout est joué (perdu ?) : « ce ne fut

(14) Sous la signature de Tahar Ben Jelloun.

que quelques années plus tard qu'il put comprendre...». Décidément rétrospectif de « ce qui s'était passé », narration brechtienne, qui se donne pour narration, ce qui est à rattacher à la critique d'*Un Passager* contre « les valets du réalisme ». Cette narration, en boucle, part du présent de Mokrane (1972) pour remonter aux « nouvelles effervescentes » de 1962. Et d'emblée, la prise de position politique est sans équivoque : le grand Espoir né dans les champs « Offerts / dès Octobre / aux premières récoltes de l'année mille neuf cent soixante-trois » (Octobre, mois mythique, mois du labour, mois de l'autre Révolution), cet Espoir a été déçu, la Révolution est détournée, la parole pervertie : le mot, devenu « chambre noire » (15), dit l'inverse de ce qu'il semble dire. Pour obtenir la vérité à partir de la phrase « La Propriété est sociale, et non pas étatique », il suffit d'inverser l'ordre des adjectifs... Dès lors, Mokrane (je le narrateur) ne peut qu'être condamné à l'errance, à l'exil, exil double après l'échec d'un retour.

Mais, par opposition au choix formel de Dib dans *Dieu en Barbarie* — les insupportables discoureurs qui disparaissent, heureusement, ou se taisent dans *Le Maître de Chasse* —, Farès n'a pas distribué entre des personnages plus ou moins « typés » sa critique du régime : nous savons son rejet du réalisme, fût-il socialiste. Il a opté pour l'alternance entre une écriture de légende et une écriture de tract, alternance dont l'efficacité n'est pas douteuse.

L'Algérie moderne, c'est un pays fantastique à la Buzzatti ou à la Gracq, de vastes hôtels désertés, comme à Marienbad, peuplés de silhouettes sans emploi, envahis, cernés par le Rien; où, en contrepoint au dialogue entre l'exilé, Mokrane-je, et son naïf (?) questionneur (« Pourquoi ne pas continuer à travailler avec nous, dans la Révolution ? »...), monte un cri étrange, « fragile, assiégé de toutes parts (...) Cri de notre fourvoiement : ce pays qui est le nôtre », nous en avons été spoliés par quelques-uns. Cette dépossession, ce « démeublement » (Dib), ne peuvent nous être rendus sensibles, jusqu'à l'angoisse, que par une sorte d'écriture blanche : ici se creuse l'espace entre les parenthèses, le (...) écrit contre tout silence (16).

Dépossession qui s'incarne néanmoins en personnages : Mokrane, l'exilé qui a tenté de revenir, tante Aloula, la femme « abandonnée aux ombres », qui attend en vain d'autres retours. Nous les connaissons tous deux depuis *Yahia pas de chance*, et, quoique Mokrane ait beaucoup changé, ils assurent une certaine continuité de l'œuvre. Mais le personnage central, celui dont la présence-absence hantait les textes précédents, c'est Ali-Saïd, le jeune mort, dont les paroles restent vivantes nervures dans l'amandier. Le carnet d'Ali-Saïd, que Brandy Fax-Farès projetait d'écrire ou de réécrire à Cangas (*Un passager*), a été déterré, mais reste « refoulé » et pour cause : lorsque Rouichède a voulu le montrer aux représentants de l'Administration, on lui a fait comprendre que c'était inopportun. Cette parole de vie, cette parole de la colline, compromettrait-elle la construction du Nouveau Monde, ce Nouveau Monde pour lequel Ali-Saïd est mort ? C'est en tout cas à en procurer un équivalent que s'attache *L'Exil*.

Il est parfois difficile de marquer les limites de cette parole, tant Farès a tendu à effacer les marques d'énonciation, et l'on hésita plusieurs fois à assigner à Rachida ou à Mokrane telle ou telle phrase : mais Ali-Saïd, d'abord nommé (« contenu », en troisième personne, dans le discours amoureux de Rachida), est aussi la première personne du chapitre III, de l'extraordinaire chapitre V : le « je » des premières lignes (« je me souviens de son front et de ses yeux... »), c'est Rachida parlant d'Ali-Saïd, mais le texte pivote, sans doute autour de « Ceci n'est pas le retour au passé », et c'est bien Ali-Saïd qui parle, comme il est l'acteur de la scène avec Nouria, dont les obscurités n'ont pas fini de nous faire songer. Et il y a une justesse poétique

(15) On se souvient que c'est la métaphore marxienne pour désigner l'idéologie.

(16) Nabile Farès, le ( ) écrit contre tout silence, *Europe* n° 567-8, juillet-août 1976, « Littérature algérienne », p. 110.

et politique profonde, à ce que ce soit un *mort* (mort à la guerre) qui dise : « Ceci n'est pas un retour au passé ». Car cela coupe court à l'interprétation politique facile, qui ferait de l'auteur un nostalgique de l'Algérie d'*avant* — de quel *avant*, au fait ? — : le livre dessine le lieu d'une dialectique — mais sans ennemi — entre le passé et l'avenir, aussi entre les aspirations et les « enfermements ».

D'où entre autres le rôle éminent des femmes dans ce texte. Dans l'œuvre de Farès les personnages féminins ont toujours été médiateurs de tendresse et de contre-violence : Claudine, Conchita, Malika, Jidda. Ici la femme est porteuse d'une double parole : la perte (Aloula) et l'espoir (Rachida), dualité fondue dans le Nous (*féminin pluriel*) du chapitre VIII.

Perte : l'admirable personnage d'Aloula nous touche non seulement par son référent (les innombrables veuves, ou mères dont le fils a été tué) mais par la force lyrique avec laquelle Farès a donné voix à la folie où elle s'est réfugiée : « Qui est-tu, toi, dont le corps est fait de plusieurs ? Ce vent qui venait de la montagne ou prière d'argile a disparu de mes lèvres, et je ne sais même plus où est parti mon cœur... » (p. 40). Perte d'où elle pourra s'évader, mais par un coûteux *passage* : « Rachida l'avait trouvée, nouvellement habillée, et, heureuse, pendue à l'une des branches les plus accessibles de l'Arbre, ou, de l'Amandier » (p. 99). Espoir et perte de *Nous*, ce *Nous* des femmes anonymes et pourtant si présentes, scandant cette question si fortement duelle : ME comprends-TU ? Comment ici ne pas songer à Djamila Bouhired, à Djamila Boupacha, comme à toutes les femmes inconnues qui ont lutté pour l'Indépendance, et à leur immense désir de libération que l'Algérie actuelle, et l'Islam, ne semblent guère soucieux de reprendre en compte ? Plus efficacement que bien des *Chrysalides*, Farès évoque les femmes tissant le printemps « contre les désirs des frères, et des parents », puis « perdues dans la prison des hommes », et leur renfermement : après la liberté, après les mouvements « bariolés, sauvages, indomptés » des feux dans les chevelures, voici que les étolles se réduisent à un point de henné dans la paume des mains.

Violence de l'homme contre la femme, violence de l'homme contre l'homme : la Ville-palimpseste porte « indication des multiples désintégrations, coupures, franchissements, misères, écueils des promotions sociales... » et clive la minorité des nantis et l'immense majorité des pauvres. Mais la violence n'est pourtant pas le dernier mot du livre. Certes, le livre eût pu être autre : « ce que j'aurais fait du langage, si vous n'aviez tué mon frère... ». Mais ce n'est pas la violence qui parcourt l'Arbre, que empêche les lèvres de trembler, ni qui permet de répondre « aux questions qui envahiront le monde ». Et Rachida le dit :

« Ne crois pas que l'amour soit une absence... Au contraire : un pouvoir d'être et de réunion... Voilà ce que c'est... Comment tiendrait le monde, sans quelque chose d'actif entre les choses ? »

Anne ROCHE.

**Ben Jelloun (Tahar) (M.). — *La réclusion solitaire*, Paris, Denoël, 1976, 137 p.**

Dans son dernier roman : *La réclusion solitaire*, le deuxième après *Harrouda*, Tahar Ben Jelloun met en scène l'émigré. Il le sort du silence social. Il n'ent fait pas un portrait au sens traditionnel du terme. Nous parlerons plutôt d'une voix intérieure qui surgit de « l'absence sociale » dans laquelle cette voix est reléguée par « l'ordre abstrait ». Cette expression venue de Ben Jelloun lui-même qualifie la puissance anonyme qui, pour l'ouvrier étranger, est à l'origine de tout règlement, au sens large du terme. Nous retrouvons cette notion de puissance occulte chez un grand nombre d'écrivains contemporains, notamment chez Le Clezio.

Absent social, dans ce lieu sans repère qu'est la ville étrangère, le manœuvre est tout entier livré à l'exploitation. Déjà Kateb Yacine dans sa pièce en arabe dialectal : *Mohamed prends ta valise* avait abordé ce sujet sans complaisance, mêlant au rire

un humour grinçant: Il y faisait une analyse sévère de l'émigration, touchant cependant le public concerné en y mêlant musique et farce, véritable spectacle populaire. Rachid Boudjedra dans son roman: *Topographie idéale pour une agression caractérisée* a également développé ce thème, tandis que Tahar Ben Jelloun lui-même dans sa pièce: *Chronique d'une solitude* montée à Avignon en 1976, reprenait le sujet(17). Cette pièce se rapproche énormément du roman *La réclusion solitaire*, la trame est presque la même, une sorte de long monologue où le héros mime pour lui tout seul, enfermé dans sa malle, le jeu de la vie, faute de pouvoir la vivre normalement, avec les autres, dans la société.

Nous avons dégagé une série de séquences, amalgame parfois de plusieurs chapitres (ceux-ci sont courts), qui donnent au récit une rythmique plutôt qu'une structure précise. Accordé au souffle du récitant, ce roman-récit est une sorte de long poème par sa forme et sa brièveté même. L'essentiel réside dans cet appel désespéré à la vie que lance de sa solitude, de sa malle, de sa chambre-boîte où il est enfermé en dehors du travail, « celui qui n'a pas de nom ».

La première séquence (pp. 9 à 20) présente le lieu, le comportement du héros dans le lieu et le règlement qui régit le lieu :

« *Ecoutez-moi :*

*Ma chambre est une malle où je dépose mes économies et ma solitude (...) Dans la malle, je laisse mon sexe chaque fois que je dois sortir en ville ou aller à l'usine. Le soir, quand je reviens, j'achète des pommes de terre, de l'huile et de la menthe »* (p. 12).

En fait, cette malle, symbole, peut aussi bien être la conscience — refuge dans laquelle se blottit l'être « sans-nom ». Mais elle est justement ce refuge que lui interdit l'ordre. Privé de reconnaissance sociale, « IL » n'a pas même pas droit à lui-même.

« *Par arrêté préfectoral (ou autre), je dois abandonner la malle. On me propose un cage dans un bâtiment (...) la chambre. Une boîte carrée à peine éclairée par une ampoule qui colle au plafond »* (p. 15).

Le désir de commettre un acte subversif emplit les rêves du personnage. Il voudrait faire sauter la « villa rouge » des riches (p. 16), fantasme de puissance chez l'être asservi. A ce passage succède la liste des interdits, modèle du comportement que doit avoir le bon émigré :

*Vous être avertis. Nous vous conseillons de suivre le règlement, sinon c'est le retour à la malle et à la cave, ensuite ce sera le séjour dans un camp d'internement en attendant votre rapatriement »* (p. 20).

Dans la deuxième séquence (pp. 21 à 30) nous suivons avec le héros un certain itinéraire. Ce sont des pérégrinations solitaires qui le mènent du bordel à la rencontre hasardeuse d'un homosexuel. La profonde nostalgie du pays, vendu aux touristes et proie des tortionnaires, s'y manifeste. Nous passons ainsi sans transition de la ville-étrangère au pays-mémoire. Entre ces épisodes, deux voix s'intercalent, formant deux haltes. La première est celle du révolté solitaire et impuissant, de l'intellectuel plein de bonne intentions et de vouloir efficace, Tahar Ben Jelloun peut-être ? Cette voix dit l'immense difficulté à parler pour les autres, à leur place. On dirait que la voix requiert de ses lecteurs une sorte d'amendement pour la tâche difficile qu'il se doit, en intellectuel honnête, de mener à bien :

« *Tu sais, il n'est pas facile pour un citoyen de débarquer chez les paysans et de vouloir faire la révolution. Il ne s'agit pas de faire de l'agitation. Il s'agit de vivre*

(17) Il le reprend également dans son essai, tiré de sa thèse de 3<sup>e</sup> cycle : *La plus haute des solitudes*, Paris, Le Seuil, 1977, 176 p.

*avec eux, être des leurs, réellement. Au début, je manquais de pudeur : mon langage (vous direz, vous à la ville, à la fac, le langage d'un petit bourgeois). Je ne parlais plus. J'apprenais ».*

Si parler la langue du peuple, communiquer avec lui pour bâtir l'édifice d'une révolution constructive évoque la problématique de l'intellectuel pris entre l'idéologie et le faire, battre modestement sa coulpe est un manière indirecte de s'attaquer à une certaine démagogie fort courante. En effet celui qui écrit, qui essaye de faire un travail réel au moyen de sa création est souvent traité de « récupéré » par une minorité spectatrice qui utilise, en fait, un discours destiné à casser tout élan, toute bonne volonté. L'expression « petit-bourgeois » qu'il faudrait retourner à son envoyeur, marque cette bonne conscience réfugiée dans un discours d'engagement, discours qui répudie parfois l'engagement lui-même. S'il s'agit d'un léger règlement de compte, ce passage n'en est pas moins révélateur de certaines dissensions parmi les militants de la liberté et de la justice.

La deuxième voix surgit d'une lettre écrite à une étrangère et cette lettre est un gage de vie, une demande poétique d'existence, un écart conscient que commet l'écrivain en changeant d'écriture, une lettre d'amour et de désir. Ecart, puisque c'est la mise en mots de tout ce qui est le moins exprimable dans la conscience oppressée de l'ouvrier étranger. En fait c'est Tahar Ben Jelloun lui-même qui parle aussi pour lui, double voix inquiète et plaintive dans ces lettres d'un intellectuel qui voudrait ne pas se faire piéger. Comment se situer, lui aussi, comme l'émigré, coincé entre deux discours, deux sociétés ?

Dans la troisième séquence (pp. 35 à 42) le ton change. C'est à nouveau la voix de « l'absent social » qui surgit encore une fois sous forme de lettre. Il s'agit pour Tahar Ben Jelloun d'utiliser un autre niveau de langage et de poser la formule suivante : si émigré (= moi-même) écrivait une lettre à la prostituée du coin, voilà comment Il (= Je) la rédigerait. Le procédé est clair. On ne peut pas *imiter* le langage de celui qui ne sait ni parler ni écrire. C'est à la fois montrer la difficulté et tourner la difficulté en la dépassant consciemment. De cette manière la querelle entre langage réaliste et langage poétique, qui fausse si souvent au Maghreb les débats sur la littérature au nom d'une trop hâtive simplification du marxisme, est évitée, voire éludée. Tahar Ben Jelloun joue franc-jeu, il n'est pas question pour lui d'écrire populaire. Il s'agit d'un faux problème. La prostituée n'en est pas moins image de fade tendresse, de parfum bon marché, d'amour travesti proche de certains tableaux Felliniens.

L'itinéraire reprend. Il s'articule sur deux lieux *Ici* et *Là-bas*. *Ici* où on gagne de l'argent (p. 35), *Là-bas* où on meurt en prison (p. 36). Puis c'est *Ici-la rue* où l'on joue à vivre, où l'on imagine de belles rencontres quand toutes les femmes tournent le dos, et *Là-bas, dans la malle* où il y a l'image, idéal publicitaire, celle qui reçoit les confidences et les désirs de l'étranger :

*« Avec la gueule que nous avons, nous sommes bons pour la reproduction, non pour la caresse; alors rentrons dans nos cages, rentrons dans nos tiroirs honteux, et contentons-nous de nos images, belles, faciles, commodes... Une image a l'avantage d'être muette, toujours disponible; c'est rassurant... »* (p. 37).

Ce rapport d'amour entre l'ouvrier et l'image, représentation en papier de la belle étrangère inaccessible, est une excellente trouvaille romanesque. Elle possède une large amplitude symbolique, presque trop riche, car la recréation de ces dialogues situe automatiquement l'écrivain dans un au-delà du langage dont-il faudra maintenir le rythme du début à la fin, sans tomber dans la platitude et le linéaire. Cependant Tahar Ben Jelloun évitera difficilement un aspect décousu dans la succession des situations, de même qu'une trop grande transparence de son personnage qui semble parfois n'avoir pas de chair, comme l'image.

Le rêve déambulatoire se clôt sur l'évocation du bistrot, de la rue et des quatre

compagnons d'infortune, eux aussi dépouillés de leur nom, car leur fonction est de n'exister nulle part sauf dans l'imaginaire ou la mémoire enfance.

La quatrième séquence (pp. 43 à 57) reprend des thèmes connus : l'argent, les colons, les camarades exploités. Tahar Ben Jelloun dresse un portrait onirique d'un banquier sordide, le seul qui s'intéresse aux étrangers. Il leur propose de placer leur argent à bon compte. L'auteur fait éclater l'absurdité du système en terminant ce passage sur une apothéose mythique et humoristique :

*« Les liasses de billets de banque prirent feu. Les pompiers appelés par le gérant étaient déjà sur place. Ils versèrent de l'eau et un peu de lait partout (...). Le jeune homme pleurait. Des millions partis en fumée. Son cartable devait être piégé par une banque concurrente »* (p. 47).

Au fond les exploités sont toujours les mêmes, exploités d'abord dans leur pays, exploités ensuite par les mêmes colons à l'étranger :

*« Mon pays, tes patrons le connaissent bien. Ils ont cultivé sa terre, la meilleure, la plus fertile »* (p. 49).

Dans un deuxième temps est évoquée à nouveau la solitude de l'émigré face à l'image, solitude dans un désir d'amour totalement châtré. La solitude est associée à l'insécurité qui règne dans le travail :

*« Savez-vous à ce propos que l'accident de travail, ça n'existe pas ? Oui, notre mort, nous la portons en nous à partir du moment où on nous arrache à la forêt »* (p. 54).

Le décrochement d'un thème à l'autre est permanent. En voulant faire un tableau de « l'intérieur » Tahar Ben Jelloun fait surgir par analogies un certain nombre de thèmes favoris ou obligatoires et le procédé n'est pas toujours convaincant. Il faut dire, ne pas avoir peur de nommer. Cependant le héros est trop intériorisé pour que le lien entre lui et ce langage paraisse éloquent. D'où parfois des superpositions plutôt que des associations, une sorte d'assemblage thématique rejoignant des préoccupations politiques sans éviter la gratuité de l'étalage. Cette séquence se termine sur une attaque au pays qui trahit la nostalgie profonde d'une patrie ingrate.

*« Les technocrates de chez nous jonglent avec l'Abstrait. Quant à notre sang, mêlé à la cendre, il dit l'histoire suspendue. Le silence suffit. Les mots en grappe tombent. C'est le rire de l'arbre »* (p. 57).

A la cinquième étape (pp 58 à 86) de son roman Tahar Ben Jelloun renoue avec l'intrigue proprement dite de sa pièce, *Chronique d'une solitude* où le héros s'accuse d'un meurtre qu'il n'a pas commis. *Il a tué l'image*. Meurtre symbolique.

*« Au commissariat.*

*Elle est morte.*

*Tuée.*

*Mes mains.*

*Son sang sur mon corps, entre mes doigts »* (p. 61).

Puis le lieu à peine nommé s'efface et c'est la voix de l'image qui se fait entendre. Une sorte de duo amoureux s'élève où le même protagoniste fait les demandes et les réponses tout en parcourant mentalement la fièvre de son désir et son amour de la vie. A la voix de l'image répond la voix de l'autre, la voix du livre :

*« J'ai vu tellement de choses, j'ai rencontré tellement d'hommes et de femmes séparés du soleil et du vent, enchaînés dans des cellules en verre... J'ai honte d'en parler dans un livre,... et pourtant il faut qu'on sache... »* (p. 76).

Dénonciation, prises de position politique, l'écrivain mal à l'aise dans ses mots a besoin de justifier son entreprise. Il laisse toutefois paraître un malaise dans cette

tentative et il tourne la difficulté en donnant la parole, parole-reflet que le héros — auteur se renvoie à lui-même, à l'image qui devient une sorte de conscience-témoin. Voix de l'image, voix du livre-mémoire, dialogue intercepté entre la conscience-témoin et l'utilité du dire.

La sixième séquence (pp. 87 à 110) commence par ces paroles :

*« J'ai l'impression que les gens ne croient pas à mon histoire. Et pourtant je souffre et ne sais plus où aller avec le vide depuis que de mes mains j'ai étranglé l'image »* (p. 87).

Sorte de plainte, de quête; le héros est à la recherche de son âme, de sa vie, de son être :

*« Expatrié et cent fois exclu de moi-même (...) j'ai égaré mon âme (...) j'ai perdu mon âme comme une ville perd ses habitants »* (p. 88).

Cette plainte d'une monodie triste nous touche et il semble que les mots laissés à leur symbolique propre, dépourvus du dirigisme du discours univoque qu'est la fable politique, trouvent un juste écho. S'agit-il de l'émigré ou de l'auteur, peu importe, car, nous voilà enfin libérés d'une trame pesante lorsque le poète chante la liberté du corps et qu'il évoque les fantômes de la solitude, de l'impuissance, d'un besoin forcené d'échange avec les autres; et c'est à ce moment là que le héros, échappant à l'auteur, semble tout à coup prendre vie. Il devient chair et non un simple appui du discours, il dépasse le symbole. Nous ressentons un soulagement à lire le dialogue entre deux personnages enfin vivants, le héros et le blond aux yeux marrons (p. 104 à 108). Tout à coup entre ces êtres qui ne savaient plus se parler naît un échange. Le blond souffre d'impuissance et en sera peut-être guéri par les soins magiques d'un juif, tandis que l'autre souffre de l'impossibilité de dialoguer. C'est donc au moment où le héros croit que son histoire ne marche plus que nous, lecteurs, nous commençons à y croire. Nous nous laissons emporter par un courant qui nous éloigne de toute parole à sens unique, de tout projet, vers la parole qui s'explore elle-même et apporte la vie.

La dernière et septième séquence (pp. 111 à 137) élargit le thème de l'expatrié à celui de l'apatride, celui qui n'a plus de pays et qui est un étranger dans le monde. Elle évoque le problème palestinien. On dirait que Tahar Ben Jelloun étouffe dans la fable à trame large dans laquelle il est obligé de tisser son histoire. De même que le héros s'amalgame très directement au poète par une sorte de dédoublement permanent, il faut à un moment donné faire éclater le récit dans quelque chose de plus large, de général. C'est ce qui amènera le personnage de « Gazelle » dernière venue dans l'histoire, symbole de la lutte palestinienne. Après *l'Image*, *Gazelle* est la deuxième femme, « concrète » cette fois, pourrions-nous dire, du livre. Elle est une tentative pour prendre vie, pour aller dans la chair de l'histoire, tentative qui semble entraîner le héros-poète vers d'autres lieux, mais l'entraînera-t-elle ?

Entre le dire poétique et le dire politique s'intercale un discours qui se décompose lui-même, comme si l'écrivain le voyait se dissoudre au fur et à mesure qu'il s'écrit. Profond scepticisme bien inquiétant. Celui-ci est renforcé par ces deux phrases finales :

*« Les mots m'ont tellement trahi que ce livre est un corps travesti »* (p. 137).

Elles laissent un étrange goût doux-amer de l'inaccompli comme si l'écriture à la recherche de la chair n'avait abouti qu'à transmettre son propre mirage.

Dans cette œuvre l'amalgame des thèmes trahit la difficile prise en charge d'une parole qui s'engage dans une action. Cette écriture de l'échec (échec politique) est aussi celle de la difficulté d'écrire. Ce n'est pas une écriture de lutte, elle manque de charge, de puissance, mais elle conquiert par sa légèreté, sa poétique qui lui donnent une certaine transparence et la pourvoient par ce biais de sa vraie consistance.

Khatibi (Abdelkebir) (M.). — *Le lutteur de classe à la manière taoïste*, Paris, Sindbad, 1976.

L'œuvre de Khatibi témoigne d'une rare homogénéité. De *La Mémoire tatouée* au *Lutteur de classe*, en passant par *La blessure du nom propre*, l'écriture poursuit son avancée solitaire, investissant l'un après l'autre ces promontoires existentiels qui ont pour non : « lutte des classes », « identité/différence », « pensée nomade »...

Car tout se trouve en germe dans *La mémoire tatouée* (18) dont les textes ultérieurs ne sont que de plus amples développements. Ainsi en est-il du *Lutteur de classe* (19) qui répond au désir, fondamental, chez l'auteur, « de sortir de l'idéologisme et de la théologie qui dominant dans le monde arabe » (20). Œuvre « para-doxale » donc, dans la mesure où elle entend lutter contre tout étouffement de la « doxa », fut elle de gauche ou de droite... Œuvre poétique aussi, car la démarche de Khatibi quelle qu'en soit la rigueur, s'annexe les voies de l'illumination et du plaisir verbal :

« Je ne me considère pas comme un penseur, ni comme un philosophe, ni comme un critique, même si j'utilise parfois tel ou tel concept philosophique ou scientifique. Quant à moi j'essaie de cheminer vers le « Poème »... » (21).

Cette synthèse, impossible en apparence, entre le discursif et le poétique, c'est le Tao-Tō-King qui en fournit ici les composantes formelles.

En fait, l'attraction de Khatibi pour la Chine n'est pas nouvelle. Le dialogue « Double contre Double » qui clôt *La mémoire tatouée* se projette sur l'espace parallèle d'une « fresque chinoise » tandis que *La blessure du nom propre* s'ouvre, au contraire sur une parabole (obsessionnelle, de l'aveu même de l'auteur) : l'invention d'une nouvelle forme de calligraphie par l'empereur Wang-Hi-Tcho... On songe à la fascination qu'exercent la Chine et le Japon sur Michaux et sur Barthes ! L'Extrême-Orient offre à l'orient comme à l'occident un pôle dont l'interrogation s'affirme au plus haut point féconde.

Or, le *Tao-Tō-King* (Livre de la Voie et de la Vertu) que l'on attribue au légendaire Lao-Tseu, ne pouvait que convenir à la problématique de Khatibi. En effet, comme le souligne Granet, la littérature chinoise est surtout une littérature de sentences, de types « gnomique » (22) dont le *Tao-Tō-King* offre un exemple caractéristique. On y découvre un certain nombre de structures d'énonciation qui allient à l'efficacité discursive une économie du langage telle que sa densité confine à l'expression poétique.

En outre, la pensée de Lao-Tseu constitue, on le sait, une approche de l'ineffable (Tao) dont le Yin et le Yang constituent les modalités intelligibles dans le monde manifesté :

« Yi yin yi yang tche wei Tao », dit le Hi ts'eu (23).  
(un aspect yin, un aspect yang, c'est là le Tao).

Sans approfondir davantage une pensée qui, née de l'indicible, relève d'une pédagogie de l'incommunicable, retenons que l'union conjugulée des principes Yin et Yang, figurée par le célèbre diagramme *Tai-Ki*, intéresse fortement Khatibi qui y trouve l'expression du couple antonyme « identité/différence », dont *Le lutteur de classe* expose le principe... C'est ce procès intertextuel, entre le *Tao-Tō-King* et *Le lutteur de classe*, que nous allons maintenant examiner.

En opérant le transfert des structures taoïstes au sein de son poème, Khatibi adopte tout d'abord l'articulation syllogistique des strophes de Lao-Tseu. Certes,

(18) Paris, Denoël, 1971.

(19) Bien que publié en 1976, ce texte a été écrit en 73.

(20) *L'univers décentré de Khatibi* in *Jeune Afrique*, n° 838, 28 janvier 1977.

(21) *Pour une véritable pensée de la différence*, entretien, in *Lamalif*, n° 85, janvier 1977.

(22) *La pensée chinoise*, Paris Albin Michel, 1968, p. 54, 56.

(23) *Id.*, p. 268.



le Tao est un principe d'inintelligibilité qui échappe à la raison, l'énoncé de ses attributs se conforme, néanmoins, au moule discursif de la démonstration. Ainsi retrouve-t-on, du *Tao-Tö-King* au *Lutteur de classe*, les mêmes structures explicatives et déductives, telle cette interrogation didactique qui reprend le postulat sous forme d'hypothèse :

*Tao-Tö-King*

« Faveur et disgrâce surprennent également ».

Chéris un grand malheur comme ton propre corps.

Qu'entend-on par « Faveur et disgrâce surprennent également » ?

La faveur élève et la disgrâce abaisse.

Obtient-on la faveur, on est surpris.

La perd-on, on est encore surpris.

Tel est le sens de « Faveur et disgrâce surprennent également ».

(Ch. XIII, p. 73) (24).

Une autre procédure de mise en relief des arguments réside dans l'isotaxie (parallélisme des structures syntaxiques) qui constitue l'un des traits remarquables du *Tao-Tö-King*. On la retrouve également chez Khatibi :

*Tao-Tö-King*

« Lorsqu'un esprit supérieur entend le Tao il le pratique avec zèle.

Lorsqu'un esprit moyen entend le Tao, tantôt il le conserve, tantôt il le perd.

Lorsqu'un esprit inférieur entend le Tao, il en rit aux éclats s'il n'en riait pas. Le Tao ne serait pas le Tao. »

(Ch. XLI, p. 121).

D'autre part, l'augmentation, dans le *Tao-Tö-King*, utilise fréquemment un type de syllogisme, restreint à deux propositions (l'antécédent et le conséquent) que l'on appelle en rhétorique, l'enthymène. Lorsque plusieurs enthymènes s'enchaînent dans une commune démonstration, le discours débouche sur une forme logique d'articulation, connue sous le nom de sorite. Cette procédure, courante chez Lao-Tseu, apparaît elle aussi, chez Khatibi :

*Tao-Tö-King*

« Les êtres divers du monde feront retour à leur racine.

Faire retour à la racine, c'est s'installer dans la quiétude;

S'installer dans la quiétude, c'est retrouver l'ordre;

Retrouver l'ordre, c'est connaître le constant;

Connaître le constant, c'est l'illumination ».

(Ch. XVI, p. 79).

*Le lutteur de classe*

« Orphelin est le lutteur de classe souverainement orphelin qu'entend-on par « orphelin » ? toute hiérarchie suppose un père une mère et un tiers l'être historique est une disgrâce (...) tel est le sens du mot « orphelin ».

(Ch. 2, p. 13-14).

*Le lutteur de classe*

« Lorsqu'un révolutionnaire lit Marx il le pratique avec vigilance.

Lorsqu'un libéral lit Marx tantôt il le conserve, tantôt il l'oublie.

Lorsqu'un fasciste lit Marx il en rit aux éclats, s'il n'en riait pas, Marx ne serait pas Marx. »

(Ch. 4, p. 17).

*Le lutteur de classe*

« Comment combattre l'ennemi de classe ?

Change tes catégories de pensée tu modifieras ton action;

Modifie ton action du élèveras ton corps;

Elève ton corps tu dialogueras avec l'impensé ».

(Ch. 3, p. 15).

(24) Nos extraits du *Tao-Tö-King* sont empruntés à la traduction de Liou Kia-Hway, Paris, Gallimard, 1967 (Coll. Idées).

Mais la structure maîtresse du *Tao-Tö-King*, celle qui, sur le plan littéral, s'informe de l'unité contradictoire du Yin/Yang, reste l'oxymore, figure de rhétorique dont le principe, on s'en souvient, consiste à mettre en relation deux termes opposés. Avec cette figure contrastante, c'est l'être fondamental de Khatibi qui trouve son expression profonde :

« Jamais doigts sonores n'effaceront mon délire exact » (p. 21).

Quelle meilleure illustration du fonctionnement taoïste de sa pensée, que cette fusion revendiquée du « délire » et de « l'exact »?... Dès lors, les structures d'opposition empruntées au *Tao-Tö-King*, traduisent directement l'ontique de cette écriture précieuse et violente, dans sa quête inlassable d'une harmonie fondée sur la combinaison des contraires :

*Tao-Tö-King*

« Le long et le court se forment l'un par l'autre.

Le haut et le bas se touchent.  
La voix et le son s'harmonisent.  
L'avant et l'après se suivent ».

(Ch. II, p. 59).

« Connais le masculin  
Adhère au féminin (...)  
Connais le blanc.  
Adhère au noir (...)  
Connais la gloire.  
Adhère à la disgrâce (...) ».  
(Ch. XXVIII, pp. 98-99).

*Le lutteur de classe*

« L'avant et l'après s'harmonisent  
le haut et le bas s'engendrent  
le sexe et la fesse se touchent  
c'est là que ton être désirant se  
déracine ».

(Ch. 5, p. 18).

« Licite illicite  
bien mal  
présence absence  
loi transgression  
la barre qui les sépare  
est symétrie vacillante ».  
(Ch. 6, p. 20).

Enfin, dans son approche de l'innommable (son essence), le *Tao-Tö-King* tend vers l'arcane, manifeste, au niveau du langage, par l'emploi de formules denses, concises, qui cristallisent, en maximes énigmatiques, le caractère insaisissable de la pensée :

« L'esprit de la vallée ne meurt pas » (VI, 65).

« Peux-tu ouvrir et clore les célestes battants en jouant le rôle féminin ? » (X, 69).

L'originalité de Khatibi est de reprendre cette procédure aphoristique en la tirant vers l'expression poétique de sorte que, parvenue au terme de son cheminement discursif, la strophe s'exfolie mystérieusement en image et en chant :

« Le destin se détache comme une fleur de cristal » (12, 31).

Articulation discursive, balancement de l'oxymore, poétique de l'aphorisme, telles sont donc les structures essentielles de cette œuvre originale qui s'abreuve aux sources du Tao... On songe aux *Stèles* ou aux *Odes* de Victor Segalen qui, sous des formes chinoises, expriment la réalité intime du poète. La démarche de Khatibi est analogue. En empruntant au Tao sa rhétorique millénaire, c'est à un discours sur notre temps qu'il nous convie :

« Imitant le style des anciens  
je défigure leur voix  
je disjoins l'origine » (25, 49).  
Quel sens donner à ce discours ?

L'adoption de la structure taoïste, telle que nous l'avons décrite, ouvre l'espace du poème à l'euphorie d'un mimétisme scriptural. Pourtant, en mimant le Tao chinois, ce n'est pas une pensée que Khatibi cherche à s'approprier (celle de Lao-Tseu reste, politiquement, l'une des plus réactionnaires) c'est le fonctionnement même de cette pensée. En effet, l'articulation intertextuelle entre le *Tao-Tö-King* et *Le lutteur*

de classe résulte d'une procédure d'application qui institue, entre les deux œuvres, une homologie de fonctionnement. On pourrait dire, en d'autres termes que *Le lutteur de classe* entretient avec le *Tao-Tō-King* un rapport métaphorique. Nous y trouverons donc une application du Yin/Yang au couple « identité/différence », une apologie de la « pensée nomade » et « orpheline » en relation avec les grands principes de la sagesse taoïste, une jubilation de la lutte qui fait écho au rire du Saint, délivré de la roue du temps...

Ainsi, de même que le *Tai-Ki* conjugue harmonieusement le Yin et le Yang, Khatibi rêve de dépasser le manichéisme irréductible qui préside à la revendication de l'identité. Opposer de manière absolue l'Autre (l'occident) et le Moi, relève, pour lui, d'une démarche aberrante, car « l'Autre est inscrit en moi » (25) tandis que l'être marocain, proprement dit, jouit d'une identité multiple : « Il est profondément habité par son passé pré-islamique, par l'islam, par l'arabité, par la berbérité, par l'occidentalité » (26). A l'inverse, l'Occident n'est pas une entité immuable et figée : « Penser l'Occident comme une totalité, c'est tout simplement reconduire la théologie ». (27). Ne convient-il pas, dès lors, de faire éclater cette sacralisation de l'Unique qui entraîne l'homme dans la névrose de « l'identité aveugle » et de la « différence sauvage » ? :

« J'appelle identité aveugle, l'illusion d'un moi absolu et la différence sauvage l'illusion d'une altérité absolue » (28).

Tel est l'argument essentiel du *Lutteur de classe* dont les maximes s'attachent à « dénouer » ce « nœud » :

« ne t'envole pas dans ta propre parole  
ne t'évanouis pas dans celle des autres » (I, II).

Face à l'opposition irréductible des cultures et des classes, c'est vers une relativité, menant à la « combinatoire » que l'auteur s'achemine. Car l'absolu n'appartient à aucun principe isolé, il naît de la fusion des antagonismes : si le manichéisme sépare, déchire et dissocie, le Tao révèle que l'harmonie réside dans l'association des contraires :

« Occidental tu adhères au rouge et au jaune  
oriental tu adhères au rouge et au blanc  
si tous les peuples tournaient au rouge  
que resterait-il de l'arc-en-ciel ? » (8, 23).

Ainsi, toute lutte des classes peut-elle se ramener à une « combinatoire » fermée sur la « différence sans retour » dont la structure dynamique évoque le graphe médian du *Tai-Ki*. La véritable « différence », fidèle au principe de relativité de l'Unique, se veut multiple et fluctuante, se conformant sans cesse à la topologie mouvante de la lutte. C'est le jeu de cette « combinatoire » qui s'inscrit dans le texte tout entier, en termes de « danse », de « coït » ou de « giration » :

« tactique stratégie révolution  
trois mots pour composer une phrase  
prends garde  
pour chaque action invente une hiérarchie dansante » (6, 21).

Cette vision singulière, régie par le transitoire, condamne le lutteur de classe à l'errance orpheline :

« Moi seul j'erre sans but précis  
comme un sans-logis » (XX, 85),

(25) *Pour une véritable pensée de la différence*, cit.

(26) *Id.*

(27) *La double critique*, in *Libération*, 4-10 mars 1977, n° 91.

(28) *Pour une véritable pensée de la différence*, cit.

dit Lao-Tseu dans le *Tao-Tö-King*. Le poème de Khatibi fait écho à cette solitude :

« et moi j'enseigne le savoir orphelin  
erre donc sur les chemins » (2, 16).

En fait, cette pensée « orpheline » qui invite à l'ivresse du nomadisme idéologique est une forme de contestation interne à la révolution. La « grande révolution » qu'appellent les désirs du lutteur, n'est autre que la révolution dans la révolution et la « très grande violence » dont il témoigne est la violence dans la violence. D'où ce conseil :

« mieux vaut coïter le coït » (5, 19)

qui aboutit à la question :

« connaîtras-tu la différence de la différence ? »

Lao-Tseu, quant à lui, parlait « d'obscurcir l'obscurité »... (I, 58). Car *Le lutteur de classe* se dresse en ennemi implacable de toute doxa. Pour lui « la grande révolution n'a pas de héros » (4, 17) et son action l'amène à s'opposer à toute idée reçue, à toute norme établie, à tout savoir totalitaire... Adversaire de l'orthodoxie, son engagement solitaire réclame mobilité et vigilance :

« fais de ton action une vérité chancelante  
fais de ta vérité une critique permanente » (12, 30).

De même, le sentiment du relatif le rend réfractaire à toute hiérarchie. La « critique permanente » qui constitue son mobile essentiel l'attire dans les marges de l'anarchisme où sa violence solitaire se tapit :

« la famille t'absorbe  
le couple t'absorbe  
régressive toute institution » (5, 18).

Ainsi glisse-t-il de la « pensée orpheline » vers la « pensée oblique »... Dans sa double entreprise de « désappropriation » et de « dissipation », le lutteur solitaire devient cet être dérangent dont la « silhouette oblique » à la « tête inclinée » terrorise la clôture des idéologies. Comme le Zarathoustra de Nietzsche dont il a compris la leçon, sa vertu est l'inaccoutumance et sa noblesse la « barbarie » :

« rien ne vaut le mot « barbare »  
inversé comme épée contre le sable » (18, 39).

On pense à ce héros de Saint-John Perse que l'intolérance des limites entraîne vers l'infini des confins désertiques... car c'est au bord du désert que débarque un beau jour *Le lutteur de classe* :

« un matin léger me jette sur la plage  
pays où je reconnais la fleur de l'euphorbe  
et le pied de la gazelle » (40, 71).

Le désert, en effet, devient le lieu de la plus haute désappropriation, l'espace de l'ascèse et de l'errance, l'allégorie du vide où gît toute transcendance... La marche vers le désert, chez Khatibi, se pare d'une magie lustrale car de cette « anabase » spirituelle naîtra peut-être un jour l'homme nouveau, vierge d'identité, comme le surhomme de Nietzsche ou cette race d'« Atlantes » que rêvait Laâbi :

« dériver la vérité dans son propre désert  
telle est la première de l'errance » (40, 72).

C'est donc habité par le vide que le lutteur de classe accède à la délivrance, délivrance des hiérarchies, des faux-absolus et des parvenus à l'illumination :

« un éther de feu éclaire la différence sans retour  
alors je ris aux éclats quand le vent me porte » (35, 63).

Mais c'est surtout face au désert, à l'aube du renouveau de l'être par le vide, que le rire manifeste son étonnante gravité : « j'aime que le bonheur soit ici comme

une efflorescence sur de la mort», écrivait Gide devant l'infini calciné des ergs sahariens... Dans la vacance des signes que le désert exile de leur sens, c'est une rêverie jubilante de la mort qui grise le poète. De la mort, en effet, jaillit le renouveau («L'Être est issu du Non-Être», proclame le Tao, XL, 120) :

« or voici que je me grise du mot « mort »  
 tandis que l'oiseau ivre près de moi tournoie  
 je me retourne et lève les yeux sur un nuage blanc  
 la mort m'agite  
 comme une nuit d'amour qui me fait rire » (39, 68).

Tel est l'itinéraire original de Khatibi dans *Le lutteur de classe à la manière taoïste* où la forme poétique, nous l'avons vu, naît d'un procès intertextuel qui pourrait rappeler la technique de Nissaboury dans *La mille et deuxième nuit* (29) si le texte de départ n'était ici le *Tao-Tö-King* chinois, au lieu des contes arabopersans... D'autre part, l'articulation intertextuelle qui, chez Khatibi, peut se définir en termes d'application, relève, chez Nissaboury, d'une procédure inverse : la procédure de disjonction... Quant au sens généré par cette forme, latent ou manifeste, il apparaît comme une saine contestation des idéologies dominantes et institue, dans le domaine des idées reçues, une offensive « terroriste » des plus stimulantes...

M. G.

Laabi (Abdellalif) (M.). — *Le règne de barbarie suivi de Poèmes oraux précédé de Lettres en prison*. Préface de Ghislain Ripault, Gap, Inéditions, Barbare, 1976, 150 p.

En liaison avec la revue *Barbare*, dont le N° 24 dénonce la répression au Maroc, les « inéditions » du même nom, animées par Ghislain Ripault, publient un recueil de textes anciens et nouveaux de Laâbi.

Il convient de saluer, tout d'abord, l'entreprise courageuse de G. Ripault, ancien coopérant au Maroc, comme Bernard Jakobiak, l'un de ses collaborateurs qui fut aussi l'un des pionniers du groupe *Souffles*. Dans un texte violemment démystificateur : *Charcute-moi ces sabots de sphinx*, Ripault a fait partager sa nausée de l'impérialisme polymorphe et insidieux qui sévit outre Méditerranée. Il nous offre à présent, comme autre pièce à verser au dossier, la voix de ce poète marocain, ancien directeur de la revue *Souffles*, aujourd'hui embastillé dans la centrale de Kenitra...

Car la voix de Laâbi est de celles que l'on n'oublie pas. Parfois tendre et généreuse, puis ironique, implacable, rageuse et véhémence, elle active sa propre fulgurance au souffle révolutionnaire qui, de la Palestine aux U.S.A., des Caraïbes jusqu'à l'Afrique, embrase la voix de ces poètes « maudits » du capital : Mahmoud Darwich et Fadwa Touqan, Don L. Lee et Gwendolyn Brooks, René Depestre, Aimé Césaire, Hamilcar Cabral et Mario de Andrade...

\*\*

Les *Lettres en prison* qui ouvrent le recueil expriment avec force l'espoir indéfectible qui anime le militant reclus. Espoir dans l'avenir d'un « continent, où la méfiance, le mépris, l'indifférence à l'Autre ne seront plus que des pièces de mauvais aloi, enterrées dans la fosse commune des monnaies marchandes tombées en désuétude. Un continent, où l'Inquisition disparaîtra de nos cerveaux, après l'extinction du règne de barbarie » (p. 14).

Malgré les rigueurs de l'incarcération, malgré une santé que l'on sent parfois

déficiente, Laâbi n'a rien perdu de sa confiance en lui-même, de sa confiance en l'Homme, de sa confiance dans la Vie, « l'apothéose de la vie en nous », écrit-il, « notre force pour plastiquer nos misères négatives » (p. II)...

Et puis, face aux barreaux, cette ferveur impuissante s'ouvre parfois à l'émotion, discrète comme une fumée de cigarette qui monte dans la nuit (et l'on songe à ce tableau de Latifa Toujani, où, dans la nudité bleue de sa cellule, un prisonnier se penche sur sa solitude...) :

« Une fois la lumière éteinte dans ma cellule, j'allume une cigarette et regarde à travers le noir, me situe dans la détresse et l'espoir des hommes. Comme elles sont bonnes ces cigarettes qu'on fume à la fenêtre de la nuit. Parfois, j'entends le bruit d'un avion ou le sifflement lointain d'un train et c'est comme si j'étais traversé de part en part par une convulsion sismique » (p. 13).

Les poèmes du recueil dont un bon nombre ont déjà été publiés dans *Souffles* ou dans l'autres revues, se répartissent en deux ensembles.

*Le règne de barbarie* regroupe des textes composés entre 1966 et 1967. Laâbi y dénonce les principaux facteurs d'aliénation, d'humiliation et d'oppression qui paralysent l'activité créatrice, baillonnent toute pensée lucide et parsèment de barbelés l'existence quotidienne : le tourisme, ses palaces adossés aux ghettos et la folklorisation de toute une culture... la torture, les gangs, les « tueurs-à-gages »... et par dessus tout, l'ombre portée de l'occident :

« Maghreb aux mains trouées  
l'Aryen t'a calculé  
l'Aryen parle et tu rougis » (p. 91).

La gravité du mal crée l'urgence de la vie et le poète crie à l'insurrection :

« Je rappelle au désordre  
mot d'ordre  
insoumission  
il nous faudra des guerres  
des sièges plus meurtriers qu'aux croisades » (p. 51).

C'est dans *Le règne de barbarie* que l'on trouve également le long poème *Race*, publié en 1967 aux éditions *Atlantes*. Cette épopée tragique et déchirée où revit le mythe de l'Atlantide, terre des génèses oubliées, reste l'un des plus beaux poèmes de Laâbi. A la fois quête et dénonciation, chant d'angoisse et d'espoir, *Race* rappelle par certains accents Neruda et son *Chant Général*...

Les *poèmes oraux* regroupent, quant à eux, des textes qui s'échelonnent entre 1968 et 1971. Leur titre exprime la volonté de Laâbi de sortir de l'Écrit, de l'intellectualisme confortable et feutré, pour entrer dans la foule, armé du poème-cri, parole et manifeste, rendu à son oralité :

« A nous deux géoliers de l'espoir  
tenez  
je vous jette mon stylo  
si vous croyez qu'il est seul l'instrument de ma colère  
brisez-le  
je deviendrai orateur  
je me joindrai aux analphabètes de Jamaâ Lafna (...) » (p. 94).

Plus récents que les précédents, ces textes étendent la lutte à tous les continents, pour l'édification de « l'Homme Total », citoyen du monde, libéré de tout ce qui le mutilé. Des poèmes comme *Demain le séisme* ou *Feu sur les mandarins* désignent le but et la cible, tandis que *Bonne année camarades*, *Nous sommes tous des réfugiés palestiniens* ou *Les singes électroniques*, transmettent à tous les peuples opprimés la torche révolutionnaire.

\*\*

Mais l'élément le plus original, chez Laâbi, c'est la qualité même de son souffle, cette « fureur irrépressible » dont les accès bouleversent la trajectoire du verbe et perturbent la topographie syntaxique...

Car, à la naissance même du poème, il y a la colère, il y a cette pulsion du cri, ce spasme d'où jaillit la parole... Et la texture du poème plonge dans l'organique, rythme et images baignés par le même battement de la plèvre et du sang :

« Mon corps se soulève  
un poème me tord  
je l'éjacule  
le mot tonne  
j'en suis la première victime  
cependant je l'extrait  
le propulse  
vers vous », (p. 30).

Né d'un ébranlement physiologique, le verbe, érupté avec force, recherche une violence accrue dans l'impact : une violence de projectile... D'où cet autre aspect du tissu textuel : fissures, séismes, chocs d'aérolithes et secousses éruptives... Ainsi, toute étude de la trame imaginaire on prosodique ne peut-elle qu'osciller entre ces deux pôles : l'organique et le tellurique :

« ta torche  
c'est le mot  
qui explose dans tes artères  
éclate aux carrefours  
aux puits  
aux sources » (p. 32)

Violence à la source même du langage, violence dans la collision recherchée du verbe et du réel, pour Laâbi, poète et militant, la parole est action, la Poésie, dit-il, « est un des termes (et non des moindres) du défi que l'homme oppose aux forces aveugles de destruction, ainsi que du combat de l'humanité dominée et exploitée, pour la réalisation de l'homme total. » (P. 148)

Telle est la conclusion de son intention à la rencontre des poètes arabes de Beyrouth, en 1970, intervention dont le texte couronne la braise ardente du recueil.

M. G.

### 3. — INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

#### Poésie.

Ben Jelloun (Tahar) (M.). — *Les amandiers sont morts de leurs blessures*, Paris, Maspéro, 1976 (coll. Voix) 268 p.

La beauté émouvante du titre ne doit pas faire oublier son caractère trompeur : rien d'inédit ou presque, en effet, dans ce nouveau recueil... En première partie, un titre collectif, *Les amandiers sont morts de leurs blessures*, regroupe une série d'articles parus dans *Le Monde* et quelques poèmes. *Cicatrices du soleil* et *Le discours du chameau* qui constituent la seconde et la troisième partie ont paru chez Maspéro, en 72 et 74... Une telle publication était-elle indispensable, lorsque l'on songe à la difficulté, pour beaucoup d'auteurs de mérite, d'accéder à l'édition ?...

Dans la première partie : *Les amandiers sont morts de leurs blessures*, on retrouve les préoccupations brûlantes de Tahar Ben Jelloun : l'écharde de la Palestine occupée,

une silhouette d'immigré noyée d'absence, la nostalgie d'une Différence menacée d'entropie...

Les *Poèmes par amour* qui suivent, nous rendent le poète, chantant « les filles de Tanger », « orphelines » entre sable et mer; chantant « les filles de Tetouan » que l'amour consume en rêves solitaires, dans cette « cage de cristal » où la tradition les a recluses...

*Asilah* : saison d'écume évoque une existence simple et dépouillée, rythmée par l'écoulement de jours trop quotidiens. La farine a son prix : on en fera « trois pains »... le thé rêve aux terrasses et c'est déjà la nuit :

« le silence d'une étoile  
échangé contre un peu d'eau ».

Au pied des vieux remparts rongés par l'océan, une étrange torpeur transforme la vie en attente : on songe à

« l'homme absent  
parti loin dans le froid et la solitude  
extraire la houille et le temps  
des ténèbres humides ».

Et le sel qui se dépose sur les ancres rouillées a pétrifié les gestes des pêcheurs : figé dans l'équivoque clarté du souvenir, le temps s'est arrêté... C'est toute la magie de Ben Jelloun, conteur et poète, que l'on retrouve dans ces images, baignées de tendresse et de nostalgie.

On connaît les textes suivants, sur lesquels il semble inutile d'insister. On relira avec plaisir, toutefois, dans *Cicatrices du soleil*, « Que mon peuple me pardonne », « qui se souvient de la terre brune » ? ou la post-face au lyrisme déchiré... Quant au *Discours du chameau*, faut-il redire l'intensité poignante du drame qui déchire la « mémoire coupable » : « les mains fiévreuses (...) sur les hauteurs du rocher », le « désert » et ses « épaves », l'arbre qui saigne et cette amertume désespérée :

« le ciel a éclaté entre nos mains  
nos champs de bataille  
fument  
l'œil se ferme  
sur la brisure  
sur la cendre ».

M. G.

**Ben Ali (T.). — *Le Porteur d'eau*, Paris, L'Athador, 1976, 63 p.**

Larbi Ben Ali est né en 1949 à Tunis. Il a déjà publié *Prophéties insoumises* aux éditions Saint-Germain-des-Prés en 1973. Son second recueil *Le Porteur d'eau* nous paraît un progrès dans la maîtrise de son art par le poète. L'auteur place en épigraphe ces quelques mots : « Un arbre se plaint d'être peu écouté. Et mal. Manifestement ses racines avaient été englouties depuis des décennies. Alors forcément il avait perdu l'usage de la parabole ». Ce recours à l'arbre et aux racines enfouies, englouties, est bien connu : quête de soi, de son identité, recherche d'air à respirer, volonté d'émerger de la paralysie. Les jeunes poètes maghrébins d'aujourd'hui trouvent là un lieu de convergence.

Un des thèmes de ce recueil est celui de l'amour : amour de soi, et le poète se cherche :

« Dédales obscurs  
Je m'égare  
Pour me retrouver Intact ».

Amour de la femme, de la jeune fille pure, du moins aspiration à un espace vierge et net, jamais atteint : « un rivage puis un autre rivage / Et toujours sa silhouette



présente / MULTIFORME ». Plus profondément encore, semble-t-il, apparaît la hantise d'un monde « païen », dirons-nous « Réinvente le chaos, le geste initial / Le mouvement spasmodique du jour / Vers les cimes inexplorées de l'Espoir ». Ce monde présent n'est guère accueillant. Le poète le fuit : il fuit « les villes encastrées », sa « chair calcinée », comme il a fui le sol qui l'a vu naître. Et lui aussi constate que « le règne / de la folie sonne aux portes de la ville ». On le prend pour un fou et on le met en quarantaine. « Je suis Iconoclaste », écrit-il.

« Moi et bien d'autres  
Nous sommes Légion ».

En somme, Ben Ali rejoint bien d'autres recueils de poèmes maghrébins d'aujourd'hui dont les auteurs sont partis en émigration, tant sur le plan géographique que mental. On « voyage », on expérimente le monde des « autres ». On languit dans la sécheresse du monde technique et dans la ville inhumaine. Le poète n'accepte plus le monde tout fait et parfait. Il est « insoumis » (cf. ses *Prophéties insoumises*). Mais porteur de l'eau de la vie profonde, il rafraîchit sans cesse ses racines englouties, sa solitude, son espoir : « Tes prisons s'ouvriront sur une ère Nouvelle ».

Jean DÉJEUX.

Bourouai (Hédi) (T.). — *Vésuviade*, Paris, éditions St-Germain-des-Prés, 1976, 101 p.

Quand on ouvre la plaquette de poèmes du Tunisien Hédi Bourouai, *Vésuviade*, et qu'on se prend à chercher les marques de la maghrébinité promises par un titre éruptif, on est désarçonné. Rien dans le lexique, dans la thématique, à première lecture ne les décèle. Il faut revenir sur les images pour retrouver celle, caractéristique, de l'éclatement « de gros morceaux de sel jetés dans le feu ». Et, de fait, ce Tunisien élevé en France, dans une famille française depuis l'âge de sept ans, s'est établi voilà une vingtaine d'années aux Etats-Unis puis au Canada anglophone où il enseigne, et il écrit en français, langue de sa culture première, entre l'arabe tunisien, langue maternelle qu'il s'efforce de réapprendre, et l'anglais, langue de son travail, de sa vie quotidienne. C'est dire que « les cassures nocturnes de [son] verbe » ne sont pas un vain mot. Son compatriote Salah Garmadi, dont l'écriture poétique marquée de grotesque triste, dans *Avec ou sans* (30), n'est pas sans rapport avec la sienne, dit que le Maghrébin écrit entre trois et même quatre langues, l'arabe dialectal, l'arabe classique et le français, et l'anglais, langue quasi obligatoire de la société de consommation infiltrée dans le Tiers-Monde, et que la création devrait en tenir compte, mais lui et les autres Tunisiens vivent la situation inverse. Hédi Bourouai parle du fond de son « singulier traqué », dans un monde « organisationnel » d'ordinateurs et de conditionnement, sur lequel règne la science des communications, mais où se dévide le vide des messages devant des « décodeur[s] atone[s] », dans un monde « architriqué de signaux », où le cri même est « pollué », les mots massacrés, le « texte détaché - de son Inter - prétation ». Pour vivre dans un « système tactique fanatique », au milieu de la « ménagerie de l'intellect [qui] se pavane - Dans son couloir urinuversitaire », dans un « monde qui n'accepte - que le Tordu », il faut cette solide vitalité de fils de Sfax bâti pour être un homme de la terre ou de la mer, détaché, dirait-on, de tout paysage, et qui, reconverti en intellectuel à l'esprit aigu et tenace, s'accroche à son rocher de hasard, mais soigneusement protégé par son coquillage. Il ne peut plus revenir simplement à ses « racines engoncées », aux « convulsions aux triples sauts des ancêtres ». Pourtant, cet homme transculturé, beaucoup plus radicalement que dans l'Afrique du Nord latine un Saint Augustin ou un Apulée, garde de ses origines la sensibilité à vif, le tempérament bouillant qui tend à se manifester, à défaut d'éruptions contenues, en « bulles émotionnelles », mais précisément, sa longue

(30) Tunis, Maison Tunisienne de l'Édition, 1970.

pratique de la société anglo-saxonne lui a appris la valeur de « l'understatement », et quand il parle, il vise le « sotto voce ». Cette écriture-solitude où l'amitié semble se réduire à « d'innombrables séances de dialogues de sourds », est hantée par un Eros noir, un amour ravagé, qui retourne l'ego contre lui-même en férocité suicidaire, en brisure sauvage de tout élan. Si l'amour est « venin-don », « amanite tue-mouches », affrontement de scorpions, la seule parade aux hurlements volcaniques, au silence mortel, c'est le poème qui permet de cracher les poisons, d'exorciser la démence, et de récupérer la « fortitude ». Mais au prix d'un traitement qui distord le langage, casse les mots qui ont tendance à s'agglutiner, brise les rythmes, syncopés, court-circuités, éclatés. L'« observateur » surveille les désirs du « Dormeur » et lui fait rengorger la parole qui « implode », et reparait sous forme de jeux « carnavalesques », de pirouettes cruellement sarcastiques. Le poète se fait « perce-image » :

« Je me secoue en mots-rocs ·  
Rebondis funambules  
Et je capte  
cibles verbales cette écriture  
de tire-boulettes » (p. 15).

Quand l'« Esprit en boîte à vitesse cahote ses doutes », « les mots crépitent », et c'est un carambolage de vocables, « phénixode », « sensuelitude », « nullicolore », « star-bourgeois », et ce « lave-lévrose » où la névrose s'efforce d'effacer le sourire obsédant des « lèvres huilées ». Ces « acrobaties artistiquées », parfois bienvenues, parfois crispées et torturées à communiquer leur malaise, me paraissent masquer la générosité profonde d'Hédi Bouraoui, son souci réel de maintenir le rapport à son pays. J'attends de lui qu'il se permette de ne plus organiser son texte comme un système pare-balles, que le jeu des écrans le laisse être lui-même dans la diversité de ses composantes, de ses attirances contradictoires, qu'il accepte ses élans et ses rythmes, et peut-être même qu'au lieu de concasser les mots il explore la richesse des vocables concrets, — qu'il ose revenir à la source et à ses origines jamais reniées.

J. A.

### Roman.

Ali-Khodja (Jamel) (A.). — *La Mante Religieuse*, SNED, Alger, 1976, 117 p.

*La Mante Religieuse* est le premier roman d'un jeune écrivain constantinois, Jamel Ali-Khodja. Aziz, le héros, qui vers la fin nous livre des bribes de son journal, est professeur de lettres, en congé de longue durée pour dépression nerveuse. Il traîne sa névrose dans les rues de Constantine qui lui apparaît continuellement sous les traits d'une prostituée aguichante et repoussante. Nous sommes en 1972-73 et Aziz a 28 ans. « Je suis l'enfant de l'après-guerre », dit-il, avec tout ce que cela implique d'amertume et de désabusement. Entre la misère du sous-développement et la bureaucratie, le rêve se porte mal et Aziz est d'abord un rêveur.

D'un point de vue idéologique, la position du narrateur est confuse et ambiguë. Tantôt il critique, et sévèrement, l'embourgeoisement des bureaucrates et affirme fièrement : « La révolution c'est nous, ce n'est pas vous » (p. 25). Tantôt, il prêche la patience à Slimane, le fils du peuple, et déclare : « ... il faut que tu saches une fois pour toutes que l'Algérie est entre les mains d'une équipe nouvelle, d'une génération autre que la tienne ou la mienne, en train de relever tout un peuple » (p. 86). Ailleurs il se montre totalement désespéré : « Je n'ai pas la force de me révolter ni d'aimer. Je pense à la mort et j'envie ceux qui partent » (p. 70).

Cette même confusion se retrouve dans la conception même du roman et dans son écriture. On sent ici et là des influences multiples et contradictoires : des trouvailles poétiques à la manière de Malek Haddad (auquel le roman est dédié) et des violences verbales à la manière de Boudjedra. Ailleurs, des réminiscences de Dib. Mais surtout Jamel Ali-Khodja, n'a pas su ou pas voulu choisir entre le roman

politique et le roman psychologique, entre le roman classique à la troisième personne et le récit autobiographique à la première personne.

Au total, un roman bâtarde mais sincère et qui exprime assurément un profond malaise loin, très loin des optimismes de commande.

F. DESPLANQUES.

*Théâtre.*

**Azze Gagh (Ahmed) (A.). — *République des ombres*, Paris, Quatre vents, 1976, 127 p.**

« L'action a pour théâtre la Mélikie, pays qui, bien entendu, n'existe pas » dit l'avertissement qui précède le texte de la pièce. Mais il apparaît bientôt clairement, trop clairement, que la Mélikie n'est autre que l'Algérie sous le régime du président Boumediène, que l'on reconnaît facilement sous les traits du colonel Boukaroub. Bref, une critique de l'Algérie d'aujourd'hui aux prises avec les problèmes que connaissent nombre de pays anciennement colonisés : « désordre établi », arrestations arbitraires, parti unique, absence de liberté de pensée et d'action. On y trouve quelques allusions à la corruption des fonctionnaires — de la police en particulier — et une critique des militaires. L'état de léthargie dans lequel est maintenu le peuple est bien exprimé par la phrase : « Foot-ball et bière sont les deux mamelles du pays ».

Peu d'action dans cette pièce dont le seul intérêt dramatique réside dans la découverte progressive de la personnalité, énigmatique au début, de celui qu'on appelle le Vietnamien. Trop jeune pour avoir participé à la lutte pour l'indépendance de son pays, il est devenu journaliste, mais il a démissionné lors du coup d'Etat, pour ne pas retourner sa veste comme les autres. Il vivait avec une Algérienne, Aïcha, institutrice de son métier, et qui partageait ses idées. Après l'arrestation d'Aïcha par la police, il sombre dans le désespoir, l'alcoolisme et l'inaction. Il ne peut obtenir de nouvelles de sa femme parce qu'ils n'étaient pas mariés. Finalement, il disparaît à son tour. Ses camarades se demandent ce qu'il est devenu. A-t-il été arrêté ou est-il parti pour la France, comme il en avait l'intention avant l'arrestation d'Aïcha ?

A part un retour en arrière au milieu de la pièce pour expliquer l'enlèvement d'Aïcha, l'action se déroule linéairement et une grande part des dialogues sont des récits. Un seul effet scénique : le monologue intérieur (poétique) du Vietnamien qu'on entend dans le noir, au son de la flûte saharienne. Un monologue qui indique que le Vietnamien est un opposant au régime, mais ne renseigne guère sur ses intentions. On peut voir dans le fait qu'il est question d'un pays de faux-frères, et dans le personnage central, qui s'éclipse mystérieusement à la fin, une allusion au *Muezzin* de Mourad Bourboune. Mais à côté du muezzin bègue le Vietnamien est un terne prophète et la critique reste superficielle. La pièce a toutefois le mérite de poser la question (essentielle pour le Tiers Monde) : « Tu crois qu'il suffit de changer de drapeau pour être libre ? »

M.-A. S.

*Revue.*

**Europe, n° 567-568, juillet-août 1976, « Littérature algérienne », 256 p., 22 × 13,5 cm.**

Fidèle à la tradition internationaliste à laquelle Romain Rolland et les autres fondateurs de la revue étaient attachés, *Europe*, dans la continuité de ses grands numéros de littérature étrangère, nous propose un panorama de *littérature algérienne*. Faut-il dire *étrangère* ici ? Si la littérature algérienne de langue arabe, traduite, est largement représentée dans ce numéro, son alternance avec des textes de langue française témoigne du souci de « marquer le caractère transitoire d'une situation linguistique et littéraire originale, avec ses richesses et ses contradictions », comme l'écrivent P. Gamarra et Ch. Dobzynski dans leur Introduction.

Le recueil s'ouvre par quelques œuvres du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, dont on retiendra les poèmes d'amour et de guerre de l'émir Abdelkader, présentés par A. Benharrat, ou, sur un autre plan, l'essai d'Ibn Badis critiquant la politique algérienne du Front Populaire, et refusant l'assimilation. Une deuxième partie comporte quatre études critiques, et d'abord les articles parallèles d'Aïda Bamya sur *La littérature algérienne de langue arabe* et de Charles Bonn sur *La littérature algérienne de langue française*. Mme Bamya, étudiant le passage de la poésie à la prose, surtout à partir de 1925, conclut à un contraste entre la richesse des contenus politiques et sociaux de cette littérature et la fréquente médiocrité de l'exécution, trop souvent « journalistique ». Charles Bonn, initiateur du Colloque de Constantine (1974) sur la littérature maghrébine (31), qui fut à l'origine de ce rassemblement de textes, situe les nouvelles tendances de l'écriture algérienne : après le courant « ethnographique », (description à l'usage des Européens de la vie traditionnelle), et parallèlement à une littérature militante qui, selon l'expression de Lacheraf, se borne à une « exploration abusive de l'héroïsme guerrier », se développe un discours critique, en marge des institutions nationales, « en dehors du cercle de la répétition ». Ce discours critique, tenu par des écrivains comme Boudjedra, Mourad Bourboune, Nabile Farès, ou le dernier Dib, prouve que malgré la disparition de l'*Autre*, la littérature de langue française, loin d'être aliénée, cherche et trouve identité et densité. On en verra une preuve, non tellement dans l'article de Ch. Bachat sur Boudjedra — dans la mesure où ce romancier, consacré désormais, est sans doute moins « dérangent » pour son public — que dans celui d'Antoine Raybaud sur « l'écriture-délire de Kateb Yacine et Nabile Farès », où la comparaison entre l'auteur de *Nedjma* et celui du *Champ des Oliviers*, en restituant les dimensions et les structures « délirantes » de leur quête d'identité, tend à donner à Farès, encore trop méconnu, sa véritable place parmi les plus grands noms actuels.

Suit une anthologie de textes récents, traduits ou écrits en français. Parmi les textes traduits de l'arabe, si les pesanteurs formelles héritées des modèles réalistes se font sentir — par exemple dans l'extrait du *Vent du Sud* de Benhedouga —, on reste sensible à la valeur de témoignage, comme dans l'émouvante nouvelle de Zhour Wanisi, *Soumayyah*, dont l'écriture certes n'innove guère mais dont le sujet poignant fait taire tout souci esthétique : et c'est sans restriction que l'on goûtera l'humour macabre de Tahar Ouettar, « Les martyrs reviennent cette semaine ». Quant aux scènes tirées de *La Guerre de Deux Mille Ans*, de Kateb, leur évident intérêt documentaire ne doit pas nous faire oublier qu'il s'agit là d'une sorte de « livret », comme un livret d'opéra, difficile à apprécier sans tous les éléments scéniques et musicaux qui y entrent en jeu : ce texte n'est pas fait pour être lu. Mais, tout en espérant ne pas céder à un chauvinisme linguistique qui serait fort déplacé, il nous a paru que l'anthologie était dominée par quatre textes de langue française : *La Meute* de Mouloud Mammeri, nouvelle symbolique, d'une écriture classique mais âprement dénonciatrice des lendemains qui excluent la déviance ; *Le Soleil des Chiens* de Dib, poème en prose qui s'instaure « dans un parfait démeublement du monde » ; *Chronique de l'année du barbelé*, de Boudjedra, dont les « arpenteurs » kafkaïens préfigurent déjà l'énonciation de *l'escargot entêté*, où la critique passe par l'énigme ; et enfin, le texte de Nabile Farès, *le ( ) écrit contre tout silence*, tentative extrême « parcourant / le dicible / dans / le / geste / de / vivre ». Chacun de ces textes, avec ses moyens propres, confirme de manière éclatante qu'user de la langue de l'*Autre* (?) n'est nullement renoncer à son identité.

La dernière partie comprend un ensemble de poèmes français ou traduits de l'arabe, introduit par l'étude de Bachir Hadj Ali, *Le mal de vivre et la volonté d'être dans*

(31) Un certain nombre des contributions à ce Colloque, qui ne put être tenu, ont été publiées dans la *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* (n° 22, 2<sup>e</sup> semestre 1976).

la *jeune poésie algérienne d'expression française*, qui esquisse une analyse lexicale et situe les rapports entre l'art et l'idéologie dans cette jeune poésie. La plupart des auteurs en sont jeunes, voire très jeunes, et c'est la fraîcheur brutale de l'inspiration qui requiert d'abord, même si la forme en est parfois mièvre, trop explicite, ou encombrée de réminiscences. On serait tenté de penser que leur valeur de témoignage suffit, et de s'interdire tout autre critère d'évaluation. Pourtant, dans l'optique d'un travail critique-politique sur le texte, certains ressortiront plus que d'autres : affirmation d'une logique au-delà du délire (« Nos phrases illogiques reconstruiront la raison », J.E. Bencheikh), structuration du poème en patchwork où le mot étranger, anglais notamment, joue un rôle d'éclatement (Hamid Tibouchi), recours au fonds légendaire (*Outremer, d'Azeggagh*) et travail sur le langage (surtout chez Habib Tengour et Arezki Mettref). Ce n'est pas le moindre mérite de ce numéro d'avoir suscité ces textes, dont la plupart sont inédits, et d'avoir donné voix à cette jeunesse trop inconnue du public français.

Une chronologie historico-littéraire de l'Algérie depuis 1930, établie par François Desplanques, et les bibliographies d'Aïda Banya et de Jean Déjeux, complètent utilement ce volume, qui constitue un remarquable instrument de travail.

A. R.

« *Écriture et oralité au Maghreb* », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 2<sup>e</sup> semestre 1976 (n<sup>o</sup> 22).

La *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée* prouve qu'elle « s'intéresse aux problèmes humains les plus divers » en publiant une série d'études consacrées à « écriture et oralité au Maghreb ». Etudes de même nature, puisque relevant de l'analyse littéraire, qui tiennent bien ensemble et qu'il est agréable de lire. Etudes qui sont le dernier avatar d'un ensemble de réflexions et propos destinés originellement — si l'on en croit la chronique car la présentation n'en souffle mot — à un colloque qui devait se dérouler à l'université de Constantine sous de biens formels auspices, et qui ne put se tenir pour des raisons inconnues de moi. Rendons grâce aux responsables de la Revue, et à Charles Bonn qui a « pris l'initiative de regrouper dans ce tome un certain nombre d'études de chercheurs de nationalités et de formations différentes... », d'avoir livré à la publication ce qui n'avait pu l'être au débat public.

Six grandes sections se répartissent la matière, d'une façon un peu arbitraire, mais c'est la loi du genre. Dans le premier volet, « Écriture et oralité » nous trouvons la littérature de transmission populaire où l'Algérie ne domine pas seulement mais écrase puisqu'elle est au centre des quatre études, directement ou non. Nabile Farès, en quatre pages, esquisse une perspective de l'expression orale et du conte populaire en particulier, qui se veut (comme ses devancières), en rupture avec « les écoles antérieures folkloriques et ethnographiques ». Et se réfère à Propp, et à sa *Morphologie du conte*, qui date de 1928. Le traitement n'est pas si original que Nabile Farès le prétend et on pourra préférer N. F. auteur de merveilleux romans à N. F. essayiste, s'attaquant aux contes, poèmes et chants. Décréter aujourd'hui que ce qu'ont fait les autres hier relève du folklore, que toute sélection fut ethnologique donc idéologique, qu'anthropologie et impérialisme sont liés, ce n'est là qu'enfourcher les chevaux du tiercé gagnant du moment où l'on s'exprime. Reprendre le conte à son « surgissement », sa « présentation », son « fonctionnement », et s'attaquer à lui en termes « 1) linguistiques, 2) sociologiques, 3) psychologiques », comme le suggère Nabile Farès, ce n'est que constater le renouvellement des interrogations traditionnelles. Cela ne pose pas vraiment les fondements d'une méthode révolutionnaire, et n'y aspire pas.

Dans « questions à propos de la littérature orale comme savoir », Fanny Colonna nous en dit plus et de plus près. Au lieu de poser des préceptes généraux, elle prend

la production orale algérienne comme un tout, un tout relié à plus vaste que lui, un domaine culturel, lieu d'affrontements, de tensions, objet composite et évolutif. Elle nous dit que contes, mythes, ou poésie, ne sont pas fidèles en tant que documents ou sources. Est-il utile cependant de se référer à C. Lévi-Strauss et à P. Bourdieu pour établir que a) le conte est image et, en tant que telle, nous dit quelque chose du réel dont il part à travers l'espéré auquel il prétend arriver, et b) que sa fonction mythique n'est pas sans rapport avec le champ bien réel des rapports sociaux ?

Jean Déjeux suit les pas de Djoha, ce héros populaire par excellence du monde arabo-berbère dans la tradition algérienne. Ce personnage bonhomme et agressif, naïf et rusé, rustre et fin, il le retrouve dans les œuvres d'auteurs aussi divers que Mouliéras (1892), Mohammed Dib, Kateb Yacine, Rachid Boudjedra. Sujet protéiforme auquel mille et une aventures diurnes et nocturnes sont prêtées, Djoha change d'activités et de mentalité selon les auteurs. Le personnage, un peu trop individualiste pour être d'une seule société, par trop roublard pour ne pas être veule, devient chez les deux derniers nommés un acteur intégré à son groupe national, démantelé par le socialisme, jouant un rôle positif. Jean Déjeux conclut à la pérennité du type. Ne se méprend-il pas sur le projet révolutionnaire de ses dernières apparitions ? Chez R. Boudjedra en tout cas, Djoha est la parfaite illustration d'un pouvoir mêlant vocabulaire marxiste et tradition islamique, non sans démagogie ni désordre. La boutique qu'il tient n'est que l'arrière-boutique des rêves socialistes perdus et des révolutions infaisables de qui tournent court. La politisation que Jean Déjeux met en avant n'est-elle pas en fait plus négative qu'il ne la voit ?

François Desplanques a choisi l'œuvre de Bachir Hadj Ali, ancien secrétaire du Parti communiste, arrêté et torturé par le gouvernement de l'Algérie indépendante, figure mythique de l'honneur et de la culture d'une génération, symbole vivant d'une Algérie à faire... et grand poète. C'est au cœur de sa poésie que François Desplanques retrouve les anciennes formes, le fonds ancestral, remodelés pour servir les causes de ce temps. Parfaite illustration du retour sur soi pour y puiser la sagesse d'affronter les lendemains. Et qui aurait mérité étude peut-être plus approfondie que celle, toute amicale et respectueuse de F. D.

Le second volet, « Etudes d'ensembles littéraires », est à peine moins déséquilibré. Hors le travail — informatif et neuf pour moi qui aurait aimé qu'il fût plus développé — de Hassan Mniai (en arabe) sur le roman marocain d'expression arabe, l'Algérie triomphe encore, avec des articles sur Kateb Yacine, Mohammed Dib, Mouloud Mammeri, Rachid Boudjedra. Seule Jacqueline Arnaud se risque à des comparaisons entre Khaïr-Eddine, Benjelloun et Boudjedra. Tous les thèmes évoqués à propos de ces romanciers sont connus car largement traités par la recherche étrangère, plus encore qu'au Maghreb même. Ce sont auteurs déjà classiques et classés, objets de travaux universitaires et d'essais en tous genres. Le lecteur français en est aux détails d'interprétation et aux disputes entre écoles, littéraires à l'ancienne et linguistique déjà à la recherche d'un second souffle. Passons.

Les « Études d'œuvres isolées » présentent plus de caractère et retiennent mieux. Nous n'entrons pas, à proprement parler, dans l'inédit mais le court texte de Aïda Bamy sur *l'As* de Tahar Ouettar, celui plus développé de Rachid Benhaddou sur *la mémoire tatouée* d'Abdelkébir Khatibi, et de Mohammed Berrada sur *Al Gurba* d'Abdallah Laroui, me paraissent soudain toucher le fonds même d'une culture d'une langue. La transformation du bâtard à travers la guerre de libération algérienne, l'itinéraire de Khatibi soi-même abrité derrière plusieurs personnages-voix, les « dépaysements » de Laroui évoquent certes des problèmes d'identité et d'écartèlements récents, non tout à fait nouveaux mais qui sonnent comme neufs. Le Maroc, avec les deux derniers auteurs nommés, sociologue et historien professionnels et écrivains d'occasion — disons romanciers à titre exceptionnel jusqu'ici — reçoit ainsi meilleur partage. Bien que, à leur suite, le couple Annette et Charles Bonn nous

ramène, non sans talent, vers des chemins plus tracés, elle avec *Cours sur la rive sauvage* de Mohammed Dib, et lui avec un retour sur la *Répudiation* de Rachid Boudjedra, décidément le grand triomphateur de cette confrontation (32). Algérien encore, le poème *l'enfer et la folie* de Youcel Sebti, dont Marie-Alice Séférian tente d'exprimer le suc amer et la saveur désespérée (le passage d'un enfer à l'autre et la folie conçue comme liberté) par la seule analyse stylistique.

Dans un bref « Forum » dont on peut se demander à première vue quelle est sa juste place dans le recueil, Tahar Ben Jelloun dans de courtes et belles pages, dit pourquoi et comment « le poète doit être à l'écoute du peuple ». Hassan El Nouty parle de « l'enracinement arabe dans la littérature maghrébine d'expression française », version renouvelée du fameux ressourcement et des voies médianes entre « traditions » ancestrales et « modernité » du futur.

Après un « tableau général de la littérature tunisienne d'expression arabe depuis l'indépendance » — trop brève liste de Jean Fontaine orfèvre en la matière, mais qui ne compense pas, hélas, l'absence d'étude sur les auteurs tunisiens — le volume se clôt par quatre comptes rendus, où l'on retrouve le dernier roman de Boudjedra publié alors, « Topographie idéale pour une agression caractérisée ».

Nefissa Hamel.

#### *Etudes critiques.*

**Merad (Ghani).** — *La littérature algérienne d'expression française*, Paris, P.J. Oswald, coll. « Les Justes », 1976, 205 p.

Il s'agit d'un mémoire présenté par l'auteur à Copenhague il y a quatre ans, et édité en 1976 sans être remanié, revu, complété. Le lecteur n'en est pas prévenu. On lui livre donc un ouvrage dont maints passages auraient demandé à être corrigés, et c'est là que le bât blesse dans cette publication, généreuse certes, mais sur laquelle il y aurait beaucoup à dire. La recherche a été menée sous l'angle d'approches socio-culturelles », l'auteur passant en revue rapidement la naissance, les étapes, les caractéristiques, les problèmes implicites et les perspectives d'avenir de cette littérature algérienne d'expression française. Il faut attendre la page 43 pour entrer véritablement dans le sujet, les pages précédentes étant consacrées aux Romains, aux Arabes, aux Turcs, aux Français d'Algérie ; elles n'étaient pas nécessaires.

Le lecteur un peu au courant se rend compte tout de suite que l'auteur a écrit loin de l'Algérie ; il n'est pas renseigné — ou mal — sur des faits culturels survenus depuis deux ans par exemple : la création de la nouvelle Union des Ecrivains Algériens en janvier 1974, alors que son livre paraît en 1976. Le directeur de thèse, une fois de plus comme on le voit ailleurs trop souvent, a laissé allégrement passer quantité d'inexactitudes, d'à-peu-près ou même d'erreurs. Pourquoi se charger de diriger des travaux sur des domaines pour lesquels on est incompetent ? Connaître l'Espagne musulmane n'est pas suffisant, à notre avis, pour diriger un pareil travail. Nous ne ferons que relever quelques points seulement, car il y aurait trop de petits détails, de manques de nuances à faire remarquer.

Ce n'est pas Roblès (« sous la houlette de Roblès », p. 29) qui a donné son nom à ce qu'on a appelé l'Ecole d'Alger. C'est Audisio qui avait lancé le nom, tandis que Camus, à son retour de New York, avait parlé d'« école nord-africaine » (« si l'on veut, à tout prix, se rattacher à une école », disait-il). Au même endroit, Gh. Merad parle d'une revue *Méditerranée* qu'il doit confondre avec la collection « Méditerranéennes » de Charlot, éditeur. Bertrand est qualifié d'écrivain « touriste ». Il vaut mieux réserver ce terme à Loti (voir l'ouvrage de Marius et Ary Leblond, *Après l'exotisme de Loti, le roman colonial*, 1926). Il est parfaitement faux d'avancer, comme le fait l'auteur (p. 49), qu'il n'existe « aucun roman algérien en langue arabe ». Il ne connaît évidemment pas les romans de Mohammed Mouni (1967), Abdelhamid Ben

(32) Je m'en suis déjà expliquée dans l'AAN 1975, pp. 1351-1353.

Hadouga (1971), Arar Mohammed Al-Ali (1972), sans parler des romans récents de Tahar Wattar. Le recueil *Soliloques* (1946) de Kateb Yacine aurait permis à celui-ci de « sauter à pieds joints dans la révolution » (p. 67). Or, ce livre introuvable (l'auteur l'a-t-il lu, au moins ?) était une mauvaise entrée dans la littérature, selon Kateb lui-même, et dans la ligne de Rimbaud (voir *Forge*, 1947, n° 3). Était-il vraiment « engagé » et révolutionnaire ? Sans doute Gh. Merad le confond-il avec *Poèmes de l'Algérie opprimée* de Kateb également, encore inédit, et que l'auteur ne connaît certainement pas. Plus qu'une inexactitude, c'est une erreur de parler des « premiers romans algériens » datant de 1945 (p. 68). Le premier roman algérien en français a été publié en 1920 ; c'est celui du caïd Ben Cherif (mort du typhus à Djelfa en 1921). De 1920 à 1944, on compte neuf romans écrits par des Algériens ; l'auteur ne les connaît pas. Est-ce bien « grâce à l'action de Marguerite Taos », « entre autres » (p. 93, note 3) qu'une chaire de langue et de sociologie berbères fut créée à la Faculté des Lettres d'Alger ? On demande un complément d'information. De toute façon, l'auteur devrait savoir que cette chaire n'existe plus. « Kateb Yacine n'est toujours pas joué en Algérie » (p. 96), autre erreur. Toutes ses pièces ont été jouées soit en français, soit en arabe littéraire, soit en arabe parlé algérien (et même l'une d'elle en kabyle). Parler de « phase socialiste » depuis 1962 (p. 83) pour la périodisation de cette littérature relève de la fantaisie. Le thème de la guerre et de l'héroïsme guerrier a fleuri jusque vers 1964-66, et même après. Quarante romans ont paru de 1963 à 1975 (inclus). Nous serions heureux de connaître le roman « socialiste ». Parler de « maigre production » romanesque pendant les premières années de l'indépendance n'est pas sérieux, et l'auteur ne fait que répéter les ignorants qui affirment cette erreur. Les chiffres prouvent exactement le contraire. La production a augmenté, comme nous l'avons déjà dit — et redit — entre autres en post-face à la thèse d'Isaac Yétiv sur *Le Thème de l'aliénation...* (Sherbrooke, 1972). On constate seulement un léger fléchissement d'un point en 1965 ; jusqu'en 1975 la moyenne des parutions était supérieure à celle de la période 1945-62.

Faut-il relever encore que Laâbi n'est pas Algérien mais Marocain ? Qu'il manque plusieurs noms d'auteur dans sa bibliographie ? Que non seulement l'ouvrage de Yétiv (précité) mais encore et surtout celui de Charles Bonn *La Littérature algérienne de langue et ses lectures* (Sherbrooke, 1974), sans parler du nôtre (*Littérature maghrébine...*, 1973) ne sont même pas cités ? Quant à la documentation, elle paraît au premier abord sérieuse. En fait, elle est constamment tributaire de notre bibliographie des *Cahiers algériens de littérature comparée* (1967). Il est facile alors à l'auteur de dresser de copieuses notes bibliographiques reprenant purement et simplement notre bibliographie (p. 100, note 1 ; p. 154, note 2), comme s'il avait trouvé lui-même toutes ces références. Il est vrai que ce genre de plagiat est courant dans des mémoires ou thèses que nous connaissons. En tout cas, son livre paraissant en 1976, Gh. Merad ne connaît pas notre Bibliographie de 200 pages (1945-1970) publiée pourtant en 1971 dans la *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*. Enfin la méthode de l'auteur paraît assez périmée : fond et forme, influence du milieu dans la tradition tainienne, etc. Ce n'est guère original. Faut-il redire qu'un mémoire n'est pas nécessairement publiable, en tout cas publiable tel qu'il a été rédigé ? Ordinairement, ce genre de travail est considéré comme une première recherche, à revoir, à compléter et corriger. C'est ce que fait remarquer d'habitude un directeur de thèse compétent. Le lecteur qui ouvrira le livre de Ghani Merad pourra néanmoins s'ouvrir lui-même à un autre monde culturel que le sien, s'il n'est pas Algérien. Ce sera bénéfique. Mais si le lecteur est quelque peu au fait du sujet il sera forcément plus exigeant, malgré la générosité avec laquelle Ghani Merad a traité son sujet.



**Bonn (Charles).** — *Littérature maghrébine, répertoire des chercheurs. Cahier du centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, n° 4, Aix-Marseille, CNRS, 1976, 54 p.*

Les Cahiers du C.R.E.S.M., en sont à leur quatrième numéro. Ils présentent sous une forme ramassée, dans un petit format, une série de renseignements sur un sujet précis. La formule se rode et on le perçoit à la composition typographique et aux titres parus jusqu'ici. Ils semblent pouvoir remplir, assez rapidement, un vide. En nous donnant des indications que nous ne trouvons d'ordinaire que sous forme éclatée : bibliographies sur une question, état de la recherche sur une autre, thèses soutenues ou en préparation concernant une troisième, listes des centres de recherches maghrébines à travers le monde, des colloques et autres formes de rencontres tenus dans un laps de temps donné, répertoire des chercheurs sur un sujet dans une discipline, etc...

Le numéro 4, appartient à la dernière des catégories citées. Charles Bonn est spécialiste de littérature maghrébine francophone, enseignant à l'Université de Constantine et en contact avec à peu près tous ceux qui travaillent sur le même terrain ou partagent ses préoccupations. Il a choisi d'adresser un questionnaire à un nombre de chercheurs recensés à partir de divers fichiers et renseignements. Il nous livre une liste alphabétique de 116 noms fort utile.

Naturellement, ne figurent que ceux qui ont accepté de répondre et que les indications qu'ils ont adressées. D'où quelques vides qu'il faudra combler, quitte à envoyer un second questionnaire, plus détaillé concernant notamment le contenu des recherches entreprises et en cours. Par contre, quelques personnes citées le sont peut-être indûment, notamment celles dont le champ de recherche ordinaire ou principal est assez éloigné de la littérature maghrébine. Mais ne boudons pas ni n'ergotons trop. Ce premier essai ne demande qu'à être transformé.

N. H.

#### *Anthologies.*

**Ben Jelloun (Tahar).** — *La mémoire future, (Anthologie de la nouvelle poésie du Maroc). « Voix », Paris, François Maspero, 1976, 214 p.*

A l'instar de Jean Sénac, qui a réalisé en 1971 une *Anthologie de la nouvelle poésie algérienne*, Tahar Ben Jelloun a récemment publié, sous le titre *La mémoire future*, une *Anthologie de la nouvelle poésie du Maroc*. Il s'agit d'un florilège groupant, à titre non exhaustif, huit poètes d'expression française (Ahmed Bouanani, Mohammed Khaïr-Eddine, Abdelkébir Khatibi, Abdellatif Laâbi, Mohamed Loakira, Abdelaziz Mansouri, Zaghoul Morsy, Mustafa Nissaboury) et quinze écrivains en arabe (Malika Assimi, Ben Salem Himmich, Mohammed Ben Talha, Mohammed Bennis, Mohammed Khammar Guénouni, Ahmed Joumari, Abdel Ali Louadghiri, Mohamed Maymouni, Ahmed Mejati, Seghir Mesquini, Ahmed Moufdi, Abdallah Rajeh, Mohamed Serghini, Abdelkarim Tabal, Ahmed Tribak).

Le choix des poètes, selon Tahar Ben Jelloun, s'il était aisé pour ceux s'exprimant en français — peu nombreux et dont les textes sont au surplus disponibles — ne l'était pas davantage pour les poètes d'expression arabe, dont trois seulement ont publié des recueils, les autres ayant publié des textes dans des revues, ou dans les suppléments culturels de la presse quotidienne nationale.

La réalisation de cette anthologie — dont le but est de dégager la jeune poésie marocaine « dans sa diversité, , du silence et de l'écoute restreinte » et « par delà la géographie et les chapelles » — doit beaucoup à Mohammed Berrada, qui a sélectionné les poèmes en arabe et en a donné une première traduction littéraire, laquelle a été utilisée par Tahar Ben Jelloun à une fin récréative, non reproductrice. Et puisque traduire un texte, surtout poétique, c'est aussi le trahir, la trahison de Ben Jelloun a consisté à soumettre cet imaginaire maghrébin-arabe à sa propre lecture, imaginaire souvent plus suggestif et plus fantastique que sa simple transposition en graphie

française, le critère du choix des poèmes à lire étant celui qui « allie la qualité de l'écriture à la représentativité d'un courant d'idées et de direction dans la création poétique ».

La jeune poésie marocaine détient des spécificités qu'il convient ici de déterminer. Contemporaine de la décolonisation (l'Indépendance date de 1956), elle est en rupture quasi-radical avec l'écriture poétique traditionnelle, celle de deux générations précédentes (entre 1912, date de l'établissement du Protectorat français, et 1956) dont les principaux représentants sont Mohammed Mokhtar Soussi, Abdallah Guenoun, Allal El-Fassi, Abderrahman Doukali, Abdelkrim Ben Tabet, Mohammed Haloui, etc... A l'écoute du Machrek, partant d'une réflexion sur l'Islam et la perspective de sa « nahda », mue par l'attachement au « salafisme », préoccupée par la libération nationale, la poésie de ces derniers était produite sous le signe de la fidélité totale aux normes poétiques les plus classiques et dans un souci mobilisateur, voire didactique, celui de favoriser chez le peuple marocain une prise de conscience politique et sociale.

Vers les années soixante, un souffle novateur, provenant du Machrek et de l'Europe, et touchant aussi bien les thèmes que l'écriture, est venu raviver la conscience esthétique-politique des poètes marocains. Dans une forme libre et usant d'une sémiologie osée à l'extrême, leurs textes, selon le jugement de Benjelloun, « témoignent d'une volonté de transformation et de renouveau de la culture ; ils entretiennent un rapport fécond avec la mémoire et le futur ; l'histoire du pays de la nation arabe ou du Tiers Monde est réélaborée à partir de figures légendaires telles que le leader de la révolution du Rif, l'émir Mohammed Abdelkrim Khattabi, Che Guevara, Ho Chi Minh, et celle aussi d'un prophète, armé et justicier... Le passé est relu, tantôt sa réalité est mystifiée, tantôt démythifiée, surtout quand le poète dénonce l'histoire falsifiée ».

Donc, une nouvelle poésie à l'écoute du temps et de ce qu'il dit. Toutefois, si tous les poètes de la nouvelle génération s'accordent pour affirmer que leur écriture émerge réellement du combat quotidien, qu'elle adhère à un processus de contestation et de dénonciation, leur conception de l'engagement n'est pas la même. Certains, en effet, n'hésitent pas à identifier l'acte poétique à l'acte militant et le poème au tract. Tel Abdellatif Laâbi (condamné en août 1973 à dix ans de prison pour « atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat ») qui est convaincu que toute poésie qui n'épouse pas la cause révolutionnaire « est fondamentalement une opération de suicide. Non seulement elle creuse sa propre tombe, mais elle contribue, objectivement, aux côtés des forces impérialistes de la destruction, à la répression puis à l'exécution de la parole, du souffle humains » :

*« ... s'élèvent déjà  
les poings et les index  
où s'accumule la soif ardente  
de tous nos déserts coalisés  
la soif d'armes et de cibles  
localisées déjà  
sur l'itinéraire de nos plaies  
et dans la topographie du futur foudroyant »* (p. 86).

Tel aussi Mohammed Bennis qui conçoit l'efficacité poétique comme un acte total devant dénoncer l'injustice et l'oppression, et assigne aux poètes marocains la responsabilité de « faire avancer l'histoire » et « d'adhérer à l'odyssée du changement mené par les masses » :

*« ... nous aussi nous nous dressons  
tours et remparts  
sur les fils de la loi  
assassin et victime  
qu'on félicite la loi  
qu'on félicite les survivants de ce peuple muselé*

*au nom de la loi  
je dirai : ceci est un jour qui atteste  
jour mémorable  
où tous les hommes se dressent  
peuple contre la loi  
je dirai : que Dieu en soit témoin  
je dirai : ceci est contre la loi (pp. 30-31).*

Certains poètes, au contraire, prennent distance vis-à-vis du réel, récusant ainsi la fonction immédiatement politique et mobilisatrice du poème. Tahar Ben Jelloun, lui-même poète, semble partager cette conception de la poésie qui « transcende l'apparence et la séduction — disons la facilité — de la colère ». Le vrai poète, selon lui, est celui qui « investit dans le futur et renonce à la fonction didactique et pragmatique de l'écriture. En fait, où se trouve l'engagement ? Il l'est d'abord, et avant tout, dans une véritable prise sur le réel dans toutes ses implications, avec toutes ses dimensions. Les événements politiques fécondent l'écriture ; mais tout dépend quel rapport on entretient avec ce qui arrive, et comment on tend à le situer dans le champ de l'écriture ».

Ainsi, Mohamed Serghini refuse-t-il d'être la voix de quelque projet politique. Sa poésie, tout en investissant dans la violence quotidienne, tend vers la vérité universelle, mystique :

*« ... Je viendrai vers toi sur le dos du verbe  
je monterai sur les plateaux de la balance  
pour qu'on me crucifie comme le Christ  
Sur la route du péché et de la vertu  
O mon idole  
les hommes sont semblables  
dans le rêve, la vérité, la colère  
O mon idole  
les hommes sont semblables  
dans la haine, l'amour, le pardon  
O mon idole  
je suis les hommes » (p. 198).*

La poésie d'Ahmed Mejjati, quant à elle, transcende le réel pour mieux témoigner sur lui :

*« ... au matin qui se retirait brisé et sanglant  
je n'ai pas demandé d'instant  
pas d'instant de plus  
à ce matin  
de la rouille de mes chaînes  
j'ai inventé un écritoire  
un encrier pour les épées et un autre  
pour la tristesse  
de la rouille de mes chaînes  
j'ai fait un drapeau  
et toi étendue entre les chaînes et moi  
telle que les échafauds t'ont rejetée  
tu es là entre mon cœur et les frontières  
de la patrie » (p. 122).*

Un autre poète, Abdelkébir Khatibi, constate que « trop de discours idéologiques ont écrasé le dire poétique. Et d'abord le discours politique et de témoignage ». Et de trancher : « Je n'ai rien à témoigner. Et quel tribunal invisible pourra-t-il me juger ? Nous avons à séjourner dans le chant essentiel, à incliner l'histoire dans ce séjour. Je veux bien que ce chant s'accorde à la parole politique. Mais, sur ce point, nous

sommes encore sur une trace bien obscure. Entendons-nous : je ne mets pas en cause la responsabilité historique du poète, à supposer que celle-ci soit énoncée dans le texte même, et non par des déclarations idéologiques » :

« ... tu ne possèdes pas d'âme  
tu ne possèdes pas de cœur  
tu ne possèdes pas de corps  
âme cœur corps  
catégories vides et stériles  
si j'utilise le mot corps  
c'est par haine contre l'âme  
si j'utilise le mot cœur  
c'est pour mesurer le sang de la pensée  
ceci n'est pas simple jeu de mots  
inédite sur la giration du langage double » (pp. 72-73).

« Le poète, ni guide ni prophète » : telle est la conviction de Tahar Ben Jelloun, formulée dans une postface sur l'écriture poétique. « Je dénonce le danger que représente la fausse poésie, la non-poésie qui sévit malheureusement dans la plupart des pays dits du Tiers Monde. Il s'agit de ce qu'on appelle assez facilement la « poésie engagée »... Disons le tout de suite : un poème est autre chose qu'un slogan, la réalité du poème n'est pas dans la vraisemblance, la vérité du poème nie la pauvreté, la beauté du poème n'est pas dans la complaisance, elle n'est ni contemplation, ni lamentation... Des textes où l'on nomme l'apparent et se croit engagé parce qu'on écrit les mots « liberté », « misère », « révolution », etc. participent en fait à détourner la poésie de sa fonction essentielle qui est d'atteindre l'authentique, et d'aller le plus profondément possible dans son être » (p. 208).

Rachid BENHADDOU.

Seferian (Marie-Alice). — *Littérature de l'Afrique du Nord*, Nyt Nordisk Forlag, Arnold Busk, Copenhague, 1976, 122 pp.

Il ne s'agit pas là, comme le titre pourrait le donner à penser, d'un manuel de littérature ni même à proprement parler d'une anthologie, mais d'un choix de textes destinés aux lycéens danois qui apprennent le français. C'est pourquoi tous les écrivains retenus sont d'expression française. Mais il est clair que l'objectif recherché n'est pas seulement linguistique, il est aussi culturel : faire connaître le Maghreb d'aujourd'hui aux jeunes Danois.

Dans ce but, les textes choisis sont regroupés autour de quatre thèmes : l'homme déchiré, la révolte, l'exil, la femme. Tous ces thèmes renvoient à des situations conflictuelles, à des problèmes humains, ce qui fausse peut-être un peu la réalité qui est faite aussi de permanence, d'enracinements, de dialogue de l'homme avec le paysage. Mais ce choix qui privilégie l'actualité est heureux en ce qu'il permet de présenter — à côté d'écrivains consacrés comme Memmi, Kateb ou Chraïbi — des textes d'écrivains de la seconde génération comme Bourboune, Boudjedra, Fares ou Ben Djelloun. On peut regretter cependant l'absence de Feraoun : bien des pages du *Journal* auraient pu enrichir la section consacrée à l'homme déchiré. Et pour d'autres raisons, celle de Sénac.

Signalons encore que le volume comporte, outre les textes des écrivains, une introduction claire et concise, qui pose le problème de la situation de l'écrivain maghrébin dans sa société, de rapides notices biographiques sur les auteurs et une page d'indications bibliographiques. On apprend ainsi que *le Taliman* de Dib et *Nedjma* de Kateb sont traduits en danois. Heureux Danois ! Heureux lycéens danois qui seront sans doute moins ignorants que leurs camarades français sur la littérature maghrébine d'aujourd'hui !

F. DESPLANQUES.